This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1.39

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-TROISIÈME VOLUME

ANNÉE 1907-1908. — Tome Ier.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC VIII

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-TROISIÈME VOLUME

ANNÉE 1907-1908. — Tome Ier.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC VIII

Digitized by Google

NOTA

Toute reproduction est interdite sans l'agrément de l'Académie et des auteurs.

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 25 juin 1908 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. Alph. GOSSET, Président annuel.

Mesdames,
Messieurs,

Que votre intelligente impatience d'entendre l'illustre Maëstro, qui, après la faveur faite à l'Académie de la primeur de son admirable *Marche Héroïque de Jeanne d'Arc*, veut bien encore nous honorer de ses suaves Harmonies, me pardonne l'attente.

(1) La séance publique annuelle s'est tenue, le jeudi 25 juin 1908, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à trois heures après midi. A la droite du Président de l'Académie, siégeait M. Théodore Dubois, membre de l'Académie des Beaux-Arts, membre honoraire de l'Académie, qui voulut bien accompagner les quatre morceaux de musique dont le programme est donné plus loin. Aux côtés du Bureau, se trouvaient aussi M. Bataille, président du Tribunal de Commerce, M. le Dr Henrot, ancien Maire de Reims, M. Eugène Gosset, vice-président de la Chambre de Commerce, et un grand nombre de membres titulaires et correspondants de la compagnie. Une assistance d'élite garnissait la vaste salle.

Le discours d'ouverture, le compte rendu des Travaux de l'année,

188305

Digitized by Google

Chargé d'ouvrir la séance, je voudrais pouvoir être aussi bref que le fut le Maire de Reims recevant le Roi Henri IV, qui, avec sa fine bonhomie, lui répondit : « A la bonne heure, Monsieur le Maire, voici comment je les aime, *courts* et *bons* » (1).

Mais l'Académie ne peut me dispenser de la tradition, et surtout de saluer un aussi éminent compatriote, attaché à nos gloires, qui se rappelle toujours, avec émotion, l'influence que la poésie de nos admirables monuments religieux a exercée sur son âme, sur sa voie, son art.

De Saint-Remi, où, dès l'entrée, par la puissance de l'architecture, le visiteur subit l'impression du recueillement devant les reliques d'un grand saint, il a senti la note émue, distinctive de toutes ses grandes compositions religieuses, notamment dans les *Sept Paroles du Christ*.

A la Cathédrale, plus en vue à ses yeux, il a senti, devant la majesté de ses voûtes élancées, l'exaltation du *Gloria* et du *Magnificat*, qu'il a si heureusement traduits dans ses oratorios, ses symphonies et ses messes, entr'autres dans celle qu'il nous a fait entendre et admirer il y a quelques années, sa *Messe de Saint-Remi*, et *Le Baptême de Clovis*.

et les rapports d'Histoire et de Poésie ont été lus dans l'ordre indiqué, entre les intermèdes musicaux fort applaudis.

La séance a été levée à cinq heures et demie. Le public a examiné ensuite l'exposition des documents photographiques récompensés au concours et les deux aquarelles exécutées par M. Auger, membre correspondant, représentant deux aspects de la Galerie Henry Vasnier dont les richesses d'art ont été léguées à la Ville de Reims.

(1) Sire, les Rémois offrent à Votre Majesté ce qu'ils ont de meilleur : leurs poires, leur vin et leur cœur.

Digitized by Google

Enfant précoce, élevé devant la douce et verdoyante vallée de la Vesle, bien préparé au foyer paternel, il a pu ainsi, dans nos impressionnantes nefs, comprendre l'exclamation d'une femme célèbre, Madame de Staël, s'écriant il y a cent ans, dans le Temple de Pœstum : « *On dirait de la musique fixée.* »

Remarque judicieuse, relevée peu après par le philosophe Jouffroy qui, dans son cours d'Esthétique, définit l'architecture monumentale « *la musique des pierres* ».

Observation vraie surtout à Reims, grâce au sens aussi élevé que pratique de nos ancêtres, qui ont toujours donné à leurs monuments la note juste et forte.

Depuis la triomphale porte, dite de Mars, unique au monde par la hauteur de ses trois arcades, dont l'élancement exprime si bien l'exaltation patriotique qui la fit élever, à la suite de victoires sur une invasion germanique refoulée.

Le génie architectural de nos pères y a de suite affirmé son intelligence des grands effets, par la prédominance des lignes verticales significatives de l'élévation de la pensée, ici joyeuse.

Ils furent ainsi des précurseurs des effets ascensionnels qui, huit siècles plus tard, se firent sentir dans l'architecture religieuse française au XIIe siècle.

Car, ne l'oublions pas, le style ogival a été longtemps, en Allemagne, d'où on le croit à tort originaire, et en Angleterre, dénommé style français.

La prédominance des lignes verticales, pointant vers le ciel, y exprima enfin la pensée chrétienne, *ad cœlum*.

Pensée que les architectes de notre Cathédrale y avaient rendue triomphante par les cinq flèches du

Digitized by Google

transept, surtout par celle du centre, au-dessus de l'autel, comme pour traduire en pierre le *Gloria in excelsis*.

Telle la vit notre sublime Jeanne d'Arc qui put y prédire la victoire définitive, la délivrance de la Patrie.

Ces couronnements indispensables, dont l'incendie de 1481 nous a privés, les reverra-t-on un jour ?

Espérons que Reims, qui doit à sa cathédrale tant de notoriété dans les deux mondes, et une attraction profitable à tous les produits de son travail, lui paiera ce qu'elle lui doit, en reprenant un jour l'œuvre interrompue, et qu'à l'exemple d'autres cités, moins bien dotées, qui ont mis leur gloire à achever les flèches de leurs cathédrales, elle voudra aussi, — noblesse oblige, — relever les couronnements que les malheurs de la fin du xve siècle n'ont pas permis de reprendre, et d'affirmer ainsi sa reconnaissance à son chef-d'œuvre ?

C'est à l'intelligence de l'architecture monumentale, continuée dans toutes les œuvres de la cité, à Saint-Remi, à l'Hôtel de Ville, à la place Royale, etc., etc., qu'elle doit sa tenue faite : du sens du caractère, de la finesse d'expression, et de l'élégance de la forme.

Ces qualités générales, nous avons le plaisir de les admirer dans toutes les compositions de l'illustre compatriote que vous allez entendre. Compositions religieuses, héroïques, théâtrales ou pastorales ; toutes aussi remarquables, par l'élévation de la pensée, par le caractère et la distinction de l'expression, que par l'agrément et la puissance des sonorités harmoniques.

Rémois, il a justifié la judicieuse théorie de notre voisin de Vouziers, Taine, célèbre aussi à l'Institut,

Digitized by Google

sur la formation de l'homme, par les influences d'éducation et de milieu.

C'est dans le nôtre qu'il vient chaque année se recueillir, devant la plaine verdoyante dominée à l'horizon par la haute stature de la Cathédrale.

L'Académie Nationale de Reims, dont la mission si bien traduite par sa devise : *Servare et augere*, est de travailler sans cesse à y entretenir patriotiquement, avec le culte du passé, celui du beau, est heureuse de prouver que dans la floraison artistique de la France, outre les architectes, les peintres et les sculpteurs, auxquels elle doit ses monuments, elle compte encore de grands musiciens ; aussi est-elle fière de son illustre Membre d'honneur, M. Théodore Dubois, auquel j'ai le plaisir de céder la place.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

pendant l'année 1907-1908

lu à la séance publique annuelle du 25 juin 1908

Par M. Henri JADART, secrétaire général.

Messieurs,

Vous avez tenu cette année vos séances ordinaires dans l'un des salons de l'hôtel de la Chambre de Commerce de Reims (1), grâce au bienveillant accueil et à la sollicitude empressée du président et des membres de cette Chambre répondant à l'initiative de notre président, M. Alphonse Gosset. Nous devons leur témoigner publiquement notre vive reconnaissance pour cette hospitalité, qui nous procure un lieu de réunion central et des plus honorables dans la cité.

Avant de quitter la salle du Comice agricole, qui nous ouvrit si favorablement ses portes l'an dernier, vous avez manifesté, Messieurs, votre gratitude envers le président honoraire du Comice, M. Charles Lhotelain, auquel nous devions cette installation et que vos suffrages ont porté à la vice-présidence de l'Académie.

(1) Rue Cérès, n° 30, ancien hôtel de Chevigné, affecté en 1882 à la Chambre de Commerce et aux services des Postes et Télégraphes.

Digitized by Google

Nous devons aussi marquer d'un souvenir reconnaissant, au début de cette séance, la part exceptionnelle prise par trois de nos confrères : MM. Brissart, Duval et Rozey, au maintien et à la continuation des publications de l'Académie, qui représentent le résultat durable de nos travaux depuis la fondation, et vont atteindre cette année, sous leurs formes diverses, un ensemble déjà respectable de cent cinquante volumes (1).

C'est en vue de favoriser la suite de l'une de ces publications, celle du *Répertoire archéologique de l'arrondissement*, que nous avons récemment reçu une nouvelle subvention du Ministère de l'Instruction publique, sur le rapport favorable du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Remercions M. le Ministre, le Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère, et le rapporteur au sein du Comité, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, pour leur bienveillante sollicitude, pour leur appui matériel et moral, qui, en l'absence de toute autre subvention, apporte à nos constants efforts un encouragement des plus précieux et des plus éclairés (2).

Après avoir payé ces dettes sacrées de la gratitude, nous abordons l'analyse sommaire des travaux intérieurs de la compagnie dans ses séances ordinaires, toujours bien pourvues de lectures et d'auditeurs, toujours intéressantes par les bonnes relations qu'elles

(1) Cent vingt-six volumes de publications annuelles, dix-neuf volumes de *Documents inédits*, et cinq volumes du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*.

(2) 2 mai 1908. Subvention de 400 fr. qui, jointe à la somme de 100 fr., généreusement offerte dans le même but, par notre confrère, M. le Dr Pol Gosset, va permettre à l'Académie de publier le volume concernant le canton de Bourgogne.

Digitized by Google

entretiennent et par le cordial entrain qu'elles apportent dans les discussions.

SCIENCES

La tenue à Reims (21-25 avril 1908), du IVe Congrès d'Assistance publique et privée nous a valu de la part de M. le Dr Colleville, président du Comité d'organisation, un discours contenant la revue rétrospective et contemporaine des œuvres d'assistance des vieillards et des infirmes. Notre Société avait souscrit des premières à ce congrès dont M. le Dr Henrot était le président d'honneur, et plusieurs de nos membres y ont apporté des contributions personnelles : M. le Dr Guelliot, sur la Société protectrice de l'Enfance, M. le Dr Bourgeois sur la prévention de l'ophthalmie des nouveau-nés, et votre secrétaire général sur l'ancien hôpital de Sainte-Catherine, modeste asile de nuit préludant à celui que nous avons vu fonder en 1890.

En nous traçant le programme de ce congrès, M. le Dr Henrot a été amené à nous entretenir, au point de vue de l'hygiène publique, du projet d'établissement d'une usine de produits chimiques par la Manufacture de Saint-Gobain, auprès du village de Saint-Léonard, non loin de la Vesle en amont de Reims. Il nous a exposé les dangers d'une pareille création pour la salubrité de l'air et des eaux qui alimentent notre ville (1).

M. le Dr Bourgeois, en nous offrant la suite de ses études pour la préservation de la vue chez les enfants

(1) Dr H. Henrot, *Les eaux d'alimentation de la ville de Reims*, Congrès de Reims, 1907, br. in-8°.

Digitized by Google

et les adultes, nous a développé divers moyens de sauvegarde, notamment l'emploi de verres d'une couleur jaune contre les abus de l'éclairage moderne.

M. l'abbé Haudecœur nous a rendu compte de l'ouvrage de M. J. Saurin, sur la Société des Fermes françaises en Tunisie, encouragée par M. Jean-Remi Chandon, d'Epernay, et conforme en tous points à la meilleure méthode pour le développement agricole le plus favorable à nos intérêts dans cette riche contrée.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Sur le terrain historique et archéologique, le rôle de l'Académie continue à être prépondérant à Reims, parce qu'elle est la seule société locale qui le cultive et y exerce une attraction. Elle ne s'est pas contentée des travaux de ses membres, elle a accueilli l'occasion si favorable d'une conférence publique proposée par l'un des maîtres les plus autorisés dans la science archéologique.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, notre dévoué correspondant, est venu entretenir nos nombreux invités, réunis dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre de Commerce, des anciennes maisons les plus célèbres et en général de l'*Habitation au moyen âge*. Il connaît toutes ces vieilles et pittoresques demeures. Il en a reconstitué l'aspect et la décoration, il en a fait voir plus d'une centaine, grâce aux projections parfaitement réussies

Digitized by Google

avec le concours empressé de M. Abel Lajoye et de M. Félicien Lallement (1).

Les communications en séance ont été fort abondantes sur l'histoire et la géographie, l'art et l'archéologie dans l'antiquité. C'est ainsi que M. le Dr de Bovis nous a renseignés, à l'aide d'une carte dressée par ses soins, sur le lieu précis de la rencontre d'Alexandre-le-Grand et des Gaulois. Il nous a aussi rendu compte d'un ouvrage de M. Soultanof, notre correspondant en Russie, sur les forteresses cosaques construites en Sibérie.

A propos du cours d'histoire de l'art qu'il professe aux élèves de M. Auguste Coutin, sculpteur, lauréat de l'Académie, notre confrère M. Kalas nous a analysé, avec dessins et figures à l'appui, sa conférence sur Memphis et Thèbes, Babylone, Ninive et Tyr, qu'il poursuivra sur Athènes, Rome et Byzance.

Dans une charmante causerie, inspirée par de vivants souvenirs de sa carrière diplomatique, M. Ernest Fréville nous a promenés sur le Bosphore de Constantinople à Thérapia, aux Eaux douces d'Asie et d'Europe, à tous les sites pittoresques et historiques, saisissant sur le vif les types, les mœurs et les costumes des peuples divers vivant sous ce merveilleux climat. Il nous en présentait les vues photographiées, tandis que M. Alphonse Gosset exposait en regard les grandes mosquées de la capitale ottomane.

Les antiquités de la vallée d'Aoste ne sont pas sans agréments pour l'historien rémois : M. Demaison a

(1) Compte rendu de cette conférence dans les journaux de Reims, le *Courrier de la Champagne* et l'*Avenir*, des 18 et 20 février 1908.

Digitized by Google

découvert, en parcourant cette région, un village placé sous le patronage de notre saint Remi (1), et il a pu, au fameux couvent du Grand-Saint-Bernard, retrouver, avec le nom d'un prieur, une trace des liens qui lui rattachaient notre petit hospice de Saint-Bernard, près la porte Dieu-Lumière. Mais il a regretté de ne pouvoir pousser plus loin ses investigations dans les archives du monastère. Il nous a, en même temps, retracé les beautés de ces régions alpestres.

Les sites et les monuments pittoresques ne sont pas seulement l'apanage de la Suisse et de l'Italie ; la France en est si abondamment pourvue qu'elle ne peut suffire à les faire connaître tous, ni à les protéger, par l'effort du Touring-Club, contre les périls de l'industrialisme et les dégâts du temps, de la cupidité ou du vandalisme. Restreignant le tableau à notre seul département, M. le Dr Pierre Minelle, notre zélé correspondant, nous a rappelé ce qu'en avait dit M. Louis Farges, chef du bureau historique aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, dans une récente conférence à Châlons. Resserrant encore l'étendue impartie à notre activité, il nous a invités à proposer quelques classements dans les limites de l'arrondissement de Reims (2). Nous avons désigné les parcs et châteaux de Saint-Thierry, de Louvois, de Courville, le domaine d'Hautvillers, les Faux et la montagne de Verzy que l'on dégrade de plus en plus par les extrac-

(1) *Saint-Rhemy*, Valle d'Aosta, Piémont.

(2) Loi du 21 avril 1906 pour la protection des sites et monuments naturels. Par les soins et aux frais du Touring-Club de France, des bancs ont été installés sur les hauteurs de Saint-Lié et du Mont-Saint-Pierre.

Digitized by Google

tions de cendres et de pierres, enfin tout le coteau de Châtillon-sur-Marne qui porte à son sommet la statue d'Urbain II et se pare à sa base de l'élégant ensemble du prieuré de Binson. Notre confrère M. Maillet-Valser, membre du Comité départemental créé à cet effet, doit exposer nos vœux et les appuyer.

Les contes et légendes, les traditions populaires en général, sont aussi une parure de nos régions diverses; on les recueille à mesure que l'oubli et de nouvelles mœurs sembleraient les proscrire. M. Guillemot, secrétaire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, excelle à remettre en mémoire et à narrer non sans malice et ironie, toutes ces vieilles histoires et ces récits parfois bien touchants, toujours naïfs et sincères, qui ont amusé ou effrayé nos ancêtres. Votre secrétaire général vous a lu le chapitre des « Pierres pouilleuses de Bezannes et d'Écueil », et il a mis en relief tout l'intérêt du recueil fort attrayant qui vient d'en être publié (1).

Le beau volume *Reims en 1907*, imprimé l'an dernier par la maison Matot-Braine et publié par les soins du Comité d'organisation du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, compte douze membres de l'Académie parmi ses auteurs. Je ne veux en citer que ce qui a trait directement à notre compagnie, dans l'article écrit par notre confrère M. Paul Douce, sur les diverses Sociétés rémoises (2). Le Congrès a été très brillamment tenu au mois d'août 1907.

(1) *Contes, légendes, vieilles coutumes de la Marne*, par A. Guillemot, *Châlons*, 1908, volume illustré de dessins par E. Auger et autres artistes.

(2) Sur l'Académie de Reims, sa création, ses travaux et publi-

Digitized by Google

Rentré avec ce livre dans le domaine de l'histoire locale, nous n'en sortirons plus que pour mentionner deux initiatives de M. Chamberland, l'une en faveur de la conservation et de l'utilisation, avec les garanties nécessaires, des anciennes minutes des Notaires et des papiers des Greffes, l'autre en faveur de la *Revue Henri IV*, qu'il avait fondée et qu'il vient de reprendre avec une féconde et exemplaire ténacité.

C'est toujours notre cathédrale qui attire et retient le plus l'attention et le zèle de l'Académie, bien qu'elle ne vive plus à ses côtés et sous son ombre, comme elle se plaisait tant à le redire. Vous avez entendu notre même confrère M. Chamberland, analysant les plus beaux chapitres de l'*Histoire de l'Art*, par André Michel, sur les origines de la sculpture gothique et sur son expansion en Espagne, en Italie et en Allemagne, revenir aux portails de Notre-Dame de Reims et en caractériser la statuaire avec une précision rendue possible par la méthode comparative si justement en honneur aujourd'hui.

M. Alphonse Gosset, après avoir communiqué son projet de construction d'une église à New-York, sous le vocable de Saint-Jean le Divin, nous a lu son étude sur le formeret dans le développement de l'architecture gothique, et il nous en a montré l'application à la cathédrale de Reims, où, grâce à lui, les baies ont pris un si large espace dans chaque travée.

Un archéologue américain, M. William-H. Goodyear, est venu l'an dernier visiter ce monument; il en a

cations, voir une étude de M. Paul Douce, dans *Reims en 1907*, Enseignement non professionnel, 2e partie, *Sociétés savantes*, etc., pp. 375 à 378.

Digitized by Google

mesuré les murailles en tous sens, et il a publié une note sur l'inclinaison des murs et des piliers de la nef, qu'il croit avoir été intentionnelle dans le plan des constructeurs (1). M. Demaison, en discutant cette note, établit, au contraire, que les maîtres de l'œuvre primitifs ont suivi les règles ordinaires de régularité, et que, si l'on constate aujourd'hui des lignes non perpendiculaires et obliques, cela tient ou à des malfaçons ou à des tassements qui n'ont pas d'importance dans la masse encore fort bien équilibrée de l'édifice.

Les vitraux de Notre-Dame sont en bonne voie de réparations indispensables, tant au fond de l'abside (2) qu'à la grande rosace occidentale, et c'est la maison Paul Simon, dont l'Académie a si volontiers proclamé le mérite et la compétence, qui est chargée de ces grands travaux. Notre confrère a présenté en séance les calques des fenêtres du chœur, qu'il remet si consciencieusement en état. Il a maintenant dans son atelier tout l'ensemble de la rose du grand portail, immense mosaïque qu'il doit remettre en ordre et reposer avant un an (3).

L'histoire de la cathédrale doit marcher de pair avec sa description, et que de chapitres encore inconnus ! Votre secrétaire général a dressé celui des fondations du cardinal de Lorraine et des cérémonies magnifiques qu'il avait instituées à l'aide de ces ressources

(1) William-H. Goodyear. — *Les raffinements d'architecture dans la cathédrale de Reims* (Londres, 1907). — Compte rendu dans le *Bulletin monumental*, t. LXXI, 1907, pp. 610-614.

(2) Description de la fenêtre centrale, nettoyée et consolidée, dans le *Courrier de la Champagne* du 4 novembre 1907.

(3) Le démontage de ces vitraux a eu lieu le 7 mai 1908 et jours suivants.

Digitized by Google

princières. L'une des plus célèbres, la Procession de la Résurrection, continuée et restée populaire jusqu'à nos jours, a cessé l'an dernier d'être célébrée par suite des embarras actuels et de la suppression des revenus de la fabrique. Le bourdon de 1570, fondu à l'intention de ces fêtes, retentit désormais trop rarement au gré des amateurs de musique et des fidèles tenants des souvenirs, mais il faut néanmoins continuer sa chronique, ne fût-ce que pour empêcher la prescription d'usages invétérés !

L'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames avait été notablement enrichie, comme l'église métropolitaine, par les princes et princesses de la maison de Lorraine-Guise. L'inventaire du trésor, dressé en 1690, resté jusqu'ici inédit dans les papiers de l'archevêque Le Tellier, méritait d'être publié et comparé aux listes de nos richesses d'art actuelles, mais peu de pièces en survivent depuis la fonte ordonnée lors de cet inventaire par Louis XIV jusqu'à celles qu'amena la suppression totale du monastère en 1790.

Un trésor d'un autre genre ou plutôt une cachette de monnaies du xve siècle a été mise au jour, à Reims, il y a quelques années, dans une maison de la rue Brûlée ; cette trouvaille ne devait pas rester inconnue, ni inutile pour la science numismatique entre les mains de M. Adolphe Bellevoye, notre érudit correspondant. Il en a, en effet, inventorié les pièces qui sont presque toutes des monnaies messines et des monnaies lorraines, quelques-unes des monnaies françaises des règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Un choix de ces pièces a été formé par notre confrère pour enrichir les collections de la ville.

Votre secrétaire général vous a présenté deux

Digitized by Google

œuvres manuscrites, offertes à l'Académie par leurs auteurs; l'une de M. Alexandre Harmel sur des Proses et Séquences du moyen âge, d'après le graduel de Nevers, avec fac-simile de notation (1); l'autre œuvre, venant de M. Adrien Brocard, est une traduction en français du texte italien de la Relation du Sacre de Louis XIV, publiée à Rome par Angelo Bernabo en 1654 (2). Ces intéressants travaux sont déposés dans nos archives, et nous en avons remercié et félicité nos compatriotes.

Le second anniversaire séculaire de la mort de D. Mabillon (27 décembre 1907), ne pouvait nous laisser indifférents : il fut célébré le jour même à Paris, dans la vieille église bénédictine de Saint-Germain-des-Prés, où reposent les restes de notre illustre compatriote. Vous y étiez représentés par l'un des vôtres, et le soir même vous étiez informés de l'éclatant hommage rendu par les savants de la capitale à la mémoire du plus modeste des érudits français au XVIIe siècle. Ce n'était pas assez pour notre Académie : vous avez convié Dom Besse, l'un des promoteurs de cette cérémonie et de la publication du volume des *Mélanges* publiés sur Mabillon à cette occasion (3), à venir nous parler de lui et de son œuvre impérissable.

Une séance entière, celle du 10 janvier 1908, fut consacrée à ces glorieux souvenirs de l'enfance de

(1) Bibliothèque nationale, n° 1235, nouvelles acquisitions latines.

(2) Sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Reims, cabinet de Reims, t. IV, p. 314, n° 835.

(3) *Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2me Centenaire de la mort de Mabillon*, Ligugé et Paris, 1908, vol. in-8 de XLVII-374 pages, avec figures.

Digitized by Google

Mabillon à Saint-Pierremont, de ses études et de sa profession religieuse à Reims, des services rendus à notre histoire par la série de ses travaux. D. Besse prit pour sujet la science du passé monastique au moment où parurent les *Annales bénédictines*, et il montra en Mabillon le successeur et l'émule de nombreux savants dont la tâche fut résumée et consommée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. A cette nomenclature d'œuvres d'érudition, M. le Dr Guelliot apporta le charme d'une exposition d'estampes offrant la vue des portraits de Mabillon, d'autres vues le concernant et de la médaille frappée au moment de ce second centenaire (1).

Il fallait aussi remémorer ce centenaire à Reims par un monument durable, et vous avez pensé, Messieurs, qu'il n'y en aurait pas de plus instructif qu'une simple inscription posée sur la porte de l'ancien hôtel de la Pourcelette, rue d'Anjou, n° 1, seul vestige de la demeure où vécut Mabillon, au cours de ses humanités. Votre vœu a été exécuté, et l'on vient de découvrir (mai 1908), le marbre qui porte ce texte commémoratif :

ICI
LOGEA
MABILLON,
ÉTUDIANT
AU COLLÈGE
DE L'UNIVERSITÉ
1644-1650

(1) Médaille due à l'initiative de M. l'abbé Corbierre, et médaillon en plâtre d'après le buste de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, exécuté par M. Baille sur le désir de Dom Besse et de M. A. Pécoul. Cfr. *Revue historique ardennaise*, mars-avril 1908, pp. 109 à 112.

Digitized by Google

Pas n'était besoin d'inaugurer ce souvenir historique, si honorable pour notre ville et notre ancienne Université : aucun faste ne devait paraître faire contraste avec la figure de l'humble bénédictin, et notre séance publique consacre suffisamment ce témoignage rendu à l'un des grands hommes de la France sur le seuil du logis qui abrita sa jeunesse et les prémices de sa vocation (1).

Il reste maintenant à l'Académie un devoir analogue de souvenir et de gratitude à rendre à la mémoire de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, mort lieutenant des habitants de Reims en 1750, membre de l'Académie des Inscriptions, promoteur de toutes les améliorations que Reims vit s'accomplir à son époque, et qu'aucun hommage public ne fait suffisamment revivre parmi nous.

L'Académie, qui avait naguère entendu les lectures de notre confrère, M. le Colonel Fleury, sur les épisodes de la lutte héroïque livrée par Napoléon autour de Reims en 1814, a été invitée par M. Nouvion à l'inauguration du monument qui vient d'être consacré à ce souvenir glorieux dans le parc de La Haubette (21 juin 1908).

Ce que fut Antoine Le Vaillant, seigneur de Damery au XVIIIe siècle, M. le Dr Pol Gosset nous l'a appris en insistant surtout sur son titre de grand amateur d'art. Ses collections furent des plus opulentes. On lui dédia

(1) Le propriétaire de la maison, M. Paul Guillot, le locataire, M. A. Miltat, apportèrent le concours le plus empressé, ainsi que l'architecte, M. A. Bègue. La dépense fut couverte par une souscription quasi spontanée de MM. Paul Simon, Alphonse Gosset, H. Portevin, le Dr Vincent, l'abbé Haudecœur, Henri Menu, A. Miltat, le Dr Guelliot, A. Bègue, Henri Jadart.

Digitized by Google

un très grand nombre de gravures dont notre confrère a pu se procurer d'excellentes épreuves qu'il nous fit passer sous les yeux. Mais à quoi sert d'amasser des trésors de ce genre en y risquant sa fortune, sinon à préluder à des ventes successives, ainsi qu'il arriva pour M. de Damery, de son vivant et après sa mort. Du moins, de ces ventes successives, il reste des catalogues qui font revivre pour la postérité la richesse de la galerie dispersée.

Notre confrère, M. Ernest Jullien, avait relevé, dans un ouvrage récent, une imputation contre M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, comme « compromis dans des histoires scandaleuses » (1). Prié d'expliquer cette imputation, l'auteur déclara qu'elle avait trait seulement au faste des constructions du château de Saint-Thierry d'après une anecdote de Dulaure, et qu'elle n'entamait en rien la vie réputée jusqu'ici exemplaire du bienfaisant prélat, fondateur du Mont-de-Piété de Reims et de la Caisse des Incendiés (2).

La communication la plus importante de l'année est certainement celle de M. le Dr Guelliot sur la fin de la Faculté de Médecine de Reims, c'est-à-dire sur sa situation matérielle et morale, son installation, ses usages, ses maitres et ses élèves dans les derniers temps de son existence, de 1790 à 1793. C'est en réalité un tableau très vivant et très instructif d'une École restée en plein exercice jusqu'à sa suppression, riche surtout en professeurs d'une incontestable valeur et

(1) *La Société Française pendant le Consulat*, par Gilbert Stenger, 6e série, 1898, p. 224.

(2) *Travaux de l'Académie*, t. LV, 199.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont la notoriété a persisté jusqu'à nous, tels que les Raussin père et fils, Ninnin, Le Camus, Fillion, Caqué, Navier, Demanche et Petit (1). Des documents du temps, pièces rares et de haute valeur, recueillies avec une patience et un tact bien rares aussi par notre confrère, viennent à l'appui de tous les faits, de tous les actes, de tous les noms qu'il cite. Une fois écrite avec ses développements nécessaires, la narration que nous avons entendue avec plaisir, sera une œuvre importante que nos mémoires seront justement fiers de posséder.

La *Revue de Champagne et de Brie* a cessé, en 1901, d'être l'organe des historiens et des chercheurs dont notre province amassait les études depuis vingt-cinq ans. Notre confrère, M. l'abbé Haudecœur, se propose de la faire revivre, à Reims, sous le titre de *Revue de Champagne ;* nous avons vivement encouragé ce dessein généreux et fécond, sans pouvoir lui donner d'ailleurs d'appui direct, ni de garantie formelle. Nos propres publications engagent et au delà nos ressources actuelles, nos efforts ne peuvent s'en détacher.

Le même confrère nous a produit une chronique des plus attachantes sur de nombreux faits locaux, celle de plusieurs membres de la famille Taillet, vignerons aisés de la commune de Merfy. Du début du XVIIIe siècle au milieu du XIXe, Fiacre, Laurent et Antoine Taillet ont successivement relaté sur leur journal ce qui se passait autour d'eux et ce qu'ils entendaient dire ou lisaient des événements publics. Ils ont ainsi dressé une revue naïve, mais véridique et expressive

(1) Docteurs régents cités dans l'*Almanach historique de Reims*, 1789, p. 100.

Digitized by Google

de la vie privée, de la vie économique et sociale, voire même politique et militaire, durant un long espace de temps, si mouvementé lors de la Révolution et des invasions de 1814 et de 1815. Il y aurait là matière à une publication des plus intéressantes.

C'est aussi une chronique de famille que vous a présentée votre secrétaire général, sous la forme d'un nouveau livret ou journal intime, tenu par une même lignée d'artisans rémois qui se nommaient Landouzy, Hermonville, Brice et Jossier, et se succédèrent de beaux-pères en gendres du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIIe. Les naissances d'enfants, si fréquentes dans les unions d'alors, y tiennent la plus grande place, mais il y en a aussi pour les faits locaux, les mentions les plus diverses. La beauté de l'écriture est également remarquable au début de ce modeste registre, inauguré par un menuisier pour la souvenance des siens. Joint aux deux autres livrets de famille communiqués l'an dernier à l'Académie, celui-ci mérite de voir également le jour avec eux dans nos Travaux et de rester en original parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Reims.

ENVOIS DES MEMBRES HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

M. Paul Pellot, membre correspondant, nous a donné la primeur de sa biographie de M. Louis Pommery, et nous la conserverons dans nos volumes comme un portrait de famille, comme un hommage de sincère gratitude envers une mémoire vénérée.

La figure d'Ermanno Ferrero, l'éminent professeur

Digitized by Google

de Turin, nous a été également retracée sous ses traits les plus expressifs, d'après ses œuvres et sa correspondance (1). Vous avez remercié sa famille, gardienne de sa mémoire et de son patrimoine scientifique.

Nos membres honoraires les plus fidèles à nous témoigner leur bienveillance : M. Léopold Delisle, M. A. Héron de Villefosse, M. le baron de Baye, M. le Dr Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, nous ont cette année encore favorisés par l'envoi d'œuvres qui ont toutes leur caractère d'utilité pour nous.

Une vingtaine de nos membres correspondants ont suivi cet exemple, et leurs envois, non moins profitables à nos études, seront énoncés plus loin ; je me borne à remercier cordialement de leur témoignage de collaboration et d'attachement : MM. Félix Plateau, professeur à l'Université de Gand ; René Demogue, professeur à l'Université de Lille ; Soultanof, à Saint-Pétersbourg ; le lieutenant Henri Bourin ; Frédéric Henriet, à Château-Thierry ; Germain de Maidy, à Nancy ; Joseph Berthelé, archiviste à Montpellier ; Louis Bossu, avocat général à Douai ; Louis Regnier, à Évreux ; Ernest Chantre, à Lyon ; Paul Pellot, à Rethel ; Anthyme Saint-Paul, à Paris ; Raoul et Jean Chandon de Briailles, à Épernay ; Albert Baudon et l'abbé Bouchez, à Reims.

M. le chanoine Dunand, s'associant à nous comme un zélé correspondant, nous a adressé son troisième volume d'*Études critiques sur Jeanne d'Arc*, où, à propos de l'édition de ses procès, il donne le dernier mot du procès de Rouen.

(1) *Ermanno Ferrero, commemorato da Antonio Manno, Torino,* 1908.

Digitized by Google

DÉCÈS ET ÉLECTIONS

Le seul de nos membres titulaires qui ait disparu du milieu de nous cette année est précisément l'un des plus jeunes, et, je puis le dire, l'un des plus aimés par le courant de sympathie et d'espérance qu'il éveillait autour de lui, j'ai nommé M. l'abbé Albert Lamy, licencié ès-Lettres-Philosophie, docteur en Théologie scolastique. Vous redire, Messieurs, le charme de sa conférence sur Gerbert, des lectures diverses et du rapport de poésie qu'il nous fit dans ces dix dernières années, c'est inutile pour ceux qui l'ont entendu ; ils entendent encore sa voix si douce mais affirmative, ils voient son geste plein de franchise, son regard pénétrant et bienveillant à la fois. Que de faveur et d'estime il s'était attiré, non seulement de la part des maîtres de la science comme Ollé-Laprune, Émile Boutroux, François Picavet, mais aussi de la part de la jeunesse qu'il entraînait avec la plus généreuse ardeur et le plus noble désintéressement !...

Et il ne nous reste, Messieurs, qu'à exprimer à cette heure nos affectueux regrets, nos condoléances à son vénéré père et à sa famille, mais nous proclamerons aussi que notre confrère a vécu beaucoup en peu d'années, et que son courage, son savoir, sa vertu, laissent au milieu de nous une trace ineffaçable (1).

Au mois de mai dernier, disparaissait aussi en pleine activité de savant et d'écrivain, M. Albert de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, uni de longue date à notre Société par le titre de

(1) Nécrologie lue à la séance du 27 mars 1908, et insérée au t. CXXIII des *Travaux de l'Académie.*

Digitized by Google

membre honoraire et par des conférences dont le souvenir n'est pas perdu de ceux d'entre nous qui assistèrent à ces brillantes réunions (1878-1882). Il faut remonter de trente ans en arrière pour retrouver ici la présence de l'illustre géologue que le cardinal Langénieux aimait à nous présenter comme son ami. Son talent, sa haute valeur scientifique et morale n'avaient fait que grandir, et l'Institut de France, comme l'Institut catholique, le comptaient encore comme un membre d'avenir, quand il leur est enlevé dans toute sa force et sa vaillance. Il est venu dans la mort reposer près de nous, comme il aimait de son vivant à venir séjourner sur la terre ardennaise (1).

La mort de trois membres correspondants, connus et estimés de beaucoup d'entre nous, cause également un vide douloureux dans nos rangs : M. le Dr Charles Guelliot, héritier d'un nom honoré et de vertus professionnelles, auteur lui-même d'études diverses sur la région de Vouziers ; M. l'abbé Hubignon, curé de Tournes (Ardennes), lauréat de l'Académie en 1903 pour son étude sur Lumes, chercheur érudit et consciencieux, modeste et discret collaborateur, très apprécié et regretté de ses compatriotes (2) ; et M. le Dr Deneffe, professeur émérite à l'Université de Gand, auteur d'études sur les cachets d'oculistes romains qu'il nous a offertes récemment.

Mais la mort n'est pas seule à nous séparer de confrères aimés : le départ de Reims d'un de nos

(1) La Cassine, près Vendresse (Ardennes). — *Bulletin du Diocèse de Reims*, 16 mai 1908, p. 234. — *Revue Scientifique*, 16 mai 1908, pp. 609 à 614. — *Le Magasin Pittoresque*, 15 mai 1908, p. 78, avec portrait.

(2) *Revue historique ardennaise*, mars-avril 1908, p. 113.

Digitized by Google

anciens présidents, Mgr Cauly, nous a affligés tous dans la mesure où son commerce nous était si agréable, sa collaboration précieuse, son dévouement acquis. Lauréat en 1883 pour son utile *Histoire du Collège des Bons-Enfants*, il semblait que sa tâche d'historien ne cesserait qu'avec la vie au sein de l'Académie. Nous n'avons pas encore eu la douleur de le remplacer comme membre titulaire, et cependant l'honorariat lui fut conféré de plein droit pour ses services rendus et pour l'obliger à reparaître quelquefois parmi nous.

D'autres pertes précédentes nous ont permis d'élire comme membres titulaires : M. Eugène Gosset, vice-président de la Chambre de Commerce de Reims, dont nous proclamions tout à l'heure les bons procédés à notre endroit, ami des arts éclairé, fervent défenseur de nos monuments et de notre histoire ; M. Ernest Fréville, receveur particulier des Finances en notre ville après avoir servi notre diplomatie et étudié les hommes et les choses en Orient ; M. le Dr Henri Lardennois, chirurgien de nos hôpitaux, professeur à notre École, ancien président de la Société médicale de Reims, tout dévoué à la cause du progrès scientifique et aux travaux d'art et d'histoire dont nous avons la garde.

Vous avez aussi, Messieurs, élu douze membres correspondants nouveaux, pour aider notre action près de nous et au loin, en leur qualité d'écrivains, d'artistes et de protecteurs des arts, d'archéologues ou d'hommes de science, de lauréats de nos concours : MM. l'abbé Bouchez, Edmond Chesnay, Émile Dufay, le Dr Pierre Minelle, à Reims ; — MM. Raoul et Jean-Remy Chandon de Briailles, à Épernay ; M.

Digitized by Google

Anatole Paroissien, à Crugny ; — M. Sainsaulieu, à Soissons ; — M. A. Pécoul et M. Anthyme Saint-Paul, à Paris ; — M. E. Chantre, à Lyon ; — M. Nicolas Roerich, peintre d'histoire, à Saint-Pétersbourg.

La statue de Boucher de Perthes à Abbeville, pour laquelle vous aviez naguère envoyé une souscription à la Société d'Émulation de cette ville, a été inaugurée le 7 juin dernier, et notre confrère M. le Dr Guelliot a bien voulu nous représenter à cette cérémonie.

Enfin, Messieurs, vous avez adressé vos hommages de félicitations à Mgr l'Archevêque de Reims à l'occasion de son élévation au cardinalat, à M. Léopold Delisle lorsqu'on fêta son cinquantenaire à l'Institut, à M. le professeur Landouzy au moment où il devenait le doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et à M. le Maire de Reims nouvellement élu (1).

A cette séance même, c'est à M. Théodore Dubois, directeur honoraire du Conservatoire de Musique, notre compatriote aimé et respecté à tant de titres, membre honoraire de la Compagnie, que nous adressons des félicitations autant que des remerciements pour le concours si aimable qu'il nous apporte avec des œuvres toujours nouvelles et fécondes, titres de gloire pour leur auteur et de haut renom pour notre patrie (2).

(1) Art. 42 du Règlement de l'Académie.

(2) Audition donnée avec le concours d'artistes rémois et étrangers qui ont exécuté tout le programme concerté et organisé par notre confrère, M. Alfred Lefort, auquel l'Académie offre ses plus sincères remerciements. (*L'Avenir* du 23 juin 1908.)

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS d'HISTOIRE, d'ETHNOGRAPHIE & de PHOTOGRAPHIE

Par M. Albert CHAMBERLAND, Membre titulaire (1).

L'an passé, la tâche du rapporteur de la Commission d'histoire fut des plus agréables ; une de ses plus enviables préoccupations fut de varier les formules de ses compliments.

Aujourd'hui, il n'en est ainsi ; et il y a vraiment trop de distance entre les excellentes études de M. l'instituteur Malaizé (2) et de M. l'abbé Bouchez (3), couronnées l'an dernier, et le meilleur des travaux envoyés cette année.

Certes, on ne peut consacrer à l'érudition désintéressée que de rares loisirs ; cependant les travailleurs ont beaucoup de facilités de recherches et les sujets sont si nombreux qu'ils ne laissent que l'embarras du choix (4).

Mais peut-être que ces travailleurs n'ont pas nettement conscience de l'importance des études auxquelles

(1) Membres de la Commission : MM. L. Demaison, le Dr Guelliot, l'abbé Haudecœur, le Dr Bagneris, le Dr Gosset, Rozey, le Président et le Secrétaire général.

(2) *Monographie de la commune de La Horgne.*

(3) *La paroisse Saint-Jacques à l'époque révolutionnaire.*

(4) Fismes, les vingt communes du canton d'Ay, etc., n'ont pas de monographie.

Digitized by Google

nous les invitons. De prime abord, ces monographies de communes parfois minuscules, ces biographies d'illustres inconnus, apparaissent mesquines, étroites, sans portée. Et c'est évidemment une des raisons pour lesquelles nos auteurs semblent saisir toutes les occasions de faire des échappées sur les questions actuelles les plus irritantes et de se hausser à des considérations générales.

Et pourtant ce n'est pas sans de sérieux motifs que, dans les notices officielles relatives à ses concours, l'Académie recommande expressément aux concurrents de « s'abstenir de considérations générales ». En effet, ces considérations sont, trop souvent, ou bien des banalités encombrantes ou, ce qui est plus grave, des assertions fort discutables exprimées sous une forme agressive et désobligeante. C'est ainsi, pour le dire en passant, que, cette année, la Commission a été unanime à déplorer quelques pages écrites par deux auteurs dont les opinions personnelles sont absolument opposées, mais qui se ressemblent par le même ton de polémique passionnée, interdit à l'historien et encore plus à l'érudit. Ne suffit-il pas de rapporter les faits, tous les faits ? Un exposé calme et digne est plus convaincant, il est même plus émouvant que les invectives les plus véhémentes.

Les études particulières, il ne faut pas l'oublier, ont la plus haute importance. C'est elles seules qui permettront dans l'avenir de résoudre certains problèmes fort difficiles. Les historiens les plus autorisés sont d'accord sur ce point : il y a, pour le moment, dans l'état assez imparfait des sciences historiques, assez de synthèses, d'appréciations, de considérations générales. Pour en établir utilement de nouvelles ou pour recti-

Digitized by Google

fier les anciennes, il faut attendre que beaucoup de documents aient été réunis et dépouillés, que beaucoup de dissertations critiques sur des questions particulières aient été faites. La parole de Fustel de Coulanges est toujours à méditer : *Une vie d'analyse pour une heure de synthèse*. Il y a vingt-cinq ans, un remarquable historien intitulait hardiment un ouvrage *Philosophie de l'histoire de France :* il l'a réédité récemment sous la dénomination plus modeste et plus juste de *Vue générale* ...Exemple instructif.

La monographie de commune et la biographie sont des procédés d'analyse historique excellents et indispensables. Nous sommes certains qu'elles continueront à susciter des études de premier ordre, et nous voulons même espérer qu'au nombre de nos plus brillants lauréats de l'avenir seront les auteurs mêmes qui ne nous ont pas donné cette année ce que nous attendions.

En effet beaucoup d'ouvriers valent mieux que leur ouvrage. C'est ainsi qu'un homme qui aurait pu nous apporter des choses neuves et utiles a cru préférable de chercher des formes qu'il croit neuves et qui nous ont, à nous, semblé plutôt étranges. Pourquoi, en effet, réveiller un barde écossais pour lui faire raconter l'histoire d'une ville de France ? C'est à la vérité donner l'air de la fable.

Il y avait à faire une curieuse étude sur Pierre Rainssant, le célèbre médecin rémois qui fut aussi un érudit, un numismate et l'un des premiers membres de l'Académie des médailles, aujourd'hui Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mais l'auteur de l'essai qui nous a été présenté ne nous a guère apporté

Digitized by Google

que des matériaux et même des matériaux insuffisants. Par exemple, il n'a pas assez consulté les papiers de Colbert ni les registres paroissiaux ; il a même négligé plusieurs ouvrages imprimés. Cependant il a soigneusement recueilli et transcrit plusieurs articles curieux du *Journal des Savants* et du *Mercure galant* ; il a retrouvé le procès-verbal d'autopsie du corps de Rainssant, document précieux qui détruit la légende du suicide. Mais l'auteur, M. Charles Sarazin, n'a pas poussé ses recherches assez loin et il n'a pas fait un travail suffisant de mise en œuvre pour mériter mieux qu'une mention honorable.

L'étude sur *Annelles*, localité du département des Ardennes, est meilleure, mais elle ne nous donne pas toute la satisfaction désirable.

L'auteur, M. l'instituteur Menecière, annonce seulement une *histoire économique et sociale*. Nous ne voulons pas lui reprocher d'avoir fait une monographie incomplète ou d'être sorti des limites qu'il s'était volontairement imposées. Mais nous avons le droit d'être exigeants pour tout ce qui concerne le sujet qu'il a choisi. Or, à ce point de vue, son étude est incomplète et cette imperfection n'est pas toujours imputable à un manque de documents dont il n'est pas responsable, mais à un défaut de recherches. Nous ne prendrons comme exemple que ce qui concerne le XVIIIe siècle, si voisin de nous.

Des renseignements sur l'état économique et social d'Annelles avant la Révolution sont tout à fait nécessaires pour nous faire apprécier les progrès réalisés au XIXe siècle, car les choses valent surtout par comparaison. Or l'auteur n'exprime nulle part le regret de

Digitized by Google

n'avoir trouvé ni chez les particuliers, ni dans les minutes des notaires, ni dans les fonds des Archives départementales, des ventes de terres et de maisons, des baux, des inventaires, des reconnaissances de droits seigneuriaux : nous avons donc le droit de nous demander s'il les a cherchés. En outre, l'auteur ne s'est pas assez préoccupé des doléances exprimées par les habitants en 1789.

D'ailleurs son étude nous apprend des choses précises et intéressantes, notamment sur les réquisitions à l'époque révolutionnaire et impériale, les ventes de biens nationaux, l'état successif des bâtiments de l'école et du presbytère, les ressources financières de la commune, l'assistance publique, largement dotée grâce à la générosité de notre regretté confrère M. Louis Pommery et de sa famille. Même le chapitre consacré à l'agriculture et à la statistique agricole serait tout à fait excellent, s'il était accompagné d'un essai de carte agronomique et d'un croquis topographique. Aussi l'Académie a-t-elle le plaisir d'accorder à M. Ménecière, instituteur à Annelles, une médaille d'argent de première classe.

L'Académie n'avait pas encore eu l'occasion de décerner le prix d'Ethnographie fondé en 1902 par notre compatriote et correspondant, M. Hugues Krafft.

Vous connaissez tous l'explorateur à qui nous devons l'ouvrage savant, agréablement écrit, admirablement illustré qu'il a consacré au *Turkestan russe*. Titulaire d'une récompense à l'Académie française, M. Krafft a eu la haute et délicate pensée d'en faire bénéficier l'ethnographie champenoise.

L'ouvrage de M. Krafft est un modèle d'études

Digitized by Google

ethnographiques, d'une richesse d'ailleurs inimitable, mais qui donne une haute idée de l'importance, du charme et de l'opportunité de travaux de ce genre. Nous ne saurions mieux faire que de lui laisser un moment la parole (1) :

Peu de temps après l'introduction des influences européennes, le lecteur trouvera ainsi, je l'espère, l'impression de ce que les régions civilisées du Turkestan russe étaient naguère et de ce qu'elles sont encore, mais de ce qu'elles pourront cesser d'être — il faut s'y attendre — au fur et à mesure que les communications avec l'Occident deviendront plus directes et plus rapides.

Dans un certain nombre d'années, quand des générations nouvelles auront remplacé celles qui assistèrent à la russification progressive du pays, bien des modifications, bien des transformations se seront accentuées. Bien des souvenirs se seront peut-être même entièrement évanouis : tels ces monuments de Samarkand, derniers débris glorieux du règne de Tamerlan, exposés maintenant à la merci du premier tremblement de terre venu, qui pourra les réduire en poussière.

Ne traitera-t-on pas alors de visionnaires les voyageurs qui, sous la magie de toutes les magnificences qu'ils contemplèrent, ont donné à leurs descriptions des sensations de rêve et de contes merveilleux ?

Puissent donc les documents et le texte qui vont suivre aider à illustrer les manifestations tangibles de l'âme musulmane du Turkestan, et les fixer d'une manière durable !

Puissent-ils contribuer à conserver le reflet de son attrayante image ancienne, le jour où cette âme se sera peut-être rénovée, et alors surtout que *la modernisation universelle aura répandu ses vagues envahissantes jusque sur ces régions éloignées et encore somnolentes*,

(1) *A travers le Turkestan russe ; Avant-propos*, pp. VI et VII (Paris, Hachette, 1902, in-4°, 265 gravures et une carte en couleurs).

Digitized by Google

en les submergeant à leur tour, comme le reste du monde.

L'Académie a, cette année, la satisfaction d'accorder le prix Krafft à un ouvrage fort remarquable consacré au *Pays d'Argonne*. Le livre et l'auteur sont connus : il nous sera possible d'être bref.

L'auteur, M. Deliège, sait par cœur le pays qu'il décrit, depuis le sol et les eaux jusqu'aux travaux, aux usages et au caractère des habitants. Il aime l'Argonne et les Argonnais comme un enfant de la Vallée (1), la partie la plus pittoresque et la plus originale. Il semble même que l'auteur, dont le patriotisme est un peu envahissant, puisqu'il veut que Vouziers soit en Argonne et que Taine soit un Argonnais, aurait pu consacrer quelques pages supplémentaires à la partie Nord de la région. Au reste, son livre abonde en détails précis et attachants.

C'est qu'il a vu le rude labeur des tireurs d'argile ou de phosphate ; qu'il se souvient des hirondelles de Lorraine, ces ouvrières alertes des tuileries de Passavant ; c'est qu'il regrette la faïencerie des Islettes dont les produits font aujourd'hui le plus original ornement du dressoir des aïeux ; c'est qu'il se rappelle les anciennes verreries, dont les lueurs fantastiques et troublantes guidèrent ses pas d'enfant vers les gorges assombries de Futeau... Il s'est fait raconter les légendes locales, dire les chansons naïves ou piquantes, les Noëls malicieux comme celui de Sainte-Menehould ; il les a transcrits d'après ses propres notes ou d'après des textes qui lui ont été

(1) La vallée de la Biesme, qui se jette dans l'Aisne un peu au-dessous de Sainte-Menehould.

Digitized by Google

confiés par d'obligeants curieux et d'aimables curieuses des choses du passé, comme M. et Mme Mauget, pour n'en pas citer d'autres. Il a décrit minutieusement les fêtes religieuses et les fêtes champêtres, les divertissements de la ferme et de la paroisse. Sans doute, on verrait volontiers disparaître quelques-uns de ces usages qui sont grossiers ou manquent d'élégance, mais il en est d'autres amusants, pittoresques ou touchants, qu'on aimerait à voir subsister. Quelle que soit la destinée des uns et des autres, rien n'est plus méritoire que d'en conserver le souvenir dans un livre clairement composé, agréablement écrit, enrichi de poésies et de dessins dûs à nos distingués et sympathiques compatriotes et lauréats, MM. Piesvaux et Auger. Aussi l'Académie éprouve-t-elle le plus grand plaisir à décerner à M. le Directeur d'Ecole Deliège, la médaille d'or fondée par M. Krafft.

Aux concours d'histoire et d'ethnographie par l'écriture se rattache naturellement le concours d'histoire et d'ethnographie par l'image photographique qui fera, nous l'espérons bien, l'objet d'un rapport spécial dès l'année 1909. Ce concours a été institué grâce à l'heureuse initiative de notre confrère, M. le Docteur Guelliot, et c'est à son activité très éclairée qu'il faut en attribuer le succès immédiat, de fort bon augure pour l'avenir le plus prochain.

Le but de ce concours est de réunir chaque année une collection de documents historiques et ethnographiques sur la Champagne. Pour préciser ses intentions, l'Académie avait indiqué aux concurrents les séries de sujets qui devaient appeler leur attention d'une façon toute particulière : *habitations rurales*,

Digitized by Google

monuments de villages et de petites villes, *fêtes populaires*, *vieilles maisons* de Reims, *scènes de la rue*. Bien que ce concours ait été tardivement annoncé, neuf concurrents y ont répondu et ont envoyé une centaine de photographies. Quatre d'entre eux ont un nombre insuffisant d'épreuves. Cependant l'Académie a tenu à encourager et à mentionner honorablement M. Gaston Gœbel qui a reproduit un *Calvaire* original à *La Neuville-au-Pont* et M. Lejeune, qui a réuni de belles photographies d'une *Processsion à Écueil.*

Avec M. E. Godfrin, nous entrons pleinement dans les termes du concours. Ses sujets sont bien choisis, d'une amusante variété, ses photographies bien exécutées. Nous avons surtout remarqué une *maison rustique à Courtaumont, l'église de Thillois*, de vieux et rares peignes à laine, une plaque de cheminée trouvée rue de Venise et offerte depuis au Musée, grâce à la notoriété que notre Concours lui a value, par M. Renard, directeur de la Société des Déchets, qui a droit à tous les remerciements. Une médaille de bronze est la juste récompense accordée à M. Godfrin.

Des médailles d'argent sont décernées à M. Arthur Gilbin et à M. Léon Doucet. Du premier, nous avons 6 belles épreuves, artistement exécutées, représentant les églises de *Bezannes*, *Baye et Asfeld ;* le château de *Montmort,* la colonne de *Champaubert,* le rétable de *Pévy*. Le second a réuni des photographies très fines et très bien prises, de 20 *églises* des environs de Reims. C'est, pour l'Académie, le début d'une précieuse collection qu'elle espère compléter par les concours ultérieurs.

M. Georges Beausseron s'est davantage encore inspiré des données du programme et il a mérité une médaille

Digitized by Google

d'argent de première classe. Parmi les 18 épreuves de son envoi, signalons un curieux Saint-Quentin de l'église *des Mesneux*, le retable de *Pévy*, le château de *Prin*, la porte de l'église de *Savigny*, l'église de *Courville*, les « creutes » de *Montasin* et une série de costumes, depuis le *soldat du* XVIe *siècle* jusqu'au *tambour-major* du second Empire, et même un très curieux *vase gallo-romain*, destiné au commerce d'importation des figues. L'ensemble est véritablement intéressant et nous engageons vivement M. Beausseron à continuer la recherche de tous les documents analogues : puisqu'ils disparaissent chaque jour, qu'au moins leur fidèle souvenir soit conservé par la photographie.

La Commission a cru devoir mettre hors concours M. Jules Matot. Il a été plutôt un collaborateur qu'un concurrent en répandant le programme du Concours et en suscitant les bonnes volontés des amateurs. D'ailleurs, il a lui-même apporté une large contribution, puisqu'il a envoyé 34 épreuves : églises et châteaux, enseignes disparues, vieilles maisons de Reims et de la Marne, etc. Il a une grosse part dans la réussite de l'essai tenté et nous escomptons sa bonne volonté pour un succès plus éclatant encore dans l'avenir.

Au reste, c'est à tous les amateurs, à tous les chercheurs, à tous les travailleurs et travailleuses, que l'Académie adresse le plus pressant appel : elle les convie à faire des études historiques et ethnographiques sous toutes les formes possibles ; elle a donc tout lieu d'espérer que son appel sera entendu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. l'abbé CHARLES, Membre titulaire (1).

Il est de mode de dire que notre siècle est celui des affaires, et que si nos pères ont été des artistes incomparables, épris de l'idéal et du beau sous toutes ses formes, nous sommes devenus un peuple positif, n'accordant d'attention qu'à ce qui se compte et se pèse. Dans un monde d'activité fiévreuse, il n'y a plus de place pour les œuvres de sensibilité et d'imagination. Les affaires, dit-on, nous ne connaissons rien en dehors de cela. Eh bien ! même pour les affaires, l'art n'est pas chose indifférente. Que de fois notre vénéré doyen d'ancienneté et président annuel, M. Alphonse Gosset, ne nous a-t-il pas dit avec éloquence que le culte du beau était d'un intérêt primordial, même pour les villes de commerce, et que notre incomparable cathédrale, attirant en foule les visiteurs, était la meilleure réclame pour les vins de Champagne. D'ailleurs les faits sont là qui donnent un démenti aux ennemis de la poésie. Cette année, les juges du Concours des Jeux Floraux de Toulouse ont eu à examiner 849 pièces de poésie. Pour être plus modeste, l'Académie nationale de

(1) Membres de la Commission de Poésie en 1908 : M. le Docteur SEUVRE, M. DUVAL, M. l'Abbé CHARLES, M. KALAS, M. LUCAS.

Digitized by Google

Reims a vu, elle aussi, de nombreux concurrents solliciter ses récompenses. Elle a reçu 35 recueils, dont plusieurs renfermaient dix, douze pièces de vers. Le chiffre de ces envois ne prouve-t-il pas éloquemment, Messieurs, que le culte des Muses n'est pas près d'être abandonné en France ? Si nous n'avons pas eu la bonne fortune de rencontrer d'œuvre de premier ordre, le concours nous offre un bon ensemble de qualités moyennes, le sens du goût, l'amour de l'idéal. Nous sommes donc encore un peuple d'artistes ; c'est une supériorité que nous gardons ; elle rachète en partie d'autres pertes, d'autres déchéances.

On n'est cependant pas complètement dans l'erreur quand on affirme que la poésie d'autrefois, avec ses lacs, ses cascatelles, ses ballades à la lune, n'est plus de mode aujourd'hui. Cela est vrai, la poésie, comme toutes les autres productions de l'esprit humain, se transforme sans cesse. C'est que le poète, sous peine de n'être qu'une voix sans écho, reflète les préoccupations, les douleurs et les joies de ses contemporains. Les Romantiques de 1820 ont célébré le désenchantement de leur génération dans *Moïse*, *le Lac*, *la Tristesse d'Olympio*. Des pensées d'un autre genre hantent aujourd'hui les esprits ; les progrès de l'humanité, les transformations sociales dont nous sommes les témoins peuvent être l'objet de chants inspirés, s'ils passionnent vivement l'âme du poète, si celui-ci entend les plaintes, les espérances de ceux qui travaillent et qui peinent. Il y a plus ; la science elle-même, malgré l'espèce d'antinomie que l'on établit souvent entre ces deux mots, science et poésie, offre le thème le plus riche et le plus fécond à qui sait la comprendre et l'aimer. Il y a quelque chose de grand et de poétique

Digitized by Google

dans la nature, avec les mondes des infiniment grands et des infiniment petits, avec le travail prodigieux qui s'opère incessamment en elle par la germination, le développement des plantes, la formation des cristaux, et les transformations de tout genre dont elle est le théâtre. C'est ce que faisait un jour ressortir merveilleusement l'éminent confrère que nous venons de perdre, M. de Lapparent, invitant les élèves d'un collège, dans un discours de distribution de prix, à bien étudier la nature, à cause des merveilles qu'elle leur réserve. Un de nos poètes a mis cette vérité en évidence dans la pièce intitulée : *la Terre qui vit.* Autrefois, dit-il, peintres et poètes peuplaient la nature de Nymphes, de Faunes, de Satyres, de Lutins, de Korrigans, de Poulpikets ; aujourd'hui ils l'aiment pour elle-même, avec sa vie intense, la beauté de sa lumière ou de ses paysages :

La Terre, qui jadis semblait aux jeunes yeux
Un miroir où venaient se refléter les cieux,
. . . . . .
Apparaît aujourd'hui plus belle et plus troublante,
Distribuant à ceux qui chantent sa beauté
Une aumône de gloire et d'immortalité.

Si la poésie peut prendre toutes sortes de formes et se transformer avec les siècles, il est cependant un genre qui ne s'accorde pas avec elle, c'est le genre prosaïque, la pensée de l'auteur fût-elle noble et élevée, et soumise aux règles de la métrique. La géométrie, les sciences exactes, les sciences morales elles-mêmes, ne se prêtent pas aux compositions poétiques. Peut-être quelques-uns de nos concurrents l'ont-ils un peu oublié. Nous avons trouvé de belles thèses morales ou religieuses, d'excellents

Digitized by Google

conseils dans plus d'un des recueils qui nous ont été envoyés ; c'étaient parfois de bons sermons, dont pourront s'inspirer les prédicateurs, et j'en suis personnellement reconnaissant à leurs auteurs ; mais, je le répète, ces morceaux n'ont qu'une parenté lointaine avec la poésie.

Ainsi, un de nos poètes nous dit en termes fort nobles que le salut de la France est dans le Christ seul.

> C'est là qu'est le remède ; il faut que Jésus-Christ
> Renouvelle ton cœur, ton âme et ton esprit,
> Que ses bras étendus, au prétoire, à l'école,
> De candeur et piété soient toujours le symbole.

Il faut, ajoute-t-il, former d'honnêtes citoyens dont le *credo* sera :

> Propriété, pays, religion, drapeau.
> Avec de tels soutiens dans ses conseils la France
> Aura bientôt repris le calme et la confiance.

La même thèse se retrouve dans la pièce intitulée *l'Église et la France*. Le poète nous montre les progrès du christianisme dans notre pays, depuis le baptême de Clovis jusqu'à nos jours. La mission de la France, dit-il en terminant, est de propager l'Évangile, mission analogue à celle qu'avait autrefois la Judée. Dieu qui a rejeté le peuple juif, épargnera la France, à cause de l'héroïsme de ses preux, de ses martyrs, de ses moines, de ses pénitents, de ses missionnaires.

Même note, même caractère de morale élevée dans le poème de *La Sagesse*. Le héros de ce poème, après la mort de son père et de sa mère, est resté seul dans la maison paternelle. Il songeait à un hymen, mais

Digitized by Google

Dieu lui enleva brusquement la vierge qu'il aimait. Il courba la tête sous la loi de Dieu ; depuis il a cherché à faire du bien autour de lui. Je mourrai, dit-il,

> ...par un soir d'avril limpide et bleu,
> En offrant, comme un lys chaste, mon âme à Dieu.

Un autre poète nous dit en vers bien tournés, mais sans rien de saillant, que pour empêcher l'homme de se laisser aller à la tristesse, Dieu a chargé un ange de parcourir le monde et de consoler ceux qui pleurent. C'est l'*Ange de l'Amitié.*

> Il va par tous pays, ne s'arrêtant jamais !
> On le trouve aussi bien dans le riche palais
> Que sous le toit croûlant de la pauvre chaumière.

Il y a dans cette pièce, comme dans celles qui précèdent, d'excellents conseils, de sages maximes. Ils ont le grand tort d'être exprimés dans une langue qui ne diffère pas assez de la prose.

Nous ferons la même remarque au sujet de deux poèmes. Le premier : *Mater Dolorosa*, nous fait assister à la descente de Croix, et retrace le tableau de l'adoption de saint Jean par la Sainte Vierge. L'autre, *Deux Jours d'Empire*, se rapprocherait assez de l'épopée. Mais le poète épique ne peut faire œuvre durable que s'il chante un héros national, dans la vie duquel s'incarne celle de tout un peuple, avec ses revers et ses gloires. Pourquoi donc choisir comme cadre l'époque la plus troublée de l'Empire romain, celle de l'anarchie impériale, et chanter le règne éphémère d'un simple armurier, élevé à l'empire par ses compagnons d'armes, et renversé aussitôt après par eux ? Quelle sorte d'intérêt peut offrir un sujet de ce genre,

Digitized by Google

si la pauvreté de l'invention n'est pas relevée par des qualités de premier ordre ?

Rien de saillant, et même des traits étranges dans une série de poèmes intitulée : *Les Sataniques.* On voudrait plus de relief, plus de soin de la facture dans *La Mort du Bohême*, *Le Marabout*, *Les Pays Rémois. Les Bluettes Champenoises* sont l'œuvre d'un poète, et renferment plus d'un trait heureux. Il y a de la vie et de la chaleur, de la couleur locale dans l'ode *à la Gascogne.* Pourtant nous avions espéré y trouver plus d'éclat, plus d'enthousiasme, s'il est vrai que

Tout à l'humeur gasconne est un auteur gascon.

Le recueil *La Récitation des Petits,* se compose de douze sonnets dans lesquels l'inspiration est faible. Le poète se contente de nous dire, en vers bien faits d'ailleurs, ce qui caractérise chaque mois, frimas, pluie ou soleil. C'est là une source d'inspiration qui est, comme on le voit, à la portée de tout le monde. C'est au même procédé d'énumération qu'a recours l'auteur du poème *Au pied de la Montagne.* Il nous fait monter sur la montagne pour nous dire quel sera l'objet de ses chants, Dieu, la nature, ses amis, la gloire, les héros, les braves, le malheur. Tout cela est bien raisonnable, bien tourné, mais ne nous passionne qu'à demi. Il en est de même, pour des raisons analogues, du poème ayant pour titre : *La Maison du bonheur.* Dans ses adieux à la maison paternelle, le poète n'a garde d'oublier aucun des objets qui font partie du domaine qu'il va quitter pour toujours, arbres, moulins, pelouses, etc. La versification est facile ; on voudrait plus de vivacité dans le sentiment, moins de réflexion dans l'inspiration.

Digitized by Google

Nous trouvons une émotion vraie, des traits piquants dans un recueil que nous envoie un des habitués de nos concours. Le poète, qui est au déclin de la vie, se demande avec anxiété si cette vie a été bien remplie. Ce qui le console, c'est qu'il a essayé de faire un peu de bien. Et aussitôt, la conscience rassurée, le poète pacifique part en guerre, et s'empresse de décocher un trait acéré contre nos législateurs, qu'il traite avec irrévérence.

Nous sommes moins près de la réalité vulgaire dans les pièces *Dans la paix du soir, Dernier adieu* et *Bucoliques*. L'auteur de *Dernier adieu* nous montre, dans une pièce bonne d'ailleurs, une âme brisée et souffrant d'un mal mystérieux. Peut-être la pensée gagnerait-elle à rester moins dans le vague ; la mélancolie n'exclut pas la clarté ; la preuve en est dans l'autre pièce, *Bucoliques*. L'auteur habite la ville ; il occupe au quatrième étage un appartement brûlant en été, glacial en hiver. Et dans ses rêves, il se construit, non pas un château en Espagne, mais un joli cottage à mi-côte, à l'abri du vent ; la vie y sera douce pour lui l'été comme l'hiver. Et il énumère avec amour, et non sans élégance, les charmes de sa demeure.

Ma maisonnette est à mi-côte
Pour que le vent n'y souffle pas
Jusqu'à courber la tige haute
Des chrysanthèmes, des dahlias.
Un fier rempart aussi protège
Contre la brise son pignon,
Car les sapins couverts de neige
Bornent ici mon horizon.

Décidément, il n'y a rien de tel que les citadins pour aimer la campagne.

Digitized by Google

Nous ne quittons pas les régions éthérées, j'allais dire la région des rêves, avec trois poèmes, dont l'un d'eux, *A l'idéal*, caractérise en nobles termes la mission du poète. Le poète, nous dit-il, est comme l'aiglon.

L'aiglon, de jour en jour, lève plus haut la tête ;
Puis un soir, l'œil fixé sur sa noble conquête,
Prend son essor vers le soleil.

Et ailleurs,

Vous êtes les élus aux fières destinées,
Et votre œuvre debout, en dépit des années,
De siècle en siècle vole, éclatant à jamais.

La pensée est élevée, parfois même aux dépens de la clarté, comme dans la pièce : *Néant et Oubli*. Ici le poète demande aux étoiles si elles connaissent l'énigme du Néant. Malgré le soin que le poète a mis à ciseler ses vers, on saisit difficilement sa pensée. Quant à la pièce *Ad Astra*, c'est le poème de la nature, de la science, du travail, des découvertes modernes ; le poète a foi dans l'avenir :

Homme, recueille-toi ; l'âge d'or va venir.

Nous en acceptons l'augure, mais sans partager la confiance et l'optimisme du poète.

Tardive Union est une gracieuse idylle, dans laquelle le poète exprime, en termes délicats, cette vérité que « le cœur humain n'a pas d'âge ». Le cadre dans lequel il place ses jeunes amoureux, qui ont passé la quarantaine, et aux effusions desquels semblent s'associer la forêt, les oiseaux, le soleil, donne à cette vérité un relief plus saisissant encore. « Le cœur n'a pas d'âge ; » il est toujours jeune, dit aussi en beaux vers l'auteur de la pièce *Cœur solitaire* ; de cruelles déceptions ne lui ont laissé que plaies et deuils ; et il se plaint dans

Digitized by Google

son isolement, avec tristesse et mélancolie. Ces plaintes ne sont-elles pas comme l'écho des reproches qu'adressait à Dieu le Moïse d'Alfred de Vigny :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

N'est-ce pas à l'inspiration d'un autre poète du XIXe siècle, Joséphin Soulary, que nous devons la pièce : *Une mère pleurait* ; elle semble imitée des *Deux Cortèges*.

Une mère pleurait près d'une dalle blanche,
Posant avec tendresse un fragile bouquet.
. . . . . .
Non loin d'elle, à genoux sur la terre voisine,
Une fillette pâle en ses vêtements noirs,
Seule, pleurait aussi... C'était une orpheline
Et l'on restait troublé par ces deux désespoirs.
. . . . . .
Que se passa-t-il donc ? Qui pourrait le décrire ?
Mais l'on put voir bientôt la mère qui pleurait,
En baisant l'enfant pâle, essayer de sourire,
Tout en la consolant d'une voix qui tremblait.

Ce sont là de beaux vers, comme ceux dans lesquels le même poète célèbre la naissance du papillon,

Formé, pour les fleurs écloses
De deux pétales de roses
Et d'un sourire de Dieu.

Ces qualités de versification se retrouvent dans la traduction d'une pièce de Gœthe, *Le roi des Elfes*.

Ah ! père, tiens-moi bien, s'écrie l'enfant qui râle,
Et dont les yeux ouverts semblent remplis d'horreur.
Père ! n'entends-tu point les sifflantes rafales
Qui grondent tout là-bas ? — Fils, c'est une cavale,
Qui hennit en sentant passer des voyageurs !

L'Anniversaire est une page bien pensée, inspirée par une émotion vraie. La scène se passe la veille de

Digitized by Google

Noël, dans une maison de paysans d'Alsace. Au coin du feu, le père et la mère pensent à celui qui est mort pour la patrie, il y a trente-sept ans. Ils ne se disent rien, mais tous deux sont obsédés par le même souvenir. Et, instinctivement, la mère va prendre dans l'armoire le coffret renfermant les lettres de leur enfant, et ils relisent pieusement celles qu'il leur écrivait de Wœrth, de Châlons, de Sedan, de Pont-Noyelles, où il mourut en héros. Cette pièce est écrite d'un style ferme, sans mièvreries ni hors d'œuvre, ce qui n'est pas un mérite commun.

J'en viens maintenant, après cette rapide énumération de pièces dont beaucoup renferment de réelles beautés, à celles qui ont attiré tout particulièrement l'attention de l'Académie. Elle aurait été heureuse d'accorder une de ses plus hautes récompenses à l'auteur des *Glanes rimées*, pour ses pièces les *Voix de l'Avent*, et *Comment je chante*, dédiée à Mme Duval. Mais déjà l'Académie a décerné à Mlle Thomazeau une médaille d'or, il y a deux ans, et elle rappelle cette distinction en adressant à Mlle Thomazeau ses bien vives félicitations.

Un poète de métier, M. Eugène Revassard, a chanté les misères de l'humanité, la comparant, avec un rare bonheur d'expression, à un vaisseau désemparé. Ailleurs il nous fait descendre et gravir, avec le pèlerin, les monts qui conduisent à l'antique Sion.

Il descendait les monts de la Judée antique
A l'heure où l'astre d'or à l'horizon descend.
Un zéphir embaumait, suave et caressant,
Ces lieux auréolés de tristesse magique.

Et vieillard, il allait... Il allait, vers Sion,
Porter au Dieu d'amour ses souffrances passées,
Ses fautes par trente ans de douleur effacées,
Ses remords qu'avivait la sombre vision.

Digitized by Google

Un autre poète nous donne une fraîche et gracieuse idylle sous ce titre : *Tu verras par mes yeux*, Enod garde son troupeau dans la montagne ; il voit la pauvre Edula.

Sa taille est grande et svelte ; elle a repris son pas
Et sourit tristement. Sa chevelure est blonde ;
Dans ses yeux se reflète une douleur profonde ;
Hélas ! ils ne voient pas.

Tout enfants déjà, Enod et Edula étaient liés par une tendre amitié ; Enod guidait les pas de la pauvre aveugle.

Elle a compris par toi ce que le ruisseau clair
Murmure sous les bois, ce que dit à l'oreille
De la fleur s'entr'ouvrant la butineuse abeille
Qui bourdonne dans l'air.

Enod veut en faire son épouse, malgré sa cécité.

Allons ainsi unis vers Eunice ma mère ;
Pour t'accueillir sa lèvre ira baiser tes yeux.
Ta jeunesse sera le sourire joyeux
De notre humble chaumière.

L'Académie accorde à M. Eugène Revassard, de Saint-Rambert (Ain), ainsi qu'à M. Jean du Sandillat, de Paris, auteur de la pièce *Tu verras par mes yeux*, une mention très honorable.

Le *n° 32* de notre concours est une belle page d'épopée, *Les Champenois de 92*, ou *La bataille de Valmy*. L'ensemble du sujet est bien compris ; c'est, comme le disait dimanche dernier M. Henri Houssaye à l'inauguration du monument de la Haubette, la résistance de la France à l'invasion étrangère ; c'est aussi l'aurore d'une ère nouvelle, et le poète a heureusement mis cette pensée en relief.

Tous, se sentant soudain transportés de délire,
Animés d'un courage impossible à décrire,

Digitized by Google

Criaient sans décesser : « Vive la Nation ! »
Et dans un tel moment, cette exclamation
D'un peuple se levant en armes pour la guerre,
Annonçait à tous les monarques de la terre
Qu'un jour nouveau luisait et que cette clarté
Aux reflets si brillants avait nom « Liberté. »

Peut-être faut-il regretter que le poète n'ait pas respecté plus scrupuleusement l'histoire, et n'ait pas étudié le plan de campagne de Dumouriez. L'excuse de l'auteur est peut-être que lui qui chante les Champenois, n'a jamais vu la Champagne. Son poème eût gagné en puissance et en intérêt, s'il nous eût donné la vraie bataille de Valmy, comme l'a fait Victor Hugo, dans la *Légende des Siècles,* pour la bataille d'Eylau, la retraite de Moscou, Waterloo. Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur du poème, et l'Académie accorde une médaille d'argent à son auteur, M. Jean Périsse, de Vichy (Allier).

Notre *n° 7* contenait deux pièces d'inégale longueur, mais toutes deux excellentes. L'une, *Le Geste*, est un de ces contes en vers comme en a écrit un grand nombre, au lendemain de l'Année Terrible, le poète des humbles, François Coppée. Une pauvre femme n'a pas de pain à donner à ses deux enfants ; elle s'en va toute désolée, à l'aventure, dans Paris affamé, mendiant un peu de pain. Le soir, en rentrant chez elle, elle trouve au seuil de sa demeure deux petits orphelins, et leur donne moitié du pain qu'elle apportait à ses propres enfants.

L'autre pièce est une des meilleures de tout le concours, par la grâce, l'élégance, la précision, la perfection de la ciselure. Il ne s'agit au fond que d'un éventail ; mais l'art a su faire d'un rien un petit chef-

Digitized by Google

d'œuvre. *Materiam superabat opus.* Voici cette pièce : *L'Éventail Louis XV :*

Il est en satin ourlé de dentelles,
Un Amour joufflu peint, la flèche en main,
Vise, sans arrêt, une pastourelle
Qu'enlace et courtise un beau châtelain.

Le tissu terni, les couleurs fanées
Nous parlent d'un temps enfui pour toujours,
Et nous évoquons les vieilles années
Du siècle mignard, aux pimpants atours.

Dames à paniers, la poudre au visage,
Le soulier cambré, l'élégant camail,
Vinrent abriter leur marivaudage
Derrière l'écran de cet éventail.

Où sont maintenant les belles charmeuses
Et toute leur cour de jeunes marquis ?
Où s'en sont allés danseurs et danseuses
Qui, nonchalamment, s'éventaient jadis ?

Tandis que la main délicate et fière,
Qui jouait avec l'éventail coquet,
N'est plus aujourd'hui qu'un peu de poussière,
Lui survit encore au fond d'un coffret.

Il garde en ses plis une odeur subtile
Des mystérieux et chers autrefois,
Et son aile rythme, alerte et docile,
Du passé perdu les troublantes voix.

Il est en satin ourlé de dentelle,
Que le fard des ans seul a fait jaunir ;
Sa monture craque et parfois chancelle ;
Mais il est sacré : c'est un souvenir.

Ces deux belles pièces valent à l'auteur, Mme Marthe Boucoiran-Dubos, de Saint-Geniès (Gard), une médaille d'argent.

Reste un dernier recueil auquel l'Académie a réservé sa plus haute récompense de cette année, une médaille de vermeil. Il a pour titre : *Les Voix aimées.* L'homme prête volontiers l'oreille à toutes les voix de la nature,

Digitized by Google

dit-il ; elles trouvent toutes un écho dans son âme, la voix de la sonnerie militaire pour le vieux grognard, celle de la cloche du village pour l'exilé. Mais la plus puissante, la plus touchante est encore la voix humaine. Je ne citerai que le second sonnet : *La voix du petit enfant*. Cette voix est inintelligible pour tous ; mais comme la mère la comprend bien !

Le blond bébé s'éveille, ainsi que l'oiselet,
Qui, sur les bords d'un nid, gazouille dès l'aurore ;
Il ouvre ses grands yeux pleins de sommeil encore,
Et balbutie un mot d'un langage incomplet.

Auprès du blanc berceau la mère se complaît ;
Elle sourit d'extase à l'appel qui l'implore,
Car son cœur a compris ce verbe qu'elle ignore,
Mais dont les sons, pour elle, ont un divin attra

Son doux chérubin parle ; en syllabes étranges
Il semble raconter un rêve rose aux anges ;
Tout s'anime déjà dans son gentil minois.

Surprise et radieuse, en son orgueil de mère,
La jeune femme écoute et se laisse distraire
Par les accents bénis de la fluette voix.

L'auteur de ces sonnets, dans lesquels la grâce s'unit à la vérité, est M. Gaston Doquin, de Sedan.

L'énumération d'un nombre aussi considérable de pièces, avec la sécheresse que présente presque toujours un compte rendu, est par elle-même fatigante. Il n'en est pas de même lorsqu'on lit à loisir et dans le détail les tentatives poétiques de nos concurrents. On ressent cette douce impression qu'il y a toujours en France des âmes éprises de ce qui est noble et beau, des esprits distingués et de grands cœurs ; c'est là une pensée consolante.

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du jeudi 25 juin 1908

PROGRAMME

1. **Discours d'ouverture,** par M. Alphonse GOSSET, Président.

2. **Compte rendu des Travaux de l'année,** par M. Henri JADART, Secrétaire général.

3. **Rapport sur le Concours d'Histoire,** par M. A. CHAMBERLAND, Membre titulaire.

4. **Rapport sur le Concours de Poésie,** par M. l'abbé CHARLES, Membre titulaire.

5. **Proclamation des Prix et Médailles.**

Exécution d'œuvres musicales de M. Théodore DUBOIS
dont le Programme est ci-contre.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

Séance Publique Annuelle

Du JEUDI 25 JUIN 1908

Œuvres de M. Théodore DUBOIS

Membre de l'Académie des Beaux-Arts

Membre honoraire de l'Académie de Reims

qui seront exécutées au cours de la Séance

1 **Allegro** et **Adagio** du Trio en *ut mineur*, pour piano, violon et violoncelle.

MM. Vaysman, Aubert et l'Auteur.

2 **Odelettes Antiques**, poésies de Charles Dubois.

A *Incantation.*

B. *Le Pêcheur de Syracuse.*

Mlle Hélène Bardot, mezzo-soprano des Grands Théâtres de Reims et de Genève.

3 A. **Andante Cantabile.**

B. **Entr'acte de Xavière.**

Pour Violoncelle : M. Fernand Aubert.

4 A. Air d'**Aben-Hamet** : *Me voici donc au terme du voyage.*

M. A. François, premier baryton des Théâtres de Reims et de Genève.

B. Grand Duo d'**Aben-Hamet** : *Bianca, ma bien-aimée* (3e Acte).

Mlle H. Bardot et M. A. François.

Le piano d'accompagnement, fourni gracieusement par la Maison Émile MENNESSON, sera tenu par M. Th. DUBOIS.

La Séance commencera à trois heures très précises

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE 1908

PRIX ET MÉDAILLES

décernés dans la Séance publique du 25 juin 1908

POÉSIE (Prix L.-F. Clicquot)

1. — Une médaille de vermeil est décernée à M. Gaston Doquin, à Sedan, pour ses *Voix aimées*.

2. — Une médaille d'argent à Mme Marthe Boucoiran-Dubois, à Saint-Geniès de Malgoirès, pour sa pièce *L'Eventail*.

3. — Une médaille d'argent à M. Jean Périsse, à Vichy, pour *Les Champenois de 1792*.

4. — Un rappel de médaille d'or est décerné à Mlle Maria Thomazeau, à Bouin, pour ses *Glanes rimées*.

5. — Une mention très honorable à M. Jean du Sandillat, à Paris.

6. — Une mention très honorable à M. Eugène Revassard, à Saint-Rambert-en-Bugey.

HISTOIRE

1. — Une médaille d'argent de 1re classe à M. Ménecière, instituteur public à Annelles (Ardennes), pour son Histoire économique et sociale de cette commune.

Digitized by Google

2. — Une mention honorable à M. Charles SARAZIN, à Reims, pour son Étude sur Pierre Rainssant.

ETHNOGRAPHIE (PRIX HUGUES KRAFFT)

1. — Une médaille d'or à M. E. DELIÈGE, directeur d'École à Reims, pour son livre : *Pays d'Argonne.*

PHOTOGRAPHIE (SÉRIES DU CONCOURS)

1. — Une médaille d'argent de 1re classe à M. Georges BEAUSSERON, à Reims.

2. — Une médaille d'argent à M. Arthur GILBIN, à Reims.

3. — Une médaille d'argent à M. Léon DOUCET, à Reims.

4. — Une médaille de bronze à M. E. GODFRIN-GÉRAIN, à Reims.

5. — Une mention honorable à M. Gaston GOEBEL, à Reims.

6. — Une mention honorable à M. E. LEJEUNE, à Reims.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour l'Année 1909

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Question d'histoire ou d'archéologie rémoise, laissée au choix des concurrents.

Les documents se trouvent aux Archives et à la Bibliothèque de Reims sur la plupart des sujets.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Le prix sera décerné à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ 30 à 80 vers.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

SCIENCES

Monographie agricole d'une commune ou d'un groupe de communes de la région : étude du sol d'après sa constitution géologique, données climatologiques locales, répartition et mode d'exploitation de la

Digitized by Google

propriété, progrès accomplis pendant le XIXe siècle et améliorations nouvelles à introduire.

Le prix consiste en une médaille de vermeil.

En outre, l'Académie pourra récompenser les meilleurs travaux inédits qui lui seraient soumis sur l'Histoire, l'Archéologie, la Biographie, la Sociologie, l'Economie politique, l'Hygiène publique et privée et les Beaux-Arts, appliqués aux besoins de la ville et de la région.

Un appel particulier est adressé en vue de travaux scientifiques ayant un caractère d'utilité pratique pour l'industrie de la contrée.

PRIX A DÉCERNER EN 1909

Offert par la *Revue de Champagne* (M. l'abbé Haudecœur, Directeur), « consistant en une médaille d'or de cent francs, pour la meilleure monographie d'une commune de la Champagne, lequel prix pourra être divisé, s'il y a lieu, en médailles d'argent. »

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

HISTOIRE

Monographie d'une commune ou d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, la population, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, le langage, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

PRIX V. DUCHATAUX

En 1911, l'Académie décernera ce prix de 500 francs au meilleur ouvrage historique qui sera soumis à ses suffrages.

L'Académie récompensera aussi, si elle le juge à propos, les auteurs d'œuvre d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er Avril 1909,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général :
H. JADART,
15, rue du Couchant.

Le Président annuel :
Alph. GOSSET,
9, rue des Templiers.

Reims, le 10 Juillet 1908.

Digitized by Google

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE 1908-1909

Il est organisé par l'Académie, entre tous les photographes champenois, amateurs et professionnels, un concours de séries de clichés originaux. Chaque série devra comprendre six clichés ; le format est laissé au choix du concurrent, mais ne pourra être plus petit que 9×12 ; on évitera les épreuves au citrate.

Les épreuves, collées sur carton *à petites marges*, devront être remises avant le 1er Mai 1909. Elles ne porteront aucune signature, mais une devise reproduite sur une enveloppe cachetée, contenant les noms et l'adresse du concurrent et jointe aux épreuves.

Le Jury tiendra compte au moins autant de l'intérêt des sujets que de la qualité des épreuves au point de vue de la technique photographique.

Au verso des épreuves devra figurer l'indication précise et détaillée du sujet et de la localité.

Les envois resteront aux Archives de l'Académie ; les auteurs s'engagent à mettre, le cas échéant, leurs clichés négatifs à la disposition de l'Académie, si celle-ci désire en faire exécuter des épreuves.

Les prix, consistant en médailles et mentions, seront décernés dans la séance annuelle.

SÉRIES DU CONCOURS 1908-1909

Tous sujets relatifs à l'histoire locale, à l'archéologie, aux traditions populaires et spécialement :

I. — *Villages champenois* : Aspect général ; habitations rurales du Rémois, de l'Ardenne, de l'Argonne : façades, cours, puits, masures, huttes forestières, creutes ; mobilier ancien.

II. — *Fêtes populaires* : Foires, pèlerinages, cérémonies et usages des baptêmes, mariages, enterrements. Fêtes patronales, jeux.

III. — *Industries rurales et familiales* : Préparation, filage et tissage du chanvre, de la laine ; clouterie à la main ; petite industrie forestière : écorçage, fabrication des sabots, des allumettes, des tonneaux, etc.

IV. — *Monuments de la Champagne* (ceux des grandes villes exceptés) : Eglises, châteaux, abbayes, ruines ; mobilier ancien des églises ; calvaires, croix de chemins.

Adresser les épreuves franco *à M. le* Dr GUELLIOT, 9, *rue du Marc, à Reims.*

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT L'ACADÉMIE NATIONALE DE RÉIMS

au 10 Juillet 1908

ART. 3 des *Statuts*. — « L'Archevêque de Reims, le Préfet du département, le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de la ville ont droit de séance dans les Assemblées (de l'Académie), et peuvent prendre part aux discussions. »

BUREAU POUR L'ANNÉE 1907-1908

MM. Alph. GOSSET, *président*.
Ch. LHOTELAIN, *vice-président*.
Henri JADART, *secrétaire général*.
Louis DEMAISON, *secrétaire archiviste*.
Ed. LAMY, *trésorier*.
Pol GOSSET, *bibliothécaire*.

MM. E. SEUVRE,
A. DUVAL,
A. BOURGEOIS, } *membres du Conseil d'Administration*.

Digitized by Google

Membres titulaires au 10 Juillet 1908.

Date de l'élection	MM.
1866.	Gosset (Alphonse), architecte.
1870.	Diancourt (V.), ancien sénateur.
1876.	Jullien (Ernest), ancien magistrat.
1877.	Demaison (Louis), archiviste de la Ville.
1878.	Jadart (Henri), bibliothécaire de la Ville.
1880.	Douce (Paul), notaire.
1880.	Brissart (Arthur), avocat.
1880.	Benoist (Albert), manufacturier.
1882.	Lamy (Ed.), architecte.
1885.	Guelliot (Octave), chirurgien des hôpitaux.
1887.	Henrot (Henri), directeur honoraire de l'École de Médecine.
1889.	Cauly, protonotaire apostolique.
1889.	Colleville, professeur à l'École de Médecine.
1889.	Brunette (Ernest), architecte de la Ville.
1890.	Compant, vicaire général.
1890.	Bagneris, docteur en médecine.
1892.	Lefort (Alfred), notaire honoraire.
1893.	Morel (Léon), archéologue.
1893.	Haudecœur, curé de Pouillon (Marne).
1895.	Seuvre, docteur en médecine.
1895.	Laurent (Jules), professeur d'histoire naturelle au Lycée et à l'École de Médecine.
1896.	Maillet-Valser, ancien conseiller général de la Marne.
1896.	Duval (Arsène), avocat.
1896.	Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.
1896.	Bourgeois (A.), docteur en médecine.
1897.	Brincourt (l'abbé), chanoine titulaire.
1899.	Charles (l'abbé), supérieur de l'École Saint-Joseph.
1899.	Bourguin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
1899.	Gosset (Pol), médecin des hôpitaux.

Digitized by Google

1901. Rozey (Paul), avocat.
1901. Simon (Paul), ancien président de la Société des Amis des Arts.
1901. Graffin (R.), docteur en droit, à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes).
1901. Bovis (R. de), professeur à l'École de Médecine.
1901. Marguet (Pol), vice-président du Comice agricole.
1903. Morinerie (R. de la), négociant en vins de Champagne.
1903. Kalas (E.), architecte.
1903. Lhotelain (Ch.), président honoraire du Comice agricole.
1903. Legras (E.), curé-doyen de Saint-Jacques.
1903. Lucas (Henri), propriétaire.
1903. Chamberland (A.), professeur agrégé au Lycée.
1906. Gaube (R.), docteur en médecine.
1907. Fréville (Ernest), receveur particulier des Finances.
1907. Gosset (Eugène), vice-président de la Chambre de Commerce.
1907. Lardennois (Henri), chirurgien des Hôpitaux.

Membre titulaire décédé pendant l'année 1907-1908.

M. l'abbé Albert Lamy, licencié ès-lettres.

Membre honoraire décédé.

M. Albert de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à Paris.

Digitized by Google

Membres correspondants décédés.

MM.

Le docteur Ch. Guelliot, à Vouziers.
L'abbé Hubignon, curé de Tournes (Ardennes).
Le docteur Deneffe, professeur à l'Université de Gand.

Membres correspondants élus.

MM.

R. Chandon de Briailles, à Épernay.
J.-R. Chandon de Briailles, à Épernay.
Anatole Paroissien, à Crugny.
Ernest Chantre, à Lyon.
Sainsaulieu, à Soissons.
E. Bouchez, à Reims.
N. Roërich. à Saint-Pétersbourg.
Anthyme Saint-Paul, à Paris.
Ed. Chesnay, à Reims.
E. Dufay, à Reims.
Docteur P. Minelle, à Reims.
A. Pécoul, à Paris.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie Nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908.

I. — Ouvrages publiés et offerts par les Membres de l'Académie.

Alph. Gosset..... *Projet pour Saint-Jean-le-Divin*, Cathédrale de New-York (1887).

— *Les arcs formerets dans l'architecture ogivale, leur fonction, leur importance.* (Extr. des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, Congrès de Reims, 1907.)

Dr O. Guelliot.. ..... *Le Préhistorique dans la Champagne rémoise* (1907).

— *Le Centenaire de l'Ecole de Médecine de Reims* (1908).

Dr H. Henrot.. ..... *Discours d'ouverture au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.* Reims, 1907.

— *L'épuration des eaux d'égout.* Congrès de Reims 1907.

— *Les eaux d'alimentation de la Ville de Reims.* (Extr. des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences. Congrès de Reims, 1907.)

J. Laurent.... ..... *Une nouvelle hypothèse sur le déterminisme du sexe.* (Extr. des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences.* Congrès de Lyon, 1906.)

Dr A. Bourgeois..... *Les blessures de l'œil par les éclats de verre de bouteilles de Champagne.* (Extr. des *Archives d'ophthalmologie.* Décembre 1907.)

— *L'éclairage rationnel de travail.* 1908.

Digitized by Google

Ernest FRÉVILLE..... *Impressions d'Orient. — Vers Bagdad. — Une semaine à Sofia. — Une pointe en Macédoine.* (Extrait de la *Nouvelle Revue.*) 1907.

— *L'Octroi à Sèvres.* 1889.

Léopold DELISLE..... *Recherches sur la librairie de Charles V* (Extrait.) — Hommage à l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres (1857-1907).

Dr L. LANDOUZY..... *Hygiène sociale. L'alimentation rationnelle.* Conférence faite à la Sorbonne le 12 mars 1908.

F. PLATEAU..... *Les insectes et la couleur des fleurs.* (Extr. de l'*Année psychologique*, t. XIII.) 1907.

A. BAUDON..... ... *Les Colbert, leurs relations et leurs biens dans les Ardennes.* — Documents extraits des Archives notariales de Reims. 1907.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE... *Lycurgue et Ambrosie.* 1907.

René DEMOGUE..... ..... *Des droits éventuels, hypothèses où ils prennent naissance, nature et effets.* (Extr. de la *Revue trimestrielle de Droit Civil.*) 1906.

— *Note sur le chapitre III du projet relatif au Contrat de travail.* (*Bull. de la Société d'études législatives.*) 1907.

Frédéric HENRIET..... .... *Le docteur Corlieu, sa vie et ses œuvres.* (Extr. des *Annales de la Société historique de Château-Thierry.*) 1907.

H. BOURIN. ... . *Paul-Ponce-Antoine Robert* (de Sery), *peintre du Cardinal de Rohan (1686-1755.)* 1907.

N. SOULTANOFF..... *Les ruines de la forteresse de Iakoutsk et quelques autres monuments de l'architecture de bois en Sibérie.* 1907.

J. BERTHELÉ..... *Plaquettes montpelliéraines et languedociennes.* — I. *Une nouvelle hypothèse sur l'origine du nom de Montpellier.* — II. *Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189.* — III. *Quelques documents concernant les moulins de Carabottes au XIIIe siècle,* d'après les Archives du Château de Lestang. 1907.

— *Association des Amis de l'Université de Montpellier.* — Assemblées générales de 1905, 1906, 1907.

Digitized by Google

J. Berthelé..... *Opuscules campanaires. — La famille Cavillier et les fonderies de cloches de Carrépuits, de Solente, d'Amiens, de Beauvais*, etc., 1er fasc. Mars 1907. — *Congrès des Sociétés savantes de 1907. — Essai de catalogue des cloches françaises du XIIIe siècle encore existantes.* 2e fasc. Mai 1907.

Louis Bossu..... *Maisons ardennaises éteintes ou disparues.* II. *La famille de Dalle.* 1907.

Paul Pellot. ... . *Louis Pommery, membre titulaire de l'Académie de Reims (1841-1907).* 1907.

L. Regnier.. ..... *Bibliographie des travaux de M. l'abbé Bouillet.* 1908.

Ernest Chantre..... *Recherches anthropologiques en Egypte.* 1904.

Abbé Émile Bouchez..... *La paroisse de Saint-Jacques de Reims pendant la Révolution.* 1907.

J.-R. Chandon de Briailles. *Les Colonies françaises, leur histoire, leur présent, leur avenir.* Conférences faites les 3 février et 21 mai 1902.

R. Chandon de Briailles et H. Bertal. *Archives municipales d'Epernay. Table alphabétique des registres des délibérations de la Ville d'Epernay (1790-1816).* 1904.

— — *Inventaire sommaire des Archives révolutionnaires d'Epernay* (1790-1816). 1907.

— — *Etat et compte du couvent de l'abbaye de Saint-Martin d'Epernay pour l'année 1561, par le Frère Geoffroy Piérard.* (Extr. du *Bull. du laboratoire expérimental de viticulture et d'œnologie de la Maison Moët et Chandon.*) 1908.

Anthyme Saint-Paul..... *Les origines du gothique flamboyant.* 1907.

— *Les irrégularités de plan dans les églises.* 1906.

— *Un nouveau livre sur l'Art chrétien.* 1907.

Bon J. de Baye..... *Viasiomy. Souvenirs d'une mission.* 1908.

— *Les tombeaux des Goths en Crimée.* (Extr. des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXVII.) 1908.

Digitized by Google

L. Germain ..... *Arthur Benoit.* 1898.

— *Observations sur des monuments héraldiques relatifs à Sarrebourg.* 1901.

— *Une médaille inédite de Notre-Dame de Benoite-Vaux.* 1902.

— *M. le Baron de Braux.* 1903.

— *Notes sur deux chapiteaux de la cathédrale de Saint-Dié.* 1903.

— *Un jeton du Comte de Fontaine.* 1904.

— *Une taque de foyer aux armoiries de Bernardin II de Lenoncourt (1602).* 1905.

— *Sur les armoiries de Sarralbe.* 1905.

— *Une pièce ancienne de poésie française sur la bataille de Nancy.* 1905.

— *La pierre tombale de Saulmory (1512).* 1905.

— *L'inscription de la cathédrale de Vaison. — Une autre interprétation.* 1905.

— *Archéologie. — Sur la destination de la « Recevresse » d'Avioth.* 1906.

— *La famille du Prévot de Clermont, Claude de la Vallée,* mort en 1538. 1906.

— *Les sauvages tenants des Armes du Duché de Bar au XVIIIe siècle.* 1906.

— *Le procès de la cloche de Boucq (1725-1725).* 1906.

— *Observations sur la charte d'affranchissement de Brouenne* (Décembre 1247). 1907.

— *Repositoires eucharistiques de la Meuse.* 1907.

— *Remarques sur l'ouvrage de Léon Maxe-Werly intitulé : Notes et documents pour servir à l'histoire de l'Art et des Artistes dans le Barrois avant l'époque de la Renaissance.* 1907.

— *Une protestation touchant l'histoire de l'Art en France au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance.* 1907.

Ad. Bellevoye ..... *Les variétés de carabus auratus* (Linné), *et variations des élytres.* Extr. du *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims).* 1908.

Digitized by Google

E. Ferrero..... *Commemorato da Antonio Manno. Torino.* 1908, avec portrait.

Robert de Lasteyrie..... *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France,* dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, 1904-1905.

Armand Bourgeois..... *Jeanne d'Arc à Reims.* 1908.

— *Le vol de l'aigle sur l'île d'Elbe (1814).* 1908.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique, hommages divers et journaux.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Section des sciences économiques et sociales. 1906. — Congrès des Sociétés savantes de 1906, tenu à Paris.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1907, 1re et 2e livraisons.

Comité des travaux historiques et scientifiques. — Liste des membres titulaires, honoraires et non résidants et des Sociétés savantes de Paris et des départements. 1907.

Congrès des Sociétés savantes à Montpellier. — Discours prononcés à la Séance générale du Congrès, le 6 avril 1907.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1908.

Bulletin du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements, octobre 1907.

Congrès archéologique de France. — LXXIIIe session tenue à Carcassonne et Perpignan en 1906, par la Société française d'archéologie. 1907.

Bulletin de l'Association philotechnique. Juin 1907 à mai 1908.

Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e série, tome VIII, 1906, 1 fascicule ; 1907, 2 fascicules.

Société d'économie sociale. Congrès de 1905. — Les carrières commerciales et industrielles.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, nouvelle série, tome IX, 1907.

Bulletin de la Société de Médecine légale de France, 2e série, tomes II, III et IV, 1905-1907.

Compte rendu mensuel des travaux de la Société des Artistes français. Décembre 1907.

Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1906 au moyen des subventions de la Caisse des recherches scientifiques. 1907.

Digitized by Google

Bulletin administratif de la ville de Reims, 24e supplément, 1906.

Bulletin de l'Association française pour l'avancement des Sciences. Informations et documents divers. Juillet 1907-Mars 1908. — Compte rendu de la 36e session. Congrès de Reims 1907.

Reims en 1907. — Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences. 1907.

IVe Congrès national d'assistance publique et privée du 21 au 26 Avril 1908. Rapports généraux.

Academia heraldica, tome III. Février 1908.

The University of California chronicle. Vol. XI, 1907.

Report submitted to the President and Regents of the University of California. Nov. 1905.

Bulletin du Denier de l'Institut Catholique de Paris. Janvier 1908 à mai 1908.

Anales del Museo nacional de Montevideo. Vol. VI, t. III, 1907-1908.

Journal des Savants. Juillet 1907 à mai 1908.

Union médicale et scientifique du Nord-Est, du 30 juin 1907 au 30 mai 1908.

L'Art public. Juin 1907.

Le Luth français. Janvier 1908.

L'Ami de Paris. — Revue littéraire et artistique. Février 1908.

Photo-Magazine. 19 avril 1908.

André Lemaire. — *Les lois fondamentales de la Monarchie française d'après les théoriciens de l'ancien régime.* 1907.

Émile Cauly. — *L'Ancêtre barbare.* Fantaisies poétiques. 1907.

A. Thieullen. — *Études préhistoriques.* — Le criterium, présentation et controverses. Dernier chapitre. 1907.

L. Valmaggi. — *Ermanno Ferrero.* 1907.

A. Brocard. — *Relation véritable des fêtes et cérémonies du sacre de Louis XIV dans la cité de Reims*, par Angelo Bernabo. Traduction.

L. Moulin et G. Salaun. — *Des moyens de réduire ou d'éteindre la dette publique en France.* 1900.

L. Vuibert. — *Le Tribunal de commerce d'Epernay.* 1811-1907.

Le P. Ubald d'Alençon. — *Notice chronologique sur le peintre Félix Villé* (1819-1907). 1908.

H. P. Hirmenech. — *Recherche sur l'origine des signes graphiques.* 1907.

Ch. Thiéry. — *Notice historique sur la Seigneurie de Muire*, avec une préface de M. le Dr O. Guelliot. 1908.

D. Auger. — *Archives de la France monastique.* Vol. VI. — *Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, tome II, 1907.

Alexandre Harmel. — *Le bon sens et les scientifiques de certaine école moderne d'exégèse biblique.* (*Revue du Monde catholique.* Septembre 1907.)

Digitized by Google

Antonio Manno. — *Ermanno Ferrero*, 1908.

Ph. H. Dunand. — *Études critiques d'après les textes sur l'histoire de Jeanne d'Arc.* 3e série. — I. *La Société de l'Histoire de France. Jules Quicherat et Jeanne d'Arc.* — II. *Jeanne d'Arc et l'Église ou le dernier mot du procès de Rouen.* 1908.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

Abbeville. — *Bulletin de la Société d'émulation.* 1907. Nos 2, 3 et 4.

Aix. — *Annales de la Faculté de Droit*, tome Ier, Nos 3 et 4, 1907.

— *Annales de la Faculté des Lettres*, tome Ier, nos 1, 2, 3 et 4. 1907.

Amiens. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1907, 2e, 3e et 4e trimestres.

— De la même Société. — *Bibliographie du département de la Somme*, tome XVI, 1907; tome XVII, 1908.

— De la même Société. — *La Picardie historique et monumentale.* Arrondissement d'Abbeville, tome IV, no 1, 1907. *Album archéologique*, tome III, 16e fascicule, 1907.

Anvers. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 1907, nos I à V.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.* 2e série, tome xxxviii, 1907.

— *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.* Extrait. 1907.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne.* Nouvelle série, tome xxxv, 1907.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.* Tome XX, 1re partie, 1907.

— *Comptes rendus des séances de la même Société.* 1907.

— *Bulletin de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise.* Tome II. Nos 1. 2 et 3, 1906.

— De la même Société. — *L'industrie de la boucherie dans le département de l'Oise au XIXe siècle*, par H. Bourgin. 1907.

Besançon. — *Bulletin trimestriel de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1907.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire.* 3e série, tome VIII, 1907.

Bordeaux. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.* 3e série, 1905.

Digitized by Google

BRUXELLES. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des sciences*, 1907, nos 2 à 8; *Classe des lettres*, 1907, nos 2 à 8.

— *Analecta Bollandiana*. Tome XXVI, fascicules 2, 3 et 4, 1907 ; tome XXVII, fascicule 1er, 1908.

— *Annales de la Société d'archéologie. — Mémoires, rapports et documents*, tome XXI, 1907, 4 livraisons.

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres*. 1907.

— *Bulletin de la Société des Beaux-Arts*. 11e volume, 1er cahier, 1906.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*. 2e série, tome IX, 1905-1906.

CHALON-SUR-SAONE. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*. 2e série, tome II, 1re partie.

CHAMBÉRY. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*. 2e série, tome XX, 2e, 3e et 4e fascicules, 1907.

CHARTRES. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*. Procès-verbaux, tome XII, 2 fascicules.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique et archéologique*. 1906.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* publié par l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts*. 2e série, juin 1907 à avril 1908.

COMPIÈGNE. — *Bulletin de la Société historique*, tome XI, 1904 ; tome XII, 1907.

— *Procès-verbaux, rapports et communications diverses de la même Société*, tome XIII, 1904 ; tome XIV, 1905 ; tome XV, 1906.

— De la même Société. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*, par le Chanoine MOREL, tome 1er (877-1216), 1904. — *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*, par V. CAUCHEMÉ, 3e partie, 1906.

DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*. 44e volume, 1906 ; 45e volume, 1907.

ELBEUF. — *Bulletin de la Société industrielle*. 1906.

EPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture*. Juillet 1907 à mai 1908.

EPINAL. — *Annales de la Société d'émulation des Vosges*. 1907, 1re et 2e parties.

Digitized by Google

EVREUX. — *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* 6e série, tome IV, 1906.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais.* 1907.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série, tome XX, 1906.

LAON. — *Bulletin de la Société académique*, tome XXXII, 1er fascicule, 1907.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.* N° 35, 1906-1907. — *Flore de France.* 1907, tome X.

LIÈGE. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire*, tome XV, 1907. — *Leodium*, chronique mensuelle, 1905, 1906 et 1907.

LILLE. — *Bulletin de l'Université et de l'Académie.* 3e série, 1907, Nos 2, 3 et 4.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome LVII, 1re livraison 1907 ; 2e livraison 1908.

LUXEMBOURG. — *Ons Hémecht.* Juillet 1907 à mai 1908.

LYON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — Sciences et lettres. 3e série, tome IX, 1907.

— *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique.* 3e et 4e trimestres 1907.

MACON. — *Annales de l'Académie*, 3e série, tome XI, 1906.

MANCHESTER. — *Memoirs and proceedings of the literary and philosophical Society.* Vol. 51, part. III, 1906-1907 ; vol. 52, part. I et II, 1907-1908.

MARSEILLE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts.* 1906-1907.

MOULINS. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais.* — Lettres, sciences et arts. 1908, janvier-mars.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique*, tome XXV, 4e livraison, 1907.

— *Rapport sur la situation de la même Société en 1906.*

NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e série, tome IV, 1907.

— *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, tome LVII, 4e série, 7e volume, 1907.

NANTES. — *Annales de la Société académique*, volume 8e de la 8e série. 1907.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 3e série, tome XII, 1er fascicule 1907 ; 2e fascicule 1908.

— *Table des volumes* XI à XX de la même Société. 1907.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie*, 7e série, tome XXIX, 1906.

Digitized by Google

NIORT. — *Procès-verbaux et mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.* 1907.

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XIV, 4e trimestre 1906 ; 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1907.

— *Mémoires de la même Société*, tome XXXI, 1907 ; tome XXXII, 1908.

PARIS. — *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Comptes rendus des séances de juin à décembre 1907 ; janvier et février 1908.

— *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.* 1907.

— *Bulletin et mémoires* de la même Société. 7e série, tome VI. *Mémoires.* 1906.

— *Mémoires et documents* publiés par la même Société. — *Mettensia.* V. 1907.

PERPIGNAN. — *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 48e volume, 1907.

POITIERS. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest.* 3e série, tome Ier, 2e et 3e trimestres 1907.

— *Bulletin et mémoires* de la même Société, tome XXX, 2e série, 1906-1907.

ROUEN. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 1905-1906.

— *Bulletin mensuel de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.* Mai à décembre 1907.

SAINT-OMER. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XII, 1907, 3 fascicules ; 1908, 1er fascicule.

— De la même Société. — *Regestes des Evêques de Thérouanne* (500-1553), par l'abbé BLED, tome II, 1er fascicule 1907.

SAINT-QUENTIN. *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie*, 4e série, tome XV, 1901-1904.

SENLIS. — *Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique*, 4e série, tome X, 1907.

SOISSONS. — *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique*, tome XIII, 3e série, 1905-1906.

TOULOUSE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, 10e série, tome VI, 1906.

— *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, nouvelle série, N° 37, 1907.

Digitized by Google

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire*, tome LXXXVII, 1907, 4 fascicules.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres*, tome XLIX, 3e série, 1907.

TURIN. — *Actes de l'Académie des sciences*, 1906-1907, volume XLII, 12 fascicules.

— De la même Société — *Observations météorologiques pendant l'année 1906-1907.*

VENDÔME — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.* Tome XLVI, 1907.

VERSAILLES. — *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* publiée par la *Société des sciences morales, des lettres et des arts*, 1907, 4 fascicules.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts*, 1907.

WASHINGTON. — *Annual report of the Smithsonian Institution*, 1906 ; 1907.

— *Bureau of american ethnology.* Bull. 33, 1907.

— *Annual report of the Bureau of american ethnology*, 1902-1903 ; 1903-1904.

— *Smithsonian miscellaneous collections*, Vol. XLVIII, XLIX et L. 1907.

— *Smithsonian contributions to knowledge*, Vol. XXXV, 1907.

Digitized by Google

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Mr L'ABBÉ ALBERT LAMY

Membre titulaire de l'Académie de Reims.

Notice nécrologique lue dans la séance de l'Académie du 27 mars 1908

Par M. HENRI JADART, Secrétaire général.

MESSIEURS,

Vous avez été, depuis un an, douloureusement impressionnés par la crise implacable qui nous a ravi l'un de nos plus jeunes et de nos plus actifs confrères ; vous vous êtes associés à l'anxiété de son père, notre dévoué trésorier, puis au deuil de sa famille, il y a quelques jours, lorsque les derniers devoirs lui furent rendus en cette église Saint-Jacques qui fut le témoin de son zélé ministère parmi nous (1).

D'après sa volonté, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe, mais nous n'en devons que plus impérieusement rendre un hommage intime à sa mémoire dans le sein de l'Académie qu'il affectionnait profon-

(1) Né à Reims en 1872, M. l'abbé Albert Lamy fut attaché comme vicaire à la paroisse Saint-Jacques de Reims en 1903, après de laborieuses études à Paris et à Rome. Il est mort à Paris le 15 mars 1908 et fut inhumé le 18 au cimetière du Nord à Reims.

Digitized by Google

dément, et où il laisse une trace lumineuse et consolante pour les siens. Son passage ici-bas fut rapide, comme son séjour parmi nous fut court et interrompu brusquement par le mal qui le terrassa : toutefois son œuvre, ici comme ailleurs, reste fructueuse, son souvenir plein de douceur et de cordialité. Nature généreuse et droite, il était enclin aux solutions les plus élevées des questions qu'il élucidait ; l'étude et la réflexion l'avaient mûri et préparé à de plus grandes choses. S'il est mort à la peine, du moins il a vécu utilement.

Dès sa jeunesse, Albert Lamy avait été entraîné à marcher en avant, toujours plus haut qu'il n'avait débuté. Après ses études d'enseignement moderne au Pensionnat des Frères, il reprit sa voie dans les études classiques au Collège Stanislas, et conquit plus tard le titre si envié alors de Licencié ès-Lettres (Philosophie). Il poursuivait en 1892 sa studieuse carrière d'étudiant en philosophie aux cours de la Sorbonne, à l'École des Hautes Études en qualité d'élève titulaire, et où il eut des maîtres tels que Émile Boutroux, Victor Brochard, Larroumet et François Picavet dont il conquit l'estime et fit voter l'entrée parmi nous.

C'est au concours de l'École Normale supérieure, où il fut admissible, que ses compositions furent distinguées par Ollé-Laprune et lui valurent, jusqu'à sa mort, les plus douces et les plus affectueuses relations ; il était devenu son disciple aimé ; il le recevait fréquemment comme un membre de sa famille.

Mais la science profane ne suffisait plus désormais à sa vocation réfléchie, et il dut quitter Paris pour continuer à Rome d'autres études comme élève en philosophie. Il y obtint, en 1903, le titre de Docteur en

Digitized by Google

Philosophie scolastique, puis il revint parmi nous (1), après avoir laissé à Saint-Louis des Français et en d'autres établissements les meilleurs souvenirs et conservé partout où il avait passé les plus honorables relations littéraires et scientifiques.

Pas plus que nous ne pouvions entrer davantage dans le détail des études de notre confrère, pas plus nous ne pouvons entrer dans le détail des œuvres multiples auxquelles il se dévoua pendant quatre ans à Reims par la parole et par la plume, avec le cœur et sous l'entraînement des plus généreux sentiments. Ceux qu'il a servis, aimés et assistés lui rendent ou lui rendront la justice et la reconnaissance qui lui sont dues (2).

En ce qui concerne l'Académie, sur notre terrain si désintéressé et si large de l'érudition fortifiée par l'étude et les recherches impartiales, il fut à la hauteur de toutes les tâches, et, par un singulier privilège, il les remplit toutes et l'une des plus délicates avant l'âge habituel, avant même d'être élu membre de la Compagnie. Il nous faut, en effet, remonter de dix ans en arrière pour retrouver ses prémices et son essor tout spontané vers nous.

Ce fut le 28 janvier 1898, âgé de vingt-six ans, qu'il donna à l'une de nos séances, où le public fut convié,

(1) Sa première Messe fut dite à Reims, en la chapelle des Frères des Écoles chrétiennes, en 1901. Son père avait été l'architecte de cet édifice, rue de Venise.

(2) *Nécrologie*, articles signés par M. le chanoine Mimil dans le *Bulletin du diocèse de Reims* des 4 et 11 avril 1908 ; — discours de M. Marc Sangnier à Paris en avril 1908, passage reproduit dans *L'Eveil démocratique* du 19 avril 1908 et dans *L'Avenir* de Reims du 11 avril.

Digitized by Google

une conférence sur Gerbert, envisagé surtout au point de vue de son enseignement à Reims. C'était l'élève de l'École des Hautes Études qui parlait à la fois art, science, philosophie, biographie, histoire. La jeunesse ne recule devant rien et notre conférencier était jeune, ardent, son style éclatait primesautier, coloré, émaillé de figures et de citations poétiques ; il s'offrait d'ailleurs, pour le fond, sous le couvert de son maître, M. Picavet, qui venait de publier : *Gerbert, un Pape philosophe, d'après l'histoire et la légende*. Vous voyez que nous étions transportés très haut sous le souffle de rajeunissement des méthodes critiques les plus assurées, et vous avez imprimé, Messieurs, la conférence qui nous reste comme un gage d'amitié et le charmant souvenir d'un talent naissant (1).

Après cette sortie de la Sorbonne, qui valait à l'auteur notre vive attention et notre gratitude, il reprit son sillon de chercheur laborieux, et nous n'avions plus qu'à le nommer membre correspondant. Il le fut à son heure, le 8 février 1901, sans qu'il ait tenté nos concours, uniquement pour l'apport de son éloge de Gerbert (2). Quelques années s'écoulèrent encore loin de nous dans la ferveur de l'étude, et, en 1903, il figurait déjà sur la liste des correspondants comme résidant à Reims ; il fréquenta dès lors nos séances avec une assiduité, marquant son louable empressement en vue d'une collaboration efficace. C'est ainsi qu'il nous analysa dans un commentaire très vivant, sa publication, extraite des *Annales de*

(1) *Travaux de l'Académie*, t. CIII, pp. 61, et 203 à 244.
(2) *Ibidem*, t. CIX, p. 36.

Digitized by Google

Saint-Louis des Français, de l'Itinéraire de deux capucins se rendant en 1739 de Luxembourg à Rome, avec la mention des sites, des monuments et des curiosités qu'ils rencontraient à chaque étape de la route (1).

Une autre communication très précise, et en même temps étendue à tous les détails du sujet, fut son rapport sur un tableau de la Galerie nationale Corsini, offrant une vue du portail de la Cathédrale de Reims, peinte au XVIIe siècle par un artiste flamand (2). Il avait étudié, sur notre demande, cette œuvre d'art exposée à Rome, et il nous en rapportait une description si attentive et si fidèle que l'on pouvait espérer trouver un jour en M. l'abbé Lamy un critique d'art, voire même un archéologue. Quel secours il nous faisait espérer et comme appoint pour nous qui manquons d'ouvriers sur ce terrain si essentiel de nos recherches ! Aussi, quand il fut élu, le 9 mars 1906, membre titulaire et comme tel définitivement acquis pour longtemps à nos travaux, pouvions-nous espérer une contribution constante de sa part aux entreprises les plus diverses qui sollicitent notre activité, et il l'apportait spontanément, cordialement, tant il était joyeux d'être l'un des nôtres.

Je me souviens qu'il me fit la confidence de ses projets au point de vue d'une série de comptes rendus d'ouvrages et de revues de philosophie qu'il apporterait à nos séances. C'était son plus cher désir, mais, sur l'observation que je lui fis qu'il valait peut-être mieux commencer par l'analyse d'un ouvrage histori-

(1) *Ibidem,* t. CXV, p. 26.

(2) *Ibidem,* pp. 221 à 228, séance de l'Académie du 11 décembre 1903.

Digitized by Google

que ou moral, il se décida pour les *Mémoires de la princesse Marie Wolkonsky*, dont il avait reçu un exemplaire à Rome des mains de l'éditeur, le prince Michel Wolkonsky, de la famille du gouverneur de Reims en 1814 (1). C'était un sujet doublement intéresssant pour nous que celui des malheurs de Serge Wolkonsky, exilé en Sibérie, consolé et assisté par sa femme avec le plus admirable dévouement. Deux fois il entretint l'Académie de cette touchante relation qu'il détaillait avec une émotion pénétrante, et, la dernière fois, c'était à cette séance du 14 décembre 1906, la dernière séance tenue dans le salon de l'Académie au palais archiépiscopal.

Mais, dans l'intervalle, à la séance publique du 12 juillet 1906, sous la présidence de M. Duval, il avait accepté de rendre compte du concours de poésie, et il le fit, vous en avez tous gardé l'impression, avec un esprit, une bonne grâce, même un *humour* de circonstance, qui lui valurent l'un des succès les plus mérités de sa carrière d'écrivain et de diseur (2). Il était, en effet, un excellent diseur, sans apparat, sans apprêt, sincère et plein de franchise, encore tout jeune de voix et d'aspect, ferme cependant et plein d'autorité et d'ascendant au moment voulu. Sur cette belle et bonne journée, nous arrivions, hélas ! presqu'au terme de cette vive expansion au dehors, qui semblait refléter la joie de vivre et qui touchait de si près à la douleur et à l'atroce souffrance de l'inaction. Notre confrère n'assistait pas à la séance publique de 1907, et nous ne

(1) *Ibidem*, t. CXIX, p. 28.

(2) *Ibidem*, t. CXIX, pp. 63 à 80, où ce rapport figure en entier. Il a été tiré à part en une plaquette élégante.

Digitized by Google

l'avons pas revu de cette année si cruelle pour lui et pour les siens.

En résumé, M. l'abbé Lamy nous a apporté pendant dix ans une affectueuse collaboration ; il s'est montré au milieu de nous toujours en avant, toujours prêt à agir et remplissant sa promesse avec une ardeur juvénile et désintéressée. Heureux ceux qui comprennent et pratiquent ainsi la vie ! A quelque moment qu'ils défaillent, ils ont donné leur mesure et mérité la plus noble estime, la plus cordiale gratitude. Que nos fils meurent sous un lointain climat ou sur le sol de la patrie, ils ont vécu, souffert et lutté ! Les anciens disaient que ceux qui mouraient jeunes étaient aimés des dieux parce qu'ils échappaient plus vite aux embûches et aux pièges de la route. Nous disons, nous, que ceux qui meurent trop tôt en apparence sont les aimés et élus de Dieu, parce qu'ils ont, en peu de temps, courageusement accepté et rempli vaillamment leur tâche ici-bas.

Reims, le 20 mars 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES MORALES

ASSISTANCE DES VIEILLARDS & DES INFIRMES

Lecture par M. le Dr COLLEVILLE, Membre titulaire.

Dès le début de cet historique, nous tenons à légitimer une fois de plus l'accusation d'indifférence qui pèse sur l'antiquité, en matière de bienfaisance. Si, comme nous le disions dans une autre enceinte, la Révolution proclame théoriquement les droits des vieillards et des infirmes à l'assistance publique ; dès le XVIe siècle, on ne s'occupa des malheureux que par raison de simple police. Ces considérations, malheureusement trop humaines, paraissent avoir dominé souvent les conceptions de l'antiquité. Sparte précipitait du haut du Taygète les enfants mal conformés. A Rome, Caton l'Ancien vend ses esclaves devenus incapables de travailler, pour ne plus supporter la charge inutile de leur nourriture. Pour les hommes libres, la paternité romaine contraignait les enfants à soutenir leurs parents. Mais, hors les cas de secours motivés par les liens de famille et de clientèle, on ne connaissait pas un droit particulier à l'assistance. A ces conceptions égoïstes, Épictète, Sénèque et Marc-Aurèle apportent des idées philosophiques humanitaires et deviennent les précurseurs du Christianisme. Vieillards et infirmes ont leur part dans les secours distribués par le ministère des diacres. Saint Laurent, sommé par un juge de livrer les biens de l'Église,

Digitized by Google

réunit les boiteux, les aveugles et les vieillards qu'il a coutume de nourrir, car « ce sont les trésors éternels de la chrétienté ». Non seulement dans les grandes villes, mais encore dans certains endroits déserts, on trouve des hospices appelés du nom grec « gerento-romea ». Le plus grand nombre devait être secouru à domicile. Ce service était assuré dans les diverses diaconies de la ville par des ecclésiastiques qui distribuaient régulièrement des secours en nature et en argent aux pauvres inscrits sur leurs listes d'assistance.

Dans les premiers siècles de notre histoire nationale, on ne voit ni asiles de vieillards, ni hôpitaux de malades, mais de grandes maisons charitables désignées sous le nom de « renodochia » sans doute parce qu'elles recevaient surtout des étrangers.

Sans revenir sur ce que nous avons dit au sujet des hôtels-Dieu, monastères et léproseries, nous ajoutons que les infirmes et les incurables y étaient également reçus. Certains les refusaient de peur d'immobiliser, en les acceptant, les lits destinés au soulagement des malades.

Les aveugles furent, de la part de saint Louis, l'objet d'une sollicitude spéciale ; on sait que ce roi créa à Paris pour 300 d'entre eux, l'hospice des Quinze-Vingts. L'exemple fut contagieux : Bayeux, Chartres, Meaux, Châlons-sur-Marne, possédèrent des confréries à l'intention des aveugles. Les autres infirmes restèrent à la charge de l'assistance à domicile, nullement réglementée. Il semble découler cependant, des études faites au sujet des confréries d'arts et métiers, que beaucoup d'entre elles constituaient des sociétés de secours mutuels et qu'elles assuraient des retraites à leurs confrères malheureux.

Digitized by Google

Les premières tentatives de réglementation charitable coïncident avec les commencements de la réforme religieuse. Comme la décadence de la foi ne permettait point d'espérer de la charité religieuse une prompte reconstitution du patrimoine des pauvres, la royauté, par sa situation prépondérante, se trouva appelée à prendre la surveillance des secours.

Dans la célèbre ordonnance de Moulins en 1566, il est stipulé que « les pauvres de chaque ville, bourg ou village seront honorés et entretenus par ceux de la ville, bourg ou village dont ils sont natifs et habitants ». Cette règle fut reçue sans discussion par tout l'ancien régime. Elle comporte l'assistance à domicile pour ceux « qui ont chambre ou logement ». Les rôles des pauvres invalides sont dressés dans chaque paroisse par les soins des curés ou des marguilliers. Les inscrits recevront une « aumône raisonnable » soit en leur maison, soit en tout autre lieu convenable. Les secours furent centralisés au Grand Bureau des Pauvres qui fonctionna jusqu'à la Révolution.

Les Bourbons reprirent sur de nouvelles bases le plan d'extinction de la mendicité. En cherchant à secourir les pauvres par l'hospitalisation obligatoire, ils espérèrent diminuer les frais de secours, atteindre plus de malheureux en même temps qu'éloigner de l'assistance par un régime hospitalier des plus sévères, ceux qui se trouvent en état de gagner leur vie.

Une première ordonnance pour enfermer à la Pitié les pauvres de Paris ne produisit que des résultats passagers. Le Cardinal de la Rochefoucauld, en 1634, fonda un hôpital spécial d'incurables, aujourd'hui connu sous le nom de Laennec.

Dès 1648, les ministres de Louis XIV reprennent

Digitized by Google

l'idée de renfermer les pauvres. Tel fut le but de l'hôpital général créé à Paris par la déclaration royale du 2 octobre 1650, proposé en exemple à la France entière par l'ordonnance du 3 juin 1662. De ces hôpitaux, les uns seront des asiles de vieillards ou d'incurables, les autres des orphelinats d'enfants abandonnés, d'autres encore des manières de prisons pour obliger au travail les mendiants valides. Les tentatives des archers de l'administration hospitalière pour renfermer de force les mendiants, soulevèrent des émeutes sanglantes. Dès que le pouvoir royal sortit des mains autoritaires de Louis XIV, l'on dut renoncer à l'hospitalisation forcée des valides. Les hôpitaux généraux restèrent des asiles d'enfants et de vieillards ; à Paris, les femmes étaient renfermées à la Salpêtrière et les hommes à Bicêtre. Mais l'idée première du travail forcé laissa des traces dans le dur régime de ces maisons hospitalières et surtout dans la promiscuité qui, jusqu'à la Révolution, mêla les prostituées aux vieilles femmes, les fous aux vieillards et même parmi les uns et les autres, certains condamnés de droit commun. La création des hôpitaux généraux dans tous les chefs-lieux de baillages et de sénéchaussées se fait péniblement, soit par la force de la volonté royale, soit par la réunion de maisons anciennement destinées aux lépreux ou aux vénériens ; le grand bureau des pauvres et les charités paroissiales fonctionnaient parallèlement. Nous n'oublierons pas en 1670 la fondation de l'hôtel royal des Invalides pour les soldats blessés. Louis XIV voulut doter ses officiers invalides des bénéfices résultant de la vente des biens de l'ordre de Saint-Lazare, c'est-à-dire de toutes les léproseries ou hôpi-

Digitized by Google

taux abandonnés ; mais l'opinion publique protesta énergiquement contre cette confiscation.

Au milieu du XVIIIe siècle, le gouvernement, se rendant compte de l'échec relatif des hôpitaux généraux, crée des dépôts de mendicité à l'usage des valides et les sépare ainsi des vieillards et des infirmes incapables de travailler. La conséquence forcée de cette distinction fut, pour les invalides, le retour à un régime plus doux. Mais, ce que les bureaux des pauvres ou les hôpitaux généraux poursuivent par l'aumône ou le renfermement, c'est toujours l'extinction du fléau de la mendicité.

L'Assemblée Constituante comprenant l'assistance dans son plan d'organisation générale, chargea le comité de mendicité de préparer son travail sous la présidence de La Rochefoucauld, duc de Liancourt, l'un des esprits les plus généreux dont l'histoire charitable puisse exalter le souvenir. « Chaque homme ayant droit à sa subsistance, la société doit pourvoir à celle de ses membres qui peuvent en manquer. C'est là une dette inviolable et sacrée. » Tel fut le plan de travail du comité. Pour les vieillards, l'assistance commencera à 60 ans.

Un projet de décret déclare déchu du droit de citoyen actif et rayé du tableau civique tout Français qui aurait refusé des aliments à ses père et mère et qui y aurait été condamné par un jugement. Le comité de mendicité, trouvant l'assistance communale trop inégale, fait retomber sur l'État la charge de tous les secours, le peuple étant revêtu des mêmes droits réguliers que ses prédécesseurs, les monarques. Comme le nouveau souverain ne se connaît pas d'adversaires, il n'y a point de limite à l'exercice de ses droits. En

Digitized by Google

1789, par suite de la confiscation des biens religieux, patrimoine des pauvres, la nationalisation de l'assistance rencontra l'hostilité de l'opinion générale. La Constituante et la Législative sentirent le péril et ne formulèrent que des promesses vagues. La Convention n'eut pas de ces scrupules ; le 19 mars 1793, elle revenait aux premiers principes et dans l'article 23 de la Déclaration des droits de l'homme, elle proclame « dette nationale, le soin de pourvoir à l'assistance du pauvre ».

Au titre II, du décret du 28 juin 1793, il est stipulé : « Le vieillard indigent sera secouru aussitôt que l'âge ne lui permettra plus de trouver dans son travail des ressources suffisantes contre le besoin. » La limite d'âge inférieur est fixée à 60 ans et le minimum de la pension de secours à 120 livres. Il ne restait plus qu'à trouver les ressources nécessaires au service de ces pensions. Quoi qu'il en fût, on ne s'arrêta pas en si bon chemin. Le 22 floréal an II, Barrère décrète l'ouverture, dans chaque département, d'un registre qui aura pour titre « livre de la bienfaisance nationale ». Ce livre est divisé en 3 parties : l'une consacrée aux cultivateurs vieillards ou infirmes, la seconde aux artisans de la même catégorie, la troisième aux veuves. Les candidats, âgés de 60 ans, devaient avoir fourni 20 ans de travail agricole ou 25 ans de travail industriel. Le chiffre uniforme de secours était de 160 livres. Le même décret ordonne la célébration d'une fête nationale pour honorer le malheur. Présenté au plus fort de la Terreur, il fut adopté au milieu des acclamations. Rien que pour les vieillards, la somme annuelle à donner dépassait dix millions. Or la Convention, menacée de banqueroute, n'était pas en état de faire

Digitized by Google

face à ce surcroît de dépense régulière. Aussi le décret de floréal ne fut-il pas appliqué, malgré le vote impopulaire de l'aliénation des biens des hôpitaux. Les premières assemblées élues sous le Directoire restituèrent leurs propriétés à ces établissements, en instituant des commissions locales pour les administrer (décret du 16 vendémiaire an V). Le 7 frimaire de la même année, un nouveau décret donnait aux pauvres un droit sur le produit des spectacles, en instituant les bureaux de bienfaisance pour répartir le produit de ce droit et, par extension, diriger tous les services de secours à domicile. L'État qui conservait à sa charge les aveugles, sourds-muets et enfants trouvés, abandonnait à l'assistance locale des hospices et des bureaux de bienfaisance les vieillards et les infirmes : c'était un recul relatif.

*
* *

Depuis la Révolution, l'assistance publique repose sur les deux organismes créés en l'an V : la Commission administrative des hospices et le Bureau de bienfaisance. L'effort de la première moitié du XIXe siècle fut de régulariser le fonctionnement de ces administrations et de relever l'ancien patrimoine des pauvres.

Les vieillards peuvent être reçus dans les anciens hôpitaux généraux transformés en hospices avec un régime beaucoup plus doux ; ils sont aussi secourus par le bureau de bienfaisance comme ils l'étaient par le bureau des pauvres ou les institutions similaires, ils bénéficient de l'amélioration considérable des conditions de la vie. La charité privée supplée aux insuffisances de l'assistance publique. A côté des conférences

Digitized by Google

de Saint-Vincent de Paul secourant à domicile, surgit l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres, suscitée en 1840 par une humble servante de Rennes, Jeanne Jugand. En quelques années, grâce à ces religieuses, de nombreux asiles sont ouverts par toute la France, où, sans autre secours que les aumônes de tout genre, elles logent et nourrissent les vieillards des deux sexes.

L'avènement du Gouvernement de 1848 suscite un nouveau mouvement d'études charitables. M. Dufaure, ministre de l'Intérieur, présente le 27 novembre 1848 un projet de loi qui, sans porter atteinte à la bienfaisance locale, la met sous la surveillance étroite de la nation par la création d'un conseil supérieur de l'assistance. M. Thiers, se faisant l'interprète de ceux qui redoutaient un nouveau bouleversement social, fait repousser le projet ministériel. Des esprits clairvoyants comprennent la nécessité d'améliorer le sort des malheureux. Une loi du 7 août 1851 reconnaît aux vieillards et aux infirmes le droit d'être secourus. On associe les départements aux communes pour éviter à celles-ci une dépense trop lourde. Les commissions administratives des hospices doivent consacrer le cinquième de leurs revenus « en secours annuels en faveur des vieillards ou des infirmes placés dans leurs familles ».

Dès l'avènement de la troisième République, une loi du 21 mars 1873 étend singulièrement les limites de ces secours annuels et facultatifs. Le Conseil général du département et les bureaux de bienfaisance communaux sont appelés à collaborer pour l'assistance des vieillards : le chiffre de la quotité disponible peut atteindre le tiers des revenus hospitaliers. Cette latitude effraya un peu les administrations régionales : en 1895,

Digitized by Google

douze Conseils généraux usèrent de la permission. A l'Exposition de 1889, le Congrès international concluait à l'intervention de l'État qui, de concert avec les départements et les communes, assumait la charge des vieillards et des infirmes. La plupart des communes de France qui n'avaient pas de bureau de bienfaisance, furent dotées de bureaux d'assistance rendant obligatoire et effective l'assistance médicale.

Ce fut à l'initiative de deux députés, MM. Émile Rey et Lachièze, que revint l'honneur de proposer au Parlement la loi d'assistance aux vieillards et aux infirmes. Dans la séance du 27 décembre 1895, ils obtenaient le vote de la motion suivante :

« La Chambre résolue à organiser dans le plus bref délai possible l'assistance des infirmes et des vieillards par la contribution des communes, du département et de l'État, prend acte de la promesse faite par le gouvernement de proposer dans le budget de 1897 les crédits nécessaires pour jeter les premières bases de cette organisation. »

M. Méline inscrivit dans le budget de 1897, un crédit de 500.000 fr. pour la participation de l'État aux pensions allouées par les départements et les communes. Les gouvernements successifs renièrent d'autant moins les engagements de leurs prédécesseurs que, même hors de France, l'opinion charitable se prononçait de plus en plus pour l'intervention de l'État.

Dans la Chambre française, la commission d'assistance et de prévoyance sociales délibérait sur les projets dûs à l'initiative parlementaire. M. le député Mirman et M. le sénateur Strauss contribuèrent puissamment à la reconnaissance des droits au secours pour les vieillards et les infirmes ; le 14 juillet était une date

Digitized by Google

heureuse : cette loi de justice sociale était un vrai cadeau de fête nationale.

Bénéficie de ces secours « tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable. » L'assistance est donnée de préférence par la commune à ceux qui ont acquis par 5 ans de séjour, un domicile de secours. A défaut de la commune, c'est le département pour ceux qui ont séjourné dans ses limites le temps nécessaire ; ou bien l'État pour ceux qui n'ont d'attache, ni dans l'une ni dans l'autre. L'État prend aussi sa quote-part dans les dépenses de la commune ou du département.

Nous en revenons aux principes reconnus dès le temps de François Ier avec un organisme nouveau. La liste des candidats est dressée chaque année dans la commune avec le taux de la pension afférente à chacun, par le conseil municipal sur la proposition du bureau d'assistance. Pour les protégés du département, c'est la commission permanente sauf approbation du conseil général : enfin le Ministre de l'Intérieur intervient pour les vieillards sans domicile et sans secours. En cas de réclamations, deux juridictions d'appel. Une première dans chaque canton et une supérieure auprès du Gouvernement. La commission cantonale, présidée par le sous-préfet ou à son défaut par le juge de paix du canton, comprend avec eux, un conseiller général, un conseiller d'arrondissement, une personne députée par le préfet et deux élus des bureaux d'assistance et des sociétés de secours mutuels. Ces dernières sont représentées aussi dans la commission centrale, où leur conseil supérieur désigne deux membres, alors

Digitized by Google

que le conseil supérieur de l'Assistance publique en nomme quinze. Telle est la partie la plus originale de la loi de 1905.

Tout en faisant une large part à l'assistance à domicile, le texte législatif ne repousse pas le concours des lits disponibles dans les hospices ou même le placement bénévole chez des tiers qui produit d'excellents résultats pour les enfants assistés.

La quotité de secours a paru mince à nos congressistes, le minimum ayant été fixé à 5 fr. et le maximum à 20 fr. par mois. Mais il ne s'agit ici que de la quote-part de l'État ; départements et communes restant libres de l'augmenter sous leur responsabilité particulière.

Quelle que soit la difficulté de boucler nos budgets d'un équilibre si difficile, on constatera avec satisfaction que l'idée de la « dette sociale » a tourmenté les esprits depuis un certain nombre de siècles et qu'enfin le législateur de 1905 est entré d'une façon pratique dans la voie de l'assistance fraternelle promise par la République de 1848. Proclamant la doctrine du solidarisme utilitaire et juste, il a gravé dans notre législation ce principe de nos pères de 1789 que « l'assistance est pour la société une obligation inéluctable et sacrée ».

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS D'UN COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Communication faite en la Séance du 13 Mars 1908
par M. E. KALAS, Membre titulaire.

Messieurs,

Sollicité de vous donner quelques renseignements sur les débuts d'un cours d'histoire de l'art (1), je me fais un devoir de signaler que l'initiative en est due à M. Coutin, qui désirait tout d'abord, procurer aux seuls élèves de son École des notions générales sur les styles.

Soumise à notre bonne volonté, cette idée primordiale nous parut devoir être prétexte à certains développements historiques, indispensables pour exposer chaque époque dans son cadre et montrer la marche rationnelle, l'évolution parallèle des différents arts du dessin. De plus, il nous semblait éminemment profitable de signaler, dans l'état des civilisations successives, la naissance, le développement, l'atrophie intermittente des grandes industries du mobilier, du costume et du décor ornemental.

Et nous envisagions que des milliers de dessins, des nombreux moulages, des photographies seraient néces-

(1) Professé à l'Académie de dessin et de modelage, dirigée par M. Auguste Coutin, artiste sculpteur rémois.

Digitized by Google

sairement triés, pour aider à la clarté des explications techniques.

Dès lors, en face de l'intérêt grandissant du programme ; étant donné, d'autre part, la nécessité d'un travail énorme de préparation, pardonnez que nous soit arrivée la tentation de dépasser quelque peu, la curiosité des élèves de l'Académie Coutin. Avouons le désir de soumettre un tel effort à l'appréciation du grand public.

Il est vrai, qu'au lieu d'un homme de métier, un orateur conférencier, aurait alors pu mieux répondre à l'attente d'un auditoire nombreux, mélangé de dames et d'amateurs distingués. Convenons de ce chef, que si l'accueil en est bienveillant, grâces en soient rendues à l'excellente confraternité de nombreux académiciens, qui veulent bien donner l'exemple d'une assiduité vraiment condescendante.

Et nos expressions de gratitude s'adresseront, tout spécialement, à celui de vos anciens présidents (1), qui voulut bien rehausser la première séance, de la consécration d'une parole encourageante et supérieurement autorisée.

*
* *

De ce qui précède, Messieurs, vous avez bien voulu déduire que plusieurs années seront nécessaires à l'accomplissement d'une tâche de vulgarisation qui devra être de longue haleine.

Si je dois remercier mon maître M. Gosset, d'avoir exprimé quelque intérêt à l'égard d'un cours nouveau en notre ville, n'attendez pas, cependant, que soient ici répétées les notions d'histoire et d'esthétique, appe-

(1) M. le Docteur Seuvre.

Digitized by Google

lées à être offertes, en lumière aimable, devant des gens du monde, quelquefois distraits.

Il nous paraitra plus profitable de soumettre à votre critique éclairée, les impressions d'un professeur débutant, amené tout à coup à sortir de ses préoccupations modernistes, pour s'intéresser à la rédaction de deux premières conférences sur les styles de l'Égypte et de l'Assyrie.

*
* *

Le premier sentiment qu'on éprouve, en compulsant les découvertes les plus récentes de la science, est celui de la stupeur, en face de l'antiquité incommensurable des premiers ouvriers d'art.

Désireux d'éviter les controverses de dates, nos aperçus esthétiques se contentent d'échelonner la marche et le déplacement fatidique des civilisations en remémorant à l'esprit l'ordre chronologique des capitales de l'art antique :

Memphis et Thèbes ; — Babylone et Ninive ; — Tyr et Carthage ; — Mycènes et les villes ioniennes ; — Athènes ; — Alexandrie et Pergame ; — Rome et Byzance.

Si la direction de nos études promet une analyse impartiale et succincte des monuments plastiques, consacrés par l'admiration des siècles, une curiosité nous est venue de noter, en marge de nos cours, l'origine de quelques éléments décoratifs qui s'imitent, se déforment, se méconnaissent inconsciemment, jusque sous notre crayon, d'après des modèles inventés par les vénérables confrères de l'Égypte et de la Chaldée.

Digitized by Google

*
* *

La longévité, la fixité, l'immobilité apparente de ces civilisations mémorables, dénotent tout au moins que leurs législateurs, leurs esthéticiens primitifs avaient su édifier des fondations d'une sagesse, d'une solidité incomparables.

Dans les deux régions, l'ambition des constructeurs s'attache à produire des œuvres également écrasantes, mais d'un caractère différent, tant pour le but à encourir que par la nature des matériaux indigènes.

Admirons comment sur les bords du Nil, par la puissance de la synthétisation, il a suffi d'une architecture rectiligne et sans mouluration, d'une ronde-bosse sans gestes et sans plis, d'une enluminure sans perspective et sans modelé, pour déterminer un maximum de vibration mystérieuse et puissante.

Plus nous approfondirons, en dessinateur, les manifestations multiples d'un génie sévère, impeccable, délicat, plus nous aurons, avec Maspéro « l'impression d'un art très noble et très élevé par l'inspiration, minutieux et savant dans l'exécution matérielle, mais monotone et enfermé dans un cercle assez étroit de concepts et de formes expressives. »

Quoi qu'il en soit de l'accumulation de monuments et de sujets répétés à l'infini, pour répondre aux besoins d'un état social, impassible, lui-même, pendant cinq mille ans, reconnaissons que nous devons à la plus ancienne des races privilégiées, la trouvaille des premières solutions élégantes, relatives aux problèmes de la construction et de la décoration monumentale.

Tout d'abord, les architectes lui doivent l'arrange-

Digitized by Google

ment de points d'appuis isolés — et répartis symétriquement en plan — pour supporter le plafonnage de salles immenses.

Notre souvenir se porte spécialement vers la silhouette de certain pilier polygonal (1), trapu, cannelé, surmonté d'un tailloir, à la mode protodorique.

D'autre part, une colonne, dérivée de la forme végétale (2), comporte un couronnement, à l'imitation du lotus épanoui, qui se dénonce comme l'embryon de tous les chapiteaux à corbeille entourée de feuillages, ornementés plus tard à la convenance des Grecs, des Arabes, aussi bien que des Gothiques.

Et puisque nous acceptons l'emprunt évident que les plus nobles écoles d'architecture ont fait à l'art pharaonique; osons énoncer que nos sculpteurs, appelés à avoisiner les lignes constructives, pourraient méditer souvent les exemples d'équilibre, de sérénité, de beauté simple et tranquille que revèle une compréhension vraiment monumentale.

Les peintres, ambitieux de quitter le chevalet pour improviser des fresques, devraient s'imprégner de l'idée qu'il suffit véritablement de quelques tons francs, simples, savants et méplats, pour relever l'intensité des compositions profondément mûries, sobrement exprimées.

Quant aux décorateurs, ils ne sauraient se dérober au devoir de saluer, en ces primitifs artisans d'Égypte, les véritables initiateurs de toute grammaire ornementale. Aucune stylisation des grandes époques, même les plus éloignées, les plus disparates, n'a pu

(1) Au tombeau des princes de la Gazelle, à Beni-Hassan.
(2) Campaniforme.

Digitized by Google

s'écarter du principe conventionnel, analytique, et géométral de l'interprétation des animaux et des plantes.

Pour affirmer la justesse de vues, le tact, la maîtrise incomparable des premiers compositeurs, il suffit de songer à la descendance ininterrompue des entrelacs, des oves, des perles, des cannelures exhumés des nécropoles de l'Ancien-Empire.

Dans les mêmes parages se dessinent les combinaisons du fameux méandre géométrique qualifié plus tard du nom de « grecque ». Et si l'on analyse les survivances du décor antique, on peut dater de la naissance de Thèbes l'origine des bouquets en éventail, des palmettes rayonnantes, des rosaces géométriques et des premières volutes. Quoique le rinceau ne soit pas encore inventé, des frises commencent à s'allonger, composées de fleurs et de boutons alternés.

Des animaux survivent également de cette lointaine époque : le sphinx, le fauve héraldique, le scarabée.

Des mufles de lion saillissent des corniches (1). Et le bucrâne des Athéniens et des Romains se souviendra de silhouettes dessinées dans les chambres souterraines (2), en commémoration des festins mortuaires et des sacrifices rituels.

*
* *

Pour nous expliquer l'influence décisive de l'art égyptien sur le monde antique, dans un temps où les voyages d'études étaient difficiles et rares, acceptons

(1) A partir de l'époque de Ramsès III.
(2) Au tombeau d'Achesi, à Thèbes.

Digitized by Google

que ce dut être grâce à ses expéditions militaires, à ses invasions et surtout par l'exportation maritime de ses objets industriels, que cette nation si laborieuse, si durable, a su répandre les exemples et les modèles salutaires parmi les diverses régions confinées au bassin de la Méditerranée.

Par l'entremise des courtiers phéniciens, le premier-né des peuples-artistes enseigne aux Hébreux subjugués, aux pirates carthaginois, aux Perses, aux colons des îles de l'Archipel et plus tard aux Mycéniens, aux Doriens, le secret des interprétations harmonieuses.

Aussi constatons-nous, que de cette initiation, naquirent, dès la prime jeunesse de nos ateliers européens, la suprématie du nu dans la figuration humaine et la symétrie du décor végétal ; principes sur lesquels s'orientent les progrès merveilleux de l'archaïsme hellénique.

*
* *

Tout autre est le rôle d'une civilisation issue de la mystérieuse Chaldée.

L'Académie de Reims s'honore d'avoir compté parmi ses membres correspondants le savant Jules Oppert (1), anciennement attaché au Lycée, devenu professeur de sanscrit et de philologie à la Bibliothèque Impériale et au Collège de France, successeur de Mariette à l'Institut et qui fut, il y a cinquante ans, l'un des premiers à déchiffrer les extraordinaires tablettes de terre cuite qu'on a pu retrouver sous les éboulements considéra-

(1) 1825-1905.

Digitized by Google

bles qui fixent l'emplacement des villes Assyriennes et Persanes.

Glorifions sa mémoire !

Aucune compétence ne nous permettant de suivre les origines des systèmes cosmogonique, astrologique, mythologique, arithmétique, dont le monde est redevable à la science du Vieil-Orient, contentons-nous d'énoncer la genèse de quelques formes d'art évidemment originaires de la vallée du Tigre et de l'Euphrate.

Les Chaldéens ignorent la colonne isolée.

Comme les bois et la pierre sont extrêmement rares en ces contrées, les architectes ne construisent guère qu'en briques crues ou cuites et ne peuvent couvrir les surfaces de leurs salles par des plafonds à poutrages. Il leur faut des voûtes maçonnées en petits matériaux factices.

Evidemment, on ne peut avancer de façon péremptoire que les Chaldéens soient les inventeurs de la forme en berceau, quand on sait que les très anciens Égyptiens s'en servaient déjà, pour protéger leurs étages inférieurs et leurs greniers d'abondance.

Toutefois, il appert que le mérite d'avoir développé architecturalement le principe de la courbe appartient aux Asiastiques.

Les Assyriens, à leur tour, construisent les arcs en briques, non seulement en assises d'encorbellement, mais en assises par claveaux.

Et si les vestiges sont très rares de ces édifices tout en argile, lamentablement effondrés en monticules informes, il est du moins heureux d'avoir à s'arrêter au British-Muséum en face des bas-reliefs décou-

Digitized by Google

verts sur l'emplacement de l'ancienne Ninive (1), et représentant certains édifices couronnés d'une série de dômes tantôt sphériques, tantôt ovoïdes. — Ces documents imprévus ne donnent, évidemment, aucun renseignement sur la forme en plan, ni sur la technique de ces calottes, mais, il vous souvient que M. Gosset, dans son ouvrage sur *les Coupoles* (2), n'a pas manqué de souligner qu'un tel témoignage est tout à l'honneur des architectes de race Chaldéo-Assyrienne.

*
* *

Si les despotes ninivites et babyloniens aiment à se reposer de leurs expéditions dévastatrices, de leurs chasses orgueilleuses dans la sombre fraîcheur d'édifices aux murailles formidablement épaisses et dominés de tours en gradins superposés, il leur plaît également d'étaler sur les lambris d'albâtre sculpté, l'incessante glorification de leurs conquêtes et de leurs fastes sanguinaires. Et dans ce pays, où l'architecture est d'un caractère d'énormité muette et sans aucun mysticisme, la représentation humaine s'affirme d'une étrange fermeté, d'une brutale ampleur, sans aucune de ces élégances raffinées, de ces atténuations conventionnelles, qui auréolent d'un charme inexprimable les œuvres pharaoniques.

Chacun de nous s'est arrêté, au Louvre, devant l'allure puissante des taureaux à tête humaine, qui servaient de piédroits aux portes de Khorsabad. A Londres (3), deux longues salles accumulent nombre

(1) Koyoundjick.
(2) *Les Coupoles d'Orient et d'Occident.*
(3) Au British-Muséum.

Digitized by Google

de bas-reliefs, où le compositeur, avec une certaine inconscience, mais sans timidité aucune, aborde des difficultés graphiques devant lesquelles un Égyptien se serait subtilement détourné.

Et l'Assyrien s'attarde sans répit, au détail des chevelures, des ornements, des broderies et des franges, que son goût asiatique entend répandre à profusion.

Si rien, semble-t-il, de cette esthétique sculpturale, surabondante, confuse et brutale, ne s'est transmuté parmi les classiques habitudes des Européens modernes, nous ne saurions nous dégager aussi légèrement de certaines filiations décoratives. On ne saurait ignorer que les centaures, les griffons, les hippocampes, les palmettes étalées, les guirlandes, les alignements de marguerites épanouies en rosaces nous sont venus d'Asie. Non seulement, on surprend que les combinaisons de compartiments en caissons (1), le dispositif des premiers fleurons, même de quasi-rinceaux, semblent préparer les civilisations ultérieures à de nouveaux progrès ; mais on voudra bien admettre que le principe oriental des figures affrontées se retrouve au tympan de la porte archaïque des lions, à Mycènes.

D'autre part, et de toute évidence, les premières moulurations, les revêtements en faux-pilastres plats, les faisceaux de colonnes engagées, s'accusent sans hésitation sur les bas-reliefs de l'époque ninivite. Même on est surpris de découvrir lisiblement la genèse initiale du chapiteau à volutes (2), et du chapiteau à rangs de feuilles (3) superposées que la Grèce a su consacrer.

(1) Seuils de portes, à Koyoundjick.
(2) Sur un bas-relief de Khorsabad.
(3) Sur un bas-relief de Ninive.

Digitized by Google

Ajoutons que dans les rares substructions à peine dégagées des tumulus, ont apparu les curieuses bases de colonnes supportées par des lions chimériques (1), qu'on retrouve tout à coup en nos monuments romans et lombards. Et les archéologues adonnés à l'étude de l'iconographie chrétienne, ont, de toute évidence, cherché à retracer la corélation existant entre les chérubins judaïques, et même certains anges entourés de plumages, qu'on voit au portail de notre cathédrale (2), avec les génies du palais de Sargon, dont les quatre ailes s'épanouissent de haut et de bas.

*
* *

Moins isolée que l'Égypte, la civilisation assyrienne a plus, et plus vite, rayonné sur tous les pays environnants.

Non seulement la Judée, l'Asie-Mineure et la Perse ont beaucoup appris des sciences, des religions et des arts venus de la Chaldée, mais par l'intermédiaire des grands navigateurs de Tyr et de Sidon, inventeurs de l'alphabet, le commerce répand sur tous les rivages et dans les îles de la Méditerranée la diffusion des produits les plus divers. Notons que dans les entrepôts des célèbres villes phéniciennes, l'activité des hommes d'affaires est infatigable. Et c'est là que, pour la première fois, s'affirme à côté du pouvoir politique, la suprématie du bourgeois-commerçant, la dignité du travailleur libre. L'usine s'organise en remplacement

(1) Au palais d'Assourbanipal, à Ninive.

(2) Au sommet du chambranle gauche de la porte du porche de droite.

Digitized by Google

des ateliers familiaux qui suffisaient à l'homme primitif et à l'Oriental.

Et comme ce pays, essentiellement industrieux, se trouve peuplé d'ouvriers d'art, c'est à Hiram, roi de Tyr, qu'on attribue le plan du temple de Jérusalem, exécuté vers l'an 1000 par des entrepreneurs phéniciens, dans un style pseudo-égyptien, assorti d'une immense terrasse à la mode assyrienne. Du reste, ce goût hybride est à la portée de toutes les régions situées entre les deux grands empires du Nil et de l'Euphrate. Plus tard, le mélange plus ou moins dosé se retrouve à Carthage et dans les îles de Chypre et de Crète, colonies phéniciennes.

*
* *

Une tendance aussi néfaste aurait pu précipiter une décadence mortelle, si, bien à point, ne s'était révélée la prédominance des Perses, qui, éclectiques habiles et de culture distinguée, empruntent aux Assyriens leur architecture massive, mais en y introduisant des plafonds horizontaux sur des hypostyles.

Du reste, les artistes de Suze et de Persépolis ne sont pas des imitateurs serviles ; leurs productions, de facture sèche et nerveuse, indiquent la compréhension, le tact d'une race aryenne (indo-européenne) bien différente de la race sémitique.

La caractéristique de la colonne persane est son élancement élégant, son galbe, la multiplicité de ses cannelures, qu'on a voulu retrouver dans les plus riches ordres de la Grèce.

Et si le fût s'établit le plus couramment sur un empâtement en forme de campanule renversée (1),

(1) A Suze.

Digitized by Google

nous compulsons aussi parmi leurs plus anciens modèles (1), le thème appliqué par les Hellènes, d'une base circulaire sur une plinthe carrée.

Si, d'autre part, la mode de constructions en bois autorise la Perse à se distinguer par la fantaisie de colonnettes renflées, bulbées à la manière indienne ; si l'on y trouve spécialement des chapiteaux bicéphales (2), n'empêche que la prédilection des Orientaux pour la palmette, la volute, l'ove, les raies de cœur, a sûrement incité les architectes d'Éphèse et de Milet à tenter l'arrangement très habile du chapiteau ionique, qu'Athènes veut bien utiliser, plus tard, et perfectionner sur son Acropole (3). Même au temps de l'Erechteïon, les plus grands maitres se souviennent, presque textuellement, du profil de certaines bases et de plinthes, lointainement aperçues dans leurs voyages (4), où le striage des cannelures horizontales se révèle d'une distinction suprême.

Pourquoi faut-il ajouter que l'admirable exemple des céramistes de l'Assyrie et de la Perse antique (5), n'ait semblé profiter qu'aux Arabes et aux Maures, habitants des pays du soleil ? et que ce soit seulement, par intermittence, au retour des Croisades, et tout récemment, à la renaissance de la porcelaine et du grès, que les Occidentaux se risquent à des copies lointaines, à des tentatives timides de polychromie souvent criarde et disparate.

(1) A Persépolis.

(2) Au palais de Xerxès à Persépolis.

(3) Aux Propylées, au temple de la Victoire Aptère et à l'Erechteïon.

(4) A Passargade.

(5) Les frises et archivoltes du palais de Khorsabad ; la frise des lions, la frise des archers, provenant du palais d'Artaxercès.

Digitized by Google

Si nous avons le regret d'ignorer les règles, ou bien le don particulier qui peut guider les coloristes de l'Orient, s'il faut laisser aux Mahométans le soin d'avoir conservé longtemps de leurs ancêtres, le système des porches très hauts, à voussures de faïence, au centre des massives façades décorées d'un placage d'arcatures aveugles, soyons reconnaissants aux Perses d'avoir transmis directement à Byzance, les perfectionnements qu'ils ont su apporter aux procédés de construction babylonienne.

Ainsi a-t-on trouvé dans les ruines du palais de Firouz-Abad, la preuve que ce développement progressif, ininterrompu, de l'arc en plein-cintre et de la calotte ovoïde, a pu amener les Asiatiques du troisième ou quatrième siècle (1) à établir sur plusieurs salles, en plan carré, les premières dispositions rudimentaires de la coupole sur pendentifs. A Sarvistan, on signale une coupole centrale et des travées adjacentes, reliées par des demi-coupoles.

Ajoutons que dans un mônument qu'on estime plus ancien, à Tageïvan, près de Suze, « les deux extrémités d'une galerie de 80 mètres, sont divisées en travées, par des piliers réunis entre eux, au moyen d'arcs-doubleaux et de formerets, lesquels se rejoignent eux-mêmes par de petits voutains en briques, qui forment la fermeture de la voûte. Les piliers sont composés de contreforts à redents (2). »

De l'imprévue découverte de ces dispositions multiples, non moins que de la récente exploration de caveaux funéraires (3), fermés en ogive, expliquons-

(1) Av. J.-C.
(2) Journal *La Construction Moderne*.
(3) En Égypte et en Asie-Mineure.

Digitized by Google

nous les nombreuses polémiques qui divisent les archéologues : à savoir si l'art gothique est né spontanément en France, ou s'il faut en rechercher les origines dans les civilisations orientales.

D'une conférence faite en 1887, à la Société Centrale des Architectes, M. Dieulafoy nous apprend que « jusqu'en 1866, l'éminent Viollet-le-Duc avait supposé que l'art des douzième et treizième siècles avait pris naissance en France. C'était du reste l'opinion de Quicherat et d'autres savants et artistes, opinion d'autant plus plausible que les seuls spécimens que l'on pût étudier à cette époque ne tendaient qu'à la confirmer. Viollet-le-Duc affirma cette théorie dans les premiers chapitres de son *Dictionnaire*, alors en cours de publication. Mais l'Orient s'ouvrit aux explorateurs ; M. de Voguë raconta ses voyages et décrivit des édifices inconnus. Il en démontra l'analogie avec les cathédrales des douzième et treizième siècles. Viollet-le-Duc revint alors sur ses appréciations et à l'article *Voûtes* de son *Dictionnaire*, il indiqua l'influence de l'art oriental sur l'architecture du Moyen-Age et montra les conséquences du voyage des Francs en Palestine sur le développement de l'art gothique. »

Aussi, pour élargir le cycle des horizons entrevus, M. Dieulafoy fut-il, à l'instigation du maître, chargé d'une mission officielle en Perse et en Suziane.

Bien des découvertes se peuvent encore espérer car « les Chaldéens, nous dit Maspéro, avaient l'amour de leur passé et ils en recherchaient curieusement le souvenir. Chaque fois qu'ils déterraient une inscription dans les rues d'une ville, ils la copiaient à plusieurs exemplaires et la déposaient aux archives où leurs archéologues la consultaient. »

Digitized by Google

Si telle exhumation nous favorisait, peut-être tiendrions-nous incontinent la solution de nombreux problèmes, peut-être aurions-nous même à réhabiliter l'histoire de cet orgueilleux empire Assyrien dont on ne connaissait guère que les méfaits, d'après les légendes intéressées des Hébreux et des Grecs.

*
* *

Possesseurs d'un patrimoine d'art considérable, venu d'héritages collatéraux, les Hellènes paraissent avoir été dominés par la préoccupation de renier des ancêtres trop valeureux, préférant, dans leur vanité nationale, se prévaloir d'une origine fabuleusement autochtone.

Favorisés de l'éclosion d'une pléïade d'artistes incomparables, les historiens, les poëtes, les philosophes, les archontes athéniens ne méritent évidemment pas d'être cités en tout point comme modèles aux amateurs d'éclectisme. Pour eux, toute race venue d'Asie ne mérite que l'appellation : barbare, jusque dans ses productions les plus fameuses.

Plutarque ne nous raconte-t-il pas, comme prouesse, qu'une belle courtisane du nom de Thaïs, accompagnant Alexandre à la guerre, suggère au vainqueur du monde d'aller, comme représailles, terminer certaine orgie tumultueuse par l'incendie du palais de Xerxès à Persépolis.

Nous voyons le jeune héros, patriotiquement ému, se lever de table et saisir une torche enflammée. En quelques instants, l'édifice immense, dont l'architecture polychrome et rutilante pouvait passer pour l'une des merveilles de l'art antique, était enveloppé de flammes vengeresses.

Digitized by Google

Le tome CXXII des Travaux de l'Académie *est destiné au* Répertoire Archéologique du Canton de Bourgogne, *et ne sera publié qu'après les tomes CXXIII et CXXIV.*

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Et Quinte-Curce nous révèle, d'autre part, que cette scène étant préméditée par la dame, les portiques et les balustrades du palais, tout en bois de cèdre, avaient été préalablement enduits à l'huile de naphte, dont on appréciait déjà les propriétés subtiles...

*
* *

Que cette édifiante anecdote, jointe au défilé des documents relatés pour la confrontation des styles, n'autorise pas un scepticisme décadent à proclamer l'inutilité des efforts nouveaux.

Ajoutons plutôt avec Paul Adam (1) :

« Il n'y a point que les survivances. Il y a les accroissements. On se tromperait à les méconnaître. J'ai maintes fois rappelé que la tradition et l'innovation sont au peuple ce que le corps et l'intelligence sont à l'homme. Il ne peut méditer sans les organes qui sentent et se formèrent avant sa mentalité. Nous ne saurions rien créer de neuf, si nous ne possédons l'ancien pour les différencier, les comparer, les parfaire tous deux. »

(1) Revue *Les Documents du Progrès*, février 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TRÉSOR

DE

L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LES-DAMES DE REIMS

en 1690

Communication à l'Académie de Reims, le 28 février 1908
par M. H. JADART, Secrétaire général.

L'Inventaire du trésor de cette abbaye fut fait en 1690 sur les ordres de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, d'après une lettre du roi ordonnant l'apport au trésor royal d'une contribution de toutes les églises du royaume. Il n'a pas encore été publié. C'est cependant une pièce du plus haut intérêt, comme relevé d'ensemble des richesses d'art de ce monastère et comme description et détail des objets les plus divers, avec l'indication de la provenance de quelques-uns. Elle est restée inédite avec d'autres listes analogues des trésors rémois (1).

Nous en avons seulement un aperçu dans l' « Inventaire des reliques et précieux joyaux qui sont en l'abbaye de Saint-Pierre de Reims », donné par D. Marlot (2). Il s'en trouve également un aperçu dans

(1) Archives Nationales, Carton G 8 776. La copie abrégée nous en a été offerte par Dom A. Dubourg, bénédictin de la Congrégation de France.

(2) *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, t. II, 1845, p. 237. A cet endroit se lit aussi l'historique de cette abbaye de religieuses bénédictines.

Digitized by Google

l'ouvrage de Prosper Tarbé, relatif aux richesses d'art de nos anciennes églises (1). Plusieurs articles de cette énumération auraient besoin d'être confrontés et vérifiés avec un inventaire original, mais aucun n'y est cité comme source, soit à Paris, soit à Reims (2).

L'inventaire, en soixante-et-un articles, dont nous produisons la copie, est peut-être le seul subsistant de tous ceux rédigés antérieurement à la Révolution qui dispersa et fondit la presque totalité de ce trésor. Il s'y trouvait certainement, en 1690, des pièces fort anciennes, par exemple les « deux reliquaires d'argent en forme de delta », dont il existe encore de rares similaires en quelques trésors. On remarquait surtout les châsses de sainte Bove et de sainte Dode, fondatrices de l'abbaye, avec d'autres œuvres du moyen âge : reliquaires en forme d'église, en forme de tabernacle et de clocher, notamment celui fait à l'image de la Sainte-Chapelle de Paris. Plusieurs bustes ou chefs en argent, des vases, des croix, des lampes, etc., devaient dater de la Renaissance. Il faut signaler, en effet, comme donateurs principaux de ces objets, le roi Henri II, la reine Catherine de Médicis, la reine d'Écosse, les Cardinaux de Bourbon et de Lorraine.

De ces pièces d'orfévrerie si nombreuses, conservées et inventoriées avec soin par les Dames de Saint-Pierre en 1690, il en est qui furent à cette date

(1) *Trésors des églises de Reims*, par Prosper Tarbé, *Reims*, 1843, pp. 249 à 251.

(2) Il n'y a pas d'inventaire du trésor dans le fonds des archives de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, en dépôt aux Archives de Reims.

Digitized by Google

envoyées à la Monnaie et fondues (1), mais le plus grand nombre dut rester en leur possession jusqu'en 1790. Ce fut alors une fonte générale et finale dont nous ne rechercherons pas ici les circonstances. Il suffira d'ajouter qu'à notre connaissance, un objet certainement, deux et peut-être trois seulement survivent aujourd'hui de tous ceux énoncés en l'inventaire. Ce sont :

1° Le reliquaire de la Sainte-Épine, don de Henri II, maintenant au trésor de Notre-Dame de Reims, vase en cristal, enrichi d'or et de pierreries, avec légende en latin ; il n'y a pas de doute sur son origine et son identité (2) ;

2° Peut-être les deux châsses en bois d'ébène, ornementées d'argent et contenant de nombreuses reliques, déposées en 1901 en l'église Sainte-Clotilde de Reims, lesquelles avaient été données par le Cardinal de Lorraine à sa sœur Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre-les-Dames (3) ;

(1) Voir sur cette opération à Reims une lettre de D. Serpe, prieur de Saint-Remi, à D. Mabillon, du 29 mai 1690, publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1862, p. 62.

(2) Décrit dans les *Trésors des églises de Reims*, par Tarbé, avec figure, p. 250, et dans *Notre-Dame de Reims*, par l'abbé Cerf, t. II, p. 480.

(3) *Notre-Dame de Reims*, t. II, p. 503. Ces deux reliquaires eurent un sort singulier, s'ils sont vraiment un don du Cardinal de Lorraine. Ils sont plutôt postérieurs, croyons-nous, d'après leur style et d'après un dessin de Georges Baussonnet, artiste rémois qui vécut de 1577 à 1644, et en aurait donné le modèle conservé dans ses dessins à la Bibliothèque de Reims et détaillés dans une étude que nous avons publiée sur eux en 1897, br. in-8°, p. 16. Quoi qu'il en soit de la provenance, les reliquaires dont nous parlons furent retrouvés en l'église de Chigny (Marne), par M. l'abbé Sévestre vers 1850, cédés par lui à Mme Vve Gilbert-

Digitized by Google

3° Enfin, peut-être, la croix en cristal de roche, actuellement à Notre-Dame, et que la reine d'Écosse aurait donnée à la même abbesse (1).

Conservons avec un soin jaloux ces épaves sauvées des richesses d'un monastère illustre, ces précieux objets d'art, mieux encore, disons-le, ces souvenirs historiques dignes de tous nos soins et d'une incessante sollicitude.

Godet, de Reims, et légués par cette dame en 1893 au Cardinal Langénieux, qui les plaça en 1901 dans la nouvelle église Sainte-Clotilde, avec beaucoup d'autres reliquaires modernes.

(1) *Notre-Dame de Reims*, t. II, p. 481, où cette croix est indiquée comme un don du Cardinal de Lorraine à son église métropolitaine. Cfr. *Trésors des églises*, p. 153, où cette provenance de la croix est indiquée comme douteuse, p. 154.

Reims, le 26 octobre 1907.

Digitized by Google

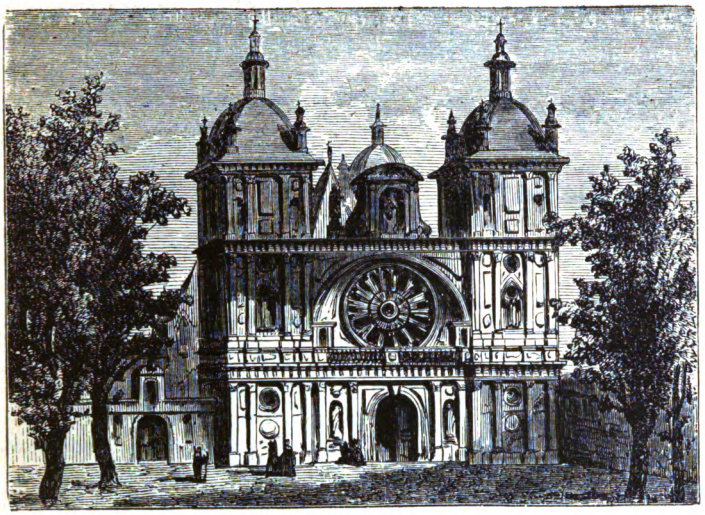

Portail de l'ancienne église Saint-Pierre-les-Dames

(XVIe SIÈCLE)

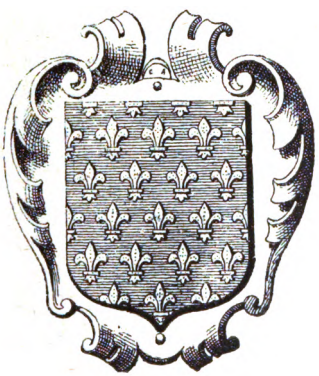

Armoiries de l'Abbaye

Un cachet en cuivre à ces armes est en la possession du Dr Pol Gosset, qui en a offert l'empreinte à l'Académie en 1908.

Un ex-libris aux mêmes armes est conservé à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENT INÉDIT

1er avril 1690

Abbaye de Saint-Pierre l'Aumône, diocèse de Reims. Inventaire du Trésor et des objets précieux.

Par ordre de l'Archevêque de Reims, Me Antoine Lempereur, chanoine en la Cathédrale, et Mme l'abbesse de Saint-Pierre l'Aumônier (M. A. de Béthune) dressèrent l'inventaire des objets précieux de l'abbaye, savoir :

— Un soleil d'or enrichi de pierreries, dont le pied n'est que d'argent doré.

— 5 calices d'argent doré avec les patènes de même et un autre calice avec la patène d'argent, pesant en tout 18 marcs.

— Un petit vaisseau d'argent pour les saintes huiles de l'Extrême-Onction.

— Une croix d'argent doré contenant une parcelle de la vraie croix et enrichie de pierreries, donnée par M. le Cardinal de Bourbon (1), pesant 4 à 5 marcs.

— Une croix d'argent doré, posée sur un bâton couvert de feuilles d'argent, pour les processions qui se font au dehors par les chanoines de Saint-Pierre (2).

— Une croix d'argent doré, dont les pommeaux ne sont que de cuivre, posée sur un bâton couvert de feuilles d'argent, pour les processions qui se font au dedans en même temps que les chanoines les font au dehors.

— Une croix d'argent doré, avec deux anges qui soutiennent des saintes reliques, du poids de 7 à 8 marcs.

(1) Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, dit le Cardinal de la Ligue, mort en 1590.

(2) Il y avait plusieurs chanoines en l'abbaye de Saint-Pierre, pour la célébration des offices.

Digitized by Google

— Une croix de cristal (1), dont le pied avec le crucifix sont d'argent doré, donnée par une reine d'Écosse (2).

— Une croix d'argent doré, donnée par M. le Cardinal de Lorraine (3), à mettre sur l'un des autels, 3 marcs.

— Une croix d'argent doré se mettant sur l'autre petit autel, de 2 à 3 marcs.

— Un reliquaire de cristal de roche gravé, où est une épine de Notre-Seigneur, enrichi de pierreries et d'or émaillé, donné par Henri II (4).

— Un reliquaire de cristal de roche sur un petit éléphant d'or, posé sur un pied d'argent doré ; le reliquaire enrichi de pierreries.

— Une grande image de la Vierge, placée sur l'autel du chœur des Religieuses, et posée sur un pied d'argent contenant des reliques, du poids de 44 marcs.

— Deux châsses d'argent doré de 2 pieds de longueur et d'un et demi de haut, renfermant les plus considérables reliques de sainte Bove et de sainte Dode (5).

— Un reliquaire avec deux anges, contenant des reliques des dites saintes, le tout d'argent, pesant 7 à 8 marcs.

— Deux chefs d'argent doré, l'un de sainte Bove, et l'autre de sainte Dode.

— Un buste d'argent de saint Guillaume, posé sur un pied de bois d'ébène, donné par une reine d'Écosse.

— Une image de la Sainte Vierge d'argent doré, tenant un Enfant Jésus d'argent doré contenant des reliques, 5 ou 6 marcs.

(1) C'est peut-être cette croix qui subsiste au trésor de Notre-Dame.

(2) Il s'agit certainement ici de Marie de Lorraine, femme de Jacques V, roi d'Écosse, et mère de Marie Stuart, née en 1515, morte à Édimbourg en 1560, inhumée en l'abbaye de Saint-Pierre de Reims.

(3) Charles, Cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, frère de Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre.

(4) C'est le précieux reliquaire conservé au trésor de Notre-Dame de Reims.

(5) Première et seconde abbesses du monastère, dont l'office est conservé au propre du diocèse de Reims (24 avril).

Digitized by Google

— Une image de saint Jean-Baptiste, du poids de 4 ou 5 marcs.

— Huit images des Saints Apôtres, d'argent doré, dans les pieds desquels il y a des reliques, quelques pieds sont en cuivre seulement. Elles sont toutes d'un pied et pèsent 3 à 4 marcs.

— Six autres images d'argent doré du même poids, représentant saint Benoît, sainte Scholastique et autres, dans les pieds desquels il y a des reliques.

— Quatre autres images d'argent doré et émaillé, d'un demi-pied de haut.

— Deux images d'argent hautes de 15 à 18 pouces, de saint François-Xavier, sainte Marthe, de 4 marcs environ chacune.

— Une sainte chapelle d'argent doré, imitant la Sainte-Chapelle de Paris et contenant plusieurs reliques, de 8 à 10 marcs, donnée par la reine Catherine de Médicis (1).

— Une nativité d'argent doré, ornée de reliquaires pour reliques, 7 à 8 marcs.

— Un vase d'argent doré, avec des reliques de saint Nicaise et saint Rigobert, 3 marcs.

— Reliquaire d'argent doré en forme de clocher, avec reliques de sainte Barbe, 1 marc.

— Reliquaire d'argent doré en forme d'église, avec reliques de saint Sébastien, 2 marcs.

— Deux petites châsses de bois d'ébène, ornementées d'argent, avec reliques (2).

— Reliquaire de saint Donat, tout en bois, en forme de tabernacle, où se trouvent l'image de la Vierge et celle de

(1) Ce don de Catherine de Médicis était particulièrement curieux : « Il se voit en un seul reliquaire autant de particules qu'il y en a dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris. » D. Marlot, *Hist. de Reims*, t. II, p. 237.

(2) Ces châsses pourraient être celles que le Cardinal Langénieux a déposées en l'église Sainte-Clotilde, en 1901, à la suite du legs que lui en fit Mme veuve Gilbert-Godet, de Reims, en 1893.

Digitized by Google

l'ange Gabriel, en argent doré en partie. Ledit tabernacle couvert en partie de feuilles et ornements d'argent, de nacre, de perles, d'ivoire et de cuivre doré. « C'est un ouvrage parfaitement beau. »

— Tableau d'ébène où se trouve une image de la Vierge d'argent en relief (1).

— Deux reliquaires d'argent doré dans l'un desquels est un chaînon de saint Pierre, donné par M. le Cardinal de Lorraine.

— Deux reliquaires d'argent en forme de delta.

— Deux châsses d'ébène enrichies d'argent avec des reliques.

— Deux boîtes d'argent pour hosties.

— Petite boîte d'argent contenant la ceinture de sainte Bove.

— 2 bassins et 2 paires de burettes d'argent doré, pesant ensemble 8 à 10 marcs.

— 2 autres bassins et 2 paires de burettes d'argent doré, de 5 à 6 marcs.

— 2 instruments de paix d'argent doré, dont l'un émaillé.

— 4 encensoirs d'argent avec une navette et une cuiller d'argent, en tout 8 à 10 marcs (il y a deux pour le dehors).

— 2 petites tasses d'argent pour mettre le pain et le sel bénits, 6 onces.

— Un bénitier avec aspersoir d'argent pour le dehors et 2 pour le dedans ; 12 marcs en tout.

— Un lutrin ou pupitre d'argent pour le missel, et 2 livres pour chanter l'Évangile ornés d'argent (2).

(1) Description plus étendue, donnée par D. Marlot et Pr. Tarbé, aux endroits de leurs Œuvres cités plus haut.

(2) Sur un Évangéliaire de Saint-Pierre-les-Dames, non mentionné ici, orné d'émaux encore existants, voir le *Catalogue du Musée de Reims*, 1881, p. 253, le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Reims*, t. Ier, 1904, p. 247, et les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXIX, 1860, p. 22.

Digitized by Google

— 6 chandeliers d'argent doré, avec du plomb pour en augmenter le poids.

— 10 chandeliers d'argent, dont 6 plus petits, 25 marcs en tout.

— Un grand chandelier d'argent pour le cierge pascal de 3 pieds de haut, 10 marcs.

— Grosse lampe d'argent, à bras de même, pour les fêtes solennelles, 30 marcs.

— Une autre lampe d'argent aussi pour le dehors, 15 marcs.

— Lampe d'argent dans le chœur devant l'image de la Sainte Vierge, donnée par MM. Larcher et D'Olizy (1) pour être toujours allumée : 10 marcs.

— Petite lampe d'argent de 5 à 6 onces. « C'est une machine pour tenir un verre de lampe. »

— Un gobelet d'argent doré pour l'ablution après la communion.

— Un réchaud d'argent pour mettre sur l'autel pendant l'hiver, 2 marcs.

— Une cassolette d'argent pour brûler des parfums devant le Saint-Sacrement.

— Une clochette d'argent doré.

— Une mouchette d'argent.

— Deux petits flambeaux d'argent pour mettre sur l'autel pour la messe quand le temps est obscur, 1 marc 1/2.

— Deux petits chandeliers d'argent se mettant sur les côtés de la grille pendant la communion, 1 marc 1/2.

— 12 vases d'argent pour mettre des bouquets, du poids de 5 marcs 6 onces chaque.

— 12 autres vases d'argent plus petits, à bouquets aussi, pesant un marc chacun.

(1) Probablement des membres de la famille de l'Intendant de Champagne de ce nom.

Digitized by Google

— 4 corbeilles d'argent pour mettre des bouquets, 18 marcs en tout.

— La crosse de Madame l'Abbesse, en argent doré (1).

(Archives Nationales, Carton G 8 776.)

(1) A propos de ces refontes des trésors opérées à l'époque et sur les ordres de Louis XIV, M. Adrien Blanchet a bien voulu nous répondre qu'elles n'avaient jamais été étudiées suffisamment. On peut cependant recourir à un travail de M. H. Denise : *Des refontes de monnaies sous l'ancien régime,* paru dans la *Gazette numismatique fr.*, en 1905 et 1906.

Digitized by Google

LE BOSPHORE

De la pointe du Serai à la Mer Noire

Communication de M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire.

Mes chers Collègues,

Je n'aurais jamais osé vous entraîner avec moi dans une excursion rapide sur les rives enchantées du Bosphore sans l'insistance aimable de notre cher Président, qui a bien voulu m'assurer de toute votre indulgence pour une étude qui sort du cadre de vos travaux habituels et qui vous paraîtra sans doute bien futile après les communications si sérieuses et si documentées que vous avez l'habitude d'entendre.

LE BOSPHORE

Que dire du Bosphore, de ce grand fleuve qui, durant 27 kilomètres, présente à vos yeux éblouis le spectacle le plus beau de la terre ?

En face, sur la côte asiatique, Scutari avec ses dix mille jardins au milieu desquels s'élèvent cent mosquées blanches; au-dessus, une forêt de cyprès énormes, le plus grand cimetière de l'Orient; puis, aux extrémités,

Digitized by Google

d'immenses casernes où viennent se refléter le soir les mille feux d'un soleil couchant. Partout des minarets, des coupoles, des rues couvertes de végétation, de violettes clématites ou de rouges vignes vierges. Le tout dominé par le mont Bourgourlou, lieu d'excursion pendant la belle saison, d'où la vue s'étend jusqu'au mont Olympe de Bithynie.

Au delà, sur la rive droite, un autre village Kadi-Keuï, le village des Juges bâti sur les ruines de l'antique Chalcédoine jadis rivale de Byzance.

A gauche, sur la rive européenne, c'est Top-Hané, fonderie de canons. Autour d'un minaret, dans une enceinte, s'allongent un certain nombre de canons destinés à annoncer au peuple les grands événements de l'année. Le canon remplace ici les cloches. C'est le canon qui annonce les incendies ; pendant le Ramazan, c'est le canon qui annonce le moment précis où le jeûne commence et se termine : c'est aussi le canon qui annonce la joyeuse fête du Bairam.

Un peu plus loin, sur la côte d'Europe, le magnifique palais de Dolma-Batché avec sa façade toute en marbre et sa riche architecture, le village de Bechik-Tasch, habité par les fonctionnaires du Palais ; à droite, sur la rive asiatique, le palais de Beyeler-bey qui fut remis à neuf pour le séjour de l'impératrice Eugénie en 1869. Ce palais possède au premier étage une piscine de marbre blanc dans laquelle on accède par un escalier circulaire également en marbre. L'imagination est impuissante pour faire revivre les fêtes splendides qui durent être données autrefois dans de telles demeures.

Tous ces villages à droite ou à gauche, réunis ou dispersés au pied de petites collines verdoyantes et

Digitized by Google

couvertes d'une végétation touffue, sont reliés entre eux par des guirlandes de villas et de petites maisons et par de longues rangées d'arbres qui courent le long de la rive ou descendent en zigzags depuis les hauteurs jusqu'à la rive.

Voici à gauche le palais de Tchéragan où vécut, de 1876 à 1906, le frère du Sultan actuel Mourad, ce malheureux prince qui régna six mois, fut déclaré fou, enfermé dans ce palais dont il ne pouvait sortir et où il mourut. Son harem fut dispersé dans tout l'empire et ses femmes mariées à des fonctionnaires. Pourtant, il fut impossible de savoir ce que devinrent ses quatre femmes légitimes, les Sultanes.

Durant toute la vie de ce malheureux prince, des sentinelles armées montaient la garde tout le long de la terrasse qui en cet endroit domine le Bosphore et avaient l'ordre de tirer sur toute embarcation qui ferait mine d'accoster ou même de s'arrêter en face du Palais.

Au-dessus de Tcheragan s'étale le parc d'Yldiz-Kiosque, la résidence du Sultan actuel, du Prince des croyants, de S. A. Abdul Hamid Khan. C'est là qu'il habite avec ses trois cents femmes et sa garde albanaise, corps d'élite recruté avec soin et dévoué au Souverain. Du reste l'ensemble du Palais est entouré d'une triple enceinte gardée nuit et jour par la troupe, et pour éviter toute entente chaque poste est occupé par un régiment différent. En dehors d'une courte visite par voie de mer, vers la fin du Ramazan, à la pointe du Seraï où le Sultan va adorer trois poils de la barbe du Prophète, et de ses sorties du vendredi pour aller faire ses dévotions à la mosquée du Selamlik, éloignée du Palais de 500 mètres, le Sultan ne sort jamais d'Yldiz et s'est,

Digitized by Google

depuis son avènement au trône en 1876, condamné lui-même à une réclusion volontaire de peur d'un attentat quelconque.

C'est dans ce palais que, le plus souvent seul ou avec l'aide de ses secrétaires, il s'occupe des affaires de l'Empire, ayant complètement annihilé l'importance de la Porte et du Conseil des ministres dont le rôle, autrefois capital, n'est plus aujourd'hui qu'un rouage presque inutile, se bornant la plupart du temps à enregistrer les iradés impériaux.

Aussi les ambassadeurs préfèrent-ils traiter des affaires en audience particulière directement avec le Sultan au lieu d'en causer avec les ministres intéressés.

Il en résulte que les ministres, n'étant que des comparses, se recrutent parmi les incapables et les nullités, au grand dommage de l'administration intérieure du pays.

A peine a-t-on dépassé Tchéragan, qu'on voit à gauche, sur la rive européenne, le grand village d'Orta-Keui au-dessus duquel la mosquée de la sultane Validé, mère d'Abdul Aziz, montre sa coupole et ses deux minarets. Puis Arnaou-Keui, le village des Albanais habité aujourd'hui par des Grecs.

A droite et à gauche des palais, des maisons, des konaks, au milieu d'une verdure luxuriante, c'est comme le grand canal d'une immense Venise champêtre dit un écrivain enthousiaste du Bosphore.

Voici Bebek ombragé par des arbres très élevés où se dresse une belle mosquée antique.

Sur la rive d'Asie le village de Kandilli, séjour préféré des Anglais de Constantinople. A droite de Kandilli s'ouvrent, sur la baie, deux vallées entre lesquelles s'étend la prairie des Eaux-Douces d'Asie.

Digitized by Google

C'est le rendez-vous, le vendredi, des belles dames turques qui y viennent la plupart en caïque. Un des plaisirs les plus agréables à Constantinople et surtout l'été à Therapia est la promenade en caïque sur le Bosphore. Après le coucher du soleil ou le soir tard par un beau clair de lune, on côtoie sans bruit les rives ; les palais hermétiquement clos la journée, entr'ouvrent alors leurs persiennes, et il n'est pas rare d'assister à un très joli concert donné dans un harem de grands seigneurs où les voix pures et fraîches des odalisques se mêlent harmonieusement à la musique de la harpe ou du piano.

Le caïque à deux paires de rames ou à quatre paires de rames et quelquefois à plus encore, est un délicieux petit bateau. Il est plus long que la gondole, mais plus étroit et plus effilé : il est sculpté, peint ou doré ; il n'a ni gouvernail, ni banc, et on s'y assied sur un coussin ou sur un tapis, de façon qu'on a la tête et les épaules juste au-dessus du bordage.

Il est pareil à l'avant et à l'arrière, de manière à pouvoir aller dans toutes les directions sans virer de bord.

C'est dans une telle embarcation que les belles dames se rendent aux Eaux-Douces pour se faire admirer, elles sont alors assises à l'arrière sur un grand tapis de nuance claire dont les coins, terminés par de lourds poissons d'argent, flottent derrière dans l'eau en suivant le sillage du caïque.

Mais, hélas ! tout disparaît, et rares aujourd'hui sont les jolis caïques bien armés et conduits par de robustes Albanais vêtus de couleurs éclatantes : on préfère, ô sacrilège ! la vedette à pétrole ou la mouche à vapeur qui va beaucoup trop vite et fait tache dans ce cadre

Digitized by Google

qui a conservé son cachet ancien et où si peu de choses ont changé depuis toujours.

Après les Eaux-Douces, charmant rendez-vous de promenade, apparaît Anatoli-Hissar avec les tours élancées du château de Bajazet-Ilderim, qui fait face au château de Mahomet II, bâti sur la rive européenne. Mais tout à coup la scène change, le Bosphore s'étend droit devant nous et présente une vague image du Rhin.

En face les trois grandes tours de Rouméli-Hissar, le château d'Europe entouré de restes de murailles crénelées. C'est le château que Mahomet II éleva un an avant la prise de Constantinople, malgré les vives remontrances de Constantin.

C'est l'endroit où le courant est le plus impétueux. Les Grecs l'appellent le grand courant et les Turcs le courant de Satan ; c'est aussi l'endroit le plus étroit du Bosphore, car les deux rives n'y sont écartées que de 500 mètres environ. C'est là que Mandroclès de Samos jeta le pont de bateaux sur lequel passèrent les 700.000 soldats de Darius, et on croit également que les dix mille y passèrent en revenant d'Asie.

Tout à coup apparaît sur la rive asiatique Kanlidja, où s'étalait somptueux et splendide, le palais aujourd'hui détruit de Fuad Pacha.

Sur la rive européenne Balta-Liman, la petite baie d'Emirghian.

Le Bosphore s'élargit de nouveau pour former deux baies ; à gauche, une baie étroite et profonde autour de laquelle s'étend la ville de Stenia ; à droite Tchiboucli, séjour préféré des Princesses égyptiennes qui viennent, pendant la saison chaude, y jouir de la fraîcheur.

Digitized by Google

Au delà de Stenia, le Bosphore s'élargit encore et passe devant Yeni-Keui, bâtie sur les pentes d'une colline couverte de vignobles et de ravissantes habitations réservées aux riches banquiers grecs de la capitale.

Un peu plus loin, la baie de Kalender avec un kiosque impérial, et à droite la célèbre baie de Beicos, avec sur la côte européenne Therapia, « pharmacia à cause des poisons de Médée, » et la baie de Hounskiar-Iskelessi (cale des Sultans), où fut signé le fameux traité qui ferme les Dardanelles aux flottes étrangères. Therapia est le séjour d'été des ambassades, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la France avec le fameux « Palais Rouge », confisqué au prince Ypsilanti et qui est entouré d'un grand parc aux arbres séculaires.

Plus loin, le golfe de Buyuk-Dèré. Derrière le village s'ouvre une large vallée toute verte de prairies par où l'on va au grand aqueduc de Mahmoud et à la forêt de Belgrade. C'est dans cette vallée, d'après la tradition, que campa en 1096 l'armée des premiers croisés, et l'un des platanes qui subsiste encore est appelé le platane de Godefroy de Bouillon.

En face, en Asie, s'élève la plus haute montagne du Bosphore le mont du Géant, où se trouve, dit-on, le tombeau de Josué.

Vers la mer Noire qui apparaît enfin, se trouve à droite le château de Roumeli-Kawak, c'est à cet endroit que le Bosphore se resserre une dernière fois entre le contre-fort des montagnes de Bithynie et la chaîne de l'Hémus.

A partir de là, le Bosphore va droit vers la mer en s'élargissant entre deux points lumineux qui gardent

Digitized by Google

le détroit : l'Anatoli-Fener, le phare d'Asie à droite, et le Roumeli-Fener, le phare d'Europe à gauche, et le spectacle est fini, on se trouve dans la mer Noire, l'antique Pont-Euxin : le beau rêve, la vision splendide, tout s'est évanoui.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DES

Bourdons et des Cloches de Notre-Dame de Reims

depuis un quart de siècle

(1882-1908)

Lecture à la séance de l'Académie de Reims, du 10 avril 1908
par M. H. JADART, Membre titulaire.

Le bourdon de Notre-Dame n'a pas annoncé à Reims le premier jour de l'an 1907 ; il n'a pas réjoui, comme d'habitude, cette fête de chaque foyer. La foule indifférente n'a peut-être pas remarqué ce vide, mais bien des rémois fidèles aux traditions auront noté ce silence de la cloche séculaire, signe des temps, signe de tristesse et de détresse, auraient dit nos ancêtres (1).

Les cloches elles-mêmes (déjà si décimées) n'avaient pas repris, ce jour-là, les volées joyeuses des autres années ; elles ne semblaient donner qu'à regret leur voix d'harmonie et de cadence ; elles menaçaient peut-être de se taire, de ne plus s'associer à nos joies comme à nos douleurs ; et, cependant, tous nous avons besoin d'elles :

Sunt lacrymæ rerum, mentem mortalia tangunt.

(1) Par suite de la suppression de la Fabrique de la Cathédrale, en décembre 1906, et par conséquent du manque des ressources habituelles pour continuer sur le même pied les manifestations extérieures du culte.

Digitized by Google

Si pareil silence continue et s'accentue à la fête des Rois, à la Saint-Remi d'hiver, à la Chandeleur, à Pâques..., il manquera décidément quelque chose à la vie de la cité. La voix de ces corps sonores y tenait une large place (1).

Pour s'en rendre compte, il n'est pas nécessaire de remonter à un passé lointain, il nous suffira de rappeler le rôle de ces bourdons et de ces cloches dans les événements contemporains, de 1882 à 1908, et l'on jugera de ce qu'ils ont célébré de fêtes, provoqué d'émotions patriotiques ou religieuses dans cette période d'un quart de siècle.

*
* *

En 1882, les sonneries suivaient le cours normal de leur mission : sonneries civiles le matin et le soir (2), sonneries des offices et des enterrements aux différentes heures du jour (3). Les huit cloches de la tour

(1) Selon les usages actuels, les bourdons étaient sonnés pour les fêtes, isolément ou ensemble, environ 25 jours par an : Jour de l'An, Épiphanie, Saint-Remi (13 janvier), Chandeleur, Quarante-Heures, Saint-Joseph, Annonciation, Jeudi et Samedi-Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, Fête-Dieu et Octave, Sacré-Cœur, Saint-Pierre, Fête Nationale, Assomption, Nativité, Toussaint, Dédicace, Immaculée-Conception, Noël, en outre la veille des Ordinations et des Premières Communions.

(2) Instituées en 1792 pour les besoins de la population, ces sonneries du matin et du soir ont été supprimées par la ville pour le soir au 1er janvier 1902, et pour le matin au 1er janvier 1907, sauf à l'église Saint-Thomas. — Cfr. *Notre-Dame de Reims*, par l'abbé Cerf, t. II, p. 180, note.

(3) Les cloches servaient aux usages quotidiens de la paroisse et du Chapitre, sans abus d'aucun genre. On ne sonnait pas à Notre-Dame de Reims pour les mariages ni pour les baptêmes. Les sonneries des offices du Chapitre ont cessé le 27 décembre 1906.

Digitized by Google

du nord alternaient, selon le degré des fêtes, avec les deux bourdons de la tour du sud. Ces derniers se turent au mois de juillet 1883, par suite de l'état périlleux du beffroi qui les contenait, et il s'écoula près de six ans avant qu'ils retentissent de nouveau dans leur cage aérienne.

C'était, en effet, un travail considérable et une lourde dépense qu'il fallait réaliser pour renouveler la gigantesque charpente où se trouvent suspendues ces deux cloches incomparables, la grosse portant la date de

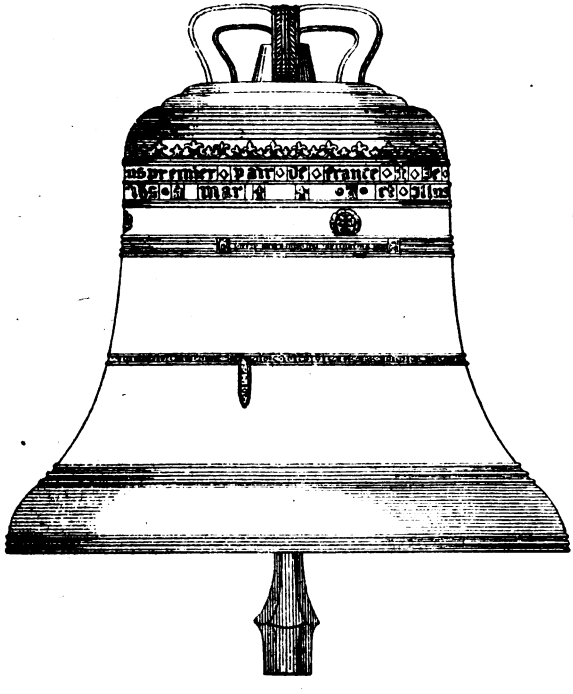

1570 et les noms du Cardinal de Lorraine, de Renée de Lorraine, et de son fondeur Pierre Deschamps, la

Digitized by Google

seconde fondue en 1849 par Bollée, du Mans, filleule du Cardinal Gousset et de Mme de Saint-Marceaux (1). On ne se résigna pas au silence des bourdons, et, coûte que coûte, le beffroi fut rétabli sur les plans de l'architecte diocésain et aux frais de l'État. Ce fut alors que l'on posa (septembre 1888) les abat-sons qui garnissent les baies élancées de la tour sud, afin de protéger contre les intempéries la nouvelle charpente, succédant à celle qui avait été construite en 1703, sous le pontificat de Charles-Maurice Le Tellier, avec les chênes des bois de Notre-Dame.

Tout fut prêt pour rendre la voix aux deux corps sonores dans le mois d'avril 1889 (2), et le gros bourdon, mis en volée le 12 de ce mois, préludait à la fête de Pâques et à tous les événements de cette année mémorable. Elle eut aussi ses deuils. Le jour où l'on fêtait à Reims la clôture de l'Exposition Universelle (27 octobre 1889), mourait le respectable abbé Deglaire, archiprêtre de Notre-Dame, dont le bourdon accompagna les obsèques entourées d'un concours vraiment populaire.

Les deux bourdons furent sonnés en volée, le vendredi 18 septembre 1891, lors de l'arrivée à Reims de M. Carnot, président de la République, vers 9 h. 1/2 du matin, et le soir encore, vers 5 heures, à son passage sur la place du Parvis, en face de Notre-Dame où il ne pénétra point.

(1) Histoire et description des bourdons au tome LXXIII des *Travaux de l'Académie de Reims*, pp. 250 à 350, avec dessins. (Tirage à part en brochure.)

(2) Article à ce sujet dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, 20 avril 1889, pp. 183-86 ; — autre article du même recueil, comparaison du bourdon de Reims avec la *Cloche de la Paix*, 12 janvier 1895, p. 18.

Digitized by Google

Le mercredi 5 juillet 1893, les mêmes cloches saluaient le retour du Cardinal Langénieux de sa mission comme légat du Pape à Jérusalem, mission dont une toile de James Tissot perpétue le souvenir dans la Cathédrale de Reims.

Il faut arriver à l'année 1894 pour trouver deux circonstances également mémorables à l'occasion desquelles les bourdons sonnèrent : le 4 mars, pour fêter le titre de vénérable décerné par Léon XIII à Jeanne d'Arc, et le 4 juillet, pour commémorer à Reims, dans un service funèbre, la perte si unanimement ressentie du président Carnot, assassiné à Lyon le 24 juin précédent.

En 1895, c'était un fait glorieux pour nos armes, la prise de Tananarive entraînant la conquête de Madagascar, qui fut célébré à Reims, le dimanche 27 octobre, par un *Te Deum* chanté à la Cathédrale au son des deux bourdons, au milieu d'une nombreuse assistance.

En 1896, ce furent des fêtes presque continuelles, du Lundi de Pâques à la fête de Noël, exaltant le 14e Centenaire du Baptême de Clovis et des Francs, durant lesquelles les bourdons et les cloches mêlèrent leur concert à de très belles cérémonies. Au premier rang des réjouissances civiques et militaires, plaçons l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc sur la place du Parvis, le 15 juillet 1896, en face des plus hautes autorités du pays, et ajoutons que les deux bourdons furent les premiers à saluer la figure de l'héroïne nationale, ainsi glorifiée à l'endroit où elle fut notre libératrice (1).

Comme si le vieux bourdon avait déjà trop largement et trop longtemps rempli son office, voici que

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, pp. 103 à 125.

Digitized by Google

son battant se cassa subitement au moment où l'on tintait la cloche pour le salut de l'octave de la Fête-Dieu, le vendredi soir 18 juin 1897. Heureusement

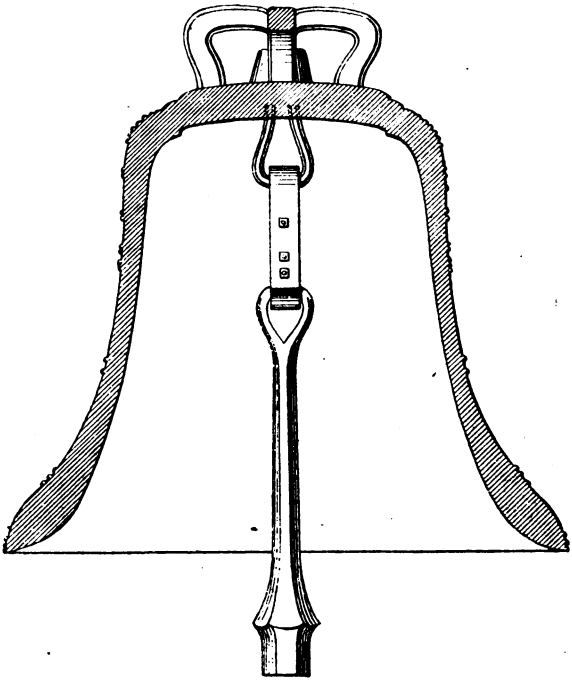

pour le sonneur, ce battant en fer, haut de 1 mètre 76, suspendu par une courroie à l'anneau central, tomba sur le plancher sans causer d'accident (1). Il fallut en refaire un semblable dans une fonderie hors de Reims, aux frais de la Fabrique de Notre-Dame, et la sonnerie du bourdon ne put recommencer que six mois plus tard, pour la fête de Noël de la même année.

(1) *Bulletin du diocèse de Reims*, 26 juin 1897, p. 395.

Digitized by Google

Au milieu de l'année 1898, un grand vide se produisit dans la sonnerie des cloches, par suite de l'état de vétusté du beffroi où elles se trouvaient installées, depuis 1823, dans la tour du Nord. Il fallut démonter ces huit cloches et refaire un beffroi provisoire qui n'en contient plus que trois moyennes strictement nécessaires (1). La plus forte cloche, ni la seconde si pure de sonorité, nommée *Cloche de Retraite*, n'y sont pas comprises, de sorte que l'harmonie justement réputée de la *Gamme* des Cauchois (2) est pour longtemps muette, sans doute jusqu'à l'achèvement des travaux du portail, et qui sait maintenant quand ils prendront fin ?

Le 12 mai 1898, le gros bourdon saluait dans sa tombe M. l'abbé Cerf, l'historien de Notre-Dame. Le 28 octobre suivant, les bourdons sonnaient en volée à l'occasion du 25e anniversaire de la consécration épiscopale de S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Les 23 et 27 février 1899, les mêmes bourdons sonnaient le glas du président Félix Faure, qui avait présidé trois ans auparavant l'inauguration sur le Parvis de notre statue de Jeanne d'Arc, et l'on célébrait un pompeux service funèbre à son intention dans la Cathédrale qu'il n'avait pas visitée.

(1) Lire à ce sujet, dans le *Courrier de la Champagne* du 5 juillet 1903, un article intitulé : *Les Cloches de Notre-Dame de Reims*, par un paroissien de cette église. — Voir dans le même journal les nos des 22 mars 1897 et 7 juillet 1903, sur les bourdons et cloches de Reims. — Cfr. *La Chronique de Champagne*, article de Didron, 1838, t. IV, p. 404.

(2) *Enquêtes Campanaires*, par Jos. Berthelé, 1903, p. LXX, et *passim* sur les bourdons et cloches de Reims, avec figures.

Digitized by Google

Ce furent, en 1900, les solennités de la canonisation d'un rémois, J.-B. de la Salle, qui méritèrent les sonneries des bourdons, le 24 mai et le 18 novembre, lors des fêtes célébrées dans l'église métropolitaine dont il avait été chanoine.

Le samedi 10 février de la même année, les bourdons avaient sonné ensemble à l'arrivée du cortège funèbre du Dr Arthur Décès sur la place du Parvis, témoignage reconnaissant de la Fabrique de Notre-Dame au professeur, au médecin populaire et dévoué à toutes les œuvres charitables.

A partir de cette année, les bourdons, sur la demande de la Mairie, se font aussi entendre à la Fête Nationale (1).

L'année 1901 restera surtout à Reims celle de l'Alliance Franco-Russe ; on se souviendra longtemps de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie le 19 septembre 1901, saluée par la voix des bourdons et aussi par le carillon de l'horloge qui jouait à ce moment, avant de sonner l'heure, l'hymne national russe (2).

Ce carillon, qui participe par ses accords variés aux sonneries de Notre-Dame, eut la bonne fortune en 1902 d'être l'objet d'une restauration complète dans son mécanisme et dans son garde-corps consolidé des combles jusqu'au sommet de son gîte aérien (3).

(1) Le 14 juillet 1908, sonnerie des deux bourdons ensemble à 8 heures du matin et la veille à 5 heures du soir.

(2) Article fort intéressant sur les cloches de Notre-Dame et le maître-sonneur, M. Stengel, publié à ce sujet dans la *Revue de Champagne et de Brie*, t. XIII, 1901, pp. 945 à 952.

(3) *Le Carillon de la Cathédrale*, notice par Léon Margotin, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXI, p. 159. — Par suite

Digitized by Google

En 1903, les bourdons sonnèrent chaque jour, du 21 au 27 juillet, au moment du décès et du service de Léon XIII, le pape ami de la France, et, le 9 août suivant, ils annoncèrent l'élection de son successeur.

Nul événement majeur ne signala l'année 1904.

En 1905, au début de l'année, ce furent les sonneries non moins solennelles des mêmes cloches qui annoncèrent le décès et les funérailles de S. Ém. le Cardinal Langénieux (1er et 5 janvier 1905), puis l'année suivante on entendit encore leur voix grandiose à l'arrivée du nouvel archevêque, Mgr Luçon (5 avril 1906).

Un tintement aigu et prolongé des cloches coïncida, le lundi 17 décembre 1906, avec le départ de ce dernier prélat du palais archiépiscopal. Mais les bourdons avaient recouvré leur sonnerie habituelle pour la fête de Noël. Ils l'ont interrompue au 1er janvier 1907, comme nous le signalions au début de cet article, et, s'ils se taisent désormais, faute de ressources pour faire mouvoir leurs ressorts, un vide immense planera sur la ville aux jours de fête (1).

Protestons à l'avance contre cette perte et ne laissons pas prescrire l'usage de ces merveilleux instruments

de l'état défectueux de l'horloge, fournie par VÉRITÉ, de Beauvais, en 1872, le carillon a cessé de retentir, ainsi que les cloches de l'heure et de la demie, au 15 juillet 1908. Voir sur les réparations urgentes que nécessite cette horloge un article du *Courrier de la Champagne*, n° du 11 juin 1908. Espérons que ces réparations se feront prochainement et que la sonnerie de l'heure et les cloches du carillon reprendront bientôt leurs voix ! (5 août 1908.)

(1) « Le bruit des cloches, trop continuel, comme il l'est dans plusieurs pays catholiques, devient sans doute importun, mais son absence totale a, je vous assure, quelque chose de triste et de sauvage. » HENRI MEISTER, *Voyage en France vers 1795*. Cfr. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 160.

Digitized by Google

d'harmonie ; souhaitons au contraire, comme en 1884 (1), qu'ils reprennent périodiquement leurs accords et que l'on trouve un moyen pour y pourvoir d'une façon digne de nos traditions et de l'honneur du superbe monument qui les abrite.

Reims, le 3 Janvier 1907.

*
* *

SUPPLÉMENT

Voici quelle fut, dans le cours de l'année 1907, la chronique des bourdons de Notre-Dame : ils se sont fait entendre, l'un ou l'autre, aux funérailles et à l'installation des chanoines titulaires, aux Quarante-Heures, la veille de l'Ordination et de la Première Communion, aux fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, et la veille de la Fête nationale. On les sonnera sans doute encore à la Toussaint et à Noël. Ils n'ont plus été sonnés au matin de Pâques pour la Résurrection, mais seulement pour la Messe et les Vêpres. De même, ils n'ont plus été sonnés la veille des grandes fêtes religieuses ni aux fêtes secondaires, ni tintés à l'*Angelus* du matin, de midi et du soir. L'harmonieuse sonnerie de ces belles cloches a donc été très restreinte de plus de moitié, sans que l'on ait eu à en déplorer la suppression totale.

Mais l'incident le plus grave pour le gros bourdon a

(1) Le 8 février 1884, lettre écrite au nom de l'Académie de Reims pour la sonnerie des bourdons, publiée dans les *Travaux*, t. LXXIII, p. 346.

Digitized by Google

OF CALIFORNIA

été la rupture de son battant au mois de mai, heureusement sans accident pour le sonneur. On pouvait craindre un long retard pour la réparation de ce fâcheux contre-temps, déjà arrivé en 1897, comme nous le relations plus haut. Il n'en fut rien, grâce à une bien opportune générosité (1). Quatre mois après, le mal était réparé, le battant renouvelé et prêt à faire encore retentir le merveilleux instrument qui est comme la voix de la cité (2).

Souhaitons que les cloches de Reims, en général, continuent leur mission séculaire de paix et d'harmonie (3).

Reims, le 6 octobre 1907.

(1) Le battant du gros bourdon fut cassé aux funérailles de M. l'abbé Champenois, chanoine titulaire, le 29 mai 1907 ; il a été réparé et refait par le serrurier rémois Demange, sous la direction de M. Léon Margotin, architecte des travaux de la Cathédrale, et à l'aide d'une libéralité de Mgr Cauly, exécuteur testamentaire de M. l'abbé Champenois.

(2) Le battant nouveau a été reposé, et la cloche mise en volée pour essai le lundi 30 septembre, et l'épreuve a bien réussi. Voir le *Courrier de la Champagne* du 2 octobre et le *Bulletin du diocèse de Reims* du 5 octobre suivant.

(3) Aucun arrêté n'a été pris jusqu'ici (15 mars 1908) par la municipalité de Reims pour l'usage des sonneries. Un Arrêté du maire de Lyon (M. Herriot), restreignant l'usage des sonneries des églises de cette ville d'une manière excessive, comme nombre, comme durée (4 minutes) et heures, a été apprécié dans le *Journal des Débats* du 6 octobre 1907. — On craignait qu'il n'en fût pris un semblable à Reims à ce moment et à la suite d'une polémique entre les journaux sur les sonneries de la Toussaint en 1907, mais il n'en fut rien heureusement. — Voir sur les sonneries de cloches, les fondeurs en détresse, etc., plusieurs articles du *Courrier de la Champagne* des 17 octobre 1907 et 24 mai 1908, et du *Bulletin du diocèse de Reims* des 4 et 18 avril, 24 mai 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

THÉORIE et l'HISTOIRE DU PAYSAGE

DE J.-B. DEPERTHES, RÉMOIS

Peintre, Historien et Critique d'Art

d'après des documents inédits.

Communication de M. CHAMBERLAND, membre titulaire.

Puisque, par un legs généreux (1), la collection de paysages du Musée de Reims s'est naguère enrichie de plusieurs chefs-d'œuvre, il semble opportun de consacrer de nouvelles études à ce rémois digne de toutes les sympathies, très attaché à sa ville natale (2), délicat et savant connaisseur, contemplateur passionné, peintre au moins consciencieux, théoricien, critique et historien justement estimé de l'art du paysage que fut Jean-Baptiste Deperthes. En outre, cet homme modeste et un peu timide n'est peut-être pas assez connu des historiens de l'art les mieux informés (3), et il nous paraît avoir eu l'esprit plus large et plus ouvert, le tempérament plus novateur que ne l'ont cru ceux qui

(1) Legs de M. Henry Vasnier, négociant en vins de Champagne, de la Maison Pommery, 1907.

(2) Il aimait à ajouter à son nom sa qualité de rémois.

(3) Voir André MICHEL, *Notes d'art*, 1896, in-8° ; ROGER-MILÈS, *Corot*, s. d., in-4° (Collection des *Artistes célèbres*), p. 10.

Digitized by Google

n'ont pas curieusement fouillé dans les coins un peu confus, un peu brumeux, de sa pensée et de ses ouvrages.

Deperthes a été élève de Valenciennes. Nous nous proposons de préciser, dans des études ultérieures, les ressemblances et les différences entre le maître et le disciple et la position qu'ils ont prise dans la lutte entre les classiques et les novateurs. Nous nous contenterons aujourd'hui d'ajouter quelques notes à la biographie de notre compatriote et des renseignements précis sur la genèse de ses deux ouvrages (1) et l'accueil que leur firent ses contemporains.

Deperthes a eu les honneurs de la biographie universelle et locale. Récemment, le *Nouveau Larousse illustré* lui a fait une petite place Il y a longtemps, M. Lacatte-Joltrois lui consacrait un long article dans la *Biographie Universelle* (2) de Michaud, et M. Max Sutaine une importante étude imprimée au tome premier de nos *Travaux*. Nous renvoyons à ces deux auteurs pour beaucoup de renseignements et de juge-

(1) *Théorie du paysage ou Considérations générales sur les beautés de la nature que l'art peut imiter et sur les moyens qu'il doit employer pour réussir dans cette imitation.* Paris, 1818, in-8°. On lit en épigraphe : *Observez, connaissez, imitez la nature* (Delille). (Bibl. de Reims, CR, 855, in-8°).

Histoire de l'art du paysage depuis la renaissance des Beaux-Arts jusqu'au dix-huitième siècle ou Recherches sur l'origine et les progrès de ce genre de peinture et sur la vie, les ouvrages et le talent distinctif des principaux paysagistes des différentes écoles. Paris, 1822, in-8°. (Bibl. de Reims, CR, 856, in-8°).

La Bibliothèque de Reims possède de chacun de ces deux ouvrages un exemplaire interfolié, corrigé et annoté par l'auteur, sous la cote CR, 855 *bis* et 856 *bis*.

(2) *Supplément*, tome 62.

Digitized by Google

ments, nous appliquant surtout à mettre en lumière ce qui est plus nouveau (1).

J.-B. Deperthes est né à Reims en 1761. Son père (1730-1792) était un avocat et un littérateur polygraphe, préoccupé de pédagogie et notamment de méthode historique. Il donna à ses enfants une forte éducation morale et littéraire dont Jean-Baptiste lui fut toujours infiniment reconnaissant (2).

Il suivit les cours de notre École de Mathématiques et de Dessin. Il quitta Reims vers 1787. A Paris, il fut élève de Valenciennes et s'exerça à la critique en même temps qu'à la pratique. La Bibliothèque de Reims possède les comptes rendus manuscrits de plusieurs Salons qui fournissent quelques utiles renseignements sur ses idées et sur ses goûts (3). En 1798, il « dédiait à sa ville natale » une *Campagne d'Italie* (4) qui n'est pas sans mérite : « le ciel, finement accidenté, est plein de légèreté et de transparence ».

Il avait alors 37 ans. Quelques déboires, causés sans doute en partie par des jaloux, et des « circonstances impérieuses », sans doute cette pauvreté qui empêche parfois de bons esprits de parvenir ou tout au moins de suivre tout droit leur vocation, le contraignirent (5) à chercher une autre carrière.

(1) Ces renseignements nouveaux sont presque tous puisés dans les manuscrits 966 et 967 de la Bibliothèque de Reims. Ce sont des autographes de Deperthes (articles, lettres, notes, extraits de journaux ou d'ouvrages divers) et des numéros de journaux.

(2) Voir la lettre ci-après reproduite et une autre lettre au Maire de Reims du 12 avril 1823 (ms. 966, pièce n° 9).

(3) Ms. 967, pièces n° 1 et n° 2. Il s'agit des Salons de 1791 et 1796.

(4) *Catalogue... du Musée de Reims* (Reims, 1861, in-16), p. 168.

(5) *Théorie du paysage*, pp. VI, 272, 296.

Digitized by Google

C'est alors probablement qu'il entra dans les bureaux du gouvernement. Il faisait de la musique, qu'il aimait et sentait vivement ; il composa quelques pièces de théâtre. Puis, arriva le moment où « il employa tous ses moments de loisir à la contemplation des effets pittoresques de la nature et à l'examen des productions de l'art qui ont pour objet de les retracer aux yeux ». La passion de la solitude se développa en lui : il devint un observateur des plus attentifs et un contemplateur des plus sensibles ; il mêla ses émotions aux spectacles de la nature. Ses amis ne s'y trompèrent pas plus que lui-même (1) : ils attribuèrent les parties les plus intéressantes de ses livres à cet amour sincère de la retraite. Il ne quittait ses solitudes que pour visiter les musées publics, les salons de peinture, les collections particulières et il lisait les ouvrages consacrés aux paysagistes. C'est ainsi que se préparaient, plus ou moins consciemment, sa *Théorie* et son *Histoire*.

La question du paysage préoccupait alors (2) les artistes et les théoriciens. Deperthes consulta plusieurs peintres, probablement Girodet, sûrement Guérin, qui peut être considéré comme son inspirateur. Voici, à ce propos, la partie essentielle d'une note autographe (3) de Deperthes :

J'ai lu le manuscrit de la *Théorie du paysage* à M. Guérin, de l'Académie royale des Beaux-Arts, l'un de nos premiers peintres d'histoire et auteur des beaux tableaux de *Marcus Sextus*, *Phèdre*, *Didon*, *Clytemnestre*, *etc.* C'est lui que j'ai consulté de préférence à tout autre artiste, par ces différentes raisons qu'il aime le paysage

(1) Voir la lettre ci-après reproduite.

(2) En 1817 fut créé un prix de Rome pour le paysage historique.

(3) Ms. 966, pièce n° 1.

Digitized by Google

et le peint fort bien, qu'il est rempli de goût et d'esprit, qu'il est bon écrivain et enfin que, connaissant son amitié pour moi, je devais compter sur la franchise de son opinion. Après m'avoir écouté attentivement pendant trois séances consécutives, il m'a témoigné combien il était satisfait de mon ouvrage sous le double rapport du fond et de la forme, et il m'a engagé à le faire imprimer, et avant de le rendre public, à en adresser un exemplaire à l'Académie : c'est ce que j'ai fait le 5 décembre (1818).

Deperthes connaissait Quatremère de Quincy, secrétaire de l'Académie. Il lui demanda son opinion sincère, « non pas comme secrétaire de l'Académie, mais comme amateur éclairé et littérateur distingué ». La distinction est assez piquante. Quatremère lui dit (1), en substance :

Je suis très satisfait de votre ouvrage, quant au fond, il manquait aux arts, il peut être très utile aux artistes parce que la doctrine en est pure et les préceptes clairs et précis. A l'égard du style, j'ai lu l'ouvrage avec attention, je n'y ai pas remarqué je ne dis pas une phrase, mais pas un mot qui ne soit avoué par le goût. Vous avez touché toutes les cordes, celles du sentiment, de l'imagination et de la raison ; le style en est constamment rempli de clarté, de concision et d'élégance ; il n'y manque que des rimes pour en faire un excellent poème didactique et sy Delille étoit encore vivant, je lui proposerois de le mettre en vers et je ne doute nullement quil nacceptât ma proposition avec plaisir.

Deperthes ajoute : « M. Q... a tenu depuis le même langage dans la séance de l'Académie des Beaux-Arts ». Plusieurs académiciens demandèrent qu'il fût fait un rapport écrit ; mais les réglements s'y opposaient

(1) Ms. 966, pièce n° 2.

Digitized by Google

formellement. Guérin fut chargé du rapport verbal. Et le 17 décembre, Quatremère écrivait à Deperthes : Le rapporteur « a rendu hommage à la justesse de vos vues et à la bonté de vos principes, ainsi qu'à l'art avec lequel vous avez su lier ensemble les préceptes et les exemples. On a loué aussi le goût de l'auteur et l'agrément de son style... Vous connaissez assez mon opinion pour que je me dispense de vous en répéter ici l'expression..... »

Le ministre de l'Intérieur, Decazes, signa l'ordre (1) d'acheter cinquante exemplaires (à quatre francs) de la *Théorie du paysage*, sur le rapport du chef du Bureau des Beaux-Arts.

Mais Deperthes n'eut pas « à se louer de MM. les journalistes en général ». Il trouva maladroite l'annonce très courte insérée au *Journal des Débats*, et, jusqu'au 12 février, il semble que deux articles (2) seulement furent consacrés à son ouvrage. L'un, signé *Edmon*, pseudonyme probable du chef du Bureau des Beaux-Arts, parut dans le n° 12 du *Courrier des Salons ou l'Ami des Beaux-Arts*. L'autre, anonyme, fut inséré le 25 janvier 1819 dans le *Journal général de France, politique, littéraire et militaire*. L'auteur, Edme Miel (3), était un homme remarquable et il est trop peu

(1) 16 janvier 1819. (Voir ms. 966, pièce n° 10.)

(2) *Ibid.*, pièces n° 10 et n° 11.

(3) Voir, dans la *Biographie Universelle* de Michaud (*Supplément ; t. 74 ;* 1843), un important article de Durozoir et de Hittorf. Hittorf est l'architecte qui, après 1830, dirigea les travaux d'embellissement de la place de la Concorde. Miel, membre de la Commission des Beaux-Arts près du préfet de la Seine, avait défendu dans plusieurs journaux le projet proposé, tel à peu près qu'il fut exécuté. Miel (Edme-F.-A.-M.) est né en 1775 et mort en 1842. Il mériterait une place dans le *Nouveau Larousse*.

Digitized by Google

connu. Malgré la sévérité de ses principes, il n'était pas exclusif et il fit preuve de largeur d'esprit et de perspicacité. Il défendit Ingres en 1812, « ressuscita Bernard Palissy comme artiste et rendit son nom populaire, fut un des premiers apologistes du Moyen-Age ». Critique musical de premier ordre, il répandit en France le nom de Beethoven. Ces renseignements donneront plus de saveur à la note suivante, ajoutée par Deperthes lui-même à la copie de l'article paru dans le *Journal général :*

Cet article non signé et dans lequel l'auteur a analysé avec une grande sagacité la *Théorie du paysage*, est de M. Miel, chef de division à la Préfecture de la Seine, littérateur très distingué et grand amateur des arts. Il a publié sur le dernier Salon un ouvrage supérieurement bien écrit dont il m'a fait présent et qui coûte 15 ou 18 francs, attendu qu'il est orné de gravures au trait (1). *Il est enchanté de mon traité et il ne cesse de me répéter que je lui ai ouvert les yeux sur le paysage* et que les connaissances qu'il me doit, il les mettra à profit dans le compte qu'il se propose de rendre sur le prochain Salon. Quand j'ai été le remercier de son article, il m'a dit qu'il ne se tenait pas quitte envers moi, et qu'il profiterait de la publication de son futur essai sur le

(1) Il s'agit de l'*Essai sur les Beaux-Arts et particulièrement sur le Salon de 1817* (Paris, 1817, in-8°), publ. par livraisons, avec 38 grav. au trait par V. Texier. « Cet ouvrage, disent les auteurs de l'article biographique, résultat de vingt ans d'études sur les arts du dessin et de la musique, fit sensation et créa pour son auteur une spécialité de critique. Dans ce livre, attaquant certaines directions proclamées nouvelles et que le charlatanisme donnait pour du progrès, il les signala avec raison comme de déplorables plagiats du temps de la décadence. David, le chef de l'Ecole française, encouragea l'auteur ». Il est tout à fait regrettable que cet ouvrage ne soit pas à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

Salon (1), pour revenir sur mon ouvrage, pour donner plus de développement à son opinion et pour la motiver de manière à faire connaître avec quel art j'avais embrassé dans toute son étendue un sujet que j'avais constamment dominé.

Le 12 février 1819, Deperthes écrivait à son frère, avocat à Reims, la lettre suivante, fort intéressante et fort instructive à tous égards. On y trouve en effet des renseignements aussi bien sur ses correspondants rémois (2) que sur son caractère, ses idées artistiques, ses scrupules d'écrivain, les appréciations de ses lecteurs, artistes ou gens du monde, la publicité dans les journaux du temps, comme des conseils pratiques sur une faute à éviter quand on ne veut pas entraver le débit d'un ouvrage (3).

12 février 1819.

Je ne savais, mon cher frère, à quoi attribuer un silence qui me paraissait bien extraordinaire, et cependant je ne pouvais me persuader que tu n'eusses pas achevé la lecture d'un ouvrage dont le commencement t'avait intéressé : maintenant que je connais les motifs de ton retard, je ne puis mieux te prouver la satisfaction que ta lettre m'a causée, qu'en interrompant les travaux dont je

(1) C'est sans doute dans le *Journal général de France* qu'on trouverait ce compte rendu, si intéressant pour nous autres rémois, car c'est dans ce périodique qu'avait paru son étude sur le Salon de 1814.

(2) Nous prions nos lecteurs de chercher si leurs papiers de famille ne contiennent pas des lettres de Deperthes ; elles sont probablement instructives.

(3) L'écriture est régulière, serrée, pointue, sans fantaisies calligraphiques ; il y a peu de majuscules au début des phrases et quelques particularités orthographiques insignifiantes le plus souvent.

Digitized by Google

suis accablé, pour te donner de nouveaux détails que tu sembles désirer.

Tu trouveras ci incluse copie de la lettre du ministre de l'Intérieur, et deux articles de journaux que j'ai transcrits pour toi, puisque tu veux réunir tout ce qui aura été publié sur la *Théorie du Paysage*. Je n'ai pas lieu de me louer de MM. les journalistes en général. Le *Journal de Paris* et la *Quotidienne* n'ont pas fait même une simple annonce. Les rédacteurs du *Moniteur* et du *Journal du Commerce* (1) ont reçu depuis longtemps des articles qu'ils ont négligé d'insérer dans leurs feuilles. Je ne connais point ces articles; mais les auteurs hommes de lettres et de beaucoup d'esprit ont cru devoir me prévenir qu'ils avaient jugé à propos de consigner dans ces journaux des témoignages de leur extrême satisfaction, et que malgré leurs vives instances, ils n'avaient pu encore obtenir une insertion. Quant au rédacteur du *Journal des Debats*, il s'est borné jusqu'à présent à une annonce très courte dans laquelle il a eu l'a (*sic*) maladresse d'avancer que j'avais médité sur l'art en homme d'esprit, comme si j'avais été assez bête pour mettre de l'esprit dans une composition qui ne devait comporter que de la vérité, de la raison et du sentiment.

Je suis très flatté que la lecture de cet écrit ait pu intéresser les Dames que tu me cites, et je ne suis pas moins reconnaissant des éloges des hommes instruits dont tu me parles. Ces suffrages me sont d'autant plus précieux, qu'en général toutes ces personnes ont dû juger l'ouvrage plus particulièrement sur le style qui n'a été pour moi qu'un objet secondaire. N'ayant point eu l'intention de faire un ouvrage de littérature, mais de composer pour l'instruction des jeunes artistes et des amateurs une théorie complète du paysage, j'ai dû m'occuper bien moins de la forme que du fond; c'est à dire ne point hazarder de préceptes qui pussent être contestés, réunir toutes mes observations en un corps de d'octrine, l'appuier sur des faits positifs ou sur des témoignages irrécusables

(1) Le *J. du C.* s'exécuta aimablement le 25 février.

Digitized by Google

et me restreindre quant au style à y mettre de la clarté et de la correction, ce qui, à mon sens, forme le principal mérite de tout ouvrage didactique. Sous ces divers rapports il paraîtrait que j'ai réussi, puisque ma *Théorie* a reçu l'approbation des artistes, et que ceux d'entre eux qui n'ont point d'autre instruction que celle de leur profession trouvent le traité clair et facile à comprendre.

Je me suis avisé, il y a huit jours pour la première fois, faute de tems, de lire très rapidement l'ouvrage imprimé, et j'ai reconnu plusieurs fautes typographiques dont une entre autres n'a pu échapper à des lecteurs attentifs, c'est celle-ci : Si le soin de *la* renommée, page 208, il faut de *sa*, autrement cela ne serait pas français. J'ai remarqué aussi des transpositions de lettres et des inexactitudes dans la ponctuation. Toutes ces fautes disparaîtraient dans une seconde édition, si elle avait lieu ; mais je ne puis me flatter de cet espoir dont on me berce. Bien des causes que je ne veux point signaler nuisent au débit qui est si lent que je m'estimerais très heureux non pas si la première édition parvenait à s'épuiser, mais s'il se vendait un nombre d'exemplaires suffisant pour me faire recouvrer des frais d'impression très considérables. Je commence à croire à la prédiction de M. Quatremère qui me demandait dernièrement combien j'avais distribué d'exemplaires. Sur ce que je lui répondis : une centaine environ, il me dit ces 100 exemplaires seront prêtés l'un portant l'autre à 10 personnes, ainsi voilà mille lecteurs qui n'achèteront point votre ouvrage. Il m'a querellé amicalement pour n'avoir point suivi ses premiers conseils, et en me témoignant son mécontentement de l'insouciance des journalistes à mon égard, il m'a réitéré la promesse d'insérer, aussitôt que sa santé serait rétablie, un article de sa main dans le *Journal des Savants*, afin de faire connaître mon ouvrage dans les pays étrangers. M. Guérin, que j'ai revu, il y a 10 jours, m'a dit qu'un grand nombre d'artistes lui avaient parlé avec éloge du traité sur lequel il avait fait un rapport à l'Académie et que parmi tous ces témoignages, il n'avait pas recueilli la plus légère marque d'improbation : aussi est-il dans la

Digitized by Google

ferme persuasion que l'ouvrage aura de la vogue tôt ou tard et qu'il restera. Je sais d'ailleurs qu'il a déjà été lu plusieurs fois par divers artistes dont quelques-uns très habiles m'ont dit que je n'avais rien oublié et qu'ils regretaient de n'avoir point eu ce traité en commençant leurs études, parce qu'elles eussent été moins longues et plus fructueuses.

Je te dois une explication au sujet du mot *ossature*, que j'ai employé sans m'inquiéter de savoir s'il était inscrit dans les Dictionnaires. Je me suis rappelé que M. Quatremère s'en était servi une fois avec une sorte de précaution oratoire et sans lui donner la même acception que moi : quoique le mot ne soit pas usité dans les arts plus qu'ailleurs, il m'a paru expressif. J'ai jugé que, s'il n'était pas français, il méritait de l'être ; en conséquence je l'ai naturalisé et j'ai remarqué avec plaisir que de très bons écrivains, qui ont lu mon ouvrage et qui m'ont parlé du paragraphe où le mot est employé, n'ont point réclamé contre l'expression.

J'ai appris avec bien de la satisfaction que Paquot et Mde Jobert avaient reçu avec plaisir ma réponse à leur lettre qui m'a singulièrement flatté et que je conserve comme un gage précieux d'amitié. Félix ne m'a point désigné les personnes auxquelles vous avez distribué des exemplaires, et cependant c'était une particularité dont je désirais être instruit : j'espère que l'un de vous deux réparera cette omission. M. Géruzez a-t-il été du nombre des lecteurs ? Je ne connais point son ouvrage (1) que je voudrais bien lire.

A l'égard des visites dont tu me menaces, je te prie en grâce de me les épargner autant que tu le pourras, d'abord parceque je n'ai le tems ni d'en recevoir ni d'en rendre, en second lieu par la raison que *c'est du fond du cœur que j'aime la retraite*. Tous ceux qui lisent mon

(1) Il s'agit de la *Description historique et statistique de la Ville de Reims*, par J.-B.-F. Géruzez, ex-génovéfain (Châlons, 1817, 2 in-8°, 20 grav.) ; Deperthes en a extrait plus tard 50 pages in-8° de notes diverses (ms. 967, pièce n° 7).

Digitized by Google

ouvrage doivent sentir que ce n'est point dans les sociétés que j'aurais pu recueillir les matériaux dont j'ai fait usage et que, si je les fréquentais, j'aurais bientôt dénaturé le genre de mes observations. Si mon ouvrage obtient quelque succès, c'est parcequ'*il ne contient rien de factice*. Aussi Guérin, que j'aime à citer, me disant un jour que je m'étais peint dans tout le cours de ma *Théorie*, je lui répondis que, nulle part, *je ne devais être plus ressemblant que dans l'article des solitudes* (1).

Je te sais beaucoup de gré de m'avoir fait part d'une réflexion qui m'a beaucoup occupé pendant la composition de mon traité et qui me tourmente bien davantage depuis que je puis me flatter de quelque succès ! que ne donnerais-je point pour recevoir les félicitations de mes parents et surtout celles de mon père ! Quelle satisfaction il éprouverait en voiant que je n'ai point dégénéré de son amour pour la littérature et les arts ! Au milieu de tous les témoignages d'intérêt que je reçois et dont je suis très reconnaissant, je sens bien vivement que les siens me manquent et cette idée qui me poursuit sans cesse, m'attriste plus que je ne saurais l'exprimer.

Je remercie Félix des compliments qu'il m'a adressés. Je ne lui écris point particulièrement, parceque cette réponse est commune à vous deux. Tu trouveras sans doute que, pour un employé surchargé de travaux, j'ai causé bien longuement ; je t'ai cependant fait grâce d'une foule d'autres détails : je pense qu'il y en a bien suffisamment pour t'engager à me donner de ton côté tous ceux qui pourraient m'intéresser : il me serait par exemple agréable de savoir quels sont les passages qui t'ont le plus frappé, parceque je reconnaîtrais si mon opinion s'accorde avec la tienne.

(1) *Théorie*, p. 272. Cf. dans le ms. 967, la pièce n° 8, qui commence par une copie de quelques passages sur la solitude extraits du *Spectateur anglais* et traduits en français. C'est nous qui avons souligné les passages les plus significatifs de cet important alinéa.

Digitized by Google

M. Valenciennes est dangereusement malade (1). Il a été très flatté de mes éloges (2). Je l'ai vu la veille du jour où il a été atteint d'une fluxion de poitrine jointe à un catharre. Il venait de terminer un très beau tableau pour le Salon qui est remis au 25 Août.

Le *Journal du Commerce* publia le 25 février un entrefilet de trente lignes (3) et fit espérer un véritable article « aussitôt que la politique lui laisserait plus de temps et d'espace ».

En octobre 1819 parut, dans le *Journal des Savants*, l'analyse (4) — très étudiée et très complète — promise par Quatremère de Quincy.

Deperthes préparait la publication de son *Histoire du paysage*. Mais, comme il attachait beaucoup d'importance au prix de paysage historique, son attention se fixa sur le tableau envoyé en 1819 par le premier lauréat. Le tableau est la *Mort de Roland;* l'artiste, Michallon. Michallon n'a pas donné sa mesure, car il est mort à 26 ans, mais il avait l'esprit ouvert et l'œil très fin, et il donna à Corot des conseils et des exemples dont l'illustre peintre parlait (5) encore à soixante-dix ans avec une reconnaissante émotion. Deperthes consacra à la *Mort de Roland* un *Examen raisonné*, très précis et très instructif (6), que nous utiliserons plus tard pour déterminer les différences entre le style *historique* et le style *champêtre* dans le genre du paysage.

(1) Il est mort peu après, en 1819.
(2) Voir *Théorie*, pp. V à VIII, 220 ; cf. *Histoire*, p. 524.
(3) Ms. 966, pièce n° 12 (copie de Deperthes).
(4) *Ibid.*, pièce n° 13 (16 pages in-8°, copie de Deperthes).
(5) Roger-Milès, *Corot*, p. 16.
(6) Ms. 967, pièce n° 3.

Digitized by Google

L'*Histoire de l'art du paysage* était imprimée en octobre 1822. Deperthes en fit hommage à l'Académie des Beaux-Arts. Un membre proposa d'en donner « par un rapport étendu une connaissance détaillée » et l'Académie décida que cette proposition serait consignée au procès-verbal. Quatremère en informa l'auteur le 14 octobre dans une lettre (1) dont nous extrayons quelques passages.

L'Académie n'a pu voir qu'avec une rare satisfaction le zèle avec lequel vous vous êtes ouvert dans l'histoire et la théorie d'une partie si intéressante de la peinture, une carrière nouvelle que vous aurez certainement aussi l'honneur de fermer. Car il sera difficile qu'un autre puisse réunir à autant de connaissances spéciales autant d'ardeur et de talent qu'il en faudrait pour hazarder de marcher même à votre suite. Je suis chargé par l'Académie de vous faire agréer l'expression de sa reconnaissance en vous priant de ne pas regarder ce témoignage comme une formule d'honnêteté..

Votre très humble et obéissant serviteur.

Le rapport verbal fait, Quatremère écrivit à Deperthes, le 21 novembre, que l'Académie louait en lui « un jugement sûr et le goût le plus exercé » (2).

Le 26, dans le *Journal de Paris et des départements*, un entrefilet dit que Deperthes est un observateur éclairé et un critique rempli de goût, que son livre laisse dans l'esprit *une foule d'idées neuves et lumineuses*, fort utiles aux peintres de tous les genres comme aux amateurs. La *Gazette de France* (13 décembre), affirme (3) que l'ouvrage est utile et qu'il

(1) Ms. 966, pièce n° 5.
(2) Ms. 966, pièce n° 14 (numéro du journal).
(3) Ms. 966, pièce n° 15 (numéro du journal, en double).

Digitized by Google

restera. L'article (1) du *Journal des Débats* (12 janvier 1823) est tout à fait significatif. Il est signé *D* (2). L'auteur rend justice à la conscience et à la science — alors sans doute exceptionnelle — de Deperthes, déclare le livre indispensable, fait avec soin, exactitude et plaisir, écrit en un style clair et facile qui se ressent des idées. Mais *D* est un classique, de tempérament et de principe : il se demande « si l'art du paysage en est vraiment un, ou n'est qu'une *exubérance* ». Il n'aime pas les paysagistes hollandais : « L'idéal, dit-il, leur étoit absolument inconnu, et il semble vraiment que *ces peintres n'ont travaillé que pour des hommes dont l'esprit et l'âme étoient engourdis* (3) : si l'on en excepte le simple, l'inimitable P. Potter, les autres semblent avoir mis tous leurs soins, employé leur immense talent à nous repousser dans le bourbier de la vie matérielle. Pour moi, en regardant un paysage, je veux qu'il me fasse rêver agréablement, j'y veux trouver de la pâture pour mon esprit, pour mon cœur ; enfin, je veux être remué.... Ceux qui produisent de tels effets sont des artistes : c'est Titien, c'est le Poussin, c'est Claude le Lorrain. Les autres, je ne les reconnais que pour d'habiles copistes ».

Au reste, le critique sent qu'il n'est pas en communion d'idées avec ses lecteurs : « J'avouerai, dit-il, que j'ai déclaré ouvertement mon goût ; je m'accuserai même, s'il le faut, d'avoir cédé à la passion ». Il affirme

(1) Ms. 966, pièce n° 17 (num. du journal).

(2) Probablement Delécluze.

(3) Les mots que nous soulignons ont dû sembler à Deperthes un contre-sens, une contre-vérité. (Voir les citations qui forment la conclusion de notre étude.)

Digitized by Google

que tous les paysagistes hollandais ont « circonscrit l'art dans l'imitation exacte et fait de ce moyen son but principal » ; mais il n'ose dire si c'est une qualité ou un défaut : il « laisse le choix au lecteur ». Il insiste sur l'impartialité de Deperthes, sur la largeur de son goût.

Et c'est sans doute cette qualité, fort rare à cette époque, qui fut une des causes pour lesquelles *l'Histoire de l'art du paysage* n'eut qu'un débit très lent. Les meilleurs amis de Deperthes ne semblent pas avoir saisi ou goûté ce qu'il y avait de vraiment nouveau dans ses tendances. Ainsi Guérin s'étonnait (1) que le Ministère n'eût pas acheté de nombreux exemplaires pour les écoles, les bibliothèques, les musées et « comme adjonction aux prix des élèves » : tous les artistes, disait-il, sont frappés de la « grande justesse d'idées et de sentiments » qui caractérise votre ouvrage. Mais il ajoutait ensuite : « la nature, tour à tour sévère, gracieuse, riche, variée, mais toujours noble et dégagée de ses imperfections, ne perd rien sous votre plume de la délicatesse de ses nuances ni de la vérité de son aspect ». La nature, toujours noble et dégagée de ses

(1) Dans une lettre écrite « au commencement » de 1824 (Ms. 966, pièce n° 12). Guérin était directeur de l'Académie de France à Rome depuis 1822. Il explique ainsi à Deperthes pourquoi il est resté plus d'un an sans lui répondre : « Je n'ai écrit ni répondu à personne depuis que je suis ici, et si vous pouviez être témoin de la multitude de soins, de détails qui absorbent toutes mes journées, peut-être trouveriez-vous que je suis en partie excusable... » Il se déclare d'ailleurs inexcusable ; il termine sa lettre en disant combien « il est honoré de l'estime et de l'amitié » de Deperthes ; il l'assure de « son estime la plus parfaite et de son attachement le plus vrai » et se qualifie « son dévoué serviteur ». Guérin avait 50 ans ; Deperthes, 63 ans.

Digitized by Google

imperfections : est-ce bien la grande prédilection de Deperthes ? On peut en douter. Oui, certes, il proclame la prééminence du paysage classique et Poussin est pour lui le plus grand des paysagistes ; mais il met Ruysdaël presque au même rang que Claude Lorrain et, sur un point, au-dessus de tous les paysagistes.

Il fait du peintre hollandais un éloge enthousiaste (1), terminé par ces lignes extrêmement remarquables (2), dont quelques-unes évoquent irrésistiblement le vers célèbre des *Harmonies :*

Objets inanimés ! avez-vous donc une âme ?

Quelle est donc la puissance d'un art qui borne tous ses efforts, toute sa science à l'imitation des forêts et des campagnes ! Pour parler au cœur de l'homme sensible, pour l'intéresser vivement, pour lui inspirer de graves réflexions, il n'a pas besoin de le mettre en présence d'aucun être vivant, ni de l'émouvoir par le spectacle des plaisirs ou des misères de ses semblables ; il se contente d'offrir à sa vue l'intérieur d'un bois mystérieux, une chute d'eau qui fait tourner un moulin, quelques tombes sans faste, et une simple chaumière. A ces objets inanimés l'âme d'un peintre a su donner la vie et le sentiment, et les impressions qu'il en a reçues, il les transmet dans toute leur plénitude à celui qui, comme lui, sait voir la nature et se plaît à entendre ses leçons...

Les tableaux de la nature ne sont jamais inanimés quand ils sont inspirés par le sentiment, et lorsqu'ils parlent à l'âme, c'est à l'imagination qu'il appartient de les vivifier elle-même et d'y renouveler à son gré les personnages et les scènes qu'elle se plaît (3) à y créer ».

(1) *Histoire,* pp. 436 à 448.

(2) *Ibid.*, p. 446.

(3) Cette remarque intéressante est l'antithèse de l'assertion de Delécluze. Ce n'est pas pour les âmes et les imaginations engourdies que Ruysdaël et les plus expressifs hollandais ont travaillé : c'est pour les autres.

Digitized by Google

Les *Harmonies* ont été publiées en 1829; l'*Histoire du paysage* est de 1822. Y avait-il en 1822 beaucoup d'artistes et de connaisseurs capables de voir la nature et de se plaire à ses leçons à la façon de *Ruysdaël*, que Deperthes préfère à tous les paysagistes en ce que « *seul il a trouvé le chemin du cœur* » de ceux qui ont les organes sensibles, « *le cœur mélancolique, les mœurs simples et l'amour de la solitude, et qui soupirent sans cesse après le silence des bois et le gazon des prairies* » ? Nous ne le croyons pas et, à cet égard, J.-B. Deperthes nous apparait comme un précurseur.

Digitized by Google

Rapport sur quelques Ouvrages russes

Par M. R. de BOVIS, membre titulaire.

Les ruines de l'ostrog d'Iakoutsk et de quelques autres monuments de l'architecture de bois en Sibérie, par M. N. V. Soultanov. *(Izvèstia imperatorskoï arkheologitcheskoï Kommissii*, fasc. 24, Saint-Pétersbourg, 1907.)

Messieurs,

Je dois vous rendre compte d'un certain nombre d'ouvrages russes que nous devons à l'amabilité coutumière de M. le Baron de Baye.

Le premier de ces travaux est intitulé : *Extraits de la collection de M. N. K. Rerich*, par M. N. K. Rerich. C'est une brochure contenant le dessin de nombreux objets trouvés dans les fouilles exécutées près de Novgorod et se rapportant à diverses périodes des antiquités russes préhistoriques.

Une seconde brochure du même auteur est intitulée : *Compte rendu des fouilles exécutées en 1906, par M. V. N. Glazov, dans le gouvernement de Smolensk.*

Un troisième également de M. Rerich porte en superscription : *Le siècle de pierre sur le lac Piros.*

Je ne puis malheureusement vous donner une idée de ces divers opuscules en raison de leur caractère purement descriptif.

Digitized by Google

Je regrette également d'être obligé de passer sous silence l'ouvrage très étudié de M. Béliaïev : *Cours pratique pour l'étude des manuscrits russes anciens* (xve-xviiie siècles). Ce titre seul vous indique la nature très technique et très spéciale de cet ouvrage, pour lequel je devrais commencer par vous démontrer l'alphabet russe.

En échange, je me permettrai une courte analyse du très intéressant travail de M. N. V. Soultanov, travail qui, après les événements contemporains, constitue une véritable actualité, car il nous reporte aux premières tentatives russes pour la conquête de l'Extrême-Orient par la terre.

Les relations des Russes avec la Sibérie remontent à une époque déjà lointaine. En 1245-1247, Constantin, fils du grand-duc Iaroslaw II Voïévolodovitch, avait envoyé complimenter le khan Gaïdouk sur l'Amour. Toutefois, ce n'est que du célèbre cosaque Ermak que date leur véritable pénétration en Sibérie (fin du xve siècle). Un siècle ne s'était pourtant pas écoulé que le « Tzar blanc », celui de Moscou, le fameux Ivan Grozny — celui que nous appelons Ivan le Terrible — envoyait deux atamans, Ivan Petrov et Bournach Ialytchev vers les parties méridionales de la Sibérie (1557). Le tzar les avait pourvus de lettres de recommandation et de salut pour les chefs des peuplades qu'ils devaient rencontrer sur leur route. Tels furent les débuts de la « pénétration pacifique » de la Sibérie

La Russie mit donc peu à peu la main sur toute la partie méridionale du pays, celle par où passaient les principales voies commerciales de cet immense territoire. Malgré la réputation fâcheuse de Boris (Theodorovitch) Godounov, ce fut à cet ancien fonctionnaire

Digitized by Google

devenu souverain que la Sibérie dut pour une large part sa rapide russification.

Grâce à lui, une série de postes fortifiés s'éleva tout le long des fleuves ou des voies les plus importantes. Les « voïvodstva » ou commandements militaires furent créés et multipliés, en sorte que les peuplades indigènes furent progressivement refoulées vers le nord ou le sud, pendant que les Cosaques poussaient toujours plus à l'est.

C'est ainsi que les Russes franchirent l'Iénisséï en 1631 et que le « sotnik » (chef de sotnia) Beketov, descendant le cours de la Léna, vint un jour fonder Iakoutsk sur le cours moyen de ce fleuve.

Durant cette longue progression, les Cosaques assuraient leurs étapes par l'établissement d' « ostrogs », enceintes fortifiées qui servaient de lieux de refuge, de stations d'hivernage ou de moyens de surveillance des voies de communication. Ces forteresses ou camps retranchés — elles tenaient des deux — ont été en grande partie détruits par le temps, les intempéries ou le vandalisme des générations ultérieures : le résultat n'est guère surprenant, puisque toutes ces constructions étaient en bois. L'existence de ce qui reste a été sauvée par la vigilance du Comité impérial d'archéologie russe.

Des ostrogs partaient d'incessantes expéditions qui rendaient compte au tzar de leurs exploits ou de leurs découvertes dans des rapports aidés de cartes d'une simplicité parfois naïve. Le travail de M. Soultanov en reproduit un grand nombre.

Les rapports n'étaient souvent pas moins naïfs dans leur franchise. Un certain Dmitriï Frantzbekov, un voïévode, écrivait d'Iakoutsk : « Et chez ces princes des Laukaï, près des bourgs ou dans les campagnes,

Digitized by Google

on trouve de grands lacs et des pâturages, et de l'autre côté de l'Amour de grands bois sombres, des zibelines et toutes sortes d'animaux ; et, si Dieu l'accorde à ton bonheur impérial, on trouvera des ôtages, et à toi, Gossoudar, il échoiera un gros trésor. »

Parmi les expéditions les plus mémorables des Cosaques, nous signalerons celle de Diejnev et Alekcièïev (1648-1652). Partie avec 90 hommes et 6 barques, l'expédition atterrit dans l'Amérique du Nord et fit ainsi la découverte d'un détroit qui reçut plus tard, bien qu'à tort, le nom de détroit de Behring. Mais, on peut se rendre compte des dangers courus par les hardis explorateurs, si l'on réfléchit que, de cette expédition, Diejnev et 16 hommes furent les seuls à reparaître. De pareils dangers, qui se renouvelaient presque tous les jours dans la vie des premiers conquérants de la Sibérie, les excusent de n'être pas toujours revenus les mains vides. On achèvera de se faire une idée de la vie dans ces lointains parages, en songeant que l'autorité souveraine n'y faisait que difficilement sentir son action, que les indigènes se révoltaient constamment, que les cosaques en faisaient parfois autant contre leurs chefs et que la hardiesse de ceux-ci allait de temps à autre avec une extrême dureté. Le sang des Russes coula donc, largement mêlé à celui des indigènes, tout le long des routes de la Sibérie. Ainsi marche la civilisation.

En 1683 fut fondé l'ostrog d'Iakoutsk qui fait le principal objet de ce travail. C'était une enceinte de bois munie de tours également en bois : l'enceinte mesurait 512 mètres de long ; elle était munie de 16 tours.

Si vous voulez avoir une idée des paysages sibériens

Digitized by Google

en général et de celui qui entourait Iakoutsk en particulier, voici ce qu'écrivait un romancier russe assez célèbre, Gontcharov, qui visita le pays en 1850 (1) : « Par un temps clair et chaud, dit-il, nous traversâmes la Léna, c'est-à-dire une foule de bras de rivières séparés les uns des autres par une foule d'îlots... Dans le lointain on voyait briller les coupoles des églises d'Iakoutsk... Près d'un îlot, les Iakoutes descendirent sur la rive et se mirent à haler le canot à contre-courant. Arrivés au bout de l'îlot, ils se rembarquèrent et, après avoir traversé je ne sais plus quel nouveau bras de fleuve, ils arrivèrent au pied d'un escalier de bois... On ne peut pas dire que le pays fût gai : il est même difficile d'imaginer quelque chose de plus triste. A gauche de la Léna, s'étalaient du sable, des buissons et des mares ; à droite, vers Iakoutsk, c'étaient des mares, des buissons et du sable. Dans le lointain, comme arrière-plan, bleuissaient des montagnes, sans doute l'ancienne berge du fleuve. Iakoustk est bâti sur une immense alluvion : sables, buissons et mares en sont la preuve. Lors des inondations, il paraît que la Léna va jusqu'à la ville et baigne les champs voisins. » Un peu plus loin, Gontcharov caractérise ainsi la ville : « Un tas de maisons de bois noircies par le temps, avec un seul édifice en pierre. » A côté « sont les restes d'une forteresse ruineuse ».

C'est des débris de cette forteresse que M. Soultanov nous entretient dans la suite de ce travail et sa minutieuse étude nous donne une idée très exacte de ce que pouvaient être les ostrogs sibériens.

(1) Gontcharov fit cette visite au cours d'un voyage de circumnavigation, à bord de la frégate russe *Pallada*.

Digitized by Google

Les murs de la forteresse d'Iakoutsk étaient en bois, mais à compartiments remplis de terre ou de pierre, ce qui augmentait leur solidité. Le système est vieux, puisqu'il était employé par les Slaves dès le Xe siècle, et qu'on en trouve l'ébauche dans la forteresse d'Uspé, construite par les Sarmates, au début de notre ère, sur la rive orientale de la mer d'Azow, à cette différence que l'absence de bois ou de bons outils d'équarrissage leur avait fait remplacer les lambourdes de chêne par des claies ou des fascines bourrées de terre (1). Des meurtrières étaient régulièrement ménagées dans l'épaisseur des murs. Leur sommet était crénelé et muni d'un chemin de ronde. Les tours, également en bois, possédaient un étage supérieur en saillie, afin de pouvoir établir des meurtrières destinées au tir vertical contre les assaillants des murs ou des portes. Au sommet de la tour était une sorte de lanterne ou de belvédère d'où les vigies pouvaient signaler l'approche de l'ennemi.

Si primitives que puissent vous paraitre ces forteresses, elles n'en résistèrent pas moins à toutes les attaques d'indigènes mal armés et dépourvus de l'artillerie même la plus élémentaire : des flèches garnies d'étoupe enflammée, tel était l'α et l'ω de leur poliorcétique.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les forteresses médiévales de la Russie d'Europe ne valaient pas mieux. Dans sa célèbre *Chronique*, le moine Nestor raconte que la grande-duchesse Olga, ayant fini par obtenir d'une population rebelle un tribut de moineaux

(1) Tacite, *Annales*, XII, 16. « *Mœnia, non saxo, sed cratibus et vimentis ac medio humo...* »

Digitized by Google

et de pigeons, mit le feu aux murs des réfractaires en rendant la liberté à leurs volatiles préalablement munis d'étoupe enflammée. Le procédé n'est pas garanti, mais si l'on considère que la grande-duchesse Olga venait de passer toute une année devant la ville rebelle, sans pouvoir la prendre, on s'explique facilement les succès de la fortification de bois en Sibérie.

Ces charpentes étaient d'un art remarquable. Je ne sais plus quel auteur russe — Tolstoï, je crois — a dit : « Donnez une hache et du bois à un paysan russe et il vous en tirera des merveilles. » L'ostrog cosaque en est une preuve. Comme vous pouvez vous en rendre compte par les plans annexés au beau travail de M. Soultanov, les joints de toutes ces charpentes sont très savamment agencés.

Souhaitons avec l'auteur que les restes d'un âge aussi vaillant et si industrieux ne périssent pas. Pour cela, il faudrait quelques roubles, mais si, dans notre pays, pareilles sollicitations obtiennent facilement leur effet, ainsi que la ville de Reims en a tout récemment fourni un splendide exemple, il n'en va pas de même en Sibérie, où l'argent est rare, le maître loin et le fonctionnaire identique à ce qu'il est partout : dans ces vieux bois il ne découvre que matière à adjudication, et les archéologues russes ont encore plus à se défendre de lui que de l'ignorance pillarde des habitants.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

SUR UNE

TROUVAILLE DE MONNAIES

DU XVe SIÈCLE

Faite à Reims, rue Brûlée, près Saint-Marcoul

Lecture par Ad. BELLEVOYE, Membre correspondant.

Ce petit trésor, découvert en 1906, renfermé dans un pot en terre qui fut brisé, se composait de monnaies de peu de valeur comme numéraire, mais il est intéressant par le nombre des variétés qu'il contient, variétés dont quelques-unes sont fort rares. — Il se composait :

1° De monnaies françaises très usées en billon des règnes de Charles VIII, Louis XII, François Ier.

2° De petites monnaies de l'empereur Charles-Quint, aux armes de Besançon, où elles étaient frappées, des années 1537 et 1566, et de 3 petites pièces de son successeur, Philippe, roi d'Espagne et comte de Bourgogne, des années 1563 et 1564.

3° D'un assez grand nombre de quarts de plaque en argent, monnaies des Ducs de Lorraine des règnes de René d'Anjou (1473-1508) ; Antoine (1508-1544) ; François Ier (1544-1545) ; Charles III (1545-1608).

Toutes ces pièces portant d'un côté les armoiries de Lorraine et de Bar, surmontées de la couronne ducale, et de l'autre côté une épée en pal, la pointe en bas.

Digitized by Google

4° Un certain nombre de *Bugues* ou *Tiercelets* de la cité de Metz et des Évêques de Metz.

Les Évêques de Metz possédaient les droits régaliens comme Princes du Saint-Empire et frappaient monnaie pour toute l'étendue du diocèse, à Épinal et à Vic. A plusieurs reprises, les Évêques cédèrent à la cité le droit de frapper monnaie pour les besoins locaux du territoire messin ; ainsi, en 1334, l'Évêque Adhémar de Monthil avait cédé à la cité, pour deux années consécutives, le droit de frapper des deniers messins. En 1376, l'Évêque Thierry de Boppart céda à la cité de Metz le droit définitif de frapper monnaie aux armes de Metz pour les besoins du pays messin ; ce qui n'empêchait pas l'Évêque de Metz de frapper monnaie pour toute l'étendue de son évêché.

Après le siège de la ville de Metz par Charles-Quint, en 1552, l'occupation française mit fin aux prérogatives régaliennes de l'évêché de Metz et de la cité messine. Après le traité de Cateau-Cambrésis (1559) (1), un établissement monétaire français fut établi à Metz pour la frappe des monnaies de cuivre aux armes de la France ; la marque des pièces sorties de cette monnaie était deux AA.

Ces *bugues* ou *tiercelets* en bon argent sont au type bien connu du saint Étienne agenouillé et nimbé, aussi bien les pièces appartenant à la cité de Metz que les pièces appartenant à l'Évêque de Metz. Saint

(1) Ce traité entre Henri II et Philippe, signé à Cateau-Cambrésis le 3 avril 1559, portait qu'on se rendrait mutuellement les conquêtes faites de part et d'autre dans la Picardie et les Pays-Bas ; que la France restituerait au duc de Savoie tous ses états, y compris la Bresse et le Bugey ; qu'elle évacuerait la Toscane, Sienne et la Corse, mais qu'elle garderait Calais et les Trois-Évêchés.

Digitized by Google

Etienne, martyr, est le patron du Chapitre de la Cathédrale de Metz et aussi de la cité.

Les légendes du plus petit nombre sont formées avec des lettres du xve siècle et le plus grand nombre avec des lettres modernes du xvie siècle.

Nous donnons plus loin la description des différentes variétés que présentent ces différentes monnaies.

Digitized by Google

CATALOGUE

Monnaies Françaises

1° Douzain de Charles VIII (1483-1498).

D. Grand K couronné accompagné d'une fleur de lys de chaque côté, et comme légende :

✠ KAROLVS : FRANCORVM : REX

R. Croix terminée par des couronnelles et cantonnée de quatre fleurs de lys, et à l'exergue :

✠ SIT : NOMEN DOMINI : BENEDICTVS

2° Douzain de Louis XII (1498-1513).

D. Grand L couronné entre X et II.

✠ LVDOVICVS : FRANCORVM : REX

R. Croix simple cantonnée de quatre fleurs de lys.

✠ SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVS

3° Douzain de François Ier (1515-1547).

D. Grand F couronné entre deux fleurs de lys, et en exergue :

✠ FRANCISCVS : FRANCORVM : REX ✠

R. Croix simple cantonnée de quatre fleurs de lys.

✠ SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVS

4° Douzain de François Ier.

D. Écu de France couronné dans un trilobe.

✠ FRANCISCVS · GRAT · DEI · FRANCORVM · REX ✠

Digitized by Google

R. Croix simple dans un quatrilobe et cantonnée de deux fleurs de lys et de deux couronnes.

✠ SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTV̄ ✠

Nota. — Toutes ces monnaies françaises sont rognées, très frustes et dénotent un usage continuel ; elles sont du reste connues et décrites et figurées dans tous les ouvrages de numismatique française.

Monnaies Espagnoles

Argent : un gramme. — Diamètre : 2 cent.

D'un côté, le buste de l'Empereur avec une couronne fermée entre un filet perlé, et autour :

D. ✠ CAROLVS : V : IMPERATOR

R. ✠ MONETA : CIVI : BISVNTINE

Dans le champ, les armoiries de Besançon avec le millésime au-dessus : 1537.

Il y a des pièces des années suivantes : 1537, 1538, 1539, 1542, 1543, 1547, 1548, 1553, 1554, 1555, 1566.

Deux pièces, le buste de l'Empereur comme les précédentes, et comme légende :

D. ✶ PHS · D · G · R · HISP · COM · BVRG.

Au revers, les armoiries du Comté de Bourgogne avec, au-dessus, les dates 1563 et 1564.

R. ✠ MON · COMITA · BVRGVNDIE

Digitized by Google

Une pièce unique, fruste du côté de la tête, est une contrefaçon de la monnaie de Charles-Quint.

Elle porte au droit : une tête casquée dont on ne voit que les traces, et comme légende :

✠ MONETA · DNI · DE · VAWILLE

Le revers, bien conservé, contient au centre un écusson chargé d'une porte de ville et, au-dessus, 1553.

✠ SIT · LAVS · DEO · ET · GLORIA

M. Robert a publié, dans le Catalogue de sa collection, cinq pièces différentes appartenant à Nicolas II (1525-1562) seigneur de Vauwillers, qui toutes les cinq portent la même légende du revers ; notre pièce y figure avec la date 1554. (Vauwillers est situé dans la Haute-Saône, sur les confins des Vosges.)

Un certain nombre de Tiercelets ou Bugues, petites monnaies en argent de la cité de Metz et des Évêques de Metz ; les deux monnaies existaient concurremment, car la cité avait acheté de l'Évêque Thierry de Boppart le droit de frapper monnaie à Metz, ce qui n'empêchait pas les Évêques d'avoir une monnaie à part qui se frappait à Vic ou à Épinal, et qui avait cours dans toutes les possessions de l'Évêché, Metz comprise.

Les monnaies trouvées à Reims sont au type de saint Étienne agenouillé et nimbé ; les légendes du plus petit nombre sont formées de lettres du XIVe siècle ; mais le plus grand nombre sont avec des lettres modernes employées au XVIe siècle. Elles sont du diamètre de 2 cent., et pèsent environ un gramme.

Digitized by Google

Bugues ou Tiercelets, monnaie de la Cité Messine.

1. Lettres du XIVe siècle, les E faits comme R. — Saint Étienne agenouillé de la grandeur du diamètre de la pièce.

D. * S *. STEP H ° * PROTH . . . . . 2 pièces frustes.
R. MON | ETA | MET | ENS | .

2. Saint Étienne plus petit et nimbé.

D. * S STEP * PROT * M *.
R. MON ETA MET ENS. . . . . 1 pièce B.

3. D. S STEP PROTHc.
R. MON ETA MET ENS. . . . . 1 pièce A B.

4. D. c S c STEPH ° PROTHO * . . . . . 1 pièce B.
R. MON ETA MET ENS.

5. D. * S'STEPH o PROT o M ° O
D. ° S STEPH o PROTH M O } . . . 2 pièces B.
R. MON ETA MET ENS.

Lettres du XVIe.

6. Saint Étienne agenouillé ayant de chaque côté un petit écusson de la ville de Metz.

D. ° SSTEPH ° PROT * M . . .
D. ° SSTEPH ° ° PROT * M * .
R. MON ETA MET ENS . . . . } . . . 2 pièces variées A B. — B.

Digitized by Google

Monnaies épiscopales

Charles Ier de Lorraine (1550 à 1574)

Lettres du XVe. — Il existe un C de chaque côté du saint.

7. D. ° SSTEPH PROTHO ° . . . . 2 pièces. — 1 B, 1 A B.
En-dessous du saint, un petit B° et un annelet.

R. MON EPI MET ENS.

8. D. ° SSTEPH PROTHO °. . . . . 3 pièces B.
En-dessous du saint, un B.

R. MON EPI MET ENS.

Monnaies épiscopales

Robert de Lenoncourt (1551-1553)

Lettres du XVIe

9. D. S · STEPH METENS . . . . . 2 pièces A B.
En-dessous du saint, * B.

R. MON | EPI | MET | ENS.
Petit écusson de Lenoncourt en haut de la croix.

10 D. STEPH METENS . . . . . 2 pièces A B.
En-dessous du saint * B.

R. MON | EPI | MET | ENS.
Écusson un peu plus grand que le précédent.

11. D. STEPH METEN * S. . . . . 1 pièce A B.
Étoile au-dessus de la tête du saint.

R. MON | EPI | MET | ENS.
Écusson de Lenoncourt posé sur la croix au centre.

Digitized by Google

12. D. STEPH METEN * S . . . . . 7 pièces A B.
Étoile sur la tête du saint et A sous ses genoux.

R. MON EPI MET ENS.

13. D. STEPH o METEN * S . . . . . 1 pièce A B.
Étoile sur la tête, annelet sous les genoux.

R. MON EPI MET ENS.

14. D. STEPH * METENS . . . . . 3 pièces B.
Étoile sur la tête, étoile sous les genoux.

R. MON EPI MET ENS.

15. D. STEPH METENS . . . . . 6 pièces B et A B.
Point d'étoile sur la tête. Le saint agenouillé est sur un tapis indiqué par un trait ondulé.

R. MON EPI MET ENS.

Monnaies d'argent des Ducs de Lorraine

Quarts de plaque (Tiercelet)

Lettres du XIVe. — D. Armoiries de Lorraine et de Bar et couronne dans le centre.

R. Épée en pal, la pointe en bas.

1. D. † MONETA · FACTA · IR · NANCEIO. 1 pièce A B.
R. MONETA · FACTA · NANCEIO.

D. René d'Anjou *(1443-1508)*. — D. Armoirie et couronne jusqu'au grenetis extérieur.

2. RENATVS ⁝ DG ⁝ LOR ⁝ D . 1 pièce M.
R. MONETA ⁘ FACTA ⁘ IR ⁘ NANCIO.

Digitized by Google

Anthoine *(1508-1544)*. — Écusson de Lorraine posé sur une épée en pal.

3. D. ANTHON. . . . . A R LOT. . . 1 pièce A B.

R. Croix de Lorraine au centre.

† MONETA FACTA NANCEI.

Écu de Lorraine et de Bar, couronne ducale au centre du grenetis.

4. D. † ANTHON . D . G . CALAB . L . . 2 pièces M.

R. † MONETS · FACTA · NANCE.

5. Semblable à la précédente, mais NAN au lieu de NANCE . . . . . 4 pièces A B.

6. Semblable à la précédente, mais au droit, . . LO au lieu de L . . . . . 4 pièces A B.

7. Semblable au N° 6, mais au revers NAN. 1 pièce M.

8. D. † ANTHON · D · G · CALA & LO 2 pièces I. B.

R. † MONETA FACTA NANCE. I. AB.

9. D. † Comme n° 8 . . . . . 2 pièces A B.

R. † MONETA FACTA NAN.

10. D. † ANTHON · D · G · CALAB & LOT. 3 pièces B.

R. † MONETA · FACTA · NANCE.

11. D. † ANTHON · D · G · CALA & LOT. 2 pièces A B.

R. † MONETA FACTA NANCEI.

12. D. † ANTHON · D · G · CAL & LOT. 3 pièces A B.

R. † MONETA FACTA : NANCEI. — NANC. — NAN.

Digitized by Google

13. D. † ANTHON · D · G · CALAB · LO ✠ 1 pièce M.
R. † MONETA FACTA NANCIE.

14. D. † ANTHON. D. G. CALAB. & LOTO H. 3 pièces B.
R. † M. . . . . .NANCEIO.

15. D. † ANTHON. D. G. CALAB. & LOTO H. 1 pièce M.
R. † . . . . . NANCI.

16. D. † ANTHON. D. G. CALAB. & LOTO H B. 1 pièce B.
R. † . . . . . NANCEIO.

17. D. † A . . . . . CALAB & LOTO . . 3 pièces A B.
R. † M. . . . . NANCEIO.

18. D. † Comme la précédente.
R. † . . . . . NANC . . . . . 1 pièce M.

19. D. † . . . . . CALAB & LOTHO . . 1 pièce M.
R. † MONETA . . . . . NAN.

François Ier *(1544-45)*.

20. D. † FRANCISCUS · D · G · LOTHO 3 pièces A B.
R. † MONETA · FACTA · NANC.

21. D. † Comme le précédent.
R. † MONETA FACTA NAN . . . . . 2 pièces A B.

22. D. † FRANCISCUS · D · G · LOTHO. 1 pièce A B.
R. † MONETA FACTA NANC.

23. D. † FRANCISCVS · D · G · LOTHO & RO. 2 pièces A B.
R. † MONETA . . . . . NANCE.

Digitized by Google

24. D. † FRANCISCVS · D · G · LOTHO & H. 1 pièce M.
R. † MONETA FACTA NANCE.

Christine et Nicolas.

25. D. † AI † C · AV · AB. × LOTA . . 1 pièce M.
R. † MONETA FACTA NAN.

Charles III *(1545-1608)*.

26. D. † CAR · D · G · CALABR · LOT. 2 pièces A B.
R. † MONETA NOVA NANCE.

27. D. † CARO · D · G · CALABR · LO.
R. † MONETA FACTA NAN

28. D. † CARO · D · G · CALABR · LOTH. 2 pièces A B.
R. † MONETA FACT NAN.

29. D. † CARO · D · G · CALABR · LOT. 5 pièces B et
R. † MON . . . . . NAN. A B.

30. D. † Semblable à 29.
R. † MONETA FACTA NAN . . . . . 4 pièces A B.
Une ancre après Moneta.

31. D. † CARO . D . G . CAL . LOTA . DVX. 1 pièce A B.
R. † MONETA FACTA NAN.

32. D. † CARO . D . G . CALABR . DVX . 2 pièces N-B.
R. † MONETA FACTA NAN. I-M.

33. D. † CARO . D . G . CALABR . DVX . 1 pièce A B.
R. † MONETA NANCE DVX.

Digitized by Google

34. D. † Comme les précédentes. . . . 1 pièce A B.
R. † MONETA NANCE DVX.

35. D. ✠ CARO . D . G . CAL . LOTAR . B . DVX 4 pièces,
R. ✠ MONETA NOVA FACTA NAN. 2 B, 2 A B.

36. D. CARO . D . G . LOTAR . B . DVX . . 4 pièces B.
Croix de Lorraine dans cette pièce et les suivantes.
R. MONETA . FACTA . NAN.

37. D. CARO . D . G . LOTAR . B . DVX . . 2 pièces B.
R. MONETA . FACTA . NAN.

Ces légendes sont semblables, mais l'épée divise ainsi le mot fa | cta, n° 36, et f | acta, n° 37.

38. D. ✠ CARO . D . G . CALABR . LOT . 2 pièces A B.
R. ✠ MONETA F | ACTA NAN.

39. D. ✠ CARO . D . G . LOTA . B . DVX . 1 pièce A B.
R. MONETA F | ACTA NAN.

40. D. ✠ CARO . D . G . CALABR . DVX . 2 pièces { 1 B. 1 M.
R. MONETA F | ACTA NAN.

41. D. † CARO . D . G . CALABR . DVX. . 1 pièce B.
R. † MONETA F | ACTA NAN.

42. Écusson oval.
D. † CARO . D . G . CAL . LOTAR . B . DVX. 2 pièces
R. † MONETA NOVA FACTA NAN.

Digitized by Google

NOTA

Sur ce trésor, M. Ad. Bellevoye forma, pour le Musée de Reims, une collection de 80 pièces choisies, comprenant des monnaies françaises et espagnoles, de la cité et de l'évêché de Metz, de Nancy et des ducs de Lorraine, René d'Anjou, Antoine, François, Christine et Nicolas, Charles III et une médaille de Vauwillers, et l'ensemble fut acquis par le Comité du Musée de Reims le 26 Mars 1908.

H. J.

Digitized by Google

Alexandre-le-Grand sur le Danube

Sa première rencontre avec les Gaulois

Lecture par M. R. DE BOVIS, Membre titulaire.

Pour raffermir le prestige macédonien dans le nord de la péninsule balkanique, Alexandre-le-Grand entreprit dans cette direction une campagne qu'il poussa jusqu'au Danube.

Il rentrait dans son camp, après avoir franchi le grand fleuve, quand une mission gauloise vint le saluer.

Pour l'histoire d'un homme et d'une race qui firent tant parler d'eux, il n'est pas sans intérêt de déterminer le point exact où s'opéra l'entrevue. Jusqu'ici les historiens paraissent y avoir renoncé ; toutefois, avec une meilleure connaissance de la géographie ancienne ou moderne, on peut y parvenir. Mais, pour ne pas s'égarer, il faut suivre de très près les différentes étapes du conquérant macédonien, afin de ne pas s'exposer à faire fausse route : on nous excusera donc de nous attacher à ses pas dès les débuts de son expédition.

I

Au printemps de l'année 335, Alexandre réunit à Amphipolis (Iamboli, près Orfani), une armée d'environ 20.000 hommes (1). Suivant la route qui longe la mer

(1) D'après l'estimation de J.-G. Droysen *(Histoire de l'Hellénisme*, trad. BOUCHÉ-LECLERCQ. Paris, 1883, t. Ier, p. 120, note 3).

Digitized by Google

Egée, il laissa le mont Orbelos (Périne Planina) et la ville de Philippes à sa gauche, traversa le Nestos (Karasu ou Mesta) (1), puis s'engagea dans l'étroite vallée de cette torrentueuse rivière.

Son premier objectif était de pénétrer chez les Dies, montagnards thraces auxquels des mœurs aussi sauvages que leur territoire assuraient une indépendance à peu près complète : ce fait leur avait valu le surnom d' « Autonomes » et on se contentait quelquefois de les désigner ainsi (2).

Après avoir mis dix jours à remonter le Nestos, Alexandre atteignit enfin les Dies, qui s'étaient concentrés pour lui barrer la route, les tailla en pièces et continua sa marche.

D'après Thucydide, les Dies habitaient presque tous la chaîne du Rhodope (3) et, comme Alexandre ne les joignit qu'après la traversée du Nestos et dix jours d'ascension, il s'ensuit que le centre de leur territoire était la rive gauche de la haute vallée du Nestos.

Cette première partie de la campagne nous offre une première difficulté. D'après Arrien, Alexandre aurait cheminé le long de la rive gauche du Nestos : de nos jours, la meilleure route de cette vallée est pourtant sur la rive droite (4), et il est probable que jadis il n'en était pas autrement. Le choix d'Alexandre peut donc paraître singulier. Toutefois, si l'on réfléchit que la vallée entière du Nestos n'a pas 180 kilomètres de long et que ce fut après dix jours seulement qu'Alexandre atteignit les montagnards, il est évident

(1) Arrien l'appelle encore Nessos, comme Hésiode (*Théog.*, 341).
(2) Arrien. *Anab.*, lib. I, cap. 1, § 6. — Thucydide. Lib. II, 96.
(3) « ...τὴν Ροδόπην οἱ πλεῖστοι οἰκοῦντες... » Thucydide. Lib. II, 96.
(4) D'après l'atlas de Stieler, pl. 56.

Digitized by Google

que le roi de Macédoine choisit le plus mauvais chemin : son but en ce faisant ne pouvait être que de balayer le territoire entier de ces peu domptables « Autonomes ».

Leurs bandes dispersées, « Alexandre, continue Arrien (1), franchit les sommets et, traversant l'Hémus, s'avança vers les Triballes ; il parvint ainsi sur le Luginos ; pour celui qui se dirige vers l'Hémus cette rivière est à trois étapes de l'Ister ».

C'est au sujet de ce dernier itinéraire que les historiens commencent généralement par déclarer qu'il est à peu près impossible de le reconstituer. Toutefois, G. Grote (2) pense qu'Alexandre dut aller à Philippopolis, colonie fondée par son père, et de là se diriger vers le Danube, quelque part dans la direction du nord-ouest ; durant ce trajet il aurait franchi la passe d'Ikhtiman (3), défilé balkanique qui de la Thrace conduit à Sofia et que l'antiquité connaissait sous le nom de Pas de Sucques.

Après avoir discuté quelques hypothèses, J.-G. Droysen (4) tend à identifier le Luginos avec la Iantra et le point où Alexandre franchit le Danube avec Roustchouk, car, dit-il, « de Tirnova à Roustchouk il y a à peu près 14 milles » (les trois étapes d'Arrien).

(1) « Αὐτὸς δὲ τὸ ἄκρον ὑπερβαλὼν προῄει διὰ τοῦ Αἵμου ἐς Τριβαλλούς, καὶ ἀφικνεῖται ἐπὶ τὸν Λύγινόν ποταμόν· ἀπέχει δὲ οὗτος ἀπὸ τοῦ Ἴστρου ὡς ἐπὶ τὸν Αἷμον ἰόντι σταθμοὺς τρεῖς. » Arrien. Lib. I, cap. 2, § 1.

(2) G. Grote. *Histoire de la Grèce.* Traduction A.-L. de Sadous, Paris, 1867, t. XVIII, p. 29, note 2.

(3) C'est dans son voisinage qu'est la porte dite de Trajan.

(4) J. G. Droysen. Loc. cit., t. Ier, p. 123, note 1.

Digitized by Google

Avec R. Rœsler (1) nous reprenons la direction du nord-ouest. Cet auteur croit reconnaître le Luginos dans le Ljig, petit affluent de droite de la Koloubara qui se jette elle-même dans la Save en amont de Belgrade.

M. Tocilesco (2) enfin, bien qu'avec les réserves habituelles en cette question, admet Silistrie comme lieu de passage, car il a de la peine à concevoir que les vaisseaux byzantins aient pu remonter au delà de Nicopoli (Nikup) (3).

Les solutions proposées sont donc fort divergentes et pleines de réticences.

Le problème n'est pourtant pas insoluble, mais il exige tout d'abord la détermination exacte du pays des Triballes. Ce point résolu, nous saurons au moins la *direction* que prit Alexandre.

II

La plupart des auteurs de l'antiquité placent les Triballes dans la partie occidentale de la Mésie (Bulgarie occidentale et Serbie orientale).

C'est tout d'abord l'opinion d'Hérodote (4) : « De

(1) R. Rœsler, *Rumænische Studien*, 1871, p. 20. Cité d'après Droysen (loc. cit.).

(2) Gr. G. Tocilescu. *Dacia inainte de Români*, p. 56, note 18. Bucarest, 1880.

(3) Citons encore, d'après cet auteur, l'opinion de Bessel qui admet les Portes de Fer et celle de Niebuhr qui penche pour Silistrie.

(4) « Ἐξ Ἰλλυριῶν δὲ ἀρέων πρὸς βορέην ἄνεμον Ἄγγρος ποταμὸς ἐσβάλλει ἐς πεδίον τὸ Τριβαλλικὸν καὶ ἐς ποταμὸν Βρόγγον, ὁ δὲ Βρόγγος ἐς τὸν Ἴστρον. » — Hérodote. Lib. IV, 49.

Digitized by Google

(l'extrémité de) l'Illyrie coule vers le nord la rivière Angros (Nichava) ; elle traverse le territoire des Triballes, se jette dans le Brongos (Margus, Morava), lequel se jette à son tour dans l'Ister. »

Cent ans plus tard, leur situation est sans doute la même, car Thucydide (1) les place à l'est de l'Oïskos (Oescus, en latin, aujourd'hui Isker).

S'appuyant sur des données probablement antérieures à son époque, Pline l'Ancien mentionne les Triballes en plusieurs passages (2) ; de leur rapprochement il résulte que les Triballes voisinaient avec les riverains du Timacus (Timok) et les Dardaniens (vilayet de Kossovo), ce qui revient encore à les placer dans la vallée de la Nichava, mais aussi dans celle de la Morava.

Tzétzès, enfin — pour ne pas parler des données de Strabon sur lesquelles nous reviendrons — partage les opinions précédentes, puisque, d'après lui, les Triballes occupent la partie ouest de la Mésie (3).

Ptolémée (4) est le seul à les localiser différemment ; il leur fait occuper l'extrémité occidentale de la Mésie *inférieure* des Romains, autrement dit, la rive orientale de l'Isker, là où Hérodote plaçait les Crobyzes et Thucydide les Trères et les Tilatéens. A la décharge de Ptolémée, on peut supposer ou bien que les Triballes s'étendaient primitivement à l'est de l'Isker, ou bien que les Gaulois du IIIe siècle les y refoulèrent, ou enfin que

(1) Thucydide. Lib. II, 96.

(2) Pline. *Hist. nat.*, lib. III, 29 (149); lib. IV, 1 (3) ; lib. V, 17 (33) ; lib. VI, 39 (218).

(3) « Οἰκοῦσι τῆς κάτω δὲ δυσμάς Μυσίας ἔθνη Τριβαλλῶν. » — Tzétzès. *Hist.*, lib. XI, 935.

(4) Ptolémée. Lib. III, cap. 10, § 4.

Digitized by Google

Trères et Tilatéens étaient de leur race. Une chose certaine, c'est qu'au temps de Thucydide leur influence politique s'arrêtait à l'Isker ou à son voisinage le plus immédiat. Et nous ne connaissons pas de fait historique s'opposant à ce que cinquante ans plus tard il n'en ait pas été de même : la défaite que leur infligea le roi des Gètes Atéas (1), contemporain de Philippe, père d'Alexandre, semble même indiquer que les Gètes arrêtaient leur expansion du côté de l'est.

Pratiquement, la limite orientale des Triballes était donc l'Œscus (Isker).

Leurs autres frontières peuvent se déduire de Strabon (2) : « Les Triballes, écrit-il, s'étendent du pays des Agrianes à l'Ister sur une étendue de quinze jours de route. »

Le pays des Agrianes, c'était la vallée supérieure du Strymon (Strouma) : par suite, la frontière méridionale des Triballes était au voisinage de Doubnitza. Le même auteur nous apprend que les Triballes étaient placés à l'est des Petits Skordisques, placés eux-mêmes sur la rive droite du Margus (Morava) (3). Mais, les Petits Skordisques — des Gaulois — n'ayant sans doute occupé cette rive qu'après l'invasion de la Grèce, on peut admettre qu'au milieu du IVe siècle les Triballes se trouvaient encore dans la vallée du Margus.

A s'en rapporter au texte de Strabon, ils l'occupaient même en totalité.

(1) Frontin. *Stratag.*, lib. II, cap. 4, 10.

(2) « Καταστρεψάμενοι δὲ ποτε οἱ Αὐταριάται Τριβαλλούς ἀπὸ Αγριάνων μέχρι τοῦ Ἴστρου καθήκοντας ἡμερῶν πεντεκαίδεκα ὁδὸν ἐπῆρξαν καὶ τῶν ἄλλων Θρᾳκων τε καὶ Ἰλλυριῶν. » Strabon. Lib. VII, cap. 5, 11.

(3) Strabon. Lib. VII, cap. 5, § 12.

Digitized by Google

Cet auteur nous apprend en effet que le pays des Triballes s'étendait de celui des Agrianes (Doubnitza) au Danube, sur une longueur de quinze jours de route.

Quel était ce point du Danube ?

La journée de route, calculée par les anciens à la vitesse d'un bon marcheur non chargé, était de 200 stades ou un peu plus, soit 38 kilomètres en moyenne (1). Quinze journées représentaient donc 570 kilomètres. Or, de Doubnitza au Danube, par les routes menant directement à ce fleuve, on ne trouve que 200 kilomètres au plus. Par contre, si l'on mesure, *sur route*, la distance qui sépare Doubnitza de Belgrade, en passant par Samakov, Sofia, Nich, Semendria, c'est-à-dire la meilleure route du pays et la plus anciennement frayée, on trouve presqu'exactement les 570 kilomètres en cause.

Il s'en suit que les Triballes s'étendaient à l'origine jusqu'au confluent de la Morava.

En résumé, le territoire du peuple triballe était essentiellement constitué par ce long corridor formé par les vallées de la Morava et de la Nichava. Du côté nord, il s'étendait en outre jusqu'au Danube, à l'est jusqu'à l'Isker ou un peu au delà, au sud jusqu'aux sources du Strymon (Strouma), à l'ouest jusqu'à la rive droite de la Morava, incluse, peut-être même jusqu'aux pieds des Malien, Golia et Kapaonik Planina (2). Hérodote

(1) Hérodote. Lib. IV, 101. — Prisc. (*Hist. Gotth.*, § 7 et 8), place Naïssus (Nich), à 5 journées de marche du Danube et Serdique (Sofia), à 13 de Byzance. Thucydide (lib. II, 97) admet 13 journées de Byzance aux bouches du Strymon (Strouma), etc.

(2) « Le roi des Triballes s'appelait Surmos ; en thrace l'*u* se changeait souvent en *i*. Il semble résulter de là que la ville de

Digitized by Google

avait donc bien raison de placer l'Angros (Nichava) au milieu de ce territoire.

L'indication de Strabon sur le nombre de journées que prenait la traversée du pays triballe a un autre avantage : elle nous apprend que de son temps existait une route frayée joignant le haut Strymon au confluent du Danube et de la Morava. Elle l'était même bien avant la date où écrivait Strabon, bien avant celle où Alexandre se mit en campagne.

En 370 (1), les Triballes vinrent faire une irruption sur le territoire d'Abdère, ville située au débouché de la vallée du Nestos : ils remontèrent par conséquent la Nichava jusqu'à Sofia ; mais, ici, force leur était de prendre par les défilés séparant le Mont Vitoch du Rilo Dagh, sinon ils seraient allés se heurter aux passes d'Ikhtiman contre les Odryses, peuple thrace alors très puissant et qui n'aurait pas admis pareille violation de territoire. Une fois sur le haut Strymon, ils durent même passer directement dans la vallée du Nestos, sinon, c'est Amphipolis et non Abdère qui aurait connu leurs ravages.

Soixante ans plus tôt (en 429), le roi des Odryses, Sitalkès, avait envahi la Macédoine, en traversant la portion intrabalkanique de cette même route, c'est-à-dire, celle qui serpente entre le Vitoch et le Rilo Dagh, de Samakov à Doubnitza : la seule différence, c'est que

Sirmium, sur la Save, aujourd'hui Sirmich, en Hongrie, est d'origine thrace. » H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*. Paris, 1889, t. Ier, p. 304, note 1. L'histoire et la linguistique sont ici en complet accord.

(1) DIODORE DE SICILE. Lib. XV, 36. La date est de Droysen ; Grote admet 376.

Digitized by Google

le roi thrace se jeta ensuite directement sur la vallée du Strymon (1).

Philippe, père d'Alexandre, avait enfin pris lui-même le segment de route en question, quand il alla guerroyer contre les Gètes, expédition au retour de laquelle il se fit dévaliser par les Triballes.

Dès le temps d'Alexandre il existait donc une route frayée, sinon bonne, faisant communiquer la vallée du Nestos avec celle de la Nichava. Prise par les Triballes pour assaillir Abdère, elle allait maintenant conduire Alexandre en plein territoire triballe.

A la sortie de la vallée du Nestos, M. Grote lui fait pourtant faire un crochet par Philippopolis. De nos jours, il existe en effet une route allant du haut Nestos à Philippopolis : elle passe par Iokourout, Iasikora, Kritchma, Proustovitza. De Philippopolis, Alexandre aurait ensuite gagné le pas de Sucques (défilé d'Ikhtiman, Porte de Trajan) et finalement le Danube. Quant à la visite de Philippopolis, M. Grote l'explique par le besoin qu'aurait éprouvé le roi de Macédoine d'inspecter une colonie de fraîche date.

Ce motif peut satisfaire l'esprit, mais il est inadmissible. La raison en est bien simple : du temps d'Alexandre il n'y avait pas de chemin — praticable pour une armée — unissant la haute vallée du Nestos avec la Thrace. Quand, sous Valens, le général Equitius voulut barrer la route aux partisans de Procope (365 après Jésus-Christ), il se contenta d'occuper la voie qui longeait le Danube, celle qui traversait le Pas de Sucques (passe d'Ikhtiman) et le défilé d'Acontisma, sur le bord de la Mer Egée (près le port de La Cavale),

(1) Thucydide. Lib. II, 96 et seq..

Digitized by Google

ces trois défilés étant, au témoignage d'Ammien Marcellin (1), « les trois voies d'accès de l'orient vers l'occident ». Ammien nous apprend encore, dans un autre passage, que le défilé d'Acontisma était le seul point de communication entre la Thrace et la Macédoine : cette passe joua d'ailleurs, pour la même raison, un rôle important dans les guerres civiles postérieures à la mort de César (2). Or, si la Thrace et la Macédoine avaient communiqué par le haut Nestos, et celui-ci communiquant avec le haut Strymon, il est évident que la garde du Pas de Sucques ou de la corniche d'Acontisma devenait inutile (3).

Ce qui était vrai du temps de Valens l'était à fortiori pour celui d'Alexandre. Ce dernier n'avait donc pas le moyen d'aller à Philippopolis en quittant la vallée supérieure du Nestos.

D'ailleurs, si Alexandre avait visité la colonie paternelle, il eût été singulier qu'Arrien, si précis, ne nous en eût rien fait savoir. Les Dies battus, il se borne au contraire à écrire : « Alexandre franchit les sommets et, traversant l'Hémus, se porta contre les Triballes. » Les Macédoniens continuèrent donc leur marche par le plus court chemin, celui que les Triballes leur avaient enseigné : du haut de la vallée du Nestos ils passèrent dans celle du Strymon et continuèrent leur marche par les emplacements actuels de Djouma, Doubnitza, Sama-

(1) Amm. Marcellin. Lib. XXVI, 7 et XXVII, 4.

(2) Appien. *De bell. civil.*, lib. IV, 87, 102-105.

(3) On peut objecter que la vallée du Nestos s'ouvre à l'est du défilé d'Acontisma et que par suite ce dernier peut être tourné par cette vallée et la route que nous faisons suivre à Alexandre. Mais, du défilé d'Acontisma, il était bien facile de surveiller l'entrée de la vallée du Nestos.

Digitized by Google

kov, Sofia. Par sa disposition orographique, ce trajet s'accorde on ne peut mieux avec le texte d'Arrien.

III

Ayant ainsi traversé le nœud central des Balkans, Alexandre arriva sur la rivière Luginos, « laquelle, dit Arrien, est à trois étapes de l'Ister, pour celui qui se dirige vers l'Hémus ».

Ce Luginos (Λύγινος) a été le grand obstacle à la fixation de l'itinéraire d'Alexandre. Aucun géographe ancien ne le mentionnant, nos historiens modernes se livrent sur son compte aux suppositions les plus variées. Toutefois, avec la géographie, un peu de réflexion et le simple mot à mot du texte d'Arrien on arrive assez facilement à le déterminer.

Tout d'abord, ce Luginos ne pouvait être qu'à l'est de l'Isker ou l'Isker lui-même, puisque les Triballes, dès le temps de Thucydide, s'arrêtaient à cette dernière rivière. Mais les petits affluents du Danube, en Bulgarie occidentale, sont tous plus ou moins rectilignes et perpendiculaires à la direction du Danube ; dès lors, il eût été absurde de dire que telle de ces rivières était à trois jours du Danube : la chose ne peut être vraie que pour *un* de leurs points. Du reste, leurs sources elles-mêmes sont à moins de trois journées de marche (114 kilomètres) du Danube. Il n'y a d'exception que pour le Timok. Mais ce dernier, les anciens le connaissaient fort bien et Pline (1) l'appelait le Timachus ; de plus, sa vallée conduit également tout droit au Danube, ce qui rend impossible de le dire à trois jours de marche du grand fleuve.

(1) Pline, *Hist. nat.*, lib. III, 29.

Digitized by Google

Mais, à rejeter tous les cours d'eau prenant leur source sur le versant septentrional des Balkans, il y a une autre raison. C'est le texte d'Arrien. « Le Luginos, écrit-il, est à trois étapes de l'Ister pour celui qui se dirige vers l'Hémus. » On a sans doute pensé qu'en écrivant cette phrase, Arrien se plaçait mentalement sur le Danube pour apprécier la distance du Luginos, mais c'est bien peu vraisemblable. Grecs et Romains se considéraient, à bon droit, comme le foyer du monde et toutes leurs appréciations partaient d'eux-mêmes comme d'un centre. Pour Arrien, cette façon de juger était d'autant plus naturelle qu'il exposait la marche d'une expédition partie du sud. Dans ces conditions, pour un Grec d'Athènes et même de Byzance, la phrase précédente aurait été un non-sens ; supposé en effet que le Luginos eût été le Lom, la Lantra, l'Osma, l'Ogost, le Timok ou quelque autre rivière de ce genre, jamais on n'aurait atteint le Danube en trois jours en partant d'un de ces cours d'eau « pour se diriger vers l'Hémus » : il aurait d'abord fallu faire le tour du monde !

Trois rivières seulement nous offrent cette condition d'appartenir au bassin du Danube et d'être au sud de la chaîne principale des Balkans, celle que les anciens appelaient l'Hémus, et, par suite, de nous offrir la possibilité d'atteindre le Danube, tout en marchant vers l'Hémus. Ce sont l'Isker, la Morava et la Nichava.

L'Isker n'était pourtant pas le Luginos. Il eût été d'abord ridicule qu'ayant à venger sur les Triballes un échec paternel et personnel, Alexandre fût allé les attaquer à l'extrême limite de leur territoire. De plus, Arrien n'aurait pas appelé Isker une rivière qu'Hérodote appelait déjà le Σκίος, Thucydide l'Οσκίος, les

Digitized by Google

auteurs suivants l'Οἶσκος et les Latins, ses contemporains, l'Œscus. Enfin, du Danube à la portion de l'Isker située au sud des Balkans, dans le voisinage de Sofia, il y a au moins 150 kilomètres, car la route serpente dans une longue gorge — la trouée de l'Isker ; c'est donc quatre jours et non trois qu'il aurait fallu aux Macédoniens pour gagner le Danube.

Quant à la Morava, elle était également bien connue des anciens qui, dès le temps d'Hérodote, l'appelaient Βρόγγος et, plus tard, Βάργος, Μάργος, Margis, Marcus, Margus. D'ailleurs, si Alexandre avait suivi sa vallée, c'est près de Semendria sur le Danube, c'est-à-dire en amont des Portes de Fer, qu'il aurait débouché et, alors, les vaisseaux byzantins — dont il sera tantôt question — n'auraient pu le rejoindre (1).

Reste la Nichava. De Pirot et Ak Palanka, points situés sur cette rivière au début de deux routes convergeant vers la passe Saint-Nicolas, pour de là gagner Vidin sur le Danube, on compte, sur route, environ 100 kilomètres, soit les trois journées requises par l'itinéraire d'Arrien. Rien ne s'oppose donc à y voir le Luginos.

L'identification du Luginos avec la Nichava est donc en complet accord avec le texte d'Arrien. Elle explique même pourquoi cet auteur jugea bon de placer cette petite incidente « pour celui qui se dirige vers l'Hémus », incidente au premier abord inutile. En

(1) La vapeur seule a permis aux navires de remonter le courant des rapides danubiens, — après régularisation du cours du fleuve par la dynamite. C'est pour cette raison que les Romains avaient deux flottes sur le Danube : la *Pannonica* et la *Mœsica*. Même de nos jours, certaines compagnies de navigation ont deux flottes et des vapeurs spéciaux pour remonter les rapides.

Digitized by Google

effet, pour une armée occupant les bords de la Nichava, deux routes peuvent conduire au Danube : l'une par Nich et la vallée de la Morava, l'autre par la passe Saint-Nicolas. La première suit les cours d'eau, la seconde « se dirige vers l'Hémus ». En un temps où la géographie n'était le fort ni des lecteurs ni même des historiens, et dans un pays où les repères topographiques étaient rares, l'incidente n'était pas inutile.

Ptolémée Lagide, sur les mémoires duquel Arrien rédigeait son histoire, était donc bien informé, informé avec toute la précision d'un ancien officier de l'état-major d'Alexandre, et Arrien, de son côté, l'a reproduit avec toute la fidélité d'un historien militaire, ancien militaire lui-même.

De tous les principaux cours d'eau de la région, il semble que la Nichava soit la seule dont l'antiquité ne nous ait pas légué le nom : on pourrait donc, rien que pour cette raison, lui appliquer le nom trouvé dans Arrien. Hérodote, il est vrai, lui en donne un, l'Angros, qui ne ressemble guère à celui que nous proposons, mais il se peut qu'en l'ignorance de la véritable appellation Hérodote ait substitué un nom thrace ou grec (1). En tout cas, deux fragments nous autorisent à penser qu'il existait ou qu'il avait existé dans les parages en cause une peuplade possédant une dénomination analogue à celle du Luginos.

Le premier vient d'Aristote. « Aristote, lit-on dans Macrobe (2), nous apprend qu'en Thrace, chez les

(1) « Angros » (Ἄγγρος) ne serait-il pas quelque transformation de ἀγάῤῥοος, « qui coule rapidement » ?

(2) « *Aristoteles.., apud Ligyreos ait in Thracia esse adytum Libero consecratum...* » Macrobe. *Saturn.*, I, 18 et *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 190. (Edit. F. Didot.)

Digitized by Google

Ligyréens, il existe un temple de Bacchus... » *Ligyrei*, avec l'orthographe de Macrobe, suppose soit un Λιγιραῖοι, soit un Λιγυραῖοι dont le radical est fort voisin de Λύγινος. La mutation de voyelles nécessaire n'a rien d'insolite, les Thraces ayant l'habitude, dit-on, de substituer l'ι à l'υ des Grecs.

Le second fragment est de Dion Cassius (1) : « Les Lygiens en Mésie se voyant attaqués par certain peuple nommé les Suèves, envoyèrent des ambassadeurs à Domitien... » Au point de vue historique, ce passage est très obscur et son interprétation géographique des plus pénibles. Une chose certaine, c'est qu'en Mésie ou dans son voisinage, il existait déjà des Λύγιοι et la parenté de leur nom avec le Lyginus est évidente. D'autre part, comme les Suèves et surtout les Iazyges, dont il est question dans le reste du fragment, voisinaient avec la Mésie occidentale, ces Lygiens ne pouvaient être bien loin de la Nichava.

Une fois sur la route de Sofia-Nich, Alexandre s'avança donc tout droit vers Pirot ou Ak Palanka. Cette marche, suivant la géographie d'Hérodote, l'amenait en plein pays triballe.

A l'approche des Macédoniens, Syrmus, roi des Triballes, alla se réfugier dans une des îles du Danube avec sa famille et celle de ses sujets.

Alexandre, qui venait d'arriver sur le Luginos, se mit aussitôt à la poursuite des fugitifs; mais, en cours de route, il apprit que les guerriers triballes n'étaient pas demeurés auprès de leur roi, mais qu'ils étaient venus camper sur ses derrières auprès de ce même Luginos qu'il avait quitté la veille. Il fit donc volte-

(1) Dion Cassius. Lib. LXVII, 5.

Digitized by Google

face, revint vers le Luginos, attaqua l'ennemi le soir même, le défit et dès le lendemain reprit sa marche vers le Danube : son armée mit trois jours pour l'atteindre.

De Pirot ou Ak Palanka, Alexandre se dirigea donc vers la passe Saint-Nicolas et parvint ainsi dans les environs de Vidin. De nos jours, c'est une route de seconde classe (1) : il n'y a donc aucune témérité à croire qu'elle fût alors frayable.

On pourrait se demander si les Macédoniens ne descendirent pas vers le Danube par la vallée du Timok ; mais, ce trajet aurait pris au moins quatre jours ; de plus, pour aborder cette vallée, il aurait fallu faire un long crochet par l'emplacement actuel de Nich, vu que la vallée de la Nichava et celle du Timok ne sont pas reliées directement l'une à l'autre par des routes praticables.

IV

Arrivé sur le Danube dans les parages de Vidin, Alexandre y trouva une petite escadre qui, partie de Byzance, avait gagné les bouches du Danube pour remonter ensuite le cours du fleuve. Cette rencontre prouve de façon péremptoire que le roi de Macédoine arriva sur le Danube, en aval des Portes de Fer.

M. Tocilescu, il est vrai, ne peut croire que les vaisseaux byzantins aient pu dépasser Silistrie. Nous ne voyons pourtant pas ce qui les en aurait empêchés, car

(1) N. Ovsiany. *Bolgaria i Bolgary* (la Bulgarie et les Bulgares), Saint-Pétersbourg, 1900, p. 166.

Digitized by Google

la vitesse du fleuve n'est pas de beaucoup plus grande en amont qu'en aval de Silistrie. S'il s'était agi de vaisseaux marchands, ne naviguant guère qu'à la voile, l'objection de M. Tocilescu serait fondée, car il aurait fallu des vents bien favorables ou des riverains bien paisibles pour permettre à la petite escadre de voguer ou de se faire haler jusqu'à Vidin. Mais n'oublions pas qu'il s'agissait de « νῆες μακραὶ — *naves longæ* », ce qui dans le vocabulaire gréco-romain signifiait des vaisseaux de guerre. Leur propulseur était essentiellement la rame et leur vitesse pouvant atteindre jusqu'à 10 milles marins (18.5 kilomètres) à l'heure (1), rien ne s'opposait à ce que ces vaisseaux fussent capables de remonter le cours du fleuve. Dans sa portion valaque, la vitesse du Danube est d'environ 3.600 mètres à l'heure : par conséquent, les vaisseaux byzantins pouvaient cheminer encore avec une vitesse de 12 à 15 kilomètres à l'heure ; en supposant que des bouches du Danube à Vidin ils n'eussent marché que huit heures sur vingt-quatre, ce trajet ne leur aurait pris que dix à douze jours.

Une fois sur le Danube, le premier acte d'Alexandre fut d'embarquer autant de soldats qu'il put sur les vaisseaux byzantins et de les envoyer à la conquête de l'île où s'était réfugié le roi Syrmus. Cette tentative échoua par suite du petit nombre des assaillants, de l'escarpement des berges et de la rapidité du courant.

Loin d'être rebuté par cet échec, Alexandre voulut aussitôt l'effacer par un exploit plus grandiose : le

(1) Daremberg, Saglio et Pottier. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Art. Classis et Navis.

Digitized by Google

passage du Danube. A cet effet, il ordonna d'enlever toutes les barques du pays. Véritables pirogues creusées dans des troncs d'arbres, elles étaient connues des Grecs sous le nom de « monoxyles ». Leur contenance, va sans dire, était fort limitée ; on ne pouvait songer notamment à y embarquer des chevaux (1). Quant aux vaisseaux byzantins, ils étaient peut-être de dimensions modestes et, en tout cas, fort peu nombreux (2). Les difficultés pouvaient paraître insurmontables. L'esprit ingénieux d'Alexandre en triompha. Avec les peaux des tentes de ses soldats il fit confectionner des sacs qu'on bourra de paille, de feuilles sèches ou d'écorces : ce matériel flottant lui permit de former des radeaux. Entre eux, ses vaisseaux et les monoxyles il put ainsi embarquer 4.000 fantassins et 1.500 cavaliers.

Quand la nuit fut venue, Alexandre monta sur un des vaisseaux byzantins et sa flottille poussa au large. Dans les parages de Vidin, le fleuve a dans les 700 mètres de large. Sa rive septentrionale est basse et plate, bien que non marécageuse ; aussi, la troupe macédonienne courait le danger d'être aperçue dès ses premiers essais de débarquement. Alexandre avait prévu le cas et donné comme point de direction un champ de blé dont les tiges paraissaient élevées et

(1) Cfr. Cinnamus. Lib. III, 10 : dans ce passage, on voit Manuel Comnène franchissant la Save sur une embarcation du même genre, tout en tirant son cheval par la bride.

(2) De nos jours, le bras de Soulina atteint dans les 5 mètres de profondeur ; autrefois, à la barre, il pouvait tomber à 2 mètres. Il est donc possible que les vaisseaux byzantins ne fussent que de simples birèmes ; on peut juger de leur contenance en réfléchissant que les trirèmes ne pouvaient embarquer que 150 à 200 hommes et une trentaine de chevaux.

Digitized by Google

touffues (1). Sa prévoyance fut servie à souhait : les Gètes, qui bordaient l'autre rive, ne se doutèrent de rien.

A l'aurore, Alexandre mit sa troupe en marche à travers les blés dont la densité obligeait les soldats à s'avancer, leurs longues sarisses (2) tenues à deux mains, en travers du corps, afin de refouler les tiges.

Le reste de l'expédition ne fut qu'une marche militaire : les Gètes terrifiés par la belle ordonnance de la phalange et surtout par ce passage imprévu qui, en l'absence de gués, de pont et de flotte, tenait du prodige, se sauvèrent à toutes brides. Alexandre brûla leur ville et revint le soir même dans son camp : il n'avait pas perdu un seul soldat.

L'exploit n'était qu'un caprice de grand homme ; il avait même exigé plus d'ingéniosité que de courage ; mais, par son côté prestigieux, il était bien fait pour séduire l'imagination des Grecs et stupéfier les barbares (3).

Parmi les détails que nous relevons dans les dernières parties du récit d'Arrien, il en est deux ou trois qui ne font que confirmer la présence d'Alexandre dans les parages de Vidin.

Les Triballes, est-il dit, allèrent se réfugier dans une île du Danube. Les îles ne manquent certainement pas sur le Danube, mais presque toutes sont des bancs ou des hauts-fonds plutôt que des îles ; plus ou moins recouvertes à chaque crue, elles restent marécageuses

(1) « Διέβαλον δὲ τῆς νυκτὸς ἢ λήϊον ἦν σίτου βαθύ. » — ARRIEN. *Anab.*, lib. I, cap. 4, § 1.

(2) Longues piques dont étaient armés les soldats de la phalange.

(3) ARRIEN. *Anab.*, lib. I, cap. 4, § 3. — JULIEN (César). *Cæsares.* Edit. Spanheim, Leipzig, 1696, p. 420 d.

Digitized by Google

et ne peuvent que difficilement constituer un refuge. De plus, avec la faible hauteur de leurs berges, on ne voit pas trop comment les Macédoniens auraient été obligés de battre en retraite devant l'escarpement de leur rive (1).

Cette objection perd de sa valeur, quand on considère les îles placées presqu'immédiatement en aval de Tournou Sévérin, c'est-à-dire, en amont de Vidin. Là, on trouve notamment l'île Cladovea, qui possède des ruines et qui est un lieu de distraction pour les habitants de Tournou Sévérin, l'île Corboul où existent également des ruines romaines.

Au-dessous se trouve l'île Mare, mais déjà on n'y voit guère que de grands marais poissonneux (2).

Les Triballes pouvaient donc trouver dans l'île Cladovea, Corboul ou quelque îlot analogue un excellent refuge. Strabon, il est vrai, prétend que l'île s'appelait Peukè. C'est possible, mais à coup sûr il ne s'agissait pas de la grande île Peukè placée à l'embouchure même du Danube ; bien avant le temps d'Alexandre, il n'y avait plus trace de Triballes dans ou près le delta danubien : on n'y trouvait que des Gètes, traités de Scythes par les Grecs.

Les Macédoniens s'étaient également plaints de la vitesse du courant. Or, tout le long du Danube valaque, — c'est-à-dire, de Vidin à Silistrie, — la vitesse du fleuve se tient généralement au-dessous de un mètre à

(1) « Καὶ τῆς νήσου τὰ πολλὰ ἀπότομα ἐς προσβολήν, καὶ τὸ ῥεῦμα τοῦ ποταμοῦ τὸ παρ'αὐτήν, οἷα δὴ ἐς στενοῦ συγκεκλεισμένον, ὀξὺ καὶ ἄπορον προσφέρεσθαι. » — Arrien, *Anab.*, lib. I, cap. 3, § 4.

(2) G. I. Lahovari, C. I. Bratianu et G. G. Tocilescu. *Marele Dictionar geografic al Rominei.* Bucarest, 1900, art. Dunarea.

Digitized by Google

la seconde et sa pente moyenne est de 0.04 mètre par kilomètre aux eaux basses ; par contre, de Tournou Sévérin à Vidin elle est de 0.061 (1). Là où les îles resserrent le courant, les marins byzantins eurent donc à lutter contre un courant beaucoup plus rapide que celui qu'ils avaient eu à vaincre jusque-là.

Une autre raison pour penser qu'Alexandre opéra sa traversée quelque part entre Tournou Sévérin et Vidin, c'est que la rive opposée n'était pas marécageuse, puisqu'elle offrait un champ de blé. Or, cette région du Danube est une des rares où les deux rives ne soient que peu ou pas marécageuses : on ne trouve guère de lagunes qu'à l'embouchure du Timok dans la direction de Negotin. La zone de Vidin est d'ailleurs si favorable aux opérations transdanubiennes que les Turcs en faisaient jadis le lieu préféré de leurs passages (2).

Comme on le voit, tout est en faveur de l'itinéraire que nous avons exposé. Nous devons cependant un mot de réfutation à ceux qui ont émis d'autres hypothèses.

Nous avons déjà dit les raisons géographiques qui empêchent de voir dans l'Isker le Luginos d'Arrien.

Quant à ceux qui, avec Droysen, inclinent à voir le Luginos dans la Iantra, ils oublient que tous les points de cette rivière sont à moins de trois journées de route du Danube. Ils oublient encore que la Iantra était fort bien connue des Grecs et même d'Hérodote qui l'appelait Ἄθρυς (3). Enfin, la Iantra se trouvait complète-

(1) E. de Martonne. *La Valachie.* Essai de monographie géographique. Paris, 1902.

(2) A. Berindeiu. *Notite asupra teatrului resbelului. Buletin Soc. geogr. Romàne*, 1882, III, p. 79.

(3) Hérodote. Lib. IV, 49.

Digitized by Google

ment en dehors du territoire des Triballes, même en admettant avec Ptolémée que les Triballes occupassent la partie occidentale de la Mésie inférieure.

Pour ce qui est du Ljig, affluent de droite de la Koloubara, et que Rœsler considère comme le Luginos, c'est oublier l'histoire pour la linguistique : la présence des vaisseaux byzantins prouve de manière irréfutable que le passage d'Alexandre se fit en aval des Portes de Fer.

V

En rentrant dans son camp, après la traversée du Danube, Alexandre se trouva en présence des Gaulois. Ils étaient là en compagnie des envoyés triballes et de ceux du roi Syrmus qui, en voyant Alexandre passer le Danube, avait probablement songé à la faible garantie que lui donnait une île. Les uns et les autres venaient avec des présents pour obtenir la paix et l'amitié du grand homme.

On se rappelle la scène qui suivit. Alexandre était pressé : les menées des Epirotes réclamaient sa présence à un autre bout de son royaume. Il accepta donc les présents, échangea les serments traditionnels et, pour clore ces petites négociations, invita les ambassadeurs à sa table.

Introduits de plain-pied dans ce monde hellénique dont quelques jours avant ils ne soupçonnaient peut-être pas l'existence, assis en face d'un roi qui, pour des barbares, venait d'accomplir un exploit hors pair, les Gaulois n'en gardaient pas moins des mines superbes

Digitized by Google

où se lisait l'excellente opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes.

Le festin s'avançait, les échansons versaient à la ronde et l'amphitryon, qui ne méprisait pas le vin, devait être en belle humeur. Satisfait de son premier exploit, conscient de sa force, Alexandre cherchait un écho à ses dispositions intimes. Apercevant les Gaulois, il voulut leur mettre le compliment à la main et leur fit demander ce qu'ils craignaient le plus sur terre. Mais les barbares, trop fiers ou trop simples (1), n'eurent pas l'air de se douter que vingt mille Macédoniens — la plus redoutable armée de l'époque — menaçaient leurs frontières : « Nous ne craignons qu'une chose, répondirent-ils, c'est que le ciel ne nous tombe sur la tête (2). » Ils se ravisèrent pourtant ou du moins on le prétend (3) et, pour pallier une réponse dont la superbe frisait l'impertinence, ils ajoutèrent : « Mais l'amitié d'un grand homme tel que toi est pour nous un bienfait inestimable » (4).

Malgré cette boutade, Alexandre les congédia fort aimablement, en les assurant qu'il les compterait désormais au nombre de ses alliés : ils pouvaient effectivement servir sa politique en l'aidant à contenir les Dardaniens et les Triballes ; mais, dès qu'ils eurent tourné le dos, il s'empressa d'ajouter : « Ces Gaulois sont des hâbleurs (5). »

Et Aristote (6), mis au courant de l'anecdote, ne

(1) Strabon. Lib. VII, cap. 3, § 8.
(2) Arrien. *Anab.*, lib. I, cap. 4, § 8.
(3) Strabon, ibid.
(4) Strabon, ibid.
(5) Arrien. *Anab.*, lib. I, cap. 4, § 8.
(6) Aristote. *Ethica Nicomach.* lib. III, cap. 7 (10), § 7.

Digitized by Google

pensa guère mieux : « Il faut être fou ou insensible, pour ne craindre ni un tremblement de terre ni les flots, comme, dit-on, font les Celtes ».

Ces bravades étaient tellement dans le naturel des Gaulois qu'il est peut-être inutile de les en excuser ; il est toutefois possible que leur orgueilleuse déclaration n'ait été que la réminiscence d'une formule de serment qu'on retrouve chez leurs descendants (1).

Cette rencontre d'Alexandre pouvant infirmer ou confirmer l'itinéraire que nous lui avons attribué, il convient de rechercher d'où venaient ces Gaulois.

Voici tout d'abord ce qu'en dit Strabon (2) : « Les Celtes qui habitaient du côté de l'Adriatique vinrent trouver Alexandre pour se lier avec lui des liens de l'amitié et de l'hospitalité. »

Cette venue de l'Adriatique est des moins vraisemblables. Du moment de son arrivée sur le Luginos au passage du Danube inclus, Alexandre n'avait peut-être mis qu'une douzaine de jours (3). Il aurait donc suffi de ce court intervalle pour que les Gaulois se soient portés

(1) « Les Gaulois sanctionnèrent cette alliance par leur serment traditionnel, celui du roi épique irlandais Conchobar : « Nous « exécuterons notre engagement, à moins que le ciel ne tombe sur « nous et nous écrase, que la mer débordant ne nous submerge, « ou que la terre, se fendant, ne nous engloutisse. » H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère.* Paris, 1904, p. 169.

(2) « Φησὶ δὲ Πτολεμαῖος ὁ Λάγου κατὰ ταύτην τὴν στρατείαν συμμῖξαι τῷ Ἀλεξάνδρῳ Κελτοὺς τοὺς περὶ τον Ἀδρίαν φιλίας καὶ ξενίας χάριν. » — STRABON, Lib. VII, cap. 3, § 8.

(3) Du Luginos vers le Danube, un jour ; retour vers le Luginos, un jour ; marche sur le Danube, trois jours ; la tentative contre Syrmus prit peut-être quatre jours ; les préparatifs de passage et le passage du Danube, peut-être trois ; total : douze.

Digitized by Google

de l'Adriatique sur le Danube ; car on pense bien que, dès son entrée en campagne, un capitaine aussi avisé qu'Alexandre n'avait pas claironné ses projets à tous les vents ! Autrement dit : en douze jours le bruit de la marche d'Alexandre se serait donc répandu jusqu'à l'Adriatique, les Gaulois auraient franchi une distance variant de 300 à 700 kilomètres à vol d'oiseau suivant le point du littoral considéré et cela par les plus mauvais chemins de l'Europe, pour, en fin de compte, arriver sans tâtonner au camp macédonien. C'est évidemment absurde.

Pendant qu'Alexandre était à Babylone, Arrien et Diodore de Sicile nous apprennent qu'il reçut des félicitations et des ambassades de presque tous les peuples de la terre. Du nombre furent les Gaulois. Ceux-ci, d'après Diodore, étaient voisins des Thraces et tout le monde s'accorde à voir en eux les convives d'Alexandre après son passage du Danube. Quand on vient alors à comparer le texte de Diodore avec celui de Strabon, il devient visible que ce dernier a écrit de mémoire sur des sources probablement communes aux deux auteurs et ses peu scrupuleux souvenirs ont confondu l'ambassade des « peuples voisins de l'Adriatique » avec celle des « Gaulois voisins des Thraces » (1).

On peut lui trouver une autre excuse : les contemporains d'Alexandre ignoraient peut-être la présence des Gaulois dans l'intérieur des terres, mais ils connaissaient leur existence au fond de l'Adriatique (2) ;

(1) « ... ἔτι δ'Ἰλλυριοὶ καὶ τῶν περὶ τὸν Ἀδρίαν οἰκούντων οἱ πλείους, τά τε Θρᾴκια γένη καὶ τῶν πλησιοχώρων Γαλατῶν, ὧν τότε πρῶτον τὸ γένος ἐγνώσθη παρὰ τοῖς Ἕλλησιν (πρέσβεις ἐξέπεμψαν). » — Diodore de Sicile. Lib. XVII, 113.

(2) « Μετὰ δὲ Τυρρηνούς εἰσι Κελτοὶ ἔθνος, ἀπολειφθέντες τῆς

Digitized by Google

ils purent s'imaginer alors que les Celtes rencontrés par Alexandre venaient de l'Adriatique : c'étaient les plus près qu'ils connussent et ils devaient les penser tout proches du Danube, puisque dans leur esprit le Danube se déversait également dans l'Adriatique (1) !

Au temps d'Alexandre, il existait donc des Gaulois dans le voisinage de la Thrace et la Thrace, d'après les géographes anciens, s'étendait jusqu'au pays des Triballes inclusivement. Ceci revient alors à dire que les Gaulois étaient voisins des Triballes et cette situation concorde avec celle qu'indique Justin un demi-siècle plus tard (2) : c'est également ou à peu près celle qu'admet Strabon, bien que nous ne sachions pas la date que vise cet auteur ; mais, selon toute vraisemblance, il s'agit encore du IIIe siècle.

Les Gaulois avaient-ils déjà franchi la Morava ? On peut en douter, car les Grecs entendaient alors parler ou voyaient des Gaulois pour la première fois (3). Or, il est fort probable que si les Gaulois s'étaient déjà heurtés à un peuple thrace, la renommée en aurait informé les Grecs. Les Celtes venus pour complimenter Alexandre venaient donc des bords de la

στρατείας, ἐπὶ στενῶν μέχρι Ἀδρίου (διήκοντες). Ἐνταῦθα δὲ ἐστιν ὁ μυχὸς τοῦ Ἀδρίου κόλπου. » — SCYLAX. *Geogr. gr. minores.* Edit. F. Didot, I, p. 25.

(1) ARISTOTE. *De mirab. Auscult.*, cap. 105. — *De Animal. hist.*, lib. VIII, cap. 13, § 4.

(2) « *Inde per eadem vestigia, qua venerant, antiquam patriam repetivere. Ex his manus quædam in confluente Danubii et Savi consedit* ». JUSTIN. Lib. XXXII, 3.

(3) DIODORE DE SICILE. Lib. XVII, 113. — ARRIEN. Lib. VII, cap. 15, § 4. — Ce n'était pas tout à fait exact : la première rencontre des Grecs et des Celtes remontait au siècle précédent (XÉNOPHON. *Hist. gr.*, lib. VII, cap. 1, § 20, 31).

Digitized by Google

Morava ou de son confluent, et il est aisé de comprendre qu'ils se soient facilement rencontrés avec Alexandre près Vidin. L'entrevue aurait été impossible si le roi de Macédoine avait passé le Danube près Silistrie, car, avec la rapidité usuelle de ses mouvements, les Gaulois n'auraient pas eu le temps de l'atteindre. L'ambassade gauloise ne fait donc que confirmer l'itinéraire que nous avons adopté.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

Clichés de l'Académie de Reims

Dressée par M. Henri JADART, Secrétaire général.

L'Académie possède actuellement une collection de plus de trois cents clichés typographiques, exécutés depuis une trentaine d'années pour servir à l'illustration des volumes de ses publications. Presque tous ont déjà servi, mais leur durée est indéfinie, et leur emploi peut encore servir à d'autres travaux des membres de la compagnie, sans l'aveu de laquelle ces clichés ne devront être à l'avenir empruntés par personne. Il y a donc intérêt à en dresser une liste offrant le titre de chacun. Ils représentent tous des portraits, des vues d'édifices divers, des armoiries, se rapportant sans exception, à l'histoire ou à l'archéologie de la ville de Reims et de sa région.

La biographie des personnages locaux amena la reproduction de leurs traits ; le récit de la venue de Jeanne d'Arc à Reims fit acquérir les clichés déjà parus dans le beau volume de M. Wallon ; la mise en œuvre du *Répertoire archéologique* entraîna, de son côté, la confection de nombreux dessins, dus à la main si habile d'Eugène Auger et leur multiplication par le procédé du gillotage (1). C'est ainsi que beaucoup

(1) Les dessins originaux de cet artiste pour le *Répertoire archéologique* sont montés dans un album spécial à la Bibliothèque

Digitized by Google

d'églises, de monuments et de maisons de Reims, et de l'arrondissement, les curieuses enseignes de nos rues, les curiosités en tous genres prirent place à notre dépôt. M. Charles Givelet gratifia l'Académie de toute l'illustration de sa description de l'*Eglise Saint-Nicaise* et de son *Armorial des Lieutenants des habitants de Reims*. Ainsi se forma la collection.

Cette collection n'a rien de banal, elle est au contraire composée dans un but précis pour chaque objet déterminé et à l'aide de dessins originaux, la plupart vraiment artistiques. Nous signalions plus haut le talent de M. Eugène Auger, dont les dessins à la plume furent les types de la moitié environ de nos clichés (1). Les clichés du bourdon de Notre-Dame sont dus aux soins de M. Ed. Lamy; ceux des pierres tombales du même monument, ainsi que de la tribune de Sacy, à M. l'abbé Chevallier. M. Ch. Givelet a dessiné tous les blasons des lieutenants des habitants de Reims, et M. Adolphe Varin la maison natale de Mabillon. Le reste a été acquis ou donné, tels par exemple les plans et et vues de Saint-Etienne-à-Arne qui accompagnent l'ouvrage posthume de M. I. Louis sur cette commune du département des Ardennes (2). Il en est de même pour ceux de l'église de Rethel et d'autres édifices du même département (3).

de Reims. Ce dépôt possède aussi un ensemble de 600 clichés environ ayant trait aux monuments, œuvres d'art et portraits rémois.

(1) Abbayes de Saint-Remi et de Saint-Nicaise, églises de Reims, églises rurales, maisons et enseignes de Reims, portraits, etc.

(2) Tome CVI des *Travaux de l'Académie*, 1898-99.

(3) Don du Secrétaire général de l'Académie (21 clichés), au 8 Août 1908.

Digitized by Google

Après ce coup d'œil d'ensemble sur les artistes qui ont préparé ces clichés et sur quelques donateurs qui en ont fait l'abandon à l'Académie, il nous reste seulement à indiquer l'ordre dans lequel sont présentées ici les diverses séries sous douze divisions : I. Portraits historiques ; — II. Jeanne d'Arc à Reims ; — III. Eglise Métropolitaine de Reims ; — IV. Eglise et abbaye de Saint-Remi ; — V. Eglise et abbaye de Saint-Nicaise ; — VI. Autres églises et abbayes de Reims ; — VII. Edifices civils et maisons de Reims ; — VIII. Enseignes de Reims ; — IX. Eglises et châteaux de l'arrondissement de Reims ; — X. Eglises et vues diverses du département des Ardennes ; — XI. Armoiries des lieutenants des habitants de Reims ; — XII. Diverses autres armoiries, emblèmes, fers de reliure, monnaies, antiquités diverses (1).

Il y aurait déjà matière suffisante, avec tous ces éléments, pour créer un album très curieux d'iconographie locale, mais l'avenir l'enrichira encore et amènera sûrement de nouveaux spécimens que nos successeurs réuniront à ce premier ensemble pour le classer définitivement.

Reims, le 2 Août 1908.

Henri JADART.

(1) Par suite d'un changement d'Imprimerie, tous ces clichés de l'Académie ont été transportés de l'Imprimerie Coopérative, 24, rue Pluche, à l'Imprimerie Lucien Monce, 75, rue Chanzy, le 29 Juillet 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

CLICHÉS DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

RECENSEMENT DE 1908.

I. — Portraits historiques.

1. — Robert de Sorbon, d'après une ancienne estampe.
2. — Claude de Guise, d'après une toile du Musée de Reims.
3. — Henri de Lorraine, d'après une ancienne estampe.
4. — Nicolas Bergier, dessin Auger, Musée de Reims.
5. — Jean Rogier, dessin Auger, Musée de Reims.
6. — Michel de Blanzy, dessin Auger, Musée de Reims.

II. — Jeanne d'Arc à Reims (1).

(Volume publié en 1886)

1. — Lettre de Jeanne d'Arc aux Rémois.
2. — Autre lettre de Jeanne d'Arc aux Rémois.
3. — Signature *Jehanne* avec la seconde de ces lettres.
4. — Jeanne d'Arc et Gerson, figures de Lameire.
5. — Juvénal des Ursins, archevêque de Reims.
6. — Pierre Cauchon, évêque de Beauvais.
7. — Tapisserie de l'entrée de Jeanne d'Arc à Reims.
8. — Etendard de Jeanne d'Arc, grand modèle.
9. — Etendard de Jeanne d'Arc, petit modèle.

(1) Voir le t. LXXVIII des *Travaux de l'Académie*, 1884-85.

Digitized by Google

10. — Lettrine C, avec figure de la Pucelle.
11. — Glaive, palme et couronne (En-tête).
12. — Médaillon Jeanne d'Arc, *La Pucelle*, sur fond fleurdelysé.
13. — Armoiries de Jeanne d'Arc.

III. — Eglise métropolitaine de Reims.

1. — Marque de Pierre Deschamps, au bourdon, 1570.
2. — Légende et course fleurdelisée, au bourdon.
3. — Vue de dessus du bourdon.
4. — Vue de face du bourdon.
5. — Figure comparative de la hauteur du bourdon.
6. — Ceinture du bourdon.
7. — Coupe du bourdon.
8. — Écusson du Cardinal de Lorraine, bourdon.
9. — Écusson du Chapitre, bourdon.
10. — Écusson de Renée de Lorraine, bourdon.
11. — Détails du Tambour latéral du grand portail, provenant de Saint-Nicaise, Trophée du haut.
12. — Détails du Tambour latéral du grand portail, provenant de Saint-Nicaise, saint Jean d'un côté.
13. — Détails du Tambour latéral du grand portail, provenant de Saint-Nicaise, saint Mathieu de l'autre côté.
14. — Epitaphe d'Adalbéron.
15. — Epitaphe de Pierre Pineau.
16. — Epitaphe de Didier Bugnot.
17. — Epitaphe de Robert Dey de Seraucourt.
18. — Elévation de la nef (extérieur).
19. — Ancienne galerie des combles.

Digitized by Google

IV. — Eglise et ancienne Abbaye de Saint-Remi.

1. — Salle capitulaire de l'abbaye (travées).
2. — Plan par terre de ladite salle.
3. — Chapiteaux de la salle capitulaire.
4. — Chapiteaux de la salle capitulaire.
5. — Cloître de l'Hôtel-Dieu.
6. — Grand escalier de l'abbaye de Saint-Remi.
7. — Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi (Chapelle de l'Hôtel-Dieu).
8. — Plan général de l'église Saint-Remi.
9. — Plan des chapelles absidales (petit dessin).
10. — Portique du chœur.
11. — Christ de l'ancienne église Sainte-Balsamie.
12. — Epitaphe des chanoines Coquebert et Le Bègue, provenant de Notre-Dame.
13. — Croix du maître-autel de l'ancienne église Saint-Nicaise.
14. — Pupitre du chœur de l'ancienne église Saint-Nicaise.
15. — Pupitre en fer, provenant de Saint-Nicaise.
16. — Grand Canon d'autel Louis XV, provenant de Saint-Nicaise.
17. — Petit Canon d'autel Louis XV, provenant de Saint-Nicaise.
18. — *Ecce Homo* (en pierre), provenant de Saint-Nicaise.

V. — Anciennes église et abbaye de Saint-Nicaise (1).

1. — Face latérale du tombeau de Jovin.
2. — Autre face du tombeau de Jovin.

(1) Voir le t. XCVIII des *Travaux de l'Académie*, 1894-95.

Digitized by Google

3. — Tombeau de saint Nicaise, fragment du Musée de Reims.
4. — Tombeau de saint Nicaise, dessin de Peiresc.
5. — Statue de saint Nicaise, au Musée du Louvre, de profil.
6. — Statue de saint Nicaise, au Musée du Louvre, de face.
7. — Statue de Libergier, par Wendling (Académie de Reims).
8. — Vue du portail de l'église (ovale).
9. — Détail hexagonal, traits sculptés au portail de Saint-Nicaise.
10. — Quatrefeuilles, traits sculptés au portail de Saint-Nicaise.
11. — Groupes des tympans du portail (Martyre de saint Nicaise).
12. — Groupes des tympans du portail (Martyre des saints Vital et Agricole).
13. — Groupe d'apôtres, tympans du portail.
14. — Groupe d'apôtres, tympans du portail.
15. — Rose du croisillon (petit dessin).
16. — Rose du portail (petit dessin).
17. — Rose du portail (grand dessin).
18. — Pavé du XIVe siècle, scène de Sodome (à Trois-Puits).
19. — Bandeau de mosaïque (dessin de Povillon-Piérard).
20. — Carré de mosaïque. (Id.)
21. — Carré de mosaïque. (Id.)
22. — Morceau, débris de peinture (dessin de Povillon-Piérard).
23. — Morceau, débris de peinture (dessin de Povillon-Piérard).
24. — Morceau, débris de peinture (dessin de Povillon-Piérard).
25. — Porte cochère de l'abbaye au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

26. — Corniche d'un bâtiment de l'abbaye.
27. — Ruines de l'église Saint-Nicaise, abside.
28. — Sceau du gardien des reliques de l'abbaye au moyen âge.
29. — Armoiries de l'abbaye, d'après le *Monasticon gallicanum*, grand format.
30. — A la Bibliothèque de Reims, lettrines des livres de chœur, D, feuillages dans une corbeille.
31. — D, paysage avec tours.
32. — E, fruits et fleurs.
33. — I, paysage avec rivière.
34. — I, deux personnages à genoux devant Jéhova.
35. — J, guirlande de fleurs.
36. — L, fleurs en bouquet.
37. — L, paysage avec deux arbres.
38. — L, personnages, Sainte Famille.
39. — P, deux personnages avec Moïse.

VI. — Diverses églises et abbayes de Reims (1).

1. — Portail de l'ancienne église Saint-Pierre-les-Dames.
2. — Vue de l'ancienne abbaye de Saint-Denis.
3. — Chevet de l'église Saint-Maurice.
4. — Epitaphe d'Armand, Saint-Maurice.
5. — Aigle du chœur, Saint-Maurice.
6. — Boiseries du chœur (saint Pierre), Saint-Maurice, venant de Saint-Nicaise.
7. — Boiseries du chœur (saint Jean), Saint-Maurice, venant de Saint-Nicaise.
8. — Cartouche avec l'inscription de François Brûlart.

(1) Voir le t. LXXXII des *Travaux de l'Académie*, 1886-87. *(Répertoire archéologique).*

Digitized by Google

9. — Bibliothèque des Jésuites (Hôpital Général).
10. — Clocher de l'église Saint-Jacques.
11. — Intérieur de l'église Saint-Jacques.
12. — Arcature de la chapelle latérale nord de l'église Saint-Jacques.
13. — Vitrail du Baptême de Notre-Seigneur, de l'église Saint-André.
14. — Banc de l'ancienne église Saint-André (au Musée de Reims).
15. — Portail et tour de l'ancienne église Saint-Hilaire.
16. — Travée de la nef de l'ancienne église Saint-Pierre-le-Vieil.
17. — Statue de saint Joseph (Hôpital Saint-Marcoul).
18. — Epitaphe de Nicaise Marlot, à la Madeleine.

VII. — Edifices civils, maisons particulières à Reims.

1. — Hôtel de Ville, façade.
2. — Lettre R avec branche de chêne, détail de la frise.
3. — Maison natale de Colbert, façade.
4. — Maison natale de Colbert, cour, baies gothiques.
5. — Boiserie aux armes des Colbert et Bachelier.
6. — Boiserie aux armes des Colbert seuls.
7. — Boiserie. Plancher mouluré du XVIe siècle.
8. — Boiserie. Plafond du XVIIIe siècle.
9. — Maison de Jean Maillefer, cour, vue vers la rue.
10. — Maison de Jean Maillefer, cour, vue vers le fond.
11. — Maison de Jean Maillefer, plaque de cheminée aux armes de Maillefer.
12. — Maison Thiret de Prain, rue Eugène Desteuque, 19, cheminée.
13. — Maison Thiret de Prain, rue Eugène Desteuque, 19, plafond peint.

Digitized by Google

14. — Maison Thiret de Prain, rue Eugène Desteuque, 19, cour, détail.
15. — Table de Jean Godart, 1530, à l'Hôtel-Dieu.

VIII. — Enseignes de Reims (1).

1. — Le Combat de l'ours.
2. — La Poule au coq.
3. — Le petit saint Martin.
4. — Les quatre Chats grignants.
5. — Le Corbeau.
6. — La Grue.
7. — La Gerbe.
8. — Le Cœur navré.
9. — Les deux Têtes ou les Têtes d'or.
10. — Les trois Maillets.
11. — L'Écu de Reims.
12. — La Visitation, grand format.
13. — La Visitation, petit format.
14. — Le Mont-Dieu, fronton, grand format.
15. — Le Mont-Dieu, petit format.
16. — L'Ane rayé.
17. — Le Moulinet.
18. — La Croix blanche (cartouche).
19. — La Croix blanche (enseigne).
20. — La Plume au vent.
21. — Les trois Poissons.
22. — La Bonne Femme.
23. — Le Pélican.
24. — Le Saint-Esprit.
25. — La Sainte-Face de l'Hôtel-Dieu.

(1) Voir le t. XCIX des *Travaux de l'Académie*, 1895-1896.

Digitized by Google

IX. — Eglises et châteaux de l'arrondissement de Reims (1).

1. — Ancien château de Muire, près de Reims.
2. — Fonts baptismaux de l'église de Cormontreuil.
3. — Panneau sculpté de la chaire de l'église de Champigny.
4. — Fenêtre avec vitres du XIIIe siècle dans l'église de Champigny.
5. — Chapiteau sculpté de l'église d'Avenay.
6. — Plan par terre de l'église d'Avenay.
7. — Abside de l'église de Bisseuil.
8. — Figure, chapiteau de la même église de Bisseuil.
9. — Figure, colimaçon de la même église de Bisseuil.
10. — Clef de voûte de la même église de Bisseuil.
11. — Chapiteau à feuillages de l'église de Louvois.
12. — Chapiteau à feuillages de l'église de Louvois.
13. — Plan de l'ancien château de Vernay, près Saint-Imoges.
14. — Pavé vernissé : *Lorans me fit*, château de Vernay, près Saint-Imoges.
15. — Façade d'église (inconnue).
16. — Plan par terre de l'église d'Auberive.
17. — Coupe transversale de l'église de Dontrien, façade et tour.
18. — Plan par terre de l'église de Dontrien.
19. — Plan par terre de l'église de Bétheniville.
20. — Plan par terre de l'église de Cernay-les-Reims.
21. — Coupe transversale de la nef de l'église de Cernay-lès-Reims.
22. — Plan par terre de l'église d'Epoye.

(1) Voir les t. LXXVI, LXXXV, LXXXVIII et CII des *Travaux de l'Académie. (Répertoire archéologique.)*

Digitized by Google

23. — Plan par terre de l'église de Nauroy.
24. — Croix romane à Brimont, parc du château.
25. — Croix gothique à Trigny (jardin, maison Heidelberger).
26. — Croix gothique de Cuchery, cimetière.
27. — Ancien château et donjon de Sept-Saulx (d'après Chastillon).
28. — Tribune gothique et orgue de l'église de Sacy.
29. — Château de Muizon, aspect sur le parc.

X. — Eglises, Monuments et vues diverses du département des Ardennes.

1. — Plan par terre de l'église de Saint-Etienne-à-Arne.
2. — Plan général du village de Saint-Etienne-à-Arne.
3. — Plan d'une portion du village de Saint-Etienne-à-Arne (château).
4. — Plan du village et du terroir de Saint-Etienne-à-Arne.
5. — Plan d'assemblage du terroir (cadastre).
6. — Carte géologique et agronomique du terroir de Saint-Étienne-à-Arne.
7. — Maison natale de D. Mabillon, à Saint-Pierremont.
8. — Croix de chemin, à Villers-devant-le-Thour.
9. — Vue du village de Sorbon.
10. — Portail de l'église de Rethel.
11. — Plan de l'église de Rethel.
12. — Bénitier des dauphins, église de Rethel.
13. — Chapiteau à figures, église de Rethel.
14. — Ecusson de l'épitaphe Landragin.
15. — Ecusson de l'épitaphe De Sain.
16. — Croix gothique du cimetière de Rethel.
17. — Portail de l'église de Château-Porcien.

Digitized by Google

XI. — Armoiries des Lieutenants des Habitants de Reims (1).

1. — Amé.
2. — Ancelet.
3. — Audry.
4. — Bachelier.
5. — Barrois.
6. — Bazoches.
7. — Bezannes.
8. — Bossut.
9. — Boutillier.
10. — Briotin.
11. — Broyes.
12. — Cauchon.
13. — Cauchon, variante.
14. — Chaalons.
15. — Chertemps.
16. — Chinoir
17. — Colbert.
18. — Coquebert.
19. — Coquillart.
20. — Dallier.
21. — Dorigny.
22. — Dupuy.
23. — Favart.
24. — Feret.
25. — Fillette.
26. — Fremyn.
27. — Frizon.
28. — Frizon, variante.
29. — Goujon.

(1) Voir le t. LXXVIII des Travaux de l'Académie, 1884-1885.

Digitized by Google

30. — Goujon et Thuizy.
31. — Hachette.
32. — La Fontaine.
33. — La Fontaine, variante.
34. — La Salle.
35. — Le Bel.
36. — Lespagnol.
37. — Lespagnol, variante.
38. — Lespagnol, autre variante.
39. — Levesque de Pouilly.
40. — Maillefer.
41. — Moët de Louvergny.
42. — Muzart.
43. — Noblet.
44. — Noël.
45. — Noël, variante.
46. — Pillois.
47. — Pioche.
48. — Pioche, variante.
49. — Rogier.
50. — Roland.
51. — Roussel.
52. — Souyn.
53. — Sutaine.
54. — Toignel.
55. — Vassé.

XII. — Armoiries diverses, emblèmes, fers de reliure, ex-libris, sceaux, monnaies, etc.

1-2. — Académie de Reims, jeton, deux clichés.
3. — Académie de Reims, sceau.
4. — Almanach de Reims, 1780, titre.

Digitized by Google

5. — Almanach de Reims, 1780, reliure aux armes de la ville.
6. — Anonyme (écusson avec cloche) à Ay.
7. — Anonyme (écusson avec étoiles) à Ay.
8. — Anonyme (écusson avec branche de vigne et de laurier).
9. — Archevêché de Reims.
10. — Avenay (Marne), blason entouré de feuilles de vigne.
11. — Béthune, ex-libris.
12. — Bohan.
13. — Brûlart.
14. — Brûlart, variante.
15. — Château-Porcien (ville de).
16. — Comminges.
17. — Cordonniers (Corporation des), à Ay.
18. — Droit (Faculté de), de l'Université de Reims, emblème.
19. — Hugues de Vermandois, denier, face et revers.
20. — Juvénal des Ursins.
21. — L, lettre majuscule ornée de rinceaux.
22. — Leleu d'Aubilly.
23. — Le Tellier de Louvois (l'abbé).
24. — Marie Stuart, chiffre.
25. — Marlot (Dom), grand modèle.
26. — Marlot (Dom), petit modèle.
27. — Marlot (Nicaise), d'après son épitaphe.
28. — Maupas du Tour, fer de reliure.
29. — Regnault d'Irval.
30. — Reims (ville de), d'après un dessin de Baussonnet.
31. — Reims (ville de), d'après un linteau du xve siècle.
32. — Rémond, ex-libris.
33-34. — Rethel (ville de), deux clichés.
35. — Rogier (Jean-François), d'après son épitaphe.
36. — Saint-Jacques (pèlerins de).

Digitized by Google

37. — Saint-Maur (Congrégation de), grand format.
38. — Saint-Maur (Congrégation de), petit format.
39. — Saint-Nicaise (abbaye de), d'après le *Monasticon gallicanum*, petit format.
40. — Saint-Nicaise (abbaye de), ex-libris.
41. — Saint-Pierre-les-Dames (abbaye de).
42. — Saint-Remi (abbaye de), d'après un cartouche du XVIIe siècle.
43. — Sempronius, cachet d'oculiste.
44. — Sorbonne (emblème de la).
45 à 50. — Vico S. Remigii, six triens mérovingiens, face et revers pour chacun.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

EXTRAITS

DES

Autographes de la Bibliothèque de Reims

Copies de lettres empruntées aux diverses collections de la Ville de Reims, du XVIe au XIXe siècle, annotées et publiées par M. Henri JADART, membre de l'Académie et bibliothécaire de la Ville.

AVANT-PROPOS

En introduisant et en classant, depuis plus de ving ans, dans les diverses séries de la Ville tant de pièces nouvelles et curieuses, nous avons pris à la dérobée le temps de copier une certaine quantité de lettres, au hasard du moment et sans choix bien suivi. Aussi, en les publiant aujourd'hui, à la suite d'un aperçu général déjà paru sur nos collections (1), nous ne les

(1) Article de la *Revue biblio-iconographique*, rédigée à Paris par Pierre Dauze, t. XII, année et volume de 1905, p. 397.
Tirage à part, in-8° de 16 pp., sous le même titre.

Digitized by Google

donnons pas comme les plus intéressants documents pris sur l'ensemble, mais seulement comme des spécimens et des renseignements d'histoire locale. Nous n'avons plus le temps d'en copier d'autres, même à la dérobée. Notre moisson est faite, recueillons-en les gerbes.

Du moins, nous nous efforcerons de produire celles-ci dans leur texte bien exact, avec tous les caractères qui en font ressortir l'intérêt, autant par le nom des correspondants que par les circonstances de l'époque, l'état de conservation et la dernière provenance. La plupart sont inédites, sans que nous puissions le garantir pour chacune d'elles.

Nous débutons à la fin du XVIe siècle par une lettre de l'archiduc Ernest d'Autriche au duc de Guise, lui annonçant l'envoi d'une garnison allemande à Reims. Les pièces suivantes, au nombre d'une vingtaine pour le XVIIe siècle, émanent d'autres notabilités civiles, ecclésiastiques et militaires, entre autres le duc de Bouillon, Henri de Mesmes, Léonor d'Etampes, Colbert, Rainssant, Gerbais, Charles-Maurice Le Tellier. Il y en a ensuite à peu près autant pour le XVIIIe siècle, et une trentaine pour le XIXe siècle, toutes se succédant par ordre chronologique jusqu'au milieu du siècle. La variété s'y trouve assurée par la

Digitized by Google

diversité des personnages et en même temps par les dates successives de ces pièces qui auront surtout leur utilité au point de vue des renseignements biographiques et historiques locaux (1).

Quant aux commentaires et aux notes qui accompagnent quelques-unes, nous n'avons voulu en faire que l'accessoire indispensable pour éclaircir le sens et faire mieux valoir l'intérêt de chaque correspondance. Une table récapitulative des dates et une table alphabétique des noms, à la fin du tirage à part, faciliteront les recherches et procureront peut-être un charme durable et un côté pratique à ce petit recueil d'autographes rémois.

Reims, le 27 Avril 1908.

Henri Jadart,

Bibliothécaire de la Ville de Reims.

(1) Sur l'ensemble des collections d'autographes de la Bibliothèque de Reims, voir le *Catalogue des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. xxxix, pp. 1073 à 1136.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

Autographes de la Bibliothèque de Reims

I.

21 Septembre 1594. — *Lettre de l'archiduc Ernest d'Autriche au duc Charles de Guise, pour lui annoncer l'envoi d'une garnison étrangère à Reims.*

Monsieur mon cousin, suyvant ce que Antonio de Frias vous aura rapporté de ma part, sur ce que par votre charge il m'estoit venu declairer, je vous envoye cinq cens hommes de pied allemans et italiens, pour entrer en garnison en la ville de Reyms, selon que l'avez desiré, et leur ay donné pour chefz, et de ceux qui y sont desia soubz le capitaine Antonio de la Gatta, le maistre de camp Camillo Capicuca, que vous congnoissez, et duquel je suis seur, vous aurez satisfaction, luy ayant expressement ordonné de vous honorer, servir et obeir en tout ce que vous luy commenderez. Il est congnu pour homme de valeur et de discretion et qui sçaura fort bien tenir ses gens en discipline. Je vous prie, monsieur mon cousin, le favorizer, et donner ordre que ses trouppes soient bien accommodées et logées et en lieu si asseuré qu'inconvenient ne leur

Digitized by Google

advienne, dont je demeureray en repoz, puisque c'est chose qui depend de vous qui avez si particulière affection à tout ce qui vient de notre part. Et avecq ce Je prie Dieu vous avoir

Monsieur mon cousin, en sa saincte garde. De Bruxelles le 21e de septembre 1594.

Vostre bien affectionné Cousin,

Signé : Ernest (avec paraphe).

Au bas : Levasseur.

2 feuilles, au verso adresse en suscription : « A Monsieur, Monsieur le duc de Guyse », et à côté grand sceau rond, aux armes, avec couronne fermée.

(34) septembre 1594

On a écrit au crayon en haut du verso : « Ernesto d'Austria, figlio dell Imperatore Maximiliano II », et cette note émane d'un possesseur du document, probablement le dernier. Cette lettre a été écrite après le meurtre de Saint-Paul, au moment où le duc de Guise voulait resserrer sa domination sur la ville de Reims (1).

(Acquis par la Bibliothèque de Reims pour remettre aux Archives Communales, de l'Antiquariat Gilhofer et Rauschburg, Wien I. Bognergasse, nr 2, au prix de 41 fr. 55, le 25 avril 1900.)

(1) Cfr. *La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims*, par E. Henry, 1867, pp. 337 à 342.

Digitized by Google

II.

22 Mai 1636. — *Lettre d'Élisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, mère de Turenne, à M. du Grippet, son intendant en Auvergne.*

Monsieur du Grippet, je viens de bailler a mons^r de St Mayard un mandement sur vous pour luy rendre quelque quantité de pistoles et escus quil vient de me bailler, a quoy je vous prie de ne manquer point dans le temps porté par ledit mandement, lequel vous retirerez avec la presente. Je nay point receu de vos lettres depuis vous avoir escrit : ainsy je nay autre chose à vous dire pour le present qu'a vous asseurer que je seray toujour,

Monsieur du Grippet,
Votre plus afectionée
amye a vous servir,

ELISABET DE NASSAU.

De Sedan ce 22e may 1636.

(Suscription au dos) : A Monsieur, Monsr du Grippet, Intendant de nos affaires en nos terres d'Auvergne (sans cachets).

(En marge) St Mayarst.

(Chiffres) a a a a 4

(*Archives de Reims*, collection de documents historiques de M. Prosper Tarbé, offerte à la Ville, en 1891, par sa fille, Mme Lefebvre-Tarbé. Cette riche collection vient d'être analysée par M. Louis Demaison, archiviste de Reims, et le catalogue en sera prochainement publié dans la série des Catalogues des Bibliothèques publiques de France.)

Digitized by Google

III.

17 Juin 1638. — *Lettre de Frédéric-Maurice de la Tour, duc Bouillon, capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant général en Italie, né en 1605, mort en 1651, au maréchal de Brézé.*

Monsieur,

Sur ladvis qu'on vient de me donner que la compagnie de Monsr d'Arnault est logée à Chassemy (1), village qui m'apartient, et quelle y doit tenir garnison douze jours, et que cest par vostre ordre, je vous supplie bien humblement de le vouloir changer. Je mose promettre ceste faveur de vous, sur l'asseurance que jay que vous me faittes l'honneur de m'aymer et celle que je vous donne destre à jamais,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

le Duc de Bouillion.

De Paris, ce 17e Juin 1638.

(Suscription au dos) : A Monsieur, Monsieur le Mareschal de Bresé, général de l'armée de Champaigne. (Restes des deux cachets aux armes en cire rouge.)
(Archives de Reims, Collection Tarbé.*)*

(1) *Chassemy*, canton de Braisne (Aisne).

Digitized by Google

IV.

25 Juillet 1639. — *Lettre au maréchal de Brézé, écrite par Henri II de Mesmes, Comte d'Avaux, Président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1650.*

Monsieur,

Quand il vous a pleu à ma prière honorer le chevalier Legrand d'une compagnie dans vostre Regiment, jestimois qu'il ne se pouvoit rien adiouster à la grace de ce present, ni aux civilités extremes qui ont embelli vostre liberalité. Mais il faut que iadvoue que vostre dernière lettre est si excessive à mobliger que je me sens succomber à l'excès de vos courtoisies. Vous ne les mesurez pas, Monsieur, ni aux désirs ni au mérite de ceux que vous gratifies, mais aux seuls mouvements de vostre generosité. Vous n'avez pas plustost fait un présent que vous le combles de nouvelles offres et qui vont beaucoup au dela de vostre premiere faveur. C'est vrayement ne partager point, mais prodiguer tout en consideration de celuy que vous aves une fois honoré de vos bonnes graces. Aussi je ne vous suis pas moins obligé, Monsieur, pour une compagnie, que si javois receu toutes celles qu'il vous plaist de m'offrir. Je vous en remercie très humblement et croy qu'après avoir esté honoré de ce tesmoignagne de vostre bienveillance, je nay plus rien à désirer que la continuation de ma bonne fortune. Je ne lesloigneray jamais par mescognoissance, mais je la cultiveray avec tous les soins, toute la fidelité et tous les respets qu'il me sera possible afin de pouvoir mériter par mes tres humbles services que vous me

Digitized by Google

facies l'honneur de me continuer la qualité que vous m'avez permis de prendre,

Monsieur,

de vostre tres humble,

tres obeissant et tres obligé serviteur,

H. DE MESMES

Du 25e juill. 1639, Paris.

(Au dos) : A Monsieur, Monsieur le Mareschal de Brezé.

(En marge) : « De M. le Présidt de Mesmes du 26e Juillet 1639. » (Deux cachets aux armes en cire noire sur lacs de soie noire.)

(*Archives de Reims*, Collection Tarbé.)

V.

Sans date. — *Le maréchal de la Meilleraye à Madame de Richelieu.*

Madame,

Je tiens à faveur le dezir que vous me tesmoignez de voulloir prendre la peine de venir seans, et à oblygation les assurances que vous me donnez de vostre bienvegliance. Je tacheray toute ma vye de me rendre dygne de cest honneur la, bien que pour set heure je sois assez innutille à mes amis, néanmoins la vollonté m'en dominera touiours, et de vous assurer par mon service que je suis,

Madame,

Vostre tres humble serviteur,

LA PORTE.

(Suscription au dos) : « Madame, Madame de Ri-

Digitized by Google

chellieu », avec 2 lacs de soie noire tenus par de la cire brune sans empreinte.

(*Archives de Reims*, collection Tarbé.)

VI.

18 Février 1641. — *Lettre, avec signature autographe, de Henri de Lorraine, comte de Chaligny, marquis de Moy, mort en 1671, adressée aux Président et Conseillers de la ville de Nancy.*

Messieurs, jay sceu avec quel soing et bonne volonté vous vous estiez porté pour conserver mon concierge de Nancy dans la franchise dont il a tousjour jouy. De quoy jay a vous remercier, en vous asseurant que s'il sy rencontre occasion de vous obliger, soit en particulier ou en général, que je le feray de très bon cœur, comme estant,

Messieurs,

Vostre bien affectionné à vous servir,

HENRY DE LORRAINE,
Marquis de Moy.

A Paris, le XVIIIe febvrier 1641.

(En suscription au dos) : A Messieurs, Messieurs les président et con^eis de la ville de Nancy, A Nancy.

(En marge de l'adresse) : Lettre de Monseigneur le Marquis de Mouy, du 18 fevr. 1645e (sic) touchant l'exemption donnée à son concierge. 6. Layette, n° 9 (cote d'archives).

Sceau en cire, sur queue de papier, aux armes pleines de Lorraine.

(*Archives de Reims*, Collection Tarbé.)

Digitized by Google

VII.

7 Novembre 1644. — *Lettre d'un chanoine de Reims à un chanoine de Turin.*

Reverendissime Domine,

Amoris ac benevolentiæ testimonia quibus me dum tuo iucundo fruerer conspectu prosecutus es, tam altius animo meo veluti radicibus quibusdam insita inhæserunt, ut ipsa jam mihi comprobaverit experientia, neque tempus cujus edacitati omnia subjacere videntur, neque ipsa locorum distantia quæ oblivioni plurimum tribuere solet, ne minimo quidem intervallo a tuorum recordatione beneficiorum dimovere potuissem, imo vero omni cum sinceritate tibi confirmare possum quid quid bellorum his præteritis temporibus passi estis injuria, id ipsum ego a vobis numquam absens animo pertulissem. Sæpe enim sæpius cogitanti quibus periculis essetis objecti lacrimas arripuit dolor, et tuæ ac vestrorum omnium incolumitati consulere non valenti ita molestum fuit, ut totum illud tempus veluti mœroris ac tristitiæ tenebris obvolutum transegerim, nec ullus prius lætitiæ radius animi oculis affulserit, quam te et vos omnes ab illis calamitatum angustiis liberos deum opt. max. fecisse audierim, hac de re te certiorem faciet dominus Robert, D. Concanonicus et confrater noster, qui, devotionis causa Romam profecturus, Taurino se sperat transiturum. Ego vero te etiam atque etiam rogo ut quo amore ac benevolentia me affectu digneris prosequi, firmiterque credere velis me ad ultimum usque vitæ meæ spiritum tuorum beneficiorum memorem perseveraturum et si

Digitized by Google

umquam se se meam erga te observantiam testandi offerret occasio quin reperias me esse,

Reverendissime Domine,

Tuum obsequentissimum et humillimum servum ac confratrem,

F. C. (1), metropolitanæ Remensis Ecclesiæ canonicum.

Remis die septima novembris 1644.

Gaudeo si domini præpositus, Germonius Ausidra, Barroetius, Decanus, et Ludovicus Cessre cæterique omnes canonici confratres nostri salvi sint et incolumes, illisque, vestra cum licentia, quam suavissime deosculor manus idem tibi ac illis annuenti mecum S^di^ nomine quam humiliter facio, ac nomine etiam D. Antonii Bourgeo (2) concanonici nostri.

(*Bibliothèque de Reims*, Mss. 1ère Collection d'Autographes de la Ville.)

(1) Ces initiales ne nous ont pas suffi pour pouvoir identifier le chanoine qui occupait une prébende au 7 novembre 1644. Voir la *Table des prébendes du Chapitre*, par Weyen, au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque de Reims.

(2) « Anthonius Bourgeois, remus, receptus canonicus, 9 martii 1624, obiit 20 jul. 1650. » *Ibidem*, præb. 19.

Digitized by Google

VIII.

12 Novembre 1647. — *Lettre de Léonor d'Etampes, archevêque de Reims, au maréchal de Brezé* (1).

A Bourgueil (2) ce 12 nov^re 1647.

Monsieur,

Sy je n'ay pas esté assez diligent à vous rendre mes devoirs estant arrivé en ce lieu, je n'ay pas pour cela manqué de respect. Je scay, Monsieur, combien je vous ay d'obligations tant en mon particulier que pour la protection qu'il vous a plu donner en ce lieu qui ne respire et ne subsiste que par vous, mai j'ay une inclination encor plus forte que cela pour vous honorer. Je vous supplie d'aggréer que je vous en rende les tesmoignages par celle cy, attendant que moy mesme je vous puisse tesmoigner avec quelle passion je suis,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

L. D'ESTAMPES, Arch. de Reims.

(En suscription) : A Monsieur, Monsieur le Mareschal de Brezé. — Deux cachets en cire rouge aux armes, lacs de soie rose.

(*Archives de Reims*, Collection Prosper Tarbé.)

(1) Issu d'une ancienne et illustre maison de la Touraine, Urbain de Maillé-Brézé, capitaine des Gardes du Roi, maréchal de France, ambassadeur en Suède (1631), en Hollande et gouverneur de l'Anjou (1636), vice-roi de Catalogne en 1642, mort en 1650. Il avait épousé une sœur du cardinal de Richelieu, et leur fils, Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac et de Caumont, fut tué au siège d'Orbitello en 1646, à l'âge de 27 ans.

(2) *Bourgueil* (Indre-et-Loire), petite ville de la Touraine, ancienne abbaye bénédictine de la Congrégation de Saint-Maur, jadis au diocèse d'Angers.

Digitized by Google

IX.

27 Février 1647. — *Lettre de Léonor d'Etampes, archevêque de Reims, au maréchal de Brezé.*

A Bourgueil le 27 febvrier 1648.

Monsieur,

Quand Je vous ay veu arriver ceans Jen ay eu toutte la Joie imaginable, estant le plus satisfait du monde de me voir dans une maison qui vous est agreable, mai aussy Jay eu beaucoup de deplaisir de vostre depart. Je suis contraint Monsieur de vous advouer quapres vous avoir recu et possedé dans un lieu ou vous estes le maistre, il est impossible qu'on ne sattriste quand vous vous en separez. Jaurois bien voulu (Monsieur) vous aller dire adieu à v're sortie, mais comme vous m'avez tesmoigné que vous meme n'aimiez pas cette ceremonie si iay manque, au moins vous puissie dire que ce na este que par respect et obeissance. Je vous remercie tres humblement des fromages que vous avez eu la bonté de m'envoier. Je les garderai pour pasques parce qu'a moins de mobtenir une dispense de monsieur n're prelat Je n'en puis manger ! C'est le seul dioceze où il est deffendu. Je vous envoie le tiltre du mercure Italien. Il y en a un autre imprimé à Geneve, mais celuy cy est le bon quil fault que vous aiez : un gentilhomme vous va visiter de ma part et vous demander de vos nouvelles que je prie Dieu qui soient aussy bonnes que ie le souhaitte.

Digitized by Google

Il vous asseurera de la passion veritable et fidelle avec laquelle je veux estre toutte ma vie,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

L. Destampes, A. d. de Reims.

(Suscription) : **Monsieur, Monsieur de Brezé, mareschal de France. (Cachet en cire rouge aux armes du prélat, sur lacs de soie rouge.)**

(*Bibliothèque de Reims*, Autographes de la Ville, 1re collection.)

X.

26 Août 1649. — *Lettre de Jean-Baptiste Colbert à M. de Chaunes.*

A Paris, ce XXVIe aoust 1649.

Monsieur,

On faict estat de vous envoyer dans peu de jours les fonds nécessaire pour les officiers majors de votre armée et pour partie des remplacemens que vous avez demander ; pour le surplus, Mgr le Cardinal me dist, lorsque je luy en parlay, qu'il estoit bien ayse, attendu la nécessité d'argent qui est toujours egalle, d'attendre une recharge de vostre part ; ainsy, Monsieur, je croy que, si vous luy mandez par le premier courier que le régiment de Fabry et quelques autres troupes jusqu'à concurrence de votre besoin ne sont point payées, que S. E. vous envoyera dans peu ce que vous luy tesmoignerez estre nécessaire.

Digitized by Google

Monsieur de la Tour s'en retourne à l'armée pour recepvoir la continuation de vos bienfaicts. Je vous conjure de tout mon cœur de le vouloir considerer et d'achever ce que vous avez commancé pour luy, mesmes de luy faire payer les VI^c livres que S. E. avait accordez au pauvre feu Chesnoy, son cousin, pour les faire tenir à sa famille, j'entends, Monsieur, au cas que cela vous soit possible, restreignant à ces termes toutes les grâces que je vous demande pour luy.

Je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

COLBERT.

(Suscription, au verso du second feuillet) : A Monsieur, Monsieur de Chaunes, conseiller ordinaire aux conseils du roy, Intendant de la Justice, Police et Finances en l'armée de Flandres. — Cachet en cire rouge aux armes de Colbert.

(Pièce acquise par la Bibliothèque de Reims de M. A. Jossin, à Paris, 49, rue Montorgueil, prix 75 francs, le 9 juin 1901.)

Le document est reproduit ici sans les abréviations, et la ponctuation a été rétablie plus correctement.

XI.

1er Avril 1657. — *Lettre de Jean-Baptiste Colbert à un destinataire inconnu.*

Ce jour de pasques 1657.

Monsieur,

Quand vos affaires vous le pourront permettre vous trouverez le logement de la Bibliothèque préparé pour vous recevoir, et pour ce qui est de votre traite-

Digitized by Google

ment, S. Ecc (1) ayant beaucoup d'estime pour vous depuis longtemps, et vous ayant choisi de son propre mouvement pour vous donner le soin d'une chose qui luy est si chère, vous debvez vous attendre qu'il vous donnera des marques de sa bonté et de sa liberalité ordinaire, de quoy l'exemple de mon frère et le mien qu'il comble tous les jours de bien faits de son seul mouvement, sans en estre sollicité en aucune façon, vous doibt servir de preuve convaincante.

Pour ce qui est du Sr de la Poterie, il n'a jamais prétendu a estre Bibliothéquaire, mais seulement de servir dans la Bibliothèque soubs vous, c'est à quoy S. Ecc le destine.

Je suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Votre tres humble et tres affectionné serviteur.

COLBERT.

(*Bibliothèque de Reims*, achat de N. Charavay, 1905. — 3/4 de page in-4°).

XII.

14 Novembre 1663. — *Billet de Jean-Baptiste Colbert au R. P. Lecointe, de l'Oratoire.*

Ce 14e novembre 1663.

J'envoye au Révérend Père le Cointe le Traité de commerce qui a esté conclu en dernier lieu avec le Roy de Dannemark, le priant de le traduire en françois,

(1) Le cardinal Mazarin, dont Colbert était l'intendant.

Digitized by Google

afin qu'après je le puisse faire imprimer et le rendre public.

Je suis
son très humble et très
affectionné serviteur,

COLBERT.

Le R. P. Lecointe.

(Lettre avec la signature seule autographe, acquise par la Bibliothèque de Reims, en mars 1903, à la vente de la collection Dablin.)

XIII.

10 Janvier 1666. — *Billet de Jean-Baptiste Colbert à un destinataire inconnu.*

Ce 10e Janvier 1666.

Depuis vous avoir quitté, Monsieur, j'ay receu le billet cy joint qui nous met hors d'espérance ; plust à Dieu, Monsieur, que vous me permissiez de remplacer ce petit inconvénient par quelque expédient que je trouverois bien. Je crains de n'estre pas assez heureux. Il ne tiendra qu'à vous que je ne reçoive la plus sensible joye que je puisse gouster de ma vie. Je suis comme je doibs,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

COLBERT.

(Lettre sur le recto d'un premier feuillet, le second sans suscription au verso. — Acquise par la Bibliothèque de Reims de N. Charavay, à Paris, prix 65 francs, le 10 Octobre 1900.)

Digitized by Google

XIV.

28 Janvier 1667. — *Billet de Jean-Baptiste Colbert à M. de Bezemaux* (1).

Je prie Monsieur de Besemaux de prendre la peine de venir icy m'apporter le rolle de tous les prisonniers de la bastille, avec le memoire des causes de leur emprisonnement et a l'egard des fils de la qualité de leurs follies,

Je suis

Son très humble serviteur.

COLBERT.

Ce 28e Janvier 1667.

(Collection d'Autographes de la *Bibliothèque de Reims*, 1887.)

XV.

31 Août 1669. — *Billet de Jean-Baptiste Colbert à Etienne Baluze* (2), *son bibliothécaire.*

31e aoust 1669.

Je prie M. Baluze de faire copier promptement ce traicté et me le renvoyer aussitost.

Je le prie aussy d'acheter Vaugelas et le mettre dans

(1) M. de Bésemaux était gouverneur de la Bastille. Cf. *L'Inquisition française* ou *l'Histoire de la Bastille*, par M. Constantin DE RENNEVILLE, t. Ier, 1719, p. 25, où il est cité en qualité de gouverneur.

(2) Le célèbre érudit Etienne Baluze eut une prébende au Chapitre de Reims.

Digitized by Google

ma bibliothèque et de visiter souvent mes petits livres pour faire relier ceux qui ne sont pas bien.

COLBERT.

(*Bibliothèque de Reims*, achat N. Charavay, 1905.)

XVI.

7 Décembre 1680. — *Billet adressé par J.-B. Colbert à Etienne Baluze, son bibliothécaire.*

A M. Baluze,

Il faut rechercher avec soin et mettre dans ma bibliothèque tous les brefs et les arrests du parlement concernant les affaires de ..... (1) et de Charonne, ce 7e décembre 1680.

COLBERT.

(Pièce provenant de la collection Jolly, de Thuisy, ancien huissier à Reims, et acquise par la Bibliothèque en 1908.)

XVII.

22 Avril (sans millésime). — *Billet de Jean-Baptiste Colbert à Etienne Baluze, son bibliothécaire.*

Ce 22 avril.

Je vous envoye les arrests du parlement. Il est bien necessaire que vous ayez dans ma bibliothèque

(1) Nom de personne ou de lieu qu'il nous a été impossible de lire et d'identifier.

Digitized by Google

toutes les procurations, les actes, arrests, traités et imprimés, et brefs qui ont paru dans le public depuis le commencement de l'affaire de la régalle, mettez sur une table dans ma bibliothèque tout ce que vous en avez affin que je le puisse voir la première fois que j'yrai à Paris.

COLBERT.

(*Bibliothèque de Reims*, achat N. Charavay, 1905.)

XVII Bis.

21 Mai 1670. — *Billet de J.-B. Colbert à M. Bellinsani* (1).

21e may 1670.

Je vous prie de laisser voir le sr Maury (2) aux porteurs de ce billet.

COLBERT.

M. Bellinsani.

(*Bibliothèque de Reims*, cartons Deullin au cabinet des manuscrits.)

(1) *François Bellinzani*, inspecteur des manufactures et directeur de compagnies de commerce, en fréquente correspondance avec Colbert. Voir la table des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, par P. CLÉMENT, t. VIII, 1882, p. 37. — Sur Etienne Baluze, voir *Ibidem*, p. 30, et sur l'affaire de Charonne, monastère de la Congrégation, voir *Ibidem*, p. 145.

(2) Peut-être le sieur Maury, homme de lettres, voir *Ibidem*, p. 271.

Digitized by Google

XVIII.

12 Juillet 1679. — *Lettre de Jean-Baptiste Colbert aux lieutenant et gens du conseil de la ville de Reims.*

Messieurs,

Le Roy ayant trouvé bon d'establir une monnoye dans la ville de Reims, je suis bien ayse de vous en donner advis et de vous dire en mesme temps que l'intention de sa Ma^té^ est que vous donniez dans l'hostel de ville les appartemens et lieux nécessaires pour l'establissement de cette monnoye et pour y rendre mesme la justice par les officiers qui seront establis ainsy que le Sr Maniquet que j'envoye pour faire cet establissement vous expliquera.

Je suis,

Messieurs,

Vostre bien humble et très aff^ué^ serviteur.

(signé :) Colbert *(avec paraphe).*

à Saint-Germain le xiie juillet 1679.

M^rs^ les lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims.

(*Archives com^les^ de Reims*, cartons. Diverses matières. Monnaie.) Pièce envoyée le 14 novembre 1890 à M. André Saglio, qui travaillait à une notice sur la maison natale de Colbert. La lettre de Colbert aux gens du Conseil de Reims, à propos du mariage de ses filles, que donne Louis Paris dans le *Remensiana*, n'existe pas en original aux Archives de Reims. On en a seulement une copie du temps, fixée aux délibérations du Conseil de Ville à la date du 14 Janvier 1667.

Digitized by Google

XIX.

12 Février 1660. — *Lettre du cardinal Mazarin à Madame de Venel, gouvernante de ses nièces.*

A Toulon le 12e Février 1660 (1).

J'ay receu les deux lettres que vous m'avez escrites depuis vostre arrivée à Paris. Je suis bien aise de tout ce que vous me mandez de la résignation de ma nièce à mes volontez qui ne seront jamais sans doute que portées directement à son bien.

Je ne sçay pas pourquoy vous estes allé loger au Louvre, il eut esté mieux d'aller chez moy, vous pourrez adjuster cela à l'arrivée de Colbert et recourir à luy lors qu'il faudra faire quelque dépense extraordinaire ou avoir de l'argent pour en donner a mes nieces.

Si j'eusse sceü que Madame de Noailles eüst deub demeurer à Paris, vous pouriez croire que je l'eusse nommée la premiere. Je me remets sur tout cela à ce que vous jugerez à propos. Et je m'asseure que ma nièce ira tousjours au devant des choses qui seront raisonnables, et conformes à mes intentions.

Je me rejouis de la bonne santé de mes nièces, car je veux croire qu'Hortense sera guérie après les petits

(1) Cette lettre est citée à cette date dans la *Table chronologique des lettres analysées de Mazarin* (1658-1661), avec renvoi aux Affaires étrangères (France), t. 284, f° 144, mais son texte n'est pas reproduit parmi les *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par G. d'Avenel dans la Collection des documents inédits du Ministère, au t. IX, 1906, pp. 494 et 920.

Digitized by Google

remèdes qu'elle aura pris ; je vous prie de l'asseurer de mon affection et Mariane aussy, laquelle je trouve desormais si advancée dans la Rime qu'il me semble qu'elle pourroit bien songer à composer une comédie.

Je feray pour vous glacieres (*sic*) tout ce qui me sera possible. Mais je crains bien que la chose ne soit pas si facile à convertir en argent.

Je fais estat à nostre retour à Aix d'aller rendre une visite à M. de Venel, car je suis en si bonne intelligence avec luy que j'oserois dire que j'y suis pour le moins aussy bien que vous.

Le Card. MAZARINY.

(Lettre avec signature autographe, sur double feuille de papier, dans les documents historiques de la Collection Prosper Tarbé, aux Archives de Reims. Lettre sans adresse au dos, mais on lit, au bas de la première page, le nom de la destinataire : « Mad^e de Venel », ce qui d'ailleurs concorde avec le texte entier.)

XX.

5 Décembre 1672. — *Lettre de Nicolas Cobert, évêque d'Auxerre, à l'archevêque de Sens ou à un évêque de sa province.*

A Auxerre, ce 5e décembre 1672.

Je suis bien mortifié d'apprendre que vous estes toujours indisposé, Monseigneur, et que la foiblesse où vous estes vous oste l'espérance de faire les ordres aux quatre tems de Noel ; je ne me disposois pas non plus à les faire, mon séminaire n'étant point encore

Digitized by Google

ouvert à cause que la maison que j'achette pour cela n'est pas encore en état qu'on y puisse loger ; si néanmoins vous m'ordonniez de le faire, je le feray sans peine, mais ce sera seulement pour ceux que vous me ferez l'honneur d'envoier, et je vous prie, Monseigneur, d'user sans aucune peine, non seulement dans cette occasion, mais encore dans toutes les autres qui se pourront présenter du pouvoir que vous avez sur moy.

M. l'official d'Auxerre m'aiant prié de trouver bon qu'il se démette de l'officialité pour demeurer désormais dans son pais et pour rendre ses assistances à son père qui est aagé et qui a besoin de ce secours, j'ai prié M. Barré, docteur en Sorbonne, de venir prendre sa place, il a accepté cet employ et il est en possession depuis sept ou huit jours, j'espère qu'il s'appliquera avec vigueur à rétablir la discipline qui est fort déchüe dans ce diocèse et je ne doute point qu'en s'y appliquant il ne mérite l'honneur de votre appuy que je vous demande pour luy, Monseigneur, en attendant qu'il puisse aller vous les demander luy-même. Pour moy je devrois me restreindre à vous conjurer de penser tout de bon au rétablissement de votre santé, vous sçavez combien il importe à l'Eglise que vous ne la négligiez pas.

Je suis avec tout le respect possible,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur et confrère,

NICOLAS, Év. d'Auxerre.

(*Bibliothèque de Reims*, lettre acquise (S[1]) de Noël Charavay, octobre 1903.)

Digitized by Google

XXI.

27 Avril 1676. — *Lettre de Louis XIV à Ch.-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, après la prise de Condé* (1).

Mon cousin, La nouvelle de la conqueste que je viens de faire de la ville de Condé sera sans doute receüe de mes peuples avec d'autant plus de joye, qu'outre l'importance de la place la prise en a esté accompagnée de circonstances plus avantageuses pour la gloire de nos armes. Cinq jours de tranchée ouverte ont fini un siège si considerable, et l'ont finy par une action non moins hardiment entreprise qu'heureusement executée. Les travaux que jay fait extremement advancer en ce peu de temps, me firent prendre la resolution de forcer les ennemis dans tous les ouvrages qu'ils deffendoient. J'en disposay moy mesme les attaques, J'en donnay les ordres pour la nuit du 25. de ce mois. Et ils furent executez avec autant de valeur par mes troupes que mes soldats animez par l'exemple de leurs officiers, emportèrent tous les dehors, se rendirent Maistres des bastions, passèrent jusques aux portes de la ville, et laissèrent à peine le temps à la garnison qui s'estoit retirée en desordre d'implorer ma clemence et de se remettre à ma discretion. C'est à cette condition que le Gouverneur et douze cens soldats sont demeurez prisonniers entre mes mains, Et que ce poste d'une si grande conséquence pour la Flandre est passé sous ma domination. Ce qui m'est encore plus sensible dans un si grand succez est que n'ayant

(1) *Condé-sur-l'Escaut* (Nord).

Digitized by Google

perdn qu'un tres petit nombre d'hommes, la victoire a esté à peine ensanglantée d'un sang que je ne vois jamais respandre sans douleur, et que je conserve toujours avec soin. L'approche mesme de l'armée d'Espagne et de celle de Hollande jointes qui s'estoient avancées pour le secours de la place n'a servy qu'à augmenter la gloire de l'avoir fait tomber à leur veüe. Un si grand evenement excitera sans doute dans le cœur de mes sujets toute la joye que je dois attendre de leur zèle et de leur affection pour moy, et de l'interest qu'ils ont au bonheur de mes armes et au bien de mon Estat. Mais ces sentimens ne sont pas les premiers que je demande d'Eux en cette rencontre. Je ne regarde cet advantage que comme le tenant de la main de Dieu. Je veux qu'ils le considèrent de mesme, qu'ils recognoissent avec moy que sa protection toute puissante a reglé mes conseils dans cette entreprise, animé mes troupes, et abatu mes ennemis. Qu'ils le benissent comme l'auteur de tous ces biens, et que les actions de graces qu'ils luy rendront soient les premiers tesmoignages de leurs réjjouissances publiques. C'est ce qui fait que je desire que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans vostre Eglise et autres de vostre dioceze accoutumées en pareil cas, Et que vostre exemple aussi bien que vostre zèle excite dans tous les peuples qui vous sont sousmis l'ardeur et la devotion que demande une action si sainte. Sur ce je prie Dieu quil vous ayt, Mon Cousin, en sa s^te^ et digne garde. Escrit au Camp devant Condé le 27e jour d'avril 1676.

(*signé :*) Louis.

(*contresigné :*) Arnauld.

(Suscription au dos) : A Mon Cousin l'archevesq' duc

Digitized by Google

de Rheims, Premier pair de France Con^er en mes Con^els.

(*Bibliothèque de Reims*, Autographes de la Ville, pièce achetée de la vente d'autographes du 21 Juin 1894, par la maison Charavay de Paris. Au bas de la première page il est écrit : « M. l'arch. de Reims ».)

XXII.

17 Février 1682. — *Envoi par Rainssant* (1) *d'un projet d'épitaphe de Félix Vialart, évêque de Châlons, à l'abbé Laigneau, chanoine de Châlons.*

D. O. M.

Æternæ Memoriæ Illustrissimi Ecclesiæ Principis Felicis Vialart, Episcopi Comitis Catalaunensis, Paris Franciæ ; qui cum ab infantia prima ingenio ad solertiam, animo ad pietatem, indole ad omnem virtutem inclaruisset, XXVII° ætatis anno sacris hujus Diœceseos insignitus est infulis. Pastor optimus Gregis sui saluti studio invigilavit indefesso. Gloriam decoris Dei ardentissimo amore celebravit. Ecclesiæ Pacem prudenti et efficaci opera conciliavit. Sacram hic Ursulinarum Domum condidit, reditibusque firmavit. Pias instituit Virgines, quæ hac in Urbe atque adeo per totam Diœcesim legem vitæ et disciplinæ puellas docerent, earumque teneros mores ad virtutem flecterent. Collegium extruxit et instruxit, perpetuum Sacerdotum seminarium : in quo per plurimos annos (2) domicilium

(1) Vraisemblablement Pierre Rainssant, savant médecin, garde des médailles de Louis XIV, auteur d'ouvrages de numismatique. Texte et lettre entièrement autographes.

(2) Ces trois mots ont été biffés.

Digitized by Google

sibi fixit, præceptisque et exemplo ad mortem usque sacris ipse præluxit alumnis. Eximia et prolixa liberalite pauperes ita fovit, ut ipsis alendis, præter sacros suos census, ingens etiam patrimonium impenderit, eosque moriens rerum suarum, quantulæ supererant, fecerit hæredes. Cumque suam per annos ferè XL. rexisset Ecclesiam, sanctissimi sui ministerii mercedem accepturus decessit die X. Mensis Junii, Anni R. S. CIↃ. IↃC. LXXX. natus annos LXVII. ab omnibus desideratus atque defletus (1).

Voicy nostre latin. Si vous y voulez encor changer quelque chose, cela dépendra de vous. J'ay conservé *Gloriam decoris Dei*, parce que d'abord on ne dit que les loüanges générales, et que celle cy est grande, et digne d'un Evèque.

Si dans la médaille que vous sçavez (2), il y avoit un autre mot que *Pacem*, il faudroit s'en servir. Mais je ne me souviens pas de la devise, je voudrois pourtant me servir du terme qui y est employé.

J'ay osté *per plurimos annos*, parce qu'ayant mis *ad mortem usque*, ces autres mots sont inutiles. Je vous ay dit que nous avions ici de bons graveurs. Quand vous voudrez, nous parlerons au meilleur d'entre eux, Monsieur Gilbert et moy (3).

(1) On lit cette inscription sur le 1er feuillet, et la lettre ci-après sur le second.

(2) Ce rappel à une médaille indique bien que la lettre est d'un numismate comme Rainssant. Sur son entrée au Cabinet des médailles du roi, voir une lettre de Louvois à son frère l'archevèque de Reims, faisant l'éloge de Rainssant, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIV, p. 196.

(3) L'épitaphe de Félix Vialart n'a pas été gravée telle que Rainssant l'avait préparée ou du moins elle n'est plus telle, comme

Digitized by Google

Je me recommande à vos bonnes graces et suis tout a vous,

RAINSSANT.

17 Feb. 1682.

(Suscription au revers) : A Monsieur, Monsieur l'Abbé Laigneau, A Châlons (1). Cachet en cire rouge avec enroulements. Deux feuilles. Papier.

(*Archives de Reims*, Collection Prosper Tarbé.)

XXIII.

1er Octobre 1694. — *Lettre de Jean Gerbais à un ecclésiastique de Reims.*

A Paris, le 1er octobre 1694 (2).

Monsieur,

Je me donne l'honneur de vous envoyer l'oraison funèbre de Monsieur de Freubet ainsy que je vous l'avois promis. Je ne scay si c'est parce que je suis prevenu pour tout ce qui touche la memoir de celuy qui en fait le sujet, mais elle m'a paru tres belle, vous en jugerés Monsieur plus sainement que moy et je me regleray volontiers sur le jugement que vous

on peut le constater sur la dalle en marbre blanc, se trouvant encore dans la cathédrale de Châlons (hauteur 2m32, largeur 1m31), actuellement placée derrière le maître-autel dans le sanctuaire. Voir dans le volume du *Congrès archéologique de France*, tenu à Châlons en 1855, les passages de l'épitaphe reproduite et commentée par l'abbé Bégin, chanoine titulaire, pp. 323-24, et dans le volume du même Congrès tenu en 1875, les mêmes passages commentés par M. Boitel, p. 170.

(1) *Biographie châlonnaise*, par A. LHOTE, p. 203. — *Mémoires historiques*, par BAUGIER, t. II, p. 101.

(2) En marge il est écrit : « Répondu le 4 octobre. »

Digitized by Google

en porteres. Comme vous avés desja un pied dans nostre faculté, je suis persuadé que ce qui s'y passe ne vous est pas tout à fait indifferent et qu'ainsy vous ne serés peut estre pas fasché d'apprendre que nous avons eslu ce matin Monsieur le Febvre pour notre syndic. Je scay que Monseigneur l'archevêque de Reims a de la bonté pour luy et en fait cas et parmy les raisons que jay euës de luy donner ma voix celle là n'a pas esté la dernière. Je suis persuadé que vous connoissés assez mon cœur pour n'en pas douter et que vous ne doutez pas non plus que je sois avec un respect et un attachement tres sincère,

Monsieur,

Votre très humble
et très obéissant serviteur,

GERBAIS (1).

(Lettre sur 2 ff. procurée à la Bibliothèque de Reims par M. H. Menu, 17 Janvier 1894.)

XXIV.

24 Décembre 1697. — *Lettre de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, à l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux.*

de Paris mardy matin 24 decemb. 1697

J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 3 de ce mois. M. vostre oncle ne reviendra que vendredy prochain

(1) Jean Gerbais, né à Epoye (Marne), l'un des théologiens les plus célèbres de l'Eglise de France, docteur en Sorbonne, principal du collège de Reims à Paris, mort en 1699. Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CII, p. 169. — Une autre lettre de Jean Gerbais a été acquise à la vente Werlé en 1908.

Digitized by Google

de Meaux, ainsy je ne scauray que ce jour là ce que vous luy avez mandé touchant l'affaire de M. de Cambray.

Vous scavez que j'adressay de Reims dès le 20e du mois d'octobre dernier, une copie de ma dernière ordonnance à chacun de Mrs les cardinaux Casanatte, d'Aguirre, et Norris, les deux premiers m'ont fait des responces très honestes, et je n'en ay receu aucune du dernier, cela m'estonne ; je vous prie de me mander d'où provient le silence de ce cardinal.

Vous trouverez dans ce paquet une copie manuscrite de la remonstrance imprimée que les Jesuistes ont respandu par tout, je ne doute pas qu'il n'en ayent envoyé des copies à Rome. Cette pièce n'est pas mal escritte pour la langue mais ell' est d'une foiblesse qui fait pitié, leurs orgueil les a portez à cet excez qui est d'autant plus grand qu'à l'abry d'un respect extérieur, il ont glissé dans cette pièce des choses fausses et d'autres très insolentes, j'y ay baré les bons endroits, je vous prie de me mander ce qu'on dira de ce libelle à Rome et de croire que je suis tousjours entieremt à vous.

L'Ar. duc de Reims.

Je vous prie de communiquer au p. Estiennot le manuscrit cy joint.

(*Bibliothèque de Reims*, lettre acquise de Noël Charavay, 7 Octobre 1905, 2 feuilles sans suscription ni adresse.)

Digitized by Google

XXV.

10 Février 1698. — *Lettre de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, à l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux.*

De Paris ce 10 feb. 1698.

Je reçois, Monsieur, dans ce moment vostre lettre du 21 du mois passé avec un cahier de l'escrit que le p. Carreno, jesuiste, a fait pour la deffence du livre du Cardinal Sfondratte, je vous prie de m'envoyer le reste de cet escrit.

M. de Bissy, Evesque de Toul, a refusé l'archevesché de Bordeaux, le roy n'y a pas encores nomé depuis ce refus. L'Evesché de Poitiers est vacant par la mort du Sr Saillan, decedé depuis peu dans son diocèse.

Ma dernière ordonnance n'est pas si forte contre les Jesuistes que le livre du Card^l^ Norriz qui a pour tiltre : *Vindiciæ Augustinianæ*, ce Card^l^ en doit convenir, s'il veut se souvenir qu'il estoit Augustin quand il l'a composé et doné au public, et que je suis archevesque d'une grande église et par mon ancienneté à la teste du clergé de France. Il est présentement cardinal, cette dignité ne le met pas en droit de ne pas respondre à une lettre très honeste qu'un prélat, constitué dans la mienne, luy a escritte en luy adressant une ordonnance dans laquelle, en parlant très honorablement de ce cardinal, j'ay deffendu la doctrine de St Augustin contre les nouveautez de Molina. Un tel procédé ne lui fera point d'honeur, je doute mesme qu'il en tire aucun

Digitized by Google

profit, et je serois fort ayze qu'il sceust ce que je viens de vous dire sur son faict, et que je suis très resolu de n'avoir de ma vie aucun commerce avec luy.

Je suis toujours Monsieur, entierement à vous.

(Signé comme le corps de la lettre :)

L'AR. DUC DE REIMS.

(Au dos de la seconde feuille, en suscription) : A Monsieur, Monsieur l'abbé Bossuet. — Cachet en cire rouge intact, aux armes de Ch.-Maurice Le Tellier.

(*Bibliothèque de Reims*, don et collection Tarbé.)

XXVI.

2 Juillet 1700. — *Lettre de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, au cardinal de Noailles, archevêque de Paris.*

à St-Germain en laye vendredy 2e juillet 1700.

J'appris, Monseigneur, hier au soir que le courier du pape est enfin venu, je n'attendois que son arrivée pour faire resoudre par l'assemblée une députation vers V. E. je m'en vai la proposer ce matin et je choisiray M. l'arch. de Vienne, M. l'Ev. de Cahors, M. l'abbé Bossuet et l'abbé de Louvois, ils seront chargés de faire à V. E. les compliments de la compagnie sur sa promotion au Cardinalat : je la supplie de laver un peu la teste à M. l'ar. de Vienne, il le mérite bien.

M. l'ar. d'Auch fist hier, dans la séance du matin, une démarche qui le deshonore encore plus, s'il se peut, qu'il ne l'estoit. V. E. trouvera dans ce pacquet

Digitized by Google

la copie d'un discours qu'il nous fist, je luy respondis *que nous nous souvenions tous parfaitement hier de tout ce qui avoit esté dit dans la séance de Samèdy dernier, mais que nous n'estions point garands de ce qui avoit peü estre respandu sur cela à Versailles et ailleurs; que l'assemblée estoit très édifiée de la déclaration qu'il venoit de faire et qu'elle consentoit volontiers que cette déclaration fust insérée, comme il le désiroit, dans nostre procès verbal, qu'elle augmentoit l'estime que la compagnie avoit pour luy et le respect que chacun de nous tous avoit pour sa personne.*

Nous avons commencé à travailler à nostre nouvelle commission, cela ira viste et bien.

V. E. trouvera aussy dans ce pacquet un exemplaire de la nouvelle édition de la lettre des Mrs des Missions etrangères. Je vous supplie de m'envoyer l'addition que vous m'avez dit qu'il y faut faire mettre; j'y joins le projet de la préface des Bénédictins, nous en sommes contents M. de Meaux et moy dans l'estat où elle est présentement, j'espère que vous le serez aussy.

Nos députés ne partiront que demain pour se rendre à l'archevêché dimanche matin.

Je suppplie V. E. de me mander si le camerier du pape qui vous apporte le bonnet est choisy et quand V. E. l'attend à Paris, je suis tousjours, Monseigneur, plus à elle qu'à moy mesme.

L'AR. DUC DE REIMS.

Lettre acquise de Noël Charavay pour la Bibliothèque de Reims, le 5 avril 1908, avec trois autres pièces émanant aussi de Charles-Maurice Le Tellier :

1° « Sermon presché le premier jour de l'an aux Jesuistes de la rue St-Antoine en l'an 1661. » (Sermon

Digitized by Google

pour la fête de la Circoncision, avec ce texte : *Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus*, Lucæ 2° f.) — Cahier de 18 pet. et in-4° cousus, autographe du prélat.

2° « Requeste presentée au Parlement par Monseigneur l'Archevesque duc de Reims, premier pair de France, avec l'arrest intervenu sur icelle le 10° Janvier 1698. » (L'arrêt n'y est pas donné, la requête n'est pas de l'écriture du prélat, il s'agit de la censure des Thèses des Jésuites de Reims.) Cahier de 8 pages in-f°, cousu.

3° Eloge de Michel Le Tellier, chancelier de France, père de l'Archevêque, récit de ses principales actions et de ses derniers actes, le dernier fut le scel de l'Edit de Nantes le 18 octobre, et il mourut le 30 octobre 1685. Cahier de 8 pages in-f°, cousu.

XXVII.

27 Mars, sans millésime. — *Lettre de Ch.-Maurice Le Tellier, à l'abbé de Louvois, son neveu et son grand vicaire.*

De Reims ce mardy 27 mars.

Voila une seconde lettre que j'ay receue de M. le Nonce en response de celle que le s^r^ Clement luy a rendue de ma part, comme je ne veux point entretenir ce commerce et que d'ailleurs je ne veux pas aussy demeurer en reste d'honestété avec ce prelat, je vous prie de l'aller voir devant vostre départ et de luy dire de ma part que sa lettre m'a esté rendue et que ne voulant pas l'incomoder d'une responce, je vous ay chargé de l'asseurer de mes respects, et que à mon

Digitized by Google

arrivée à Paris, je ne manqueray pas de les luy rendre moy mesme et de le remercier tres humblement de toutes ses honestetez, renvoyez moy la lettre ci jointe que M. le Nonce m'a escritte, je suis mon cher nepveu tout à vous

L'AR. DUC DE REIMS.

(*Bibliothèque de Reims*, Autographes. — Ch. Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, 1642-1710, lettre adressée à son neveu l'abbé de Louvois, à Paris.)

XXVIII.

29 Décembre 1704. — *Lettre de Ch.-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, à l'abbé de Louvois, son neveu, ou à un autre de ses grands vicaires.*

A Paris Lundy 29 décemb. 1704.

J'ay receu vostre lettre du 26 de ce mois, je vous renvoye celle du màl de Noailles, gardez la et pressez le de temps en temps de faire payer le curé de Malmy, il n'est pas juste que ce curé desserve Omicourt sans recevoir la retribution qui luy est deüe pour le service (1).

J'iray aujourdhuy coucher à Versailles pour y passer le reste de la sepmaine. J'officieray Jeudy prochain. M. l'abbé d'Estrées et M. le Marquis de Puisieulx recevront ce jour là l'ordre de la main du roy.

(1) *Malmy* et *Omicourt*, paroisses du diocèse de Reims, communes du département des Ardennes.

Digitized by Google

Je vis enfin hier au soir M. d'Armenonville, il m'envoyera chez moi en cette ville, à mon retour de Versailles, le s^r Durand, l'un des principaux traitants de l'affaire des Greffes des Universitez pour régler avec moy cette affaire ; je vous prie de monstrer cet article de ma presente lettre au s^r de Parvilliers et de dire à M. de Targny que la sienne du 26 m'a esté rendue.

Voilà une lettre que j'ay receue du curé de Bouilly (1), je vous prie de conférer avec M. le g. archidiacre, M. le chantre et M. Godinot (2), et de voir ce qu'il y a faire pour cette réparation, tant de la part des décimateurs que des paroissiens. Il est sans difficulté que c'est aux décimateurs à réparer le chœur et cancel, je crois que vous ferez bien d'aller visiter cette église et d'y mener M. Godinot. Dites au curé que j'ay receu sa lettre ci-jointe et mandez moi quels sont les décimateurs de Bouilly.

Je suis tout à vous,

L'AR. DUC DE REIMS.

Je vous prie de dire à M. le Chantre que j'ay receu sa lettre du 27 de ce mois, et que je n'ay pas encores trouvé le temps de respondre à la sienne du 26.

(*Bibliothèque de Reims*, Autographes, lettre acquise au prix de 20 francs, du libraire Charavay, 4 Octobre 1894.)

---

(1) *Bouilly*, canton de Ville-en-Tardenois (Marne).

(2) *Jean Godinot*, bienfaiteur de la ville de Reims, chanoine de Notre-Dame de 1692 à son décès en 1749.

Digitized by Google

XXIX.

20 Juillet, sans millésime. — *Lettre de M. de Mailly, archevêque d'Arles, plus tard de Reims* (1) *à un destinataire inconnu.*

A Arles ce 20 Jullet.

Une chose qui sera agréable au ministre et a nous, Monsieur, de qui il dépend entièrement s'il souhaite encor que Mr d'Armenonville ou Mr de Caumartin ou Mr des Forts ou Mr Bignon, de qui il peut avoir encore besoin dans la suite, lui marque qu'il leur aura fait plaisir. Je ne suis pas en peine de l'y engager et principalment les deux premiers qui sont de mes amis particuliers. Je vous demande la grâce de vouloir bien entrer dans cette affaire avec votre bonté ordinaire et de croire que personne ne vous est plus sincèrement attaché que moi et qu'on ne peut etre avec un plus véritable respect que je suis, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur,

(Signé) Mailly, Archev. d'Arles.

(*Archives de Reims*, collection Prosper Tarbé, 1893.)

XXX.

29 Mars 1715. — *Lettre de D. Martène, religieux bénédictin, à M. Coquebert, conseiller au Présidial de Reims.*

P. C.

Monsieur,

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites et au soin que vous avez de voir l'original de la fonda-

(1) Le cardinal François de Mailly, né en 1658, Archevêque d'Arles en 1697, et de Reims en 1710, jusqu'à son décès en 1721.

Digitized by Google

tion de S. Denys (1) à ma considération, je vous en remercie du meilleur de mon cœur. Il ne se peut rien ajouter aux savantes remarques que vous avez faites sur la datte de cette charte, et après tout ce que vous en dites, il ne reste plus aucun doute quon n'y doive lire : *anno duo decimo*, au lieu d'*anno decimo :* mais en même temps que vous avez examiné la date de cete fondation, j'aurois souhaitté que vous eussiez collationé le texte de l'original avec celui de l'imprimé pour voir s'il n'y a pas d'altération, afin que, si on le réimprime dans le *Gallia Christiana*, on puisse le donner dans toute sa pureté. Il y a plaisir d'avoir à faire à un homme aussy obligeant et aussy prevenant que vous l'estes. J'ay l'honneur d'être très sincerement,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

Fr. Edmond Martene, M B P.

A Paris ce 29 mars 1715.

(En suscription, au dos) : A Monsieur, Monsieur Coquebert, conseiller au Présidial, à Reims (2).

(2 feuilles papier, cachet sans empreinte, *Archives de Reims*, collection Prosper Tarbé.)

---

(1) Abbaye de Saint-Denis de Reims, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXX, p. 321.

(2) Dom Edmond Martène est l'un des plus célèbres religieux de la congrégation de Saint-Maur. Il est intéressant d'établir ici ses relations avec un magistrat rémois, qui fit une recherche pour lui dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis de Reims.

Digitized by Google

XXXI.

Vers 1713. — *Lettre adressée à l'Archevêque de Reims* (François de Mailly) *par le Supérieur des Frères de Reims* (1).

Monseigneur,

Les frères des Ecoles Chrétiennes de Reims se prosternent tous devant votre Excellence pour vous supplier de les prendre sous votre protection, ils esperent de trouver en vous, Monseigneur, un Pere plein de tendresse et de bonté pour eux, et eux de leur coté vous promettent que vous trouverez en chacun d'eux des enfans d'obeissance qui ne desirent rien tant que de travailler dans la ville de Reims et dans le Diocese sous les ordres d'un si bon et si zelé Prelat qui ne demande que le bien et l'augmentation de la foy et de la bonne doctrine de l'Eglise. Il y a quelque mois, Monseigneur, que j'ay eu l'honneur de vous parler de nôtre Etablissement dans la ville de Reims pour des Patentes : J'ay eu l'honneur de vous dire que nous avions pensé a demander des patentes pour toutes nos maisons en general, mais que ne pouvant montrer assez de fonds pour en obtenir pour toutes, nous nous etions bornés a n'en demander que pour la seule maison de Reims, comme etant la première et la ville ou le bien a commencé. Nous voudrions bien aussi que cette maison de Reims fût comme la mère de toutes les autres, c'est a dire qu'il n'y eut que celle la qui pût recevoir des

(1) Copie faite par M. A. Duchénoy, auxiliaire de l'Académie, décédé en 1893.

Digitized by Google

fonds pour les établissemens qu'on pourra demander dans quelques villes du Royaume que ce soit, de meme que les sœures de St Lazare ou de la Charité qui sont fort étendues n'ont des patentes que pour la seule maison de Paris, et toutes les villes qui veulent avoir des sœures donnent tant de fond à la maison de Paris, a condition qu'elles donneront tant de sœures à la ville ou aux personnes qui ont donné le fond. Nous sommes portés a cela, Monseigneur, pour deux raisons : La premiere et la principale est que nous avons un grand desir de mettre notre communauté et meme tout l'Institut sous l'obéissance et sous la protection d'un aussi bon et si zélé Prelat. La seconde raison c'est qu'il s'y trouve du fond plus qu'en aucun autre endroit. J'ay eu l'honneur de vous dire que nous avions vingt cinq maisons, dont dix sept dans la province de France qu'on appelle la Province de Paris, et les huit autres sont dans la Provence et au dela de Lion. Il y en a six de la province de France qui sont dans votre metropole : ces six maisons sont 1° la maison de Reims et de Rethel, dans le diocèse de Laon la maison de Laon et de Guise ; et dans le diocèse de Boulogne, il y a la maison de Boulogne et de Calais. Je crois, Monseigneur, qu'il ne sera point difficile d'obtenir des patentes, vüe l'etablissement qui est à Versailles, que nous sommes connus et aimés de Madame de Maintenon et du R. P. Le Tellier. Et bien plus encore ayant l'honneur d'être sous votre protection et étant présenté par votre Excellence a sa Majesté.

Voici les fonds que nous pouvons faire voir : 1° dix mille livres sur l'hostel de ville de Paris dont nous touchons la rente il y a trente-cinq ans : cette somme est sous le nom de la fabrique de la paroisse St Jacques,

Digitized by Google

et Mr le curé et Mrs les paroissiens nous font esperer qu'ils l'attacheront à notre communauté pour rendre la fondation des Ecoles plus fixe et plus assurée; 2° il y a un fond de cinq a six cens livres entre les mains d'un ancien Receveur de la fabrique de St Jacques qui doit être employé pour l'augmentation de ladite fondation; 3° une personne qui ne veut point être nommée nous a assurée 4.000 l en cas qu'on ait des lettres patentes; 4° une autre personne depuis a encore assuré 3.000 l pour augmenter le fond. Voilà en quatre articles 17.600 l bien assurées. Il y a encore deux personnes qui nous donnent deux petites censes pour l'obtention des Patentes qui valent au moins cinq mil livres. Plus deux petites maisons à nous appartenantes qui valent 1.200 l. Plus 800 l qui sont à main tierce pour être employés en fond. Ces trois derniers articles sont de 7000 l. Avec 17.600 l cela fait 24.600 l bien assurées. Notre maison meublée et les Ecoles de la maison qui sont à nous passeront au moins pour deux mil écus, avec 24.600 l voila 30.000 l. Outre cela, il y a encore des personnes bien intentionnées qui donneront quelque chose. Et je croy qu'il ne sera pas difficile de trouver encore 10.000 l s'il etoit nécessaire lorsque les dittes Patentes seront obtenues. Voila, Monseigneur, le detail au juste. Il ne nous manque plus que Votre Excellence veuille bien nous honorer de sa protection, et nous vous rendrons nos très humbles obeïssances tant a Votre Excellence qu'a ceux qu'il vous plaira de commettre, Et continuerons nos vœux et nos prieres pour la santé et prosperité de votre Excellence.

(Pièce non datée, ni signée, portant en tête, d'une autre main, *Les Frères des Ecoles Chrétiennes*, 2 ff. papier. —

Digitized by Google

Archives de Reims, série G. Fonds de l'Archevêché de Reims. — Visites. — Doyenné de la Chrétienté. — 1re liasse, copie du 27 février 1889.)

XXXII.

6 avril 1746. — *Lettre du Lieutenant des Habitants* (L.-J. Levesque de Pouilly) *et des membres du Conseil de Ville de Reims, à S. A. S. le prince de Rohan, archevêque duc de Reims.*

A Reims le 6 avril 1746.

Monseigneur,

Les frères des Ecoles chrétiennes établis dans cette ville travaillent à obtenir des Lettres patentes ; il paroit juste qu'en travaillant utilement pour le public, ils puissent acquérir les fonds nécessaires pour leur subsistance ; mais l'histoire de toutes les congrégations ecclésiastiques nous annonce ce qui arrivera dans celle cy, si l'on ny met pas obstacle. L'austérité des mœurs y fera bientost entrer la richesse, et la richesse le relachement. Il nous paroit donc, Monseigneur, d'une grande importance qu'en ne s'opposant point à l'obtention des Lettres patentes que désirent les frères des Ecoles, on prenne de justes mesures pour empêcher qu'ils ne s'écartent jamais d'une médiocrité de biens assortie à leur état. Dans le moment même qu'ils s'en écarteroient, l'esprit de leur institution s'evanoüiroit sur le champ, et des fonds consacrés à l'utilité publique ne serviroient peut estre par la suite qu'à nourrir la fainéantise et le libertinage. Nous sommes persuadés que leurs supérieurs généraux applaudiront à cette

Digitized by Google

précaution. Le refus qu'ils en feroient deceleroit déjà l'avidité qu'on a lieu de craindre dans leurs successeurs. Nous osons nous flatter, Monseigneur, que nos vües seront les mêmes que les vôtres, et nous supplions Votre Altesse de vouloir bien examiner le mémoire que nous avons fait à ce sujet. Nous espérons que vous voudrez bien nous marquer les changemens que vous y jugerés convenables.

Nous avons l'honneur d'estre avec le respect le plus profond,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissans serviteurs,

(Signé) De Pouilly.

(Signé au-dessous) Prudhomme, Bergeat, Coquebert, Deperthes, Rogier, Bourgongne.

(Bibliothèque de Reims. Recueil des autographes Duchesne, T. II, f° 19, pièce 109. — Lettre entièrement autographe de Lévesque de Pouilly, contresignée par les membres du Conseil de Ville, et adressée à Son Altesse Sérénissime le prince de Rohan, archevêque duc de Reims.)

XXXIII.

4 Janvier 1739. — *Lettre du maréchal d'Asfeld à M. de Boullongne* (1).

A Paris le 4 Janvier 1739.

M. Rondé vous a remis, Monsieur, avant de me l'avoir communiqué, l'Etat des Ordonnances dont nous

(1) Le nom de ce destinataire est écrit ainsi au bas de la première page.

Digitized by Google

avons besoin pour les fortiffications de l'année courante sur lequel je dois vous observer que les gages du T^er^ Général des fortiff^ons^ ont toujours été payés en dehors des trois millions, et qu'ils n'en ont point fait partie que depuis deux ans qu'on les a mis dedans à mon inscu, ainsy je vous prie de vouloir bien remettre cette année les choses sur le pied qu'elles ont toujours été, parce qu'au peu de fonds que j'ay, j'ay peine à fournir aux reparations les plus indispensables qu'il y a a faire dans touttes les Places et Ports du Royaume. Je joins icy un nouvel Etat signé de moy de toutes les Ordonnances dont nous avons besoin que je vous prie de suivre sans faire attention à celuy que M. Rondé vous a remis ; Il n'excede point les trois millions qui ont toujours été accordés pour les fortiffications, sur lesquels j'ay soin de faire payer chaque année les taxations du Tres^r^ et les Epices.

Je joins à la fin de cet Etat ce qui reste dû de 1737 pour Bayonne et La Rochelle, et les fonds Extraord^res^, que le Roy a jugé à propos d'acorder pour le Canal de Gravelines et pour le port de Cherbourg.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE M^al^ DASFELD (1).

Je compte, Monsieur, que vous ferés payer 12.000 ^l^ tous les mois comme l'année d^ere^ pour le port de Cherbourg. A l'égard des 400 ^l^ destinés pour le canal de Gravelines, je vous prie de vouloir bien nous faire payer 50.000 ^l^ par mois à commencer du courant, les

(1) Cette signature est la seule partie autographe de cette lettre jusqu'ici.

Digitized by Google

Entrep^eurs ayant besoin d'être aidés parce qu'il faut qu'ils ayent les pierres et autres materiaux a pied d'œuvre dans le tems qu'ils commenceront a fonder les Ecluses, ce qui les met dans de grosses avances, je vous prie de vouloir bien me faire part des arangemens que vous aurés pour agréable de faire la dessus.

Je vous souhaite, Monsieur, une heureuse année et tout ce que vous pourez desirer, Vous ne devez pas douter de l'intérêt que je prens a tout ce qui vous regarde.

LE M^al D'ASFELD (1).

(*Bibliothèque de Reims*, Autographes, pièce acquise d'un libraire de Leipzig en 1897.)

(1) Cette seconde signature est également autographe, ainsi que les quatre lignes personnelles qui la précèdent. Voir sur le maréchal d'Asfeld la *Revue de Champagne et de Brie*, 1880 et 1881.

(A suivre dans l'un des prochains volumes de l'Académie.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. Alphonse Gosset, président annuel. 1

Compte rendu des travaux pendant l'année 1907-1908, par M. Henri Jadart, secrétaire général. 7

Rapport sur les Concours d'Histoire, d'Ethnographie et de Photographie, par M. Albert Chamberland, membre titulaire 29

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. l'abbé Charles, membre titulaire 39

Programme de la séance publique et de l'audition musicale des œuvres de M. Théodore Dubois, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie 53

Prix et Médailles décernés en 1908. 57

Programme des Concours pour 1909. 59

Tableau des Membres composant l'Académie en 1908. 63

Liste des Ouvrages adressés pendant l'année 1907-1908. . . 67

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Albert Lamy, membre titulaire, notice lue dans la séance du 27 mars 1908 par M. H. Jadart, secrétaire général. 79

SCIENCES MORALES

Assistance des vieillards et des infirmes, par M. le Dr Colleville, membre titulaire. 87

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS

A propos d'un Cours d'Histoire de l'Art, par M. E. Kalas, membre titulaire 99

Digitized by Google

Page

Le Trésor de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de Reims en 1690, par M. H. Jadart, membre titulaire 117
Le Bosphore, de la pointe du Serai à la Mer Noire, par M. E. Fréville, membre titulaire. 129
Chronique des bourdons et des cloches de Notre-Dame de Reims, 1882-1968, par M. H. Jadart, membre titulaire. . 137
La Théorie et l'Histoire du paysage de J.-B. Deperthes, Rémois, peintre, historien et critique d'art, par M. A. Chamberland, membre titulaire 149
Rapport sur quelques ouvrages russes, par M. R. de Bovis, membre titulaire 167
Notes sur une trouvaille de monnaies du xv*e siècle*, faite à Reims, par M. Ad. Bellevoye, membre correspondant. . . 175
Alexandre-le-Grand sur le Danube, sa première rencontre avec les Gaulois, par M. R. de Bovis, membre titulaire . . 189
Liste des Clichés de l'Académie de Reims, dressée par M. H. Jadart, secrétaire général. 217

DOCUMENTS INÉDITS

Extraits des Autographes de la Bibliothèque de Reims. — Copies de lettres empruntées aux diverses collections de la Ville de Reims, du xvi*e* au xix*e* siècle, annotées et publiées par M. H. Jadart, membre de l'Académie et bibliothécaire de la Ville. 235
(A suivre.)

TABLE DES FIGURES

1. *Portail de l'église Saint-Pierre-les-Dames et armoiries de l'abbaye*. 121
2. *Bourdon de Notre-Dame de Reims*, vue. 139
3. — — — coupe 142

REIMS. - LUCIEN MONCE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE, RUE CHANZY, 75.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Travaux de l'Académie, formant chaque année 2 volumes semestriels in-8°, avec figures. Prix de l'abonnement, 12 fr.

Table générale des Travaux de l'Académie, répertoire alphabétique et analytique des 100 volumes publiés de 1841 à 1895, par H. Jadart, secrétaire général. In-8°, 5 fr.

Inventaire des Archives de l'Académie, table des documents manuscrits (1841-1886), par H. Jadart. In-8°, 2 fr.

DOCUMENTS INÉDITS

I. *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims*, par Dom Guil. Marlot. Quatre forts vol. in-4°, avec planches, 30 fr.

II. *Histoire de l'Eglise de Reims*, par Flodoard, avec traduction par M. Lejeune, professeur au Lycée de Reims. Deux vol. in-8°. (*Epuisé.*)

III. *Chronique de Flodoard*, avec une traduction nouvelle et des notes, par feu M. Bandeville, chanoine de Reims, — suivie d'un *Index* pour l'Histoire de Reims et la Chronique. Un vol. in-8°, 4 fr.

IV. *Histoire de la Gaule au Xe siècle*, par Richer, avec traduction, notes, cartes géographiques et *fac-similé*, par M. A.-M. Poinsignon, inspecteur de l'Université. Un vol. in-8°, 6 fr.

V. *Journalier ou Mémoires de Jehan Pussot*, maître charpentier à Reims (1568-1626). Un vol. in-8°. (*Epuisé.*)

VI. *Correspondance de Ph. Babou de la Bourdaisière*, ambassadeur de France à Rome (1560-1564). Un vol. in-8°. (*Epuisé.*)

VII. *Correspondance du duc de Mayenne* (1590-1591). Deux vol. in-8°, papier vergé, 16 fr.

VIII. *Mémoires de Oudart Coquault, bourgeois de Reims* (1649-1668), avec introduction, notes et appendice. Deux vol. in-8°, papier vergé, 16 fr., publiés par M. Ch. Loriquet.

IX. *Mémoire des choses plus notables advenues en la province de Champagne* (1585-1598), publié par M. G. Hérelle, sur le Manuscrit de la Bibliothèque nationale. Un vol. in-8°, papier vergé, 6 fr.

X. *Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims* (1611-1684), publiés par M. H. Jadart. Un vol. in-8°, 10 fr.

XI. *Lettres et Négociations de Claude de Mondoucet*, publiées par M. L. Didier. Deux vol. in-8°, 12 fr.

XII. *Journal de D. P. Chastelain, bénédictin rémois* (1709-1782), publié par M. H. Jadart. Un vol. in-8°, fig., 7 fr.

Dépôt chez L. MICHAUD, Libraire de l'Académie,

rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C035928510

AS162
A25
v.123-127

188205

Reims

Digitized by Google

Digitized by Google